

LE DICTHOGRAPHE

Le Dichtographe est le dictionnaire qui aide à trouver les mots.

Gilles COLIN

Vocabulaire spécialisé, scientifique, technique _ Mots peu utilisés

Table des matières

A.....	16
À.....	16
Aa, aa.....	17
AAA.....	17
Aalen, aalénien.....	17
Aârouch, Aârchs.....	17
Aaron, aaronide.....	18
aba.....	18
abaca.....	18
abacavir.....	18
abacost.....	18
abactérien.....	18
abacule.....	18
abaddir.....	18
abadèche.....	19
abadie.....	19
abaisse, abaisser, abaisseur.....	19
abajoue.....	20
abalober.....	20
abalone.....	20
abalourdir.....	20
abamectine.....	20
abandon, abandonner.....	20
abaque.....	21
abarthrose, abarticulaire.....	22
à bas, abas.....	22
abasie.....	22
abasourdi, abasourdir.....	22
abâtardi, abâtardir.....	22
abat, abats, abattre, abattoir.....	23
abajoue.....	25
abax.....	25
abaxial.....	25
abaya.....	25
abbadie.....	25
Abbassides.....	25
abbatial, abbaye, abbé, abbesse.....	25
Abbeville, abbevillois, abbevillien.....	26
ABC, abécédaire.....	26

abcéder, abcès.....	26
abdalas.....	27
Abdère.....	27
abdication, abdiquer.....	27
abdomen.....	27
abducens.....	29
abducteur, abduction, abductus / adducteur, adduction, adductus.....	29
abécé, abécédé, abécédaire.....	30
abécher, abecquer.....	30
abée.....	30
abeille.....	31
abélien.....	31
Abelspora.....	31
Abénaquis.....	31
abéquer.....	31
aber.....	31
aberrance, aberration.....	32
abessif.....	32
abêtir.....	32
ab hoc et ab hac.....	32
abhorrer.....	33
abicher.....	33
abies, abiétin, abiétique.....	33
Abigaël, Abigaïl.....	33
abigéat.....	34
abigotir.....	34
abime, abîme, abimer, abîmer.....	34
ab intestat.....	35
ab intestat.....	35
abiose, abioseston, abiotique.....	36
abiotrophie.....	36
ab irato.....	36
Abitibi.....	36
abject, abjection.....	36
abjuration, abjurer.....	36
ablactation.....	37
ablastine.....	37
ablatif, ablation.....	37
able, ablette.....	38
ablégat, ablévation.....	38
abléphare, ablépharie.....	38
ableret, ablier.....	38
abluer, ablution.....	38
abmigration.....	39
abnévation.....	39
aboi, aboyer.....	39
aboilage.....	40
aboiteau.....	40
abolir, abolition.....	40

aboma.....	40
abomasum.....	40
abominable, abomination, abominer.....	40
abondance, abonder.....	41
abonnage.....	42
abonner.....	42
abonnir.....	42
aboral.....	42
abord, d'abord, abordage, aborder.....	43
aborigène.....	43
aborner.....	44
abortif, abortum.....	44
abot.....	44
aboté, aboter.....	44
aboteau.....	45
abouchement, aboucher.....	45
abougrir.....	45
aboukorn.....	46
abouler.....	46
aboulie.....	46
about, abouter, aboutir, aboutissement.....	46
aboutonner.....	47
ab ovo.....	47
aboyer.....	47
abracadabra.....	48
abrachie.....	48
abramide, abranide.....	48
abranche.....	48
abraquer.....	49
abras.....	49
abrasax.....	49
abraser, abrasif, abrasion.....	49
abrasin.....	49
abraxax.....	50
abréacteur, abréaction, abréagir.....	50
abrégé, abrégé.....	50
abreuver, abreuvoir.....	50
abrèvement.....	51
abréviation, abréviature, abrévier.....	51
abri.....	51
abricot, abricotier.....	52
abrine.....	53
abriter, abri-vent.....	53
abrocomidé.....	53
abrogation, abroger.....	53
abrotone.....	53
abroutir.....	53
à brûle-pourpoint.....	54
abrupt.....	54

abruption.....	54
abrutí, abrutir, abrutissement.....	54
ABS.....	55
Absalon.....	55
abscision, abscission.....	55
abscisse.....	55
abscons.....	55
absence, absent, s'absenter.....	56
abside.....	56
Absidia.....	57
absinthe.....	57
absolu, absolution.....	57
absorber, absorption.....	59
absoudre, absoute.....	60
abstème.....	60
s'abstenir, abstention, abstinence.....	60
abstergent, abstersif.....	61
abstract.....	61
abstraction, abstraire, abstrait.....	61
abstrus.....	62
absurde, absurdité.....	63
abus, abuser, abusif, abusus.....	63
abuter.....	63
abutilon.....	64
abyssal, abysses.....	64
abyssin, Abyssinie.....	64
abzyme.....	64
aca.....	64
acabit.....	65
acacher.....	65
acacia.....	65
académicien, académie, académique, académisme.....	65
Acadie, acadien.....	67
acagnardé, acagnardi, acagnarder.....	67
açainte.....	67
acajou, acajuba.....	67
acalcicose, acalcique.....	68
acalculie.....	68
acalèphe.....	68
s'acalifourchonner.....	68
acalorique.....	68
Acalypha.....	68
acalyptrate, acalyptère.....	68
acamandé.....	68
ACANTHA.....	69
ACANTHE.....	69
ACANTHI.....	69
ACANTHOB.....	70
ACANTHOC.....	70

ACANTHOD.....	70
ACANTHOF.....	71
ACANTHOK.....	71
ACANTHOL.....	71
ACANTHOM.....	71
ACANTHON.....	72
ACANTHOP.....	72
ACANTHOS.....	72
ACANTHOT.....	73
ACANTHU.....	73
acap.....	73
acaper.....	73
acapnie.....	73
à capella, a capella.....	73
acara.....	73
acarapiose, acarapisose, Acarapis.....	74
acardiacie, acardie, acardiaque.....	74
acare, acarien.....	74
acariâtre.....	74
acarien.....	74
Acarnanie.....	75
acarne.....	75
acariose, acarophobie, acarus.....	75
acarpomyxé.....	75
acatalecte, acatalectique.....	75
acatalepsie.....	75
acatène.....	75
acathisie.....	76
acaude, acaudé, acaudie.....	76
acaule.....	76
acausal.....	76
accabler.....	76
accadien.....	77
accagner.....	77
accalmie, s'accalmir.....	77
accaparer.....	77
accastillage, accastiller.....	78
accéder.....	78
accélération, accélérer.....	78
accense.....	79
accent.....	80
accenteur, accentueur.....	81
acceptation, accepter.....	81
acceptation.....	82
acceptilation.....	82
accès, accession, accessit.....	82
accessoire.....	83
acciacatura ou acciaccatura, acciacature.....	84
accide.....	84

accident, accidentel, accider, accidentologie.....	84
acciper.....	86
accipitre, accipitrin.....	86
accise.....	86
accitain.....	86
acclamation, acclamer.....	87
acclamer.....	87
acclimater.....	87
accliné.....	88
accœurer.....	88
accointance, accointe, s'accointer.....	88
accoiser.....	88
accolade, accolader, accolement, accoler.....	88
accombant	89
accommoder.....	89
accompagner.....	91
accomplir, accomplissement.....	91
acon, aconage, aconier.....	92
accoquiner.....	92
accore, accorer.....	93
accord, accordéon, accorder.....	93
accorné.....	95
accort, accortement.....	95
accostage, accoste, accoster.....	95
accot, accotement, accoter.....	96
accouardir.....	96
accouchement, accoucher.....	97
s'accouder.....	98
accouer.....	98
accouple, accouplement, accoupler.....	98
accourcir, accourcissement.....	99
accoures, accoures, accourir.....	100
accourse, accourser.....	100
accoutrement, accoutrer.....	100
accoutumance, accoutumer.....	100
accouage, accouever, accouvi.....	101
accra.....	101
accrasiner.....	101
accravanter.....	101
accréditation, accréditer.....	101
accrémentation.....	102
accrescent.....	102
accrêté.....	103
accrétion.....	103
accroc, accrocher.....	103
accroïde.....	104
accroire.....	104
accroissement, accroître, accroître.....	105
s'accroupir.....	105

accru.....	105
accu.....	106
accubiteur.....	106
accueil, accueillir.....	106
accu, acculer.....	106
acculturation, acculturer.....	107
accumulation, accumuler, accus.....	107
accurv�.....	108
accusation, accuser.....	108
accusatif.....	109
ace.....	109
ac�die.....	110
aceinturage.....	110
acellulaire.....	110
ac�lomate.....	110
ac�napht�ne, ac�naphtyl�ne.....	110
ac�ne.....	110
acense, acenser.....	111
acentrique.....	111
ac�phale, ac�phalie.....	111
� ce que.....	112
ac�rac�.....	112
ac�rain.....	112
ac�rath�rium.....	113
acerbe.....	113
ac�re.....	113
ac�rer.....	113
ac�reux.....	114
ac�rin.....	114
ac�riculture, ac�rin, ac�rac�.....	114
ac�ride.....	114
ac�rolier.....	114
ac�roth�rium.....	114
acers�come, acersocome.....	114
acertainer.....	114
ac�rure.....	114
acescence, acescent.....	115
ac�tabul-.....	115
ac�tal, ac�t(o)-.....	116
ac�tyl-.....	118
Achaba.....	120
achaine.....	120
achaland�, achalander.....	120
achalant, achaler.....	121
achalasia.....	121
achar.....	121
acharisme.....	121
acharnement, acharner, s'acharner.....	121
achat.....	122

achate.....	122
achatine.....	122
achaudi.....	122
ache.....	122
acheb.....	122
achée.....	123
achéen.....	123
achélie.....	123
achéiropoïète.....	123
achéménide.....	123
achement.....	123
acheminement, acheminer.....	123
achène.....	124
achenillé.....	124
achérontie.....	124
achète.....	124
acheter.....	124
acheuléen.....	125
achevaler.....	125
achèvement, achever.....	125
achigan.....	126
achilienne.....	126
Achille, achilléen, achillée.....	126
achiral.....	126
achire.....	127
achirite.....	127
achiropsettidé.....	127
achiropsettidé.....	127
achlorhydrie.....	127
achlorhydropepsie.....	127
achloruré.....	127
achocre, achôcre.....	128
Acholeplasma.....	128
acholie.....	128
achondroplasie.....	128
achoppement, achopper.....	128
achore, achorion.....	129
achorute.....	129
achour.....	129
achoura.....	129
achromasie.....	129
achromat.....	129
achromate.....	129
achromatique, achromatiser.....	130
achromatisme.....	130
achromatocyte.....	130
achromatopsie.....	130
achrome, achromique.....	130
Achromobacter.....	131

achromotrichie.....	131
achrone.....	131
achronie.....	131
achronique.....	131
achronizoïque.....	131
achroodextrine.....	131
achylie.....	132
achyranthe.....	132
aciclovir.....	132
aciculaire, acicule.....	132
acidalie.....	132
acide, acidifier, acidité, acidose, aciduler, acidyle.....	132
acidote.....	135
acier, aciérer, aciérie.....	135
aciforme.....	136
acinace, acinacé.....	137
acinaire, acine.....	137
acinésie.....	137
acinète.....	137
acineux, acinien, aciniforme, acinodendre, acinus.....	138
acinier.....	138
acirole.....	138
acipensériforme.....	138
aciphylle.....	138
aclinal.....	138
aclinique.....	138
aclopin.....	138
acmée, acmite.....	138
acné.....	139
aco.....	139
acœlomate.....	139
Acokanthera.....	139
acolyctine.....	139
acolyte.....	140
acomas, acomat.....	140
acompte.....	140
à compter de.....	140
acon, aconage, aconier.....	140
aconit.....	141
acontie.....	141
à contrario, a contrario.....	141
à contre-lumière.....	141
acoprosie.....	141
acoquiner.....	141
acore, acorine.....	142
acosmique, acosmisme.....	142
acota.....	142
à côté, à-côté.....	142
acotylédon.....	143

acouchi.....	143
acouer.....	143
acouiner.....	143
acoumètre.....	143
à-coup.....	144
acoupa.....	144
acouphène.....	144
-acousie.....	144
acousmate, acousmie.....	144
acousticien, acoustique.....	145
acouter.....	145
acqua-toffana.....	145
acquérir.....	146
acquiescer.....	146
acquis, acquisition.....	146
acquit, acquitter.....	147
acras.....	148
acrânie.....	148
acranien, acranié.....	148
acraside.....	148
acraspède.....	148
acravanter.....	148
acre.....	148
âtre, âcreté.....	148
acré, acret.....	149
acribie.....	149
acridé, acridien, Acridophages.....	149
acridine, acriflavine.....	149
acrimonie.....	149
acrisie, acritique.....	150
ACROA.....	150
ACROB.....	150
ACROC.....	151
ACROD.....	152
ACROF.....	153
ACROG.....	153
ACROI.....	153
ACROK.....	153
ACROL.....	154
ACROM.....	154
ACRON.....	155
ACROO.....	155
ACROP.....	155
ACROR.....	157
ACROS.....	157
ACROT.....	158
acrylamide.....	158
acrylate, acrylique.....	158
actancier.....	159

acte.....	159
actée.....	159
Actéon, actéon.....	159
acter.....	160
acteur.....	160
actiaque, actien, Actium.....	160
acticité.....	160
actidione.....	160
actif.....	160
actilisé.....	161
ACTINA.....	161
ACTINE.....	161
ACTING.....	162
ACTINI.....	162
ACTINO.....	163
ACTINU.....	165
action, actionnaire, actionner.....	165
activation, activer, activisme, activité.....	166
actomyosine.....	167
actrice.....	167
actuaire, actuariat, actuariel, actuariolle.....	168
actu, actualiser, actualité, actuel.....	168
acuaridé, acuariidé, acuarirose.....	169
acuité.....	169
acul.....	169
aculéate.....	169
acumen.....	170
acumètre.....	170
acuminé, acumineux.....	170
acunhien.....	170
acuponcture, acupuncture.....	170
acut.....	170
acutangle.....	171
acyanoblepsie, acyanopsie.....	171
acyclique.....	171
acyle.....	171
acytoplasmique.....	172
adactylie.....	172
adage, adagio.....	172
adalid, adalide.....	172
adalie.....	172
Adam.....	172
adamantin.....	173
adambulacraire.....	173
adamien, adamiste, adamite.....	174
adapiforme.....	174
adaptation, adapter, adaptine.....	174
adas.....	175
à date.....	175

adatis.....	176
addax.....	176
addenda.....	176
addict, addiction.....	176
addigitation.....	177
Addison.....	177
additif, addition, additionner, additivité.....	177
adducteur, adduction, adductus / abducteur, abduction, abductus.....	178
adduit.....	179
adécoratif.....	179
adéfovir.....	179
adelaisi.....	179
Adèle.....	179
adèle.....	180
adéleidé, Adeleina.....	180
adélomorphe.....	180
Adelomycète.....	180
adelphe, adelphie, adelphique, adelphixie, adelphopragie, adelphosite.....	180
ademption.....	181
ADENA.....	181
ADEND.....	182
ADENE.....	182
ADENI.....	182
ADENO.....	182
adens, adent.....	185
ADENYL.....	185
adéonelle.....	186
adéphage, adéphagie.....	186
adepte.....	186
adéquat, adéquation.....	186
adermine.....	187
aderne.....	187
adessif.....	187
adextre.....	187
adhérence, adhérent, adhérer, adhésif, adhésion.....	187
ad hoc.....	189
ad hominem.....	189
ad honores.....	189
à dia.....	189
adiabatie, adiabatique, adiabatisme.....	190
adiadococinésie.....	190
adialectique.....	190
adiante, adiantium, adiantite.....	190
adiaphore, adiaphorèse, adiaphorie.....	190
adiaspiromyose.....	191
adiathermane.....	191
adieu.....	191
ad integrum.....	192
adiophoriste.....	192

adipeux, adiposité, adipsine.....	192
adipsie.....	193
adire, adirer.....	193
aditif, adition.....	193
adiurétine.....	193
Adivasi.....	193
adive.....	193
adja.....	194
adjacent.....	194
adjectif.....	194
adjection.....	194
adjoindre, adjoindre, adjonction.....	194
adjudant.....	195
adjudication, adjuger.....	195
adjuration, adjurer.....	196
adjutatoire, adjuteur, adjutoire.....	196
adjuvant, adjuvat, adjuver.....	196
adlasi.....	197
Adler, adlérien, adlérisme.....	197
ad libitum.....	197
ad litem.....	197
adlittoral.....	197
admaxillaire.....	197
admettre.....	197
adminicule.....	198
administration, administrer.....	199
admirable, admiration, admirer.....	200
admis, admissible, admission.....	200
admonestation, admonester, admonition.....	200
ADN.....	201
adné.....	201
adnominal.....	202
adnotation.....	202
ad nutum.....	202
ado / ados / hadaux.....	202
adobe.....	202
adolescencia.....	202
adolescence, adolescent.....	203
adoloré.....	203
adomestiquer.....	203
adon.....	203
adonc.....	204
à donf.....	204
Adonis.....	204
adonner, s'adonner.....	204
adopter, adoptif, adoption.....	205
adoral / aboral.....	206
adorable, adoration, adorer.....	206
adorner.....	207

ados, adossement, adosser.....	207
adoubement, adouber, adoubeur.....	207
adoucir, adoucissement, adoucisseur.....	208
adoué.....	209
adoux.....	209
adoxe.....	209
ad patres.....	209
adragante.....	209
ad referendum.....	210
ad rem.....	210
adrénaline.....	210
adrénergique.....	210
adrénique.....	211
adréno-.....	211
adressage, adresse, adresser.....	211
adret.....	213
adriamycine.....	213
adriatique.....	213
adroit.....	213
adroper.....	213
adsère.....	213
adsorbant, adsorption.....	213
adstrat.....	214
ADU.....	214
adulaire.....	215
adulation, aduler.....	215
adulescent, adulte.....	215
adultération, adultère, adultérer, adultérin.....	215
adultérieurement.....	216
adurer, aduste, adustion.....	216
ad usum.....	216
ad valorem.....	216
advection.....	216
advenant, advenir, advenu.....	217
adventice, adventif.....	217
adventiste.....	217
advenu.....	217
adverbe, adverbial.....	218
adversaire.....	218
adversatif.....	218
adverse, adversité.....	218
advertance, advertence.....	219
ad vitam æternam.....	219
adynamique.....	219
adyton, adytum.....	219
æchmalotarque, æchmalote.....	219
àède.....	219
aedémère.....	220
ægagre, ægagropile.....	220

aégéride.....	220
ægilops.....	220
ægipan.....	220
ægithalidé.....	220
ægla.....	220
ægyptianellose.....	221
ægyptopithèque.....	221
ægyrine.....	221
aélodicon.....	221
Ælurostrongylus.....	221
aémère.....	221
æolian, æoline.....	221
Aéolidia, æolis.....	221
æolipyle.....	221
aéolisque.....	221
æolothripidé.....	222
æpycératiné.....	222
æpyornis.....	222
AERA.....	222
AERE.....	222
AERH.....	223
AERI.....	223
AERO.....	223
AEROA.....	224
AEROB.....	224
AEROC.....	224
AEROD.....	225
AEROE.....	226
AEROF.....	226
AEROG.....	226
AEROH.....	227
AEROI.....	227
AEROL.....	227
AEROM.....	228
AERON.....	228
AEROP.....	229
AEROR.....	231
AEROS.....	231
AEROT.....	232
AEROX.....	232
AEROZ.....	233
AERU.....	233
æschne.....	233
Æschynomene.....	233
Aesculapius.....	233
æsthésiomètre.....	233
æthéogame, æthéogamie.....	233
ætherophon.....	233
æthuse.....	234

aétite.....	234
aevia.....	234

A

- **A** (= la première lettre de l'alphabet), un a (= un exemplaire de cette lettre)
- de A à Z, depuis A jusqu'à Z (= du début à la fin)
- symboles et sigles : [CNRTL](#)
- [tu **as**, il **a**]
- [verbe avoir]
- avoir de l'argent, avoir des cheveux blonds, avoir des amis, avoir faim
- [avoir bon](#) (= se sentir bien), [avoir dur](#) (= avoir des difficultés) [Belgique]
- avoir à (= devoir), [avoir eu](#) (= avoir trompé)
- [auxiliaire avoir]
- avoir été, avoir chanté
- en savoir plus : [CNRTL](#) ; [Conjugaison à l'école](#)
- Homographes : Tu as l'as de carreau.
- Le verbe avoir vient du latin *habere* « tenir, occuper » « habiter » « se tenir » « posséder » « avoir en son pouvoir ».

À

- Elle va **à** Reims. Il fait du tir à l'arc. À qui parles-tu ? Il commence à chanter.
 - à capella / a cappella, a capella ; à contrario / a contrario ; à fortiori / a fortiori ; à maxima, à minima / a maxima, a minima ; à postérieur, à posteriori, à priori / a posteriori, a priori : voir [Locutions latines](#)
-
- a / à : [Office québécois de la langue française](#)
 - en / à / sur : [Académie française](#)
 - à sa face même : [Office québécois de la langue française](#)
 - à toutes fins pratiques : [Office québécois de la langue française](#)
 - à venir jusqu'à : [Office québécois de la langue française](#)
 - à vie : [Office québécois de la langue française](#)
 - à cause que (usage vieilli) : [Académie française](#)
 - *a minima* / au moins : [Académie française](#)
 - la robe de ma sœur / la robe à ma sœur : [Langue fr.net](#)
 - à l'attention de / à l'intention de : [Parler français](#)
 - chez / à : [Office québécois de la langue française](#) ; [Parler français](#)
 - en Avignon / à Avignon ? [Parler français](#)
 - les six à sept États / les six ou sept États : [Parler français](#)
 - À : cette préposition tend à s'imposer dans des expressions où elle ne devrait pas figurer. En savoir plus : [Abécédaire raisonné du néo-crétinisme](#) Étymologie : cette préposition vient de la confusion entre deux prépositions latines : ab + ablatif, qui indique l'éloignement, et ad + accusatif, qui indique la destination.
 - [à / en] La question reste entière : Pourquoi me faut-il, devant tel nom de lieu, utiliser telle préposition et non telle autre, si les grammairiens sont incapables de justifier correctement cette contrainte ? Faire appel à l'USAGE, c'est bien joli. Mais n'est-ce pas admettre, discrètement il va sans dire, que la langue française — il en est peut-être de même pour d'autres langues — est bourrée de diktats, d'incohérences. Cela revient à dire : N'essayez pas de comprendre, c'est peine perdue. Contentez-vous de mémoriser... Directive qui s'applique aussi bien au francophone que je suis qu'à tout allophone. En savoir plus : [La langue française et ses caprices](#)
-

- **ah !** (= pour exprimer la douleur, l'indignation, l'impatience ; pour exprimer le bonheur, le plaisir, la joie ; pour exprimer la surprise, l'admiration, l'enthousiasme)
- ah ! (= pour donner un tour plus énergique à la phrase ou introduire une idée nouvelle)
- ah ! ah ! ou aha ! ahah ! (= pour exprimer la surprise, l'ironie, la satisfaction)
- ah bah (= pour exprimer l'insouciance)
- ah bien (= pour exprimer l'étonnement, la protestation, etc.)
- ah bon (= pour exprimer l'accord, etc.)
- ah çà (= pour exprimer le mécontentement, l'agacement, l'impatience) :
- ah là là (= pour exprimer l'agacement)
- ah mais (= pour exprimer la protestation, l'opposition, le refus)
- ah misère (= pour exprimer le dépit, etc.)
- ah mon Dieu, ah Dieu (= pour exprimer l'effroi, l'affliction, etc.)
- ah nom de Dieu, ah bon Dieu (= pour exprimer la protestation, la colère, etc.)
- ah non, ah oui (= pour appuyer une négation, une affirmation)
- ah voilà (= pour exprimer la compréhension, souvent par ironie)
- **ha !** (= pour exprimer la surprise), ha ! ça alors !
- ha, ha, ha ! (= pour indiquer que quelqu'un rit aux éclats)
- ah / ha : [Office québécois de la langue française](#)

Aa, aa

1. **Aa** (= un fleuve de France)
2. une coulée de lave **aa** (= à Hawaï : dont la surface est formée de blocs)
3. un **haha** (= une ouverture exécutée dans un mur de clôture, avec un fossé au dehors, pour prolonger une perspective ou dégager une vue ; un fossé destiné à protéger l'entrée d'un ouvrage fortifié ; une petite voile de peu d'utilité qui s'établissait sous le bout-dehors de beaupré)

AAA

- AAA : depuis la prétendue crise qui sévit en Europe depuis 2007-2008, se sont pointées des « agences de notation », – ou plutôt des officines de notation, qui dispensent bons et mauvais points non seulement à des banques ou des instituts privés, mais aussi, comble de l'outrecuidance, aux États européens eux-mêmes. Le fait que ces officines, qui n'ont entre parenthèses pas vu venir la crise due aux « subprimes » et autres scandales, soient pour la plupart "étazuniennes" en dit long sur leur probité et leur compétence. La meilleure note pour ces officines est le AAA ou triple A, qui indique une économie et une gestion stables et fiables. Quand un État ou un institut privé perd son AAA, on dit que sa note est dégradée (sic, pour diminuée). En savoir plus : [Abécédaire raisonné du néo-crétinisme](#)

Aalen, aalénien

- **Aalen** (= une ville en Bade-Wurtemberg, un land d'Allemagne)
- elle est aalénienne, il est **aalénien** (= est formé à l'ère secondaire ou mésozoïque)
- l'**aalénien** (= l'étage supérieur du système jurassique inférieur)

Aârouch, Aârchs

- les **Aârouch** ou **Aârchs** (= un mouvement citoyen en Kabylie)

Aaron, aaronide

- elle ou il est **aaronide** ou **aharonide** (= concerne le grand prêtre **Aaron**, frère de Moïse)

AB

ab- signifie l'éloignement ou l'écart : [CNRTL](#)

Actuellement ab- n'est productif que dans la langue scientifique. Pourtant il est analysable dans un nombre relativement élevé de mots : abarticulaire, abjurer, ablactation, abnégation, abréaction, abscission, abuser, abstenir, (abs-),... On trouvera parfois l'opposition ab- / ad-.

aba

- un **aba** (= une étoffe de laine grossière fabriquée en Turquie et qui sert, en Orient, à confectionner des vêtements ; un costume oriental consistant en une espèce de redingote sans manches, avec un large pantalon ; un manteau en laine grossière que portent les bédouins)
- Le nom (un) aba est emprunté à l'arabe *abā*, « grossière étoffe de laine » et « manteau fait avec cette étoffe ».
- voir : [aba / à bas / abas / abat, abats](#) ([Les homonymes](#))

abaca

- un **abaca** (= un bananier des Philippines ; la matière textile fournie par l'arbre, le chanvre de Manille ou tagal)

abacavir

- l'**abacavir** (= un antirétroviral, analogue de la thymidine, inhibiteur nucléosidique de la transcriptase inverse, prescrit dans le traitement de l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine)

abacost

- l'**abacost** [à-bas-le-costume] (= la doctrine vestimentaire imposée par Mobutu au Zaïre en 1972 et 1990)

abactérien

- un objet **abactérien**, un milieu abactérien (= qui est exempt de toute bactérie, ce qui n'exclut pas la présence d'un autre organisme vivant)

abacule

- un **abacule** (= un cube constituant un élément d'une mosaïque)

abaddir

- [On trouve aussi les graphies abadir, abaddir, abbadir.]
- A. un **abaddir**, des abaddirs (= dans la mythologie syro-phénicienne : des météorites considérées comme objets divins)
- B. un **abaddir** (= dans la mythologie latine : une pierre enveloppée de langes, que Saturne dévora à la place de son fils Jupiter)

- Le nom latin *abaddir* est peut-être d'origine orientale.

abadèche

- une **abadèche** barbiche (= un poisson)
- les **abadèches** (= des poissons de la famille des ophididés)

abadie

1. une **abadie** ou une **abbadie**, un(e) **abadis** (= un grand rassemblement de badauds, une foule, une multitude)
2. le signe d'**Abadie** (= une analgésie avec pression indolore du tendon d'Achille, observée dans le tabès)

une abaisse / une abbesse

abaisse, abaisser, abaisseur

- elle ou il est **abaissable** (= peut être abaissé(e))
- une situation abaissante, un monument **abaissant** (= qui abaisse moralement ; qui est dégradant(e))
- une **abaisse** (= une pâte amincie au rouleau de pâtisserie)
- elle est abaissée, il est **abaissé** (= a été descendu(e) à un niveau inférieur ; a subi une baisse de l'importance, de la quantité, de l'intensité, de la valeur)
- une **abaissée** d'ailes ou des ailes (= pour les oiseaux et les premiers avions : l'action de baisser les ailes ; sa durée)
- un **abaisse-langue** ou un **glossocatoche** [origine grecque] (= un instrument utilisé pour examiner la cavité orale et l'oropharynx) [L'abaisse-langue en métal, en forme de palette coudée, est actuellement remplacé par une languette en bois qui ne permet qu'un examen très succinct.]
- un **abaissement** (= l'action d'abaisser ou de s'abaisser ; l'état de ce qui est abaissé ; en savoir plus : [CNRTL](#) ; [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; [France Terme](#))
- **abaisser** (= faire descendre une chose à un niveau inférieur ; faire descendre à un niveau inférieur la valeur attachée à une personne, ou à son activité, aux qualités qu'elle s'attribue, etc.) [j'abaisse, ils abaissent, tu abaises ; j'abaissai, ils abaissaient, j'abaissais, il abaissait, abaissé(e)(es)(s), vous abaissez ; en abaissant], **s'abaisser** (= descendre à un niveau inférieur ; faire descendre à un niveau inférieur la valeur attachée à sa propre personne ; descendre du niveau auquel on se tient habituellement, pour faire une chose ; se décider, consentir, se laisser aller à le faire) [homophone : un ABC]
- un (muscle) **abaisseur** (= dont la fonction est d'abaisser l'organe sur lequel il est fixé : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#))
- un rouleau abaisseur, un transformateur abaisseur de tension
- Le verbe abaisser est dérivé de l'ancien français *baissier* (baisser).
- Le verbe baisser vient du latin vulgaire *bassiare* dérivé de *bassus* « gras, obèse » puis « bas, peu élevé », d'où elle est baissante, il est baissant, le baissant, une baisse, elle est baissée, il est baissé, un baissement, un baisseur, elle est baissière, il est baissier, un baissier, une baissière, un lève-et-baisse, elle est mi-baissée, il est mi-baissé.
- Pour bas, on trouve : elle est basse, il est bas, le bas, une basse, une basse-contre, une bassecour ou basse-cour, une basse-courière, un basse-courier, une basse-fosse, bassement, une bassesse, un basset, elle est bassette, il est basset, une basse-taille, un bassier, un bassiste, un basson, une ou un bassoniste, le bas-ventre, ici-bas, là-bas

- (= à cet endroit éloigné ; dans le lointain). Pour un bas (= un vêtement couvrant le pied et la jambe) : un bas de laine, un bas-bleu, un bas-bleuisme.
- _ un mi-bas ou un demi-bas (= une chaussette qui s'arrête au genou)
- Le nom enfer est emprunté au latin chrétien *infernus, infernum*, du latin classique « d'en bas », d'où elle est infernale, il est infernal, infernalement.
 - Pour les équivalents des expressions anglaises avec *low*, voir [France Terme](#).
 - Le verbe rabaisser est dérivé d'abaisser, d'où un rabais, elle est rabaisante, il est rabaisant, un rabaissement, elle est rabaisseuse, il est rabaisseur.
 - Le nom soubassement est composé de sous et bas, d'où une muraille soubassée
 - Le mot surbaissé est composé de sur- et baissé, d'où surbaisser, un surbaissement.

abajoue

- une **abajoue** ou **abat-joue** (= chez certains animaux : la poche située de chaque côté de la cavité buccale)
- les **abajoues** (= le visage d'une personne ; les fesses)
- Mot ressemblant : une bajoue

abalober

- **abalober** (= étonner, ébahir, avec une nuance d'admiration plutôt que de crainte)
- étymologie : [CNRTL](#)

abalone

- un **abalone** (= un mollusque)
- Le nom (un) abalone est un mot anglo-américain de Californie.

abalourdir

- **abalourdir** (= rendre balourd, gauche, stupide), s'abalourdir (= devenir balourd)
- un abalourdissement
- Le verbe abalourdir est composé de a-, balourd, -ir. Pour l'étymologie de balourd, voir : [CNRTL](#).

abamectine

- l'**abamectine** (= un antiparasitaire)

abandon, abandonner

- [On note la régularité de la graphie "onn" pour toute la série de mots : voir [Mots et sons, études grapho-phonétiques](#)]
- un **abandon** (= l'action de rompre le lien qui attachait une personne à une chose ou à une personne ; l'action de renoncer à la possession d'un bien ; l'action de cesser de s'occuper de quelqu'un à qui on était lié par un lien d'affection ou d'obligation ; un état résultant de l'action de délaisser ; l'action de laisser aller son corps, son cœur, son esprit, etc. à leur pente naturelle)
- un abandon d'enfant (= un acte par lequel la mère abandonne ses droits parentaux et remet son enfant à l'Aide sociale à l'enfance)
- une névrose d'abandon (= un état permanent d'insécurité datant de l'enfance, lié à la crainte, motivée ou non, d'être abandonné)

- un abandon de portée (= un comportement anormal de certaines femelles qui refusent de se laisser téter : dictionnaire des sciences animales)
- une ou un **abandonataire** (= celle ou celui en faveur de qui est fait un abandon de biens)
- une abandonnatrice, un **abandonnateur**
- il est abandonné, elle est **abandonnée** (= est délaissé(e) ; est quitté(e) ; est confié(e) à quelqu'un ; n'est plus occupé(e) ; n'est plus pratiqué(e) ; est laissé(e) sans aide, sans assistance ; a renoncé à agir, à lutter ; a renoncé à la direction ou à la possession de soi-même)
- une abandonnée, un **abandonné** (= celle, celui qui a subi un abandon ou qui s'abandonne)
- **abandonnement** (= en se donnant sans retenue)
- un **abandonnement** (= l'action d'abandonner une personne, ou parfois des choses concernant une personne ; l'état d'une personne abandonnée ; l'action de s'abandonner, de laisser aller tout ou partie de son être)
- **abandonner** (= rompre le lien qui attachait à une chose ou à une personne ; renoncer à un pouvoir, à des droits, à la possession d'un bien ou à l'utilisation d'une chose ; quitter un lieu, ne plus l'occuper ; cesser de défendre une cause, renoncer à des principes, à une idée en la rejetant ou simplement en s'en séparant ; renoncer à poursuivre une action, une recherche ; renoncer à une entreprise, à un projet ; quitter quelqu'un, se séparer de lui ; laisser quelqu'un à lui-même, le laisser seul ; laisser à quelqu'un la possession ou le soin d'un bien ou d'une personne ; laisser quelque chose à l'entière disposition de quelqu'un ; laisser quelque chose ou quelqu'un en proie à quelque chose)
- s'abandonner (= se laisser aller ; renoncer à agir, à lutter ; renoncer à la surveillance ou à la possession de soi-même ; ne plus prendre soin de soi-même, se négliger)
- s'abandonner à (= se donner, se confier, se livrer à)
- une abandonneuse, un **abandonneur** (= celle, celui qui abandonne, qui a l'habitude d'abandonner)
- un(e) (enfant) **abandonnique** (= qui vit sans raisons dans la crainte d'être abandonné)
- Le nom (un) abandon vient de (mettre) a bandon « mettre à disposition. livrer ».

abaque

- un **abaque** (= une planchette rectangulaire munie de boules servant à compter ; un boulier-compteur ; un tableau graphique permettant d'opérer rapidement et avec plus ou moins de précision différents calculs numériques ; une tablette qui forme la partie supérieure d'un chapiteau de colonne et supporte l'architrave ; une sorte d'auge à laver le minerai ; sens ancien : [CNRTL](#))
- [Le nom abaque a parfois été utilisé au féminin. La variante **abax**, empruntée directement au gr. $\acute{\alpha} \beta \alpha \xi$, avait le sens de table ou tablette.]
- Le nom (un) abaque est emprunté au latin *abacus*, adapté du grec $\acute{\alpha} \beta \alpha \xi$, $\alpha \beta \alpha \kappa \omicron \varsigma$ « table servant à poser les récipients dans une ferme » « table servant à calculer [table couverte de sable fin sur laquelle on traçait chiffres et signes] ».

ABAR

abarthrose, abarticulaire

- une **abarthrose** ou **aparthrose** (= d'anciennes dénominations pour une jointure synoviale, une articulation mobile par opposition aux synarthroses et aux amphiarthroses)
- elle ou il est **abarticulaire** (= est en dehors de l'articulation)
- une **abarticulation** (= une articulation qui jouit d'une grande mobilité ; une diarthrose)
- Dans ces mots, ab- signifie l'éloignement ou l'écart.

à bas, abas

1.

- **à bas prix** (= à un prix modique, au-dessous de l'ordinaire)
- **à bas** (= à terre, vers la terre), mettre, jeter à bas une personne ou une chose, être à bas, à bas du lit, tomber à bas de son cheval [On dit maintenant en bas.]
- **à bas !** (= un cri d'hostilité envers quelqu'un ou quelque chose), à bas les profiteurs !
- un **à-bas** ou **abas** (1) (= l'ensemble des chantiers d'exploitation et des voies de circulation qui se trouvent au fond d'une ardoisière), un ouvrier d'à-bas (= un ouvrier qui travaille au fond d'une ardoisière)
- un **abas** (2) (= dans un dialecte du pays de la Loire : l'ouest ; l'aval du fleuve)

2.

- un **abas** (= en Perse : un poids qui servait à peser les perles)

3.

- voir : **aba / à bas / abas / abat, abats** (Les homonymes)

abasie

- une **abasie** (= une impossibilité de marcher sans trouble musculaire)
- une **astasia-abasie** (= une impossibilité, de garder la station debout et de marcher)
- Le nom (une) abasie est formé à partir du grec β ᾶ σ ι ς « marche ».

abasourdi, abasourdir

- elle est abasourdie, il est **abasourdi** (= est étourdi(e) par un grand bruit ; est stupéfait(e))
- **abasourdir** (= étourdir et comme assourdir par un grand bruit ; provoquer chez quelqu'un un sentiment voisin de la stupeur)
- [abasourdi(e)(es)(s), j'abasourdis, il abasourdit, qu'il abasourdit ; en abasourdissant)
- elle est abasourdissante, il est **abasourdissant** (= est assourdissant(e), abrutissant(e) ; est stupéfiant(e))
- un **abasourdissement** (= l'état d'une personne étourdie à l'extrême par un grand bruit ; un état psychologique voisin de la stupeur)
- Le verbe abasourdir est composé de l'ancien argot *basourdir* « tuer », dérivé de l'argot *bazir* « tuer ».

abâtardi, abâtardir

- elle est abâtardie, il est **abâtardi** (= est rendu(e) bâtard(e), a perdu sa pureté et sa vigueur originelles), une plante abâtardie (= qui est privée de ses qualités originelles par une hybridation incontrôlée)

- **abâtardir** (= rendre bâtard, altérer, en faisant perdre les qualités et la vigueur originelle inhérentes)
- **s'abâtardir** (= devenir bâtard, dégénérer)
- un **abâtardissement** (= l'action de rendre progressivement bâtard ; le résultat de cette action ; une altération portant atteinte à la vigueur originelle)
- Le mot bâtard est attesté en latin médiéval sous la forme *bastardus* dont l'origine est obscure.

voir : [aba / à bas / abas / abat, abats \(Les homonymes\)](#)

abat, abats, abattre, abattoir

- un **abat** (= une averse ; l'action de s'abattre, une chute ; la force d'un levier résultant de sa longueur ; la partie détachée de la roche schisteuse ; un abattage, la longueur sur laquelle s'abat un arbre), une pluie d'abat
- une **abat-chauvée** (= une laine de basse qualité)
- un **abat-faim** (= un plat de résistance servi au commencement d'un repas)
- un **abat-feuille** (= un dispositif destiné à maintenir la feuille sur le cylindre de la presse d'imprimerie)
- un **abat-flanc** (= un bat-flanc, une planche suspendue verticalement par des cordes à une certaine hauteur au-dessus du sol d'une écurie et qui sépare deux chevaux)
- un **abat-foin** (= une trappe permettant de faire tomber directement le foin du grenier)
- un **abat-jour** (= un dispositif destiné à rabattre la lumière d'une lampe ; une visière ; un casque colonial ; une ouverture percée obliquement dans un mur pour donner à un lieu plus de lumière ; un volet incliné ou une persienne servant à masquer cette ouverture ou à la protéger contre le soleil)
- un **abat-relui** ou **abat-reluit** (= un abat-jour pour vieillards)
- des **abats** (= des parties accessoires d'animaux tués pour la consommation ; en savoir plus : [dictionnaire des sciences animales](#))
- un **abat-son** (= un ensemble de lames insérées dans les baies d'un clocher pour rabattre le son vers le sol)
- elle ou il est **abattable** (= peut être abattu(e))
- un **abattage** (= l'action de faire tomber ; l'action d'abattre pour tuer ; en savoir plus : [CNRTL](#) ; [dictionnaire des sciences animales](#)) [Ce nom a aussi été écrit **abatage**.]
- une tablette **abattante** (= une tablette que l'on peut abaisser)
- un **abattant** (= un objet qui peut se rabattre ; une pièce d'un meuble ou d'un siège que l'on peut abaisser et lever à volonté ; la pièce du métier à bas qui fait descendre les platines à plomb ; un rabat quelconque ; un ouvrier qui abat la roche) [Ce mot a aussi été écrit **abatant**.]
- une **abattée** ou **abatée** (= le mouvement de la proue d'un navire dont la ligne s'éloigne du lit du vent, de la direction du vent ; une chute en piqué à la suite d'une perte de vitesse qui rompt l'équilibre horizontal de l'avion)
- un **abattement** (= l'action d'abattre ; le résultat de l'action d'abattre ; un abattage, l'action de faire tomber ; un retranchement, une réduction d'une somme d'argent ; une diminution des forces physiques ou morales ; sens anciens : [CNRTL](#))
- une abatteuse, un **abatteur** (= celle, celui qui abat ; en savoir plus : [CNRTL](#))
- un **abattis** ou **abatis** (= l'action d'abattre ; ce qui est abattu ; un ensemble d'arbres abattus et laissés sur place après la coupe ; au Canada, dans les régions en voie de défrichement : un terrain qui n'est pas encore complètement essouché ; un obstacle artificiel formé d'arbres abattus ; un sentier frayé par les fauves passant régulièrement par le même endroit ; un amoncellement d'objets abattus)

- des **abattis** ou **abatis** (= des abats, particulièrement de volailles ; les bras et les jambes)
- numéroter ses abattis (= être sur ses gardes contre les coups de son adversaire notamment au moment d'engager la lutte, comme si on risquait de ne pas retrouver, après le combat, la disposition de ses membres)
- Si chacun se souvient de la menace "Numérote tes abattis !", il peut y avoir une hésitation entre les graphies abattis et abatis ou abattée et abatée, en raison de la préférence élitiste pour les complications. L'évidence est pourtant de les écrire comme abattre. Pour les autres mots dérivés, la question ne se pose plus. Qui écrit encore un abatant ou un abatoir ? Si la graphie d'un abattoir date d'il y a deux cents ans, celle d'un abattant ne s'est imposée qu'en 1932.
- un **abattoir** (= un établissement d'abattage des animaux destinés à la consommation ; un lieu où sont massacrés des êtres humains ; un lieu où sont massacrées des opinions, etc. ; un tribunal correctionnel où les sentences sont rendues sans véritable débat ; une guillotine ; une cellule ou un cachot des condamnés à mort ; un atelier ou une usine, où les ouvriers sont surveillés comme dans une cellule de condamnés à mort ; un lieu de rendez-vous suspects) [On a aussi lu **abatoir**.]
- **abattre** (= provoquer la chute, la destruction ou la mort, d'un être animé ou inanimé ; priver brusquement quelqu'un des forces physiques ou morales, sous l'action d'une violente contrariété)
- [j'abats, tu abats, il abat ; ils abattaient, j'abattais, il abattait ; j'abattis, il abattit, qu'il abattît ; abattu(e)(es)(s) ; en abattant]
- **s'abattre** (= tomber brusquement), s'abattre (= tomber brusquement ou perdre sa position verticale, sous l'effet d'une force ou d'un choc violents), s'abattre sur (= tomber brusquement et violemment sur un être de manière à le priver de ses forces ou de sa vie), en savoir plus : [CNRTL](#)
- Ce verbe, apparu sous la forme *abatre*, est devenu *abbatre* puis *abbattre* et enfin *abattre*.
- Le verbe abattre est emprunté au latin *abbattere* (en bas latin : *abbattuere*), seulement depuis le 6ème siècle, « faire tomber, détacher (de quelque chose) » mais d'autres langues attestent son existence antérieure. Pour comparaison, le verbe battre est emprunté au latin *battĕre*, de *battuĕre* « frapper le visage de quelqu'un ».
- elle est **abattue**, il est **abattu** (= est abaissé(e), affaissé(e) ; est privé(e) de ses forces physiques ou morales) à bride abattue (= avec la bride retombée sur le cou du cheval ; très vite)
- à l'**abattu** (= la position abattue du chien de fusil)
- une **abattue** (= la retombée d'une voute ; dans les salines : le travail d'une chaudière pleine d'eau salée, depuis le moment où on la met au feu jusqu'à celui où on la laisse reposer ; l'action d'un vaisseau qui suit la direction du vent en se retournant)
- des **abattures** (= à la chasse à courre : les traces laissées par le grand gibier qui abat les broussailles par son ventre)
- un **abat-vent** (= un dispositif destiné à protéger des intempéries les fenêtres, les cheminées, les plantations horticoles ; une espèce d'auvents, servant aussi à rabattre le son des cloches)
- un **abat-voix** (= un dais placé au-dessus d'une chaire d'église et facilitant l'audition du prédicateur)

abajoue

- une **abajoue** ou **abat-joue** (= chez certains animaux : la poche située de chaque côté de la cavité buccale)
- les **abajoues** (= le visage d'une personne ; les fesses)
- Mot ressemblant : une bajoue

abax

- un **abax** ou **abaque** (= une table ou tablette)

abaxial

- elle est abaxiale, il est **abaxial** (= en anatomie : qui se rattache parallèlement à l'**axe**, qui est éloigné(e) de l'axe), elles sont abaxiales, ils sont abaxiaux

abaya

- une **abaya** (= un long vêtement porté par certaines femmes musulmanes, forme traditionnelle du hijab)

ABB

abbadie

1. une **abbadie** ou une **abadie**, un(e) **abadis** (= un grand rassemblement de badauds, une foule, une multitude)
2. le signe d'**Abadie** (= une analgésie avec pression indolore du tendon d'Achille, observée dans le tabès)

Abbassides

- elle ou il est **abbasside** (= se rapporte aux **Abbassides**, fait partie de cette dynastie)

un abbé / une abée (= une ouverture pour le passage de l'eau qui fait mouvoir un moulin ; un canal de décharge pour l'écoulement de l'eau quand un moulin ne tourne pas)

une abbessse / une abaisse / [j'abaisse, tu abaisses, il abaisse, ils abaissent] abaisser

abbatial, abbaye, abbé, abbessse

- 1. elle est abbatiale, il est **abbatial** (= appartient à l'abbaye en tant que communauté religieuse ; constitue un élément d'une abbaye en tant que bâtiment ; appartient à l'abbé ou à l'abbessse en tant que chef d'une communauté religieuse), elles sont abbatiales, ils sont abbatiaux
- une (église, chapelle) **abbatiale** (= l'église, la chapelle d'une abbaye)
- un (bâtiment, palais) **abbatial** (= le logis de l'abbé et des moines dans un monastère)
- un **abbatial** (= la dignité, la fonction d'abbé d'un monastère ; le temps d'exercice de cette fonction)
- une **abbaye** (= un monastère placé sous la direction d'un abbé ou d'une abbessse ; la communauté religieuse d'hommes ou de femmes vivant dans le monastère : un bâtiment occupé actuellement ou autrefois par une communauté religieuse ; le monastère envisagé du point de vue de la part de ses revenus constituant un bénéfice ecclésiastique donné à un abbé séculier ou commendataire ; une maison de tolérance ; un refuge de voleurs, de vagabonds ; une prison ; une guillotine)

- un **abbé** (= le supérieur ecclésiastique exerçant sa juridiction sur une abbaye ou un monastère régulier ; un bénéficiaire partiel du revenu, séculier ou laïc, d'un monastère sur lequel il n'existe aucune juridiction ; un titre donné à un clerc qui se destine à exercer ou le plus souvent exerce la fonction sacerdotale, depuis le clerc tonsuré jusqu'au vicaire général s'il n'est pas prélat)
- une **abbesse** (= la supérieure d'une abbaye ou d'un monastère de religieuses ; une maîtresse d'une maison de prostitution) [On a lu aussi **abesse**.]
- voir : [Mots et sons, études grapho-phonétiques](#)
- Le nom abbaye vient du latin ecclésiastique *abbātiā* « charge, dignité d'abbé », « monastère placé sous la direction d'un abbé ».
- Le nom abbé est emprunté au latin chrétien *abbātem* (accusatif de *abbās*, d'où la forme *ábés*) emprunté lui-même à l'araméen par l'intermédiaire du grec ecclésiastique $\alpha\beta\beta\alpha \sim$ « père » (en s'adressant à Dieu) ». Ce nom a déjà eu la forme latine *abba*, puis est entré dans la langue française sous la forme *abé* puis *abbat*, *abeit*, *abeit*, *abbet*.
- Le nom abbessse vient du latin ecclésiastique *abbatissa*.

Abbeville, abbevillois, abbevillien

- elle est abbevilloise, il est **abbevillois** (= est d'**Abbeville**, une ville en France), une Abbevilloise, un Abbevillois
- elle est abbevillienne, il est **abbevillien** (en préhistoire et géologie)
- l'abbevillien

ABC / il est abaissé / une abaissée / [j'abaissai, ils abaissaient, j'abaissais, il abaissait, abaissé(e)(es)(s), vous abaissez] abaisser

ABC, abécédaire

- un **ABC** ou **abécé**, **abécédé** (= les premières lettres de l'alphabet, symboles de l'alphabet complet ; un petit livre destiné à apprendre la lecture aux enfants à partir des lettres de l'alphabet)
- un ordre **abécédaire** (= alphabétique), un temps abécédaire (= qui en est à l'A.B.C. quant au niveau des connaissances)
- un **abécédaire** (= un manuel scolaire pour apprendre l'A.B.C. ; un ouvrage élémentaire)
- Le nom abécédaire est emprunté au latin au latin *abecedarius* « de l'alphabet ».

abcéder, abcès

A.

- une **abcédation** (= une formation d'un abcès)
- une tumeur **abcédée** (= transformée en abcès)
- **abcéder** ou **s'abcéder** (= se transformer en abcès)
- un **abcès** (= un amas de pus collecté dans une cavité néoformée résultant de la nécrose de liquéfaction d'un tissu solide refoulant les tissus mous voisins ; en savoir plus : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; [dictionnaire des sciences animales](#))
- un micro-abcès ou microabcès

B.

- un **abcès** (= une situation anormale, devenue intolérable et appelant une intervention rapide et énergique pour y mettre fin)
- un micro-abcès ou microabcès
- Le nom (un) abcès est emprunté au latin *abscessus* « éloignement » devenu un terme médical par équivalence du grec α □ π ο´ σ τ η μ α. Le nom abcès a longtemps été en concurrence avec apostume et apostème.

ABD

abdalas

- un **abdalas** (= un nom des religieux en Perse, correspondant à derviche chez les Turcs, à moine chez les chrétiens)
- Le nom (un) abdalas est emprunté à l'arabe *abdallah* « serviteur de Dieu » qui continue à être employé comme nom propre (*Abd Allah*).

Abdère

- elle est **abdéritaine**, il est **abdéritain** (= est d'**Abdère**, une ville de l'ancienne Thrace), une **Abdéritaine** ou **Abdérîte**, un **Abdéritain** ou **Abdérîte**
- Le mot abdéritain est emprunté au latin *abderitanus* « d'Abdère ». [La sottise des Abdéritains était proverbiale.]

abdication, abdiquer

- elle ou il est **abdicataire** (= a abdicé)
- une **abdication** (= une renonciation à de hautes fonctions, à l'autorité souveraine ; une aliénation des volontés particulières au profit d'une volonté supérieure de type juridique ou morale ; l'action de renoncer à une valeur ou à un sentiment considérés comme étant de grand prix)
- **abdiquer** (= renoncer, de plein gré ou non, à de hautes fonctions, à l'autorité souveraine ; renoncer à toute espèce de puissance, de droit ou de charge ; renoncer à quelque chose ; renoncer à agir)
- [Il voulait que nous abdiquassions.]
- Le nom (une) abdication est emprunté au latin *abdicatio*.
- Le verbe abdiquer est emprunté au latin *abdicare* (comme *dīcere, abdicere, dīcare*, terme technique à son origine) « se refuser à reconnaître, renier (un fils) ».

abdomen

- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- une **abdocentèse** (= une ponction de l'abdomen), un liquide d'**abdocentèse**
- un **abdomen** (= la partie du tronc comprise entre le thorax dont il est séparé par le diaphragme au-dessus et le pelvis, avec lequel il communique par l'ouverture supérieure du pelvis, au-dessous ; la partie postérieure du corps de certains invertébrés, des arthropodes)
- elle est abdominale, il est **abdominal** (= se rapporte à l'abdomen), elles sont abdominales, ils sont abdominaux
- A. des **abdominaux** (= des muscles ; des exercices de gymnastique)
- B. les **abdominaux** (= un ordre de poissons)
- _ un réflexe **abdominocardiaque** (= chacune des réponses réflexes du rythme cardiaque provoquées par toute excitation du sympathique abdominal)

- _ un ligament **abdomino-colique**
- _ elle est abdomino-coraco-humérale, il est **abdomino-coraco-huméral**, elles sont abdomino-coraco-humérales, ils sont abdomino-coraco-huméraux
- un **abdomino-coraco-huméral**, des abdomino-coraco-huméraux
- _ elle est abdomino-costale, il est **abdomino-costal**, elles sont abdomino-costales, ils sont abdomino-costaux
- _ elle ou il est **abdomino-diaphragmatique**
- _ un nerf grand **abdomino-génital**, un nerf petit abdomino-génital, des nerfs abdomino-génitaux
- _ elle est abdomino-gutturale, il est **abdomino-guttural**, elles sont abdomino-gutturales, ils sont abdomino-gutturaux
- un **abdomino-guttural**, des abdomino-gutturaux
- _ elle est abdomino-humérale, il est **abdomino-huméral**, elles sont abdomino-humérales, ils sont abdomino-huméraux
- un **abdomino-huméral**, des abdomino-huméraux
- _ elle est abdomino-ombilicale, il est **abdomino-ombilical**, elles sont abdomino-ombilicales, ils sont abdomino-ombilicaux
- _ elle est abdomino-pectorale, il est **abdomino-pectoral**, elles sont abdomino-pectorales, ils sont abdomino-pectoraux
- _ la cavité abdomino-pelvienne (= l'ensemble des cavités abdominale et pelvienne qui communiquent largement par l'orifice supérieur du pelvis), un syndrome douloureux ostéomusculo-articulaire **abdominopelvien** bénin
- _ une amputation abdominopérinéale (= une intervention d'exérèse complète du rectum et de l'anus, terminée par une colostomie définitive, pratiquée en cas de cancer du bas rectum et de cancer du canal anal), il est **abdomino-périnéal**, elles sont abdomino-périnéales, ils sont abdomino-périnéaux
- _ une **abdominoplastie**
- _ elle ou il est **abdomino-scapulaire**
- _ une **abdominoscopie** (= un examen de l'abdomen qui se fait à l'aide du palper et de la percussion sur le doigt ou sur le plessimètre)
- elle ou il est **abdominoscopique** (= concerne l'abdominoscopie)
- _ elle est abdomino-scrotale, il est **abdomino-scrotal**, elles sont abdomino-scrotales, ils sont abdomino-scrotaux
- _ elle ou il est **abdomino-thoracique**
- _ une **abdomino-utérotonomie**
- _ une expression abdomino-vaginale (= l'expression abdominale, l'évacuation du placenta par compression de l'utérus à travers la paroi abdominale), il est **abdomino-vaginal**, elles sont abdomino-vaginales, ils sont abdomino-vaginaux
- _ une **abdooplastie**
- _ un plexus aortico-abdominal
- _ un (muscle) costo-abdominien
- _ un (muscle) iléo-abdominien
- _ une désarticulation interilio-abdominale (= une amputation du membre inférieur en passant dans l'interligne coxofémoral, comportant selon les cas un sacrifice plus ou moins important de l'os iliaque et des muscles de l'abdomen et du pelvis)
- _ elle est latéro-abdominale, il est latéro-abdominal (= se rapporte aux parois latérales de l'abdomen), elles sont latéro-abdominales, ils sont latéro-abdominaux
- _ elle est lombo-abdominale ou lombo-abdominienne, il est lombo-abdominal ou lombo-abdominien (= se rapporte, appartient aux lombes et à l'abdomen), elles sont lombo-abdominales ou lombo-abdominiens, ils sont lombo-abdominaux ou lombo-abdominiens

- _ le triangle lombo-costo-abdominal
- _ un insecte microgastre (= qui a un petit abdomen)
- _ un hématome pelvi-abdominal ou thrombus pelvi-abdominal (= un hématome génital des suites de couches débordant le plancher pelvien et s'étendant vers l'espace rétropéritoneal du petit bassin et de l'abdomen, jusque vers les piliers du diaphragme), elle est pelvi-abdominale, elles sont pelvi-abdominales, ils sont pelvi-abdominaux
- _ des rameaux phrénico-abdominaux (= les branches motrices terminales du nerf phrénique destinées à l'innervation du muscle diaphragme)
- _ une plaie thoracoabdominale (= une plaie des viscères à la fois thoraciques et abdominaux), un signe thoracoabdominal (= sur une radiographie thoracique de face, signe permettant de situer l'origine d'une masse dans le médiastin postéro-inférieur), elles sont thoracoabdominales, ils sont thoracoabdominaux
- _ une grossesse tubo-abdominale, il est tubo-abdominal, elles sont tubo-abdominales, ils sont tubo-abdominaux
- Le nom (un) abdomen est emprunté au latin *abdomen*.

abducens

- un nerf **abducens** (= un nerf crânien moteur appartenant à la sixième paire)
- une *eminentia abducentis*

abducteur, abduction, abductus / adducteur, adduction, adductus

- un (muscle) **abducteur** (= un muscle qui provoque un mouvement par lequel un membre ou un segment de membre s'écarte de l'axe médian du corps)
- un tube **abducteur** (= un tube à l'aide duquel on recueille les gaz dans une réaction chimique)
- un muscle adducteur (= un muscle qui provoque un mouvement par lequel un membre ou un segment de membre se rapproche de l'axe médian du corps)
- un septum intermusculaire vasto-adducteur (= la cloison antéro-médiale de cuisse qui sépare le muscle vaste interne de la loge des adducteurs)
- elle est adductrice, il est adducteur (= produit un mouvement d'adduction, détermine l'adduction)
- un (canal, tube) adducteur (= qui véhicule un liquide ou un fluide vers un réservoir)
- un adducteur (= le mouvement intérieur d'une machine à rouage)
- une **abduction** (= un mouvement par lequel un membre ou un segment de membre s'écarte de l'axe médian du corps ; un mouvement d'un organe des sens vers le dehors ; un syllogisme aristotélicien dans lequel, la majeure étant certaine, mais la mineure seulement probable, la conclusion n'est elle-même que probable)
- une adduction (= l'action d'amener, de conduire ; un mouvement par lequel un membre ou un segment de membre se rapproche de l'axe médian du corps ; une position qui en résulte ; une introduction d'une ou plusieurs propositions assumptives dans une démonstration ; un mouvement de l'organisme attiré sous l'effet d'un stimulus vers les sensations du monde extérieur ; un mouvement intérieur d'une mécanique ; l'action de conduire un liquide ou un fluide d'un lieu à un autre), une adduction d'eau
- un **hallux abductus** ou **hallux valgus** (= une déformation du premier orteil qui est anormalement dévié en dehors)
- un **hallux adductus** ou **hallux varus** (= une déviation en dedans du premier orteil)
- un **metatarsus abductus** ou **metatarsus valgus, pes abductus** (= une déformation du pied dans laquelle l'avant-pied est porté en dehors, latéralement, par rapport à l'axe de l'arrière-pied)

- un *metatarsus adductus* ou *metatarsus varus*, *pes adductus* (= une déformation dans laquelle l'avant-pied est déporté du côté médial par rapport à l'axe de l'arrière-pied)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- Le nom (une) abduction est dérivé du latin *abducere* « action d'emmener, action d'enlever » (*ab ducere* : éloigner de)
- Le nom (une) adduction est emprunté au latin *adductio* « action d'attirer; mouvement qui attire » d'après le latin *adducere* « amener » (conduire vers).

ABE

un abécé / il est abaissé, une abaissée / [j'abaissai, ils abaissaient, j'abaissais, il abaissait, abaissé(e)(es)(s), vous abaissez] abaisser

abécé, abécédé, abécédaire

- un **ABC** ou **abécé**, **abécédé** (= les premières lettres de l'alphabet, symboles de l'alphabet complet ; un petit livre destiné à apprendre la lecture aux enfants à partir des lettres de l'alphabet)
- un ordre **abécédaire** (= alphabétique), un temps abécédaire (= qui en est à l'A.B.C. quant au niveau des connaissances)
- un **abécédaire** (= un manuel scolaire pour apprendre l'A.B.C. ; un ouvrage élémentaire)
- Le nom abécédaire est emprunté au latin au latin *abecedarius* « de l'alphabet ».

abécher, abecquer

- un **abecquement** ou **abéchement** (= l'action d'abécquer ou d'abécher, de donner la becquée)
- **abecquer** ou **abécher**, **abéquer** ou **abicher** (= pour un oiseau : donner la becquée à un oiseau trop jeune pour prendre lui-même sa nourriture ; en fauconnerie : donner à l'oiseau de proie une partie seulement de son pât ordinaire, afin de l'exciter à voler peu après ; porter la nourriture à la bouche de quelqu'un ; nourrir ; attirer, mettre en gout), **s'abecquer** (= se donner mutuellement la becquée)
- voler à l'**abéquage** ou à l'**abecquage** (= voler dans la maison où l'on s'est engagé comme domestique)
- une **abecqueuse** ou **abéqueuse** (= une nourrice ; une maitresse d'hôtel ; une voleuse qui dévalise les magasins de nouveautés en se servant d'un enfant)
- Le verbe abecquer est dérivé de bec.

une abée / un abbé (= le supérieur ecclésiastique exerçant sa juridiction sur une abbaye ou un monastère régulier ; un bénéficiaire partiel du revenu, séculier ou laïc, d'un monastère sur lequel il n'existe aucune juridiction ; un titre donné à un clerc qui se destine à exercer ou le plus souvent exerce la fonction sacerdotale, depuis le clerc tonsuré jusqu'au vicaire général s'il n'est pas prélat)

abée

- une **abée** (= une ouverture pour le passage de l'eau qui fait mouvoir un moulin ; un canal de décharge pour l'écoulement de l'eau quand un moulin ne tourne pas)
- Le nom (une) abée est une forme agglutinée de *la bee*, du participe passé de l'ancien français *baër* « ouvrir ».

abeille

- A. un **abeillage** ou **aboilage** (= un droit seigneurial sur les abeilles et leurs productions)
- B. un **abeillage** (= une apiculture, un élevage des abeilles ; un abeillon, un essaim d'abeilles)
- une **abeille** (= un insecte hyménoptère vivant en colonie et produisant la cire et le miel ; en savoir plus : [dictionnaire des sciences animales](#) ; autres sens : [CNRTL](#))
- Avette, miel et abeille : [Académie française](#)
- un objet abeillé, un vêtement **abeillé** (= qui est garni d'abeilles)
- un **abeiller** ou **abeillier** (= un rucher)
- l'industrie **abeillère** (= relative aux abeilles), il est abeiller
- un **abeillon** (= un essaim d'abeilles)
- _ Le nom (une) mélitte (= une plante) est emprunté au latin scientifique *melittis melissophyllum*, en grec attique μ ἔ λ ι τ τ α «abeille».
- _ un nida ou nid-d'abeilles (= un matériau)
- un nid-d'abeilles (= un ornement en broderie ; un tissu avec des alvéoles légèrement en relief)
- Le nom abeille est emprunté à l'ancien provençal *abelha*, du latin *apicula*.

abélien

1.

- une fonction abélienne (= introduit(e) en analyse par le mathématicien norvégien Niels **Abel**), un groupe **abélien**
- une fonction hyperabélienne, un groupe hyperabélien (en mathématiques)
- 2.
- elle est abélienne, il est **abélien** (= tient d'**Abel**, est relative ou relatif à Abel, le frère de Caïn)

Abelspora

- **Abelspora** (= un genre de protozoaires microspora)

Abénaquis

- elle est abénaquise, il est **abénaquis** (= est relative ou relatif aux Amérindiens appartenant à un groupe de nations algonquiennes assez étroitement apparentées qui, à l'époque de la colonisation, vivaient près de la côte atlantique), une Abénaquise, un **Abénaquis**
- l'**abénaquis** (= une langue)
- en savoir plus : [BDLP \(CNRTL\)](#)

abéquer

- **abéquer**, voler à l'**abéquage**, une **abéqueuse** : voir abecquer (ci-dessus)

aber

- un **aber** (= un estuaire d'une petite rivière en forme de crique ou d'anse et servant de lieu de relâche pour les bateaux de pêche y échouant)

- Aber-Benoît, Aber-Ildut, Aber-Wrach, Aberdéen, Aberconway, etc...
- Le nom aber est d'origine bretonne.

aberrance, aberration

- une **aberrance** (= le caractère d'une grandeur qui dans une série d'observations s'écarte nettement de la valeur moyenne ; une aberration, une anomalie)
- elle est aberrante, il est **aberrant** (= s'écarte de la norme attendue, va contre la logique ou la vérité ; présente des caractères non conformes à la norme biologique attendue)
- une **aberration** (= une déviation, un écart par rapport à la norme attendue ; une déviation apparente de la lumière envoyée par un astre, et que divers procédés permettent de corriger ; un défaut de l'image d'un objet vu à travers une lentille ; une anomalie, une déviation hors de l'état normal ; un égarement des sens ; des troubles du cerveau ; le caractère d'un phénomène aberrant, c'est-à-dire qui s'écarte de la règle générale et constitue une exception ; une déviation du jugement par rapport au bon sens ou à des habitudes de pensée ou de sentiment prises comme norme ; une erreur, une absurdité, une folie)
- une aberration de courbure (en mathématiques)
- une aberration du goût (= une manie non pathologique de manger des matériaux inhabituels)
- **aberrer** dans la foule (= s'égarer dans la foule) aberrer (= s'écarter de la vérité, de la bonne règle, se tromper ; s'écarter de la voie normale, dévier) [Le verbe aberrer ne s'emploie pratiquement qu'à l'infinitif.]
- un **aberrographe**,
- un **aberroscope**
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ;
- Le verbe aberrer est emprunté au latin *aberrare* « s'écarter de ».

abessif

- un **abessif** (en linguistique finno-ougrienne : le cas marquant la notion « à l'extérieur »)
- Le nom (un) abessif est dérivé du latin *abesse* « être absent ».

abêtir

- **abêtifier** quelqu'un (= le rendre progressivement comme bête, abruti, par paresse des facultés intellectuelles due au milieu ambiant)
- Le verbe abêtifier est issu du croisement d'abêtir et de bêtifier.
- **abêtir** (= rendre bête, de manière à faire subir une diminution des facultés humaines les plus nobles) [en abêtissant], s'abêtir (= devenir bête, stupide ; s'abrutir)
- elle est abêtissante, il est **abêtissant** (= rend bête ; rend stupide)
- un **abêtissement** (= l'action d'abêtir ; l'état de celui qui est abêti)
- un **abêtissoir** (= un endroit où l'on s'abêtit)
- Le verbe abêtir est dérivé de bête.

ab hoc et ab hac

- **ab hoc et ab hac** (= confusément ; à tort et à travers)
- ad hoc (= expressément, d'une manière qui convienne à l'objet même ; adapté à tel usage précis ; qui convient parfaitement ; spécialement et seulement institué pour tel

objet précis et choisi en raison de sa compétence ; nommé spécialement et seulement pour une affaire donnée)

abhorrer

- elle ou il est **abhorrible** (= mérite d'être abhorré(e))
- elle est abhorrée, il est **abhorré** (= est détesté(e) ; est exécré(e))
- **abhorrer** (= avoir pour une personne ou une chose une antipathie telle qu'on ne saurait la voir ou y penser sans éprouver un frémissement et un mouvement tendant à s'en éloigner ou à l'éloigner)
- Le verbe abhorrer, concurrencé jusqu'au 16ème siècle par *avourir, aborir, aborir, abhorrir et abhourir*, est emprunté au latin *abhorrere*.
- Le nom horreur est emprunté au latin *horror* « hérissement, frissonnement ; frisson d'effroi ; frisson religieux ».
- [Le verbe adorer est emprunté au latin *adorare*, dérivé de *orare* « prier ».]
- On peut être porté à confondre les verbes abhorrer et arborer, qui sont proches par la prononciation. Leurs sens respectifs sont toutefois bien différents.
Le verbe abhorrer, qui se prononce a-bo-ré (comme adoré), signifie « éprouver de l'aversion pour, avoir en horreur ». Il fait partie de la même famille que horreur et horrible.
Le verbe arborer tire son origine du latin *arbor* (arbre). Il signifie « dresser à l'image d'un arbre » ; « porter de façon évidente » ; ou « afficher ». En Belgique, on lui donne aussi parfois le sens de « planter un lieu d'arbres ».
- En savoir plus : [Office québécois de la langue française](#)

ABI

abicher

- **abecquer** ou **abécher**, **abéquer** ou **abicher** (= pour un oiseau : donner la becquée à un oiseau trop jeune pour prendre lui-même sa nourriture ; en fauconnerie : donner à l'oiseau de proie une partie seulement de sa nourriture ordinaire, afin de l'exciter à voler peu après ; porter la nourriture à la bouche de quelqu'un ; nourrir ; attirer, mettre en gout), **s'abecquer** (= se donner mutuellement la becquée)

abies, abiétin, abiétique

- un **abies** (= le nom générique et scientifique du sapin, par opposition au picéa « épicéa », au larix « mélèze », au pinus « pin »)
- les **abiétacées** (= les pinacées, une famille d'arbres), une abiétacée
- une plante abiétine (= qui présente certains caractères des abies), il est **abiétin**
- elle est abiétinée, il est **abiétiné** (= ressemble au sapin)
- les **abiétinées** (= la famille de conifères ayant le sapin pour type)
- l'acide **abiétique** (= que l'on trouve dans la résine de l'abies)
- Le nom latin *abies* signifie « sapin ».

Abigaël, Abigaïl

- **Abigaël, Abigael, Abigaëlle** (= des prénoms)
- **Abigaïl** (dans la Bible)
- une **abigaïl** (= une suivante, une soubrette, une femme de chambre)

abigéat

- un **abigéat** (= un détournement de bétail en vue de se l'approprier)
- Le nom (un) abigéat est emprunté au latin *abigeatus*, terme juridique, « enlèvement de bétail » de *abigere* « enlever, détourner un troupeau ».

abigotir

- un esprit **abigoti**
- **abigotir** (= rendre bigot), *s'abigotir* (= devenir bigot)
- Le mot bigot (= dont la dévotion étroite se fourvoie dans des manifestations formelles et/ou superstitieuses) est d'origine germanique.

abime, abîme, abimer, abîmer

- Selon les rectifications orthographiques de 1990, il est recommandé d'écrire sans accent circonflexe : un **abîme**, il est **abîmé**, un **abîmement**, **abîmer**, **s'abîmer**.
- un **abime** [on a aussi écrit **abyrne**] (= une cavité naturelle, aux parois abruptes, s'ouvrant au niveau du sol, sans fond apparent, considérée comme insondable ; en savoir plus : [CNRTL](#))
- être au bord de l'abime (= être dans une situation désespérée)
- **en abime** (*anciennement* : en abîme) (= au point central de l'écu, où une pièce ou figure est placée de telle façon que les autres pièces ou figures ne sont ni chargées, ni même touchées par elle et qu'elles apparaissent en relief, celle en abîme étant située comme au fond)
- une mise en abyme ou mise en abime (*anciennement* : en abîme) (= un procédé artistique ou littéraire qui consiste à répéter un élément à l'intérieur d'éléments similaires)
- elle est abimée, il est **abîmé** (= est jeté(e), plongé(e) dans un abime ; est absorbé(e) par une activité ou une préoccupation ; a subi un dommage, une dégradation de sa valeur)
- abîme / abyrne : [Office québécois de la langue française](#)
- un **abîmement** (= l'action de s'abîmer dans ou de s'abîmer en ; un état qui en résulte ; l'action d'abîmer ; un état qui en résulte)
- A. **abîmer** (= jeter, plonger dans un abime)
- **s'abîmer** (= tomber, s'écrouler au fond d'une cavité, d'un creux de l'espace terrestre, marin, cosmique, de manière à disparaître momentanément ou définitivement ; disparaître comme par une chute dans un abime, un creux ; se laisser absorber par une activité ou une préoccupation de nature intellectuelle, spirituelle ou affective), *s'abîmer* dans ses pensées (= être absorbé par ses pensées)
- B. **abîmer** (= faire baisser la valeur d'une chose ou d'une personne en la dégradant, en lui causant ainsi un dommage total ou partiel, définitif ou momentané ; dégrader en rendant méconnaissable, ou inutilisable, ou en mettant dans un état voisin de la destruction ; priver quelqu'un de sa vitalité par une torture morale, l'accabler profondément ; anéantir quelqu'un par la critique publique ; dégrader quelqu'un dans l'opinion d'autrui par la médisance)
- **s'abîmer** (= être dégradé, rendu méconnaissable, ou inutilisable, ou mis dans un état voisin de la destruction)
- [j]abime, ils abiment, tu abimes ; il abimera, tu abimeras ; j'abimerai, ils abimeraient, j'abimerais, il abimerait, vous abimerez ; vous abimeriez ; nous abimerions ; nous abimerons, ils abimeront ; nous abimions ; nous abimons ; il abima, tu abimas, qu'il

abimât ; j'abimai, ils abimaient, j'abimais, il abimait, abimé(e)(es)(s), vous abimez ; vous abimiez ; ils abimèrent ; nous abimâmes ; vous abimâtes ; que j'abimasse, que tu abimasses, qu'ils abimassent ; que nous abimassions ; que vous abimassiez ; en abimant]

- *anciennement* : [j'abîme, ils abîment, tu abîmes ; il abîmera, tu abîmeras ; j'abîmerai, ils abîmeraient, j'abîmerais, il abîmerait, vous abîmerez ; vous abîmeriez ; nous abîmerions ; nous abîmerons, ils abîmeront ; nous abîmions ; nous abîmons ; il abîma, tu abîmas, qu'il abîmât ; j'abîmai, ils abîmaient, j'abîmais, il abîmait, abîmé(e)(es)(s), vous abîmez ; vous abîmiez ; ils abîmèrent ; nous abîmâmes ; vous abîmâtes ; que j'abîmisse, que tu abîmasses, qu'ils abîmassent ; que nous abîmassions ; que vous abîmassiez ; en abîmant]
- Le nom (un) abime vient du latin chrétien *abyssus* qui a servi, au 19ème siècle, à former le mot abysses (= les régions les plus profondes des mers et des océans), le singulier, un abysse, étant parfois employé pour un abime.
- En rapport avec le nom abime et après avoir éliminé des concurrents *abîmeux* et *abismal*, abyssal a eu d'abord et surtout un emploi religieux.
- elle est abyssale, il est **abyssal** (= est caractéristique d'un abime, d'un abysse ; est d'une profondeur non mesurable, comparable à celle d'un abime, d'un abysse ; appartient, est propre aux couches les plus profondes, c'est-à-dire les plus anciennes et les moins connues de la personnalité humaine), elles sont abyssales, ils sont abyssaux
- les **abysses** (= les régions les plus profondes des mers et des océans)
- un **abyss** (= un abime)
- un terrain **abyssique** (= qui constituait les abysses des fonds océaniques anciens)
- elle ou il est abyssopélagique (= pour une zone sous-marine ou la faune vivant dans cette zone ; est situé(e) ou vit à une profondeur comprise entre 2 000 et 6 500 m) [Une confusion est possible avec la zone bathiale]
- elle est hypo-abyssale, il est hypo-abyssal (= est relative ou relatif à de très grandes profondeurs), elles sont hypo-abyssales, ils sont hypo-abyssaux
- Les dérivés abyssin et abyssinon sont aussi cités : [CNRTL](#). Le nom de l'Abyssinie a une toute autre origine. Pour le chat abyssin, mes recherches sont vaines.

ab intestat

- mourir **ab intestat** (= sans qu'il ait été fait de testament)
- une succession ab intestat ou succession légale (= dont les biens ne sont pas dévolus par un acte volontaire du défunt, par un testament)
- La locution *ab intestat* est emprunté au latin juridique *ab intestato*.

ab intestat

- une **abiogénèse** (= une absence de formation vitale ; le nom donné à la théorie ancienne qui admettait la génération spontanée, c'est-à-dire la production d'êtres vivants issus directement de la matière brute)
- une biogénèse ou biogénèse (= une théorie d'après laquelle un être vivant ne peut provenir que d'un autre être vivant ; une recherche et une reconstitution des conditions atmosphériques, physiques et chimiques qui ont permis l'apparition de la vie sur la terre ; l'élaboration d'une substance biologique par et dans un organisme vivant)
- Le nom (une) abiogénèse est formé du préfixe privatif a-, du grec βίος « vie » et de genèse.

abiose, abioseston, abiotique

- une **abiose** (= une absence de vie ou une suspension des manifestations de vie pour un être vivant)
- un **abioseston** (= la composante abiotique des matières en suspension dans les eaux marines ou douces des plans d'eau continentaux)
- elle ou il est **abiotique** (= se dit d'un milieu privé d'organismes vivants ; se dit d'un milieu dont une ou plusieurs caractéristiques ne permettent pas la vie)
- elle ou il est biotique (= est relative ou relatif aux êtres vivants et à leur action)
- Le nom (une) abiose est composé du préfixe privatif a- et du grec βίος « vie ».

abiotrophie

- une **abiotrophie** (= des particularités anatomopathologiques des processus dégénératifs nerveux centraux : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#))

ab irato

- **ab irato** (= en parlant d'un acte fait par une personne contre un héritier : sous l'empire de la colère), un testament *ab irato*
- **ab irato** (= fait dans un mouvement de colère)
- Le nom (une) ire (= un courroux, une colère) vient du latin *īra* « colère ». Voir aussi : elle ou il est irascible, irasciblement, une irascibilité

Abitibi

- l'**Abitibi-Témiscamingue** (= la région la plus à l'ouest du Québec, composée de cinq municipalités régionales)

abject, abjection

- elle est abjecte, il est **abject** (= inspire le dégoût, le mépris par sa bassesse, sa dégradation morale ; est humble, modeste)
- **abjectement** (= d'une manière abjecte)
- A. une **abjection** (= le dernier degré de l'abaissement ou de la dégradation)
- B. [sens religieux] une **abjection** (= une humiliation profonde, voulue ou acceptée, devant Dieu ; l'état de dégradation dans lequel se trouve le corps de l'homme par suite du péché originel ; un objet de rebut)
- Le mot abject est emprunté au latin *abjectus*, du participe passé de *abicere*, spécialement au sens de « abaisser, rejeter, mépriser ».
- Le nom abjection est emprunté au latin *abjectio*, dérivé de *abicere* au sens de « abaisser, rejeter, mépriser ».
- voir : [-jeter, -jection, Mots et sons, relations grapho-phonétiques](#).

abjuration, abjurer

- elle est abjuratrice, il est **abjurateur** (= abjure)
- une **abjuration** (= une renonciation formelle et solennelle à une croyance religieuse ; toute forme de renonciation formelle ou raisonnée, et publiquement connue : une renonciation à une idée, à une création de l'esprit, une renonciation à un sentiment, à une attitude morale)
- une formule abjuratoire, un acte **abjuratoire** (= qui concerne l'abjuration)

- **abjurer** (= abandonner, par une déclaration formelle et solennelle, une croyance religieuse ; renoncer à ce que l'on faisait profession de croire ou d'aimer)
- Le nom abjuration est emprunté au bas latin *abjuratio*.
- Le verbe abjurer est emprunté au latin *abjurare* « nier quelque chose avec serment ».
- Mots se ressemblant : **abjurer et adjurer** (Office québécois de la langue française)

ABL

ablactation

- une **ablactation** (= une cessation volontaire de la lactation, répondant au vœu d'une femme qui ne souhaite pas allaiter après son accouchement)

ablastine

- une **ablastine** (= un anticorps)

ablatif, ablation

- l'**ablatif** (= le cas de la déclinaison latine réservé principalement au complément circonstanciel)
- Le nom ablatif est emprunté au latin *ablativus*.
- elle est ablative, il est **ablatif** (= est propre à l'**ablation** (1), l'action d'un flux de matière ou de rayonnement sur la surface d'un corps, entraînant une perte de substance de celui-ci par décomposition chimique, changement d'état ou érosion mécanique)
- une ablation d'un glaçon (= l'érosion d'un glaçon qui se produit au cours de sa pénétration dans le plasma de fusion confiné par un champ magnétique)
- une couche d'ablation (= la couche externe d'un microballon de fusion inertielle destinée à être transformée en plasma sous l'effet de faisceaux laser ou d'un rayonnement X afin de produire l'implosion du microballon) [On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « ablateur ».]
- un cône d'ablation (= un bouclier thermique en forme de cône, dont l'ablation participe à la protection d'un engin spatial contre l'échauffement cinétique)
- une photoablation (1) (= une ablation due à une irradiation par des photons)
- **ablater** (= produire l'ablation, enlever de la matière par action mécanique ou par changement d'état ; subir la perte de matière), **s'ablater** (= subir une ablation)
- une **ablation** (2) (= l'action de retrancher du corps un organe ou une partie morbide ; l'action d'enlever, de retirer une chose de façon généralement brutale)
- une cryo-ablation (= une technique utilisant le froid pour détruire certaines structures anatomiques)
- une photoablation (2) réfractive ou kératectomie réfractive, une photoablation thérapeutique
- une thermo-ablation
- Le nom (une) ablation est emprunté au bas latin *ablatio*.
- Homographes : Nous **ablations** des organes ; ces **ablations** permettaient la survie des patients.
- mettre (quelqu'un ou quelque chose) **ablative** tout (ou tous) en un tas (= entasser pêle-mêle, en désordre)

un able / [je hâble, tu hâbles, ils hâblent] hâbler (= parler une langue, un dialecte ; parler beaucoup, avec exagération et vantardise)

able, ablette

- un **able** (= une variété de poissons ; un poisson confondu avec l'ablette ; une espèce de saumon ; voir : [dictionnaire des sciences animales](#))
- un **ableret** ou **ablier**, **carrelet** (= un filet carré, formé de fils très fins et attaché au bout d'une perche, employé pour la pêche des ables et autres petits poissons)
- un **ablet** (= une ablette)
- la bête à l'ablet (= un appât qui sert à prendre l'ablet)
- une **ablette** (= un petit poisson d'eau douce dont les écailles argentées servent à la fabrication des fausses perles ; une personne faible qui se laisse facilement maîtriser ou duper)
- en savoir plus : [dictionnaire des sciences animales](#)
- Le [CNRTL](#) cite aussi : ablerette, ablettier, ablière.
- Le nom (un) able vient du latin *albula* « petit poisson », de *albus*, diminutif de *albus* « blanc ».

ablégat, ablégation

- un **ablégat** (= un vicaire, c'est-à-dire un suppléant, d'un légat du pape, chargé généralement de porter la barrette, entre autres insignes de sa dignité, à un cardinal nouvellement nommé)
- une **ablégation** (= la dignité, la fonction d'ablégat ; une espèce de bannissement que les pères romains pouvaient prononcer contre leurs enfants)
- Le nom légat est emprunté au latin *legatus* « ambassadeur » « envoyé d'un général ou d'un gouverneur de province », attesté en latin chrétien au sens de « délégué du pape ».

abléphare, ablépharie

- un **abléphare** (= un genre de reptiles sauriens, de la taille d'un petit lézard, et qui se caractérise par l'absence totale de paupières)
- une **ablépharie** (= un colobome de la paupière supérieure dont les moignons représentent moins du tiers de la paupière)
- le syndrome d'ablépharie-macrostomie
- un individu **ablépharoplastique** (= chez qui se trouve maintenue, après intervention ou traitement, l'ablépharie)
- Le nom abléphare est composé du préfixe privatif a- et du grec β λ ε ' φ α ρ ο ν « paupière ».

ableret, ablier

- un **ableret** ou **ablier**, un **ablet**, une **ablette**, un **ablier** : voir able (ci-dessus)

abluer, ablution

- une préparation **abluante** (= qui lave, qui déterge une plaie ou un ulcère), il est abluant
- un **abluant** (= une préparation servant à laver, à déterger une plaie ou un ulcère ; un détersif)
- **abluer** (= laver à fond ; laver des manuscrits ou des livres avec un produit spécial pour en raviver l'écriture ou enlever les taches) [en abluant]
- **s'abluer** (= se laver ; se raviver, comme après un lavage)

- une **ablution** (= l'action de laver, d'abluer ; l'action de se laver le corps ou une partie du corps par mesure d'hygiène ; l'action de se laver le corps ou une partie du corps à des fins de purification religieuse)
- **ablutionner** (= laver)
- **s'ablutionner** (= se laver, faire ses ablutions)
- Le verbe abluer est emprunté au latin *abluere* « enlever en lavant ».
- Le nom (une) ablution est emprunté au latin chrétien *ablutio* « purification par l'eau du baptême » « baptême ».

abmigration

- une **abmigration** (= le mouvement printanier d'un oiseau qui n'a pas fait de déplacement automnal mais a séjourné l'hiver sur son lieu de naissance)

abnégation

- une **abnégation** (= un renoncement ou un sacrifice consenti pour des motifs de perfection morale et spirituelle ; une vertu ; un dévouement)
- Le nom (une) abnégation est emprunté au latin *abnegatio* « action de nier » « action de renoncer à soi-même ».

ABO

aboi, aboyer

- un **aboi** (= le cri du chien lorsqu'il aboie ; tout bruit évoquant plus ou moins l'abolement du chien)
- les **abois** (= les cris des chiens au moment où la meute met le gibier à la dernière extrémité)
- aux abois (= réduit à la dernière extrémité, dans une situation très difficile)
- un **abolement** (= le cri naturel du chien ou d'autres animaux d'espèces voisines ; une voix désarticulée, un cri ; une parole, un discours parlé ou écrit)
- une foule **aboyante** (= qui vocifère, qui hurle), un chien **aboyant** (= qui aboie)
- des aboyants (= des gens qui viennent voir, écornifler s'il n'y a pas quelque chose à rapiner)
- **aboyer** (= pour le chien : émettre son cri le plus habituel consistant en un bruit sonore et bref, généralement répété par saccades ; reproduire volontairement ou involontairement le cri du chien ; prononcer des paroles violentes et incohérentes)
- [j'aboie, ils aboient, tu aboies : en aboyant ; voir : [Conjugaison à l'école](#)]
- une personne aboyeuse, un chien **aboyeur** (= qui aboie ou pousse des cris semblables à l'abolement)
- un **aboyeur** (= un chevalier gris, un oiseau ; une arme qui par son bruit rappelle l'abolement du chien)
- une aboyeuse, un **aboyeur** (= celle, celui qui lance des cris semblables à un abolement, qui fait le boniment, qui commande, qui appelle, qui harcèle de cris, de criaileries importunes)
- Le verbe aboyer (*abaier* à l'origine) est dérivé du radical bai- forme apophonique de bau- exprimant l'abolement du chien et qui est à la base de plusieurs formations de même sens : grec β α ú ζ ω, latin *baubare* (*baubari*), etc.
- Il existait aussi *abaier*/aboyer (2) « aspirer à », du latin *batare* duquel provient, bayer, bérer « être ouvert, avoir la bouche ouverte ». D'où un aboyeur, celui qui désire, qui poursuit ardemment une chose.

aboilage

- un **aboilage** ou **abeillage** (1) (= un droit seigneurial sur les abeilles et leurs productions)

aboiteau

- un **aboiteau** (= une digue dressée en bordure de la mer, ou d'une rivière soumise aux variations du niveau de ses eaux, qui, par le moyen d'une vanne à clapets, permet d'assécher les terres marécageuses du littoral en vue de les rendre propres à la culture ; une vanne à clapets dont cette digue est pourvue ; une étendue de terre asséchée au moyen de cette digue) [Québec ; Acadie]
- un **aboteau** (= un barrage faisant obstacle au courant d'une rivière ; une digue sur la mer ; une digue située entre deux claires à huîtres)
- Le nom (un) aboteau est dérivé d'*abot*, un terme dialectal « levée de terre pour retenir l'eau, barrage » qui vient lui-même de *bot*, terme dialectal « digue, bord surélevé d'un canal » d'un germanique *butt* « émoussé ».

abolir, abolition

- **abolir** (= pour une personne ou une collectivité : mettre fin à l'existence de quelque chose, supprimer) [nous abolissions]
- une loi **abolissable**, une coutume abolissable (= qui peut ou doit être abolie)
- un **abolissement** (= l'action d'abolir ; le fait d'être aboli)
- une loi **abolitive** (= qui abolit une disposition antérieure), il est **abolitif**
- une **abolition** (= l'action d'abolir)
- _ l'**abolitionnisme** (= la doctrine des partisans de l'abolition de l'esclavage ; la doctrine de ceux qui demandent l'abolition d'une loi, d'une coutume)
- une ou un **abolitionniste** (= un(e) partisan(e) de l'abolitionnisme)
- elle ou il est **abolitionniste** (= est partisan(e) de l'abolitionnisme)
- Le verbe abolir est emprunté au latin *abolēre*.
- Le nom (une) aboition est emprunté au latin *abolitio* « interruption d'une poursuite criminelle commencée ».

aboma

- un **aboma** (= un boa géant)

abomasum

- elle est abomasale, il est **abomasal** (= est relative ou relatif à l'abomasum, à la caillette), elles sont abomasales, ils sont abomasaux
- une **abomasite** (= une inflammation de l'abomasum [caillette] des ruminants)
- une **abomasopexie** (= une fixation chirurgicale de la caillette, par exemple dans le déplacement à gauche de la caillette)
- un **abomasum** ou **abomasium**, **abomasus** (= la caillette, l'estomac glandulaire [partie sécrétrice avec du suc gastrique] des ruminants où le pH est très acide)
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#)

abominable, abomination, abominer

- elle ou il est **abominable** (= inspire l'aversion, l'horreur ; est particulièrement laid ou désagréable)

- l'abominable (= ce qui est abominable)
- **une ou un abominable** (= une personne abominable)
- **abominablement** (= d'une manière abominable ; beaucoup, extrêmement)
- une **abomination** (= une horreur quasi sacrée qu'inspire ce qui est impie, maudit, mal ou monstrueux ; une action, une conduite ou un aspect abominable)
- **abominer** (= avoir en horreur, en exécration) [Il redoutait que nous les abominassions.]
- Le mot abominable est emprunté au latin chrétien *abominabilis*. Le nom (une) abomination est emprunté au latin chrétien *abominatio*.
- Le verbe abominer est emprunté au latin *abominari* « écarter comme un mauvais présage », d'où : « s'écarter avec horreur, excrécer ».

abondance, abonder

1.

- un taurin **Abondance**
- la vallée d'**Abondance** en Haute-Savoie (France)
- un (fromage) **abondance**
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#)

2.

- **abondamment** (= d'une manière abondante)
- une **abondance** (= ce qui est disponible en très grande quantité), une abondance de (= une très grande quantité de), parler d'abondance (= parler de mémoire, en improvisant)
- _ l'**abondancisme** ou le socialisme de l'abondance (= une théorie optimiste de Jacques Duboin, née en réaction contre le malthusianisme économique de l'âge capitaliste)
- une ou un **abondanciste** (= un(e) partisan(e) des doctrines de l'abondance)
- elle est abondante, il est **abondant** (= est disponible en grande quantité ; est produit(e) en grande quantité ; autres sens : [CNRTL](#))
- faire de l'**abonde** (= faire du profit ; être avantageux)
- A. **abonder** (= être disponible en grande quantité ; affluer) [en abondant]
- B. **abonder** (= parler avec abondance, jaser), abonder dans le sens de quelqu'un (= être d'accord avec lui) [en abondant]
- C. **abonder** de, abonder en (= avoir à sa disposition, contenir ou produire quelque chose en très grande quantité) [en abondant]
- L'emploi transitif du verbe abonder doit être strictement limité au domaine de la comptabilité. On abonde un compte, un budget, un fonds, on l'approvisionne en argent, on le crédite. On évitera tout emploi figuré comme abonder un dossier, un projet, abonder le débat, pour dire le nourrir, l'enrichir ou, par une image usuelle, l'alimenter. En savoir plus : [Académie française](#)
- Sans doute n'y a-t-il pas là matière à faire des bonds, le front plissé d'agacement. D'autant que la construction du verbe abonder (hormis son emploi absolu) ne fait pas franchement l'unanimité chez nos spécialistes. Emprunté du latin *abundare* (de *ab-* et *unda*, « eau »), abonder signifiait à l'origine « affluer (comme le courant) » (d'après le Dictionnaire historique), « déborder » (selon l'Académie). On commence déjà à perdre pied... En savoir plus : [Parler français](#)
- Le verbe abonder est normalement intransitif, et ce participe passé constitue ici une étrangeté. " Abondé à hauteur de 65 millions " signifie ici approvisionné (crédité,

pourvu, fourni) à hauteur de soixante-cinq millions. En savoir plus : [Abécédaire raisonné du néo-crétinisme](#)

- Le nom (une) abondance est emprunté au latin *abundantia*.
- Le verbe abonder est emprunté au latin *abundare*, au sens propre de « couler en abondance, en parlant de l'eau ».

abonnage

- un **abonnage** (= l'action de poser une borne dans une parcelle de terre pour en limiter l'étendue ; une convention par laquelle on fixe une redevance auparavant incertaine)
- un abornage (= l'action de poser des bornes, un abornement)
- On a écrit abonnage, abonage, abornage, abournage. Voir abonner ci-dessous.

abonner

- une matière **abonnable** (= qui peut être l'objet d'un abonnement)
- une ou un **abonnataire** (= celle, celui qui contracte un abonnement ; une entrepreneuse, un entrepreneur chargé(e) d'un marché par abonnement), une gestion abonataire (= concédée par abonnement) [Le nom abonataires a été utilisé pour désigner les abonnés éventuels d'un journal.]
- une abonnée, un **abonné** (= celle, celui qui a demandé la fourniture régulière d'un service ou d'un produit, qui a pris un abonnement)
- un abonnement (= le fait de passer une convention assurant le bénéfice régulier d'un service ou d'un produit moyennant un prix global)
- **abonner** (= passer une convention pour bénéficier régulièrement de services ou de produits)
- [j'abonnai, ils abonnaient, j'abonnais, il abonnait, abonné(e)(es)(s), vous abonnez]
- **s'abonner** (= souscrire à un usage ou un service réguliers), être abonné (= avoir souscrit un abonnement ; être habitué),
- désabonner (= faire cesser un abonnement), se désabonner, un désabonnement
- Le verbe abonner est dérivé de l'ancien français *bonne* (en français moderne : borne) « limite ».
- Mots ressemblants : adonner = être dans un sens favorable ; s'adonner = pratiquer avec ardeur, s'entendre.

abonnir

- une terre abonnie, un vin **abonni**, un enfant abonni
- **abonnir** (= rendre bonne une chose antérieurement mauvaise ; rendre meilleure une chose déjà bonne ; faire sécher à demi une terre molle, afin de la mettre en état d'être rebattue), s'abonnir (= devenir bon ; devenir meilleur)
- un **abonnissement** (= le fait d'abonnir, de s'abonnir)
- Le verbe abonnir (à distinguer du moyen français *abonnir*, terme juridique, variante d'*abonner*) est dérivé de bon.

ABOR

aboral

- elle est aborale, il est **aboral** (= pour les animaux de forme arrondie : est placé du côté opposé à la bouche), elles sont aborales, ils sont aboraux
- Le mot aboral est formé du préfixe latin *ab-* exprimant l'éloignement et oral.

- elle est adonale, il est adoral (= pour la frange de cils vibratiles de certains infusoires : se trouve près de la bouche), elles sont adonales, ils sont adoraux

abord, d'abord, abordage, aborder

- A. un **abord** (= une arrivée ; un lieu par où l'on arrive ; l'action d'aborder un rivage ou un lieu quelconque ; un dispositif de débarquement), les abords (= les environs immédiats), aux abords de (= aux environs de)
- B. un **abord** (= une arrivée, une présence ; le début d'une rencontre ; un aspect, une attitude), l'abord, les abords (= l'apparence d'une personne)
- un abord (= une attaque par terre ou par mer)
- des abords (= un maniement des bovins autour de la base de la queue et de la pointe des ischions, ce qui permet d'apprécier les dépôts graisseux de cette région)
- en abord (= sur le côté d'une coque de navire, d'une carlingue)
- (tout) **d'abord** (= en premier lieu), au premier abord, de prime abord
- locutions formées avec le mot abord : [Office québécois de la langue française](#)
- elle ou il est **abordable** (= que l'on peut aborder)
- un **abordage** (= l'action d'aborder un navire, un lieu ou une personne ; l'action de s'approcher de quelqu'un pour entrer en relation ou s'entretenir avec lui)
- un **abordé** (= un navire ayant un rôle passif dans un abordage), une **abordée** (= une frégate, une goélette, ... qui reçoit l'abordage)
- **aborder** (= achever un mouvement d'approche vers quelque chose ou quelqu'un ; atteindre ; heurter un navire pour l'attaquer ; s'approcher de ; commencer à s'occuper de), **s'aborder** (= pour des navires : se heurter volontairement ou accidentellement ; s'attaquer ; s'approcher pour se parler, entrer en relation), en savoir plus : [CNRTL](#)
- un (navire) **abordeur** (= un navire auteur d'un abordage), un (marin) **abordeur** (= faisant partie du détachement qui doit toujours être le premier à l'abordage)
- adresser / aborder : [Académie française](#)
- elle ou il est **inabordable** (= ne permet pas d'y aborder ; est impossible ou très difficile d'approcher ; est d'un abord, d'un accès difficile ; dont on ne peut pas parler aisément ; est difficile à comprendre ; ne peut pas être entrepris(e) ; est trop chère ou cher)
- elle est **inabordée**, il est **inabordé** (= n'a jamais été abordé(e), entrepris(e), approché(e))
- Le verbe aborder est dérivé de bord.

aborigène

- des **aborigènes** (= les habitants originaires du pays où ils vivent), une ou un aborigène
- elle ou il est **aborigène** (= en parlant de personnes ou de plantes : qui est originaire du pays où elle vit, où il vit)
- L'adjectif et nom aborigène a été emprunté, sous l'influence d'indigène, du latin *aborigines*, qui désignait les premiers habitants du Latium, qui y vivaient *ab origine*, « depuis leur origine ». Aborigène, souvent employé au pluriel, désigne les premiers habitants d'un pays, en particulier ceux de l'Australie, par opposition à ceux qui vinrent s'y établir plus tard. C'est un synonyme d'autochtone, un mot d'origine grecque signifiant proprement « issu du sol même », et d'indigène. Mais comme les représentations que nous nous faisons de nos plus lointains ancêtres ne sont pas toujours nettes ou exactes, il arrive fréquemment qu'on se les figure vivant ou se réfugiant dans des arbres. De cette image, et par souci de cohérence avec elle, on tire parfois la forme *arborigène*, étonnant mélange d'aborigène et d'arboricole. Création

ingénieuse, certes, mais qui n'en reste pas moins fautive. [Académie française](#) Voir aussi : [Abécédaire raisonné du néo-crétinisme](#)

- aborigène / autochtone / indigène : [Parler français](#)
- Le nom (une ou un) aborigène est probablement une déformation par étymologie populaire (ab-origine) d'un nom ethnique de peuple ancien.

aborner

- un **abornage** (= l'action de poser des bornes, un abornement)
- une propriété abornée, un terrain **aborné** (= qui est délimité(e) par des bornes)
- un **abornement** (= l'action d'aborner ; un bornage en tant que matériellement exécuté entre deux propriétés contigües)
- **aborner** (= mettre des bornes pour préciser les limites)
- un abornage (= l'action de poser une borne dans une parcelle de terre pour en limiter l'étendue ; une convention par laquelle on fixe une redevance auparavant incertaine)

abortif, abortum

- elle est abortive, il est **abortif** (= fait avorter ; n'aboutit pas au terme attendu de son développement ou de son cycle parasitaire), une maladie abortive
- un (remède, médicament) **abortif** (= qui fait avorter) [Le nom abortif avait aussi le sens d'avorton.]
- une étamine abortive, un fruit **abortif** (= dont le développement normal a été arrêté)
- une **abortion** (= une thérapeutique par laquelle s'interrompt avant son terme le processus habituel d'une maladie évolutive ; son résultat)
- un traitement **aborto-préventif** (= susceptible d'empêcher une maladie d'aller jusqu'au bout de son évolution)
- un **abortum** (= un avortement)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- une septicémie postabortum, un tétanos postabortum (= qui suit un avortement)
- un infarctus utérin du postabortum, une pelvipéritonite ou péritonite du postabortum, une rétention placentaire du postabortum
- Le mot abortif est emprunté au latin *abortivus* « né avant terme » « qui fait avorter (en parlant d'une pratique, d'une substance) » et au latin *abortivum* « avortement ».

abot

- un **abot** (= une entrave que l'on met au paturon du cheval pour le retenir)
- aboter (= mettre un abot à un cheval)

aboté, aboter

- elle est **abotée** ou **abottée**, il est aboté ou abotté (= est mal ajusté(e))
- Le mot aboté ou abotté vient du participe passé d'aboter, forme dialectale d'abouter.
- **aboter** ou **abotter** (= faire aboutir, en venir à bout), y abotter (= en arriver à)
- Le verbe aboter (1) ou abotter est une forme dialectale d'aboutir qui a pratiquement remplacé abouter.

aboteau

- un **aboteau** (= un barrage faisant obstacle au courant d'une rivière ; une digue sur la mer ; une digue située entre deux claires à huîtres)
- un **aboiteau** (= une digue dressée en bordure de la mer, ou d'une rivière soumise aux variations du niveau de ses eaux, qui, par le moyen d'une vanne à clapets, permet d'assécher les terres marécageuses du littoral en vue de les rendre propres à la culture ; une vanne à clapets dont cette digue est pourvue ; une étendue de terre asséchée au moyen de cette digue) [Québec ; Acadie]
- Le nom (un) aboteau est dérivé d'*abot*, un terme dialectal « levée de terre pour retenir l'eau, barrage » qui vient lui-même de *bot*, terme dialectal « digue, bord surélevé d'un canal » d'un germanique *butt* « émoussé ».

ABOU

abouchement, aboucher

A. [la bouche du corps humain]

- un **abouchement** (1) (= une mise face à face par un entretien ou en vue d'un entretien)
- **aboucher** (1) (= mettre en rapport, en communication verbale, étroite, directe, comme bouche contre bouche ; coucher quelqu'un bouche contre terre)
- s'aboucher avec (= se mettre ou être en rapport, en communication étroite avec ; entrer en communication verbale, notamment pour traiter une affaire)
- s'aboucher (= se mettre en communication avec des gens ; se reposer, la bouche sur le lit ou la litière)
- un **aboucheur** de (= celui qui met en rapport, qui se fait un métier d'aboucher des personnes en vue de conclure une affaire)

B. [une bouche (= une ouverture quelconque)]

- un **abouchement** (2) (= une jonction de choses creuses, qu'elles soient de même nature ou que l'une soit le réceptacle de l'autre)
- **aboucher** (2) (= mettre en communication étroite, comme bouche contre bouche ; mettre en communication, faire adhérer étroitement)
- **s'aboucher** à (= être en communication étroite avec quelque chose par son orifice)
- s'aboucher (= être en contact étroit)
- Le verbe aboucher est dérivé de bouche.

abougrir

- elle est abougrie, il est **abougri** (= est mal formé(e), mal venu(e))
- un bois abougri (= raboteux et plein de nœuds, peu utilisable, et en particulier peu propre aux constructions navales)
- une personne abougrie (= un très petit individu qui n'est pas bien conformé dans son espèce)
- **abougrir** une plante (= l'arrêter dans son développement)
- [j'abougris, tu abougris, il abougrit, qu'il abougrît, abougri(e)(es)(s)]
- **s'abougrir** (= pour une plante (= s'arrêter dans son développement))
- un **abougrissement** (= l'état d'un bois, d'un arbre, dont le développement a été arrêté dans sa première croissance)

- Le verbe abougrir, remplacé par rabougrir, est dérivé de bougre « hérétique » puis « chétif, malvenu ».

aboukorn

- un **aboukorn** (= une espèce de gekko d'Afrique et du Moyen-Orient muni d'une crête osseuse sur le front)

abouler

- **abouler** quelque chose (= le donner ; l'apporter sans retard et quoi qu'il en coûte ; payer)
- **abouler** ou **s'abouler** (= arriver rapidement)
- Le verbe abouler est dérivé de bouler, donc de boule.

aboulie

- une **aboulie** (= des difficultés ou une impossibilité de l'exercice de la volonté, notamment dans le passage à l'action, avec tendance à différer celle-ci ; voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; la perte de vitalité d'un groupe social, d'une nation, etc.)
- elle ou il est **aboulique** (= est atteint(e) d'aboulie ; est relative ou relatif à l'aboulie)
- une ou un **aboulique** (= une personne atteinte d'aboulie)
- une diaboulimie (= la pratique qui vise, pour une personne diabétique insulino-dépendante s'estimant en excès pondéral, à limiter, de sa propre initiative, la prise de poids par une réduction de la dose d'insuline qu'elle s'administre)
- Le nom (une) aboulie est emprunté au grec $\alpha\beta\omicron\upsilon\lambda\iota\acute{\alpha}$ (formé du préf. privatif $\alpha-$ et de $\beta\omicron\upsilon\lambda\eta\grave{\iota}$ « volonté ») « irréfexion, imprudence » dont le sens a été modifié par $\beta\omicron\upsilon\lambda\epsilon\sigma\theta\alpha\iota$ « vouloir ».

about, abouter, aboutir, aboutissement

- un **about** : [CNRTL](#)
- un **aboutage** (= l'action d'abouter par un nœud les extrémités de deux cordages)
- des pièces (d'armoiries) **aboutées** (= qui se répondent par les pointes), des pièces de bois aboutées (= qui sont jointes bout à bout)
- un **aboutement** (= l'action d'abouter deux pièces de charpente ; l'état de deux pièces aboutées; leur point de jonction)
- **abouter** (= joindre, lier en joignant deux objets par leurs bouts ; mettre en rapport deux personnes ou deux groupes de personnes ; aboutir à ; mener jusqu'au bout ; tailler la vigne jusqu'au bout)
- **s'abouter** avec quelqu'un (= se joindre à), **s'aboutir** (= se joindre comme deux objets mis bout à bout)
- Les verbes abuter et abouter sont très proches au point de vue sémantique et ont pris quelquefois des sens très voisins et même identiques, particulièrement dans l'ancienne langue.
- A. **s'aboutier** (= pour un abcès : murir, être prêt à suppurer)
- elle est aboutie, il est **abouti** (1) (= est venu(e) à suppuration)
- **aboutir** (1) (= en horticulture : pousser des boutons ; en médecine : venir à suppuration)
- un **aboutissement** (1) (= le commencement de la suppuration d'un abcès)

- B. elle est aboutie, il est **abouti** (2) (= est mené(e) à son terme ; est achevé(e), réussi(e), voisin(e) de la perfection)
- **_ elle est inaboutie, il est inabouti (= n'a pas pu aboutir ; est inachevé(e))**
- **aboutir** à (= se terminer dans ; arriver ; converger ; toucher le bout)
- aboutir (2) (= arriver au bout, avoir une issue ; arriver à un résultat, achever, réussir ; **en architecture : revêtir de minces feuilles de plomb ou de tout autre métal un ornement d'architecture ou de sculpture ; en hydraulique : raccorder un gros tuyau sur un petit, au moyen d'un collet ou tambour de plomb qui va en diminuant du gros au petit**)
- [abouti(e)(es)(s), j'aboutis, il aboutit, qu'il aboutît ; en aboutissant]
- un **aboutissant** (= un aboutissement ; l'endroit où quelque chose, notamment un organe, aboutit ; un point d'aboutissement, un résultat, une conséquence)
- **les aboutissants d'un fonds (= les fonds adjacents à ses petits côtés, par opposition aux tenants qui sont les fonds adjacents à ses grands côtés)**
- les tenants et les aboutissants (= tout ce qui se rapporte étroitement à quelque chose ou à quelqu'un, notamment l'environnement d'une situation, la signification d'une affaire)
- un **aboutissement** (2) (= l'action d'aboutir ; le résultat de cette action ; une extrémité, un endroit où quelque chose, notamment un chemin, aboutit ; un objet situé à l'extrémité, l'extrémité d'un objet ; un terme auquel on aboutit, avec ou sans effort ; un résultat normal, attendu, d'un processus, avec, plus ou moins clairement suggérée, une idée d'accomplissement, de perfection, de réussite ; le fait d'obtenir un résultat ; le succès d'une entreprise)
- Le mot aboté ou abotté (= mal ajusté) vient du participe passé d'aboter, forme dialectale d'aboutir.
Le verbe aboter (1) ou abotter (= faire aboutir, en venir à bout) est une forme dialectale d'aboutir qui a pratiquement remplacé aboutir.
- Le verbe aboutir est dérivé de bouter ou de bout selon les sens. Au 16ème siècle, il y avait de nombreuses interférences entre aboutir et le verbe très voisin aboutir.

aboutonner

- **aboutonner** (= boutonner, fermer un vêtement au moyen des boutons qui y sont cousus)
- Le verbe aboutonner était une façon dialectale de dire boutonner.

ab ovo

- **ab ovo** (= depuis l'origine, depuis le commencement)
- La locution latin *ab ovo* fut employée par Horace pour désigner l'origine de la vie et le premier service du repas.

aboyer

- un **aboi** (= le cri du chien lorsqu'il aboie ; tout bruit évoquant plus ou moins l'abolement du chien)
- **les abois** (= les cris des chiens au moment où la meute met le gibier à la dernière extrémité), aux abois (= réduit à la dernière extrémité, dans une situation très difficile)
- un **abolement** (= le cri naturel du chien ou d'autres animaux d'espèces voisines ; une voix désarticulée, un cri ; une parole, un discours parlé ou écrit)
- une foule **aboyante** (= qui vocifère, qui hurle), un **chien aboyant** (= qui aboie)

- des aboyants (= des gens qui viennent voir, écornifler s'il n'y a pas quelque chose à rapiner)
- **aboyer** (= pour le chien : émettre son cri le plus habituel consistant en un bruit sonore et bref, généralement répété par saccades ; reproduire volontairement ou involontairement le cri du chien ; prononcer des paroles violentes et incohérentes)
- [j'aboie, ils aboient, tu aboies : en aboyant ; voir : [Conjugaison à l'école](#)]
- une personne aboyeuse, un chien **aboyeur** (= qui aboie ou pousse des cris semblables à l'aboïement)
- un **aboyeur** (= un chevalier gris, un oiseau ; une arme qui par son bruit rappelle l'aboïement du chien)
- une aboyeuse, un **aboyeur** (= celle, celui qui lance des cris semblables à un aboïement, qui fait le boniment, qui commande, qui appelle, qui harcèle de cris, de criaileries importunes)
- Le verbe aboyer (*abaier* à l'origine) est dérivé du radical bai- forme apophonique de bau- exprimant l'aboïement du chien et qui est à la base de plusieurs formations de même sens : grec β α ú ζ ω, latin *baubare* (*baubari*), etc.
- Il existait aussi *abaier*/aboyer (2) « aspirer à », du latin *batere* duquel provient, bayer, béer « être ouvert, avoir la bouche ouverte ». D'où un aboyeur, celui qui désire, qui poursuit ardemment une chose.

ABR

abracadabra

- **abracadabra** (= une formule magique, utilisée pour guérir ou prévenir toutes sortes de maladies), un abracadabra
- elle est abracadabrante, il est **abracadabrant** (= est étrange et compliqué(e), jusqu'à l'incohérence ou au délire ; est totalement incompréhensible)
- elle ou il est **abracadabrantesque** (= ressemble à ce qui est abracadabrant)
- un **abracadabrantisme** (= un système et une technique d'expression consistant à privilégier les contenus et les formes abracadabrantes)
- **abracadabrer** (= rendre abracadabrant) [en abracadabrant]

abrachie

- une **abrachie** ou **lipobrachie** (= une absence congénitale des bras)
- une **abrachiocéphalie** ou **lipobrachionocéphalie** (= une malformation congénitale caractérisée par l'absence de bras et de tête)
- Le nom (un) bras vient du latin classique *brachium* ou *bracchium*, emprunté au grec β ρ α χ í ω ν.

abramide, abranide

- une **abramide** ou **abranide** (= une sorte de vêtement de couleur jaune que portaient les femmes grecques)

abranche

- elle ou il est **abranche** (= n'a pas de branchies ; dont les branchies ne sont pas apparentes)
- les abranches (= un ordre de la classe des Annélides)

- Le mot **abranche** est formé du préfixe a- privatif et de -branche, dérivé régressif de branchies.

abraquer

- **abraquer** (= tirer à bras ; haler à la main un cordage mou, lui donner un peu de tension)
- Le verbe abraquer vient du changement de préfixe d'embraquer « tendre un cordage ».

abras

- un **abras** (= une garniture de fer qui entoure le manche d'un marteau de forge)
- être dans tous ses abras, faire beaucoup d'abras (= montrer un grand empressement, une grande hâte, un air affairé, un air empressé)
- Le nom (un) abras est dérivé de bras.

abrasax

- un **abrasax** : voir abraxas (1) (ci-dessous)

abraser, abrasif, abrasion

- un **abrasement** (= l'action d'abraser)
- A. **abraser** (= enlever en raclant de petits fragments superficiels de la muqueuse)
- [nous abrasions]
- **s'abraser** (= disparaître par altération des tissus)
- B. **abraser** (= user ou polir une surface par frottement)
- C. **abraser** (= écraser, abimer, casser ; raser)
- elle est abrasive, il est **abrasif** (= use, polit), une matière abrasive, un produit abrasif (= capable d'arracher par frottement de petites quantités de matière et servant à user, à nettoyer, à polir)
- un **abrasif** (= une matière qui use par frottement ou grattage, pour polir, amincir, sans usage de la lime)
- un **abrasimètre** (= un appareil destiné à mesurer le degré d'abrasion)
- une **abrasion** (= l'action d'user par frottement, grattage ou altération spontanée ; une usure mécanique de la roche en place par l'eau chargée de débris ; une ulcération superficielle de la peau ou des intestins ; une séparation par petits fragments de l'épithélium qui recouvre les membranes muqueuses ; l'action de gratter la surface des os cariés, de la cornée ulcérée, des dents cerclées de tartre ; l'action d'user par frottement à l'aide d'un abrasif), des marques d'abrasion (sur une photographie)
- Le nom (une) abrasion est emprunté au latin *abrasio* « action d'enlever en rasant ».
- Mots ressemblants :
- un brasage (= une brasure)
- braser (= réunir deux pièces de métal par brasure) [vous brasiez]
- une brasure (= une soudure au moyen d'un métal ou d'un alliage intermédiaire ; un métal ou un alliage utilisé pour la soudure ; un endroit où les pièces sont soudées)
- débraser (= séparer deux pièces jointes par une brasure)
- un débrasage

abrasin

- un **abrasin** (= un arbre)

- Le nom (un) abrasin est japonais.

abraxax

1.

- un **abraxas** ou **abrasax** (= un mot symbolisant les 365 émanations du Dieu Suprême pour la secte gnostique des basilidiens)
- un **abraxas** (= une pierre taillée, souvent gravée de caractères magiques, que l'on portait comme amulette)

2.

- un **abraxas** (= un genre de papillon nocturne)

abréacteur, abréaction, abréagir

- un **abréacteur** (= un thérapeute qui provoque l'abréaction chez son patient)
- une **abréaction** (= une libération d'affects accompagnant la survenue ou l'évocation d'un évènement traumatique)
- **abréagir** (= faire une abréaction ; se libérer de quelque chose par une abréaction)
- Le nom (une) abréaction est formé du préfixe latin *ab-* exprimant l'éloignement, « hors de » et de réaction.

abrégré, abréger

- elle est abrégée, il est **abrégré** (= est diminué(e), rapetissé(e) ; pour une forme d'expression écrite ou orale ; est dense, ramassé(e))
- **en abrégé** (= en peu de mots)
- un **abrégré** (= une représentation en raccourci ; un ouvrage présentant en raccourci ce que l'on sait du monde, d'une religion, d'un domaine précis du savoir ou de la technique ; un mécanisme de l'orgue ; une partie de la mécanique utilisée dans les beffrois avec carillon)
- elle ou il est **abrégeable** (= peut être abrégé(e), réduit(e))
- **abrégément** (= d'une manière abrégée)
- un **abrégement** ou **abrégement** (= l'action d'abréger)
- **abréger** (= rendre plus court ; faire court, s'exprimer en peu de mots)
- [j'abrégeai, ils abrégeaient, j'abrégeais, il abrégeait, abrégé(e)(es)(s), vous abrégez]
- Le verbe abréger vient du bas latin *abbrēviare*. Il a été concurrencé par le doublet savant *abrévier*.
- voir aussi : abréviation (ci-dessous)

abreuver, abrevoir

- A. un **abreuvage** (= l'acte d'abreuver), une halte d'abreuvage (= une gare où s'arrêtait un train militaire pour permettre de désaltérer hommes et chevaux)
- B. un **abreuvage** (= un point d'eau où l'on abreuve les animaux)
- un **abreusement** (= l'action d'abreuver ou de s'abreuver)
- **abreuver** (= pourvoir abondamment en liquide des êtres vivants, le sol, certains matériaux, de manière à désaltérer ou imbiber jusqu'à saturation ; en savoir plus : [CNRTL](#)), s'abreuver à, s'abreuver de (= se désaltérer)
- un **abreuveur** (= un marchand qui a l'habitude d'abreuver en payant largement à boire)

- un **abreuvoir** (= un point d'eau naturel ou aménagé, où les animaux vont boire ; tout lieu ou source où l'homme s'abreuve ; ce qui rappelle la forme d'un abreuvoir en auge)
- en savoir plus : [dictionnaire des sciences animales](#)
- Le verbe abreuver vient du latin vulgaire *abbībĕrare*, dérivé de *biber* « boisson », de *bibĕre* « boire ». Le latin vulgaire rend souvent « abreuver » par *potāre*. Anciennes variantes : *abeivre, aboivre, abovrer, abuvrer, abeuver, aboivre, abevrer*.

abrèvement

- un **abrèvement** ou **embrèvement**, **embreusement** (= l'assemblage d'une pièce de bois avec une autre, en faisant pénétrer l'extrémité de l'une, préalablement taillée en prisme triangulaire, dans l'autre)
- embreuer ou embréuer (= assembler deux pièces en faisant pénétrer une partie de l'une dans un évidement pratiqué dans l'autre),
- un embrèvement

abréviation, abréviature, abrégier

- elle est abrégée, il est **abrégeur** (= abrège, réduit, simplifie)
- une abrégeuse, un **abrégeur** (= un(e) auteur(e) de la version abrégée d'un ouvrage ; un(e) secrétaire chargé(e) de la rédaction ou de la collation et de l'expédition de certaines bulles et lettres pontificales)
- elle est abrégative, il est **abrégeur** (= recourt à l'abréviation)
- **abrégeusement** (= sous forme abrégée, par abréviation)
- une **abréviation** (= l'action d'abréger ; un procédé par lequel on obtient une représentation graphique tronquée, mais suffisamment claire, d'un signe plus long ; une représentation ou un signe obtenu par abréviation)
- Les abréviations : [Office québécois de la langue française](#)
- Féminin des abréviations [Règles de l'abréviation] : [Office québécois de la langue française](#)
- Abréviations des ordinaux : [Parler français](#)
- Abréviations des noms des régions administratives du Québec : [Office québécois de la langue française](#)
- Le mot abrégeur est emprunté au latin *abbreviator*.
- Le nom (une) abréviation est emprunté au latin chrétien *abbreviatio*.
- une **abréviature** (= une réduction graphique d'un mot par emploi de signe(s) ou lettre(s) représentant le mot ou une partie du mot)
- elle est abrégée, il est **abrégeur** (= est écrit(e) en signes abrégatifs)
- **abrégeur** (= abréger)
- Le nom (un) épitomé ou épitome (= un abrégé d'un livre, d'une histoire ; plus particulièrement un précis d'histoire) est emprunté au latin classique *epitome*, du grec ε πίτομη « abrégé ».
- Les mots abrégé et abréger se sont substitués à abrégeur, abrégeur.

ABRI

abri

- **abriter** ou **abriter** (= abriter ; recouvrir, dissimuler ; empêcher le vent de passer jusqu'à une autre voile) [j'abrie, ils abrient, tu abries]
- un **abri** (= un lieu couvert protégeant des hommes ou des animaux contre les intempéries ou quelque danger ; un dispositif, couvert ou non, servant à protéger ; un

emplacement côtier naturel ou construit, servant à protéger les bateaux contre la tempête ; un moyen naturel aménagé ou un ouvrage enterré pour protéger les militaires en campagne contre la vue et le tir de l'ennemi : une construction couverte ou non destinée à protéger le voyageur sur la voie publique, notamment aux arrêts de tramways ou d'autobus ; une protection, un refuge moral)

- à l'abri : [Parler français](#)
- un **abribus** [nom déposé] (= un abri pour les usagers attendant l'autobus)
- un **abrifou** ou **abri-fou** (= un voile tenu au-dessus de la tête des mariés pendant la bénédiction nuptiale)
- un **abri-galant** ou **abri galant** (= une sorte de manteau d'homme)
- un **abri-sous-roche** (= en géologie, en préhistoire : la partie inférieure d'un escarpement, protégée par roches surplombantes, moins profondes qu'une véritable caverne)
- une institution abritante, un lieu **abritant** (= qui constitue un abri agréable et intime à la manière du foyer familial)
- des feuilles abritantes (= qui, pendant le sommeil de la plante, sont abaissées vers la terre, et semblent abriter les fleurs situées au-dessous d'elles)
- elle est abritée, il est **abrité** (= était à l'abri ; est à l'abri)
- un **abritement** (= l'action de s'abriter)
- **abriter** (= mettre à l'abri) [en abritant]
- s'abriter (= se mettre à l'abri)
- un **abrivent** ou **abri-vent** (= un dispositif qui abrite du vent ou des intempéries)
- _ elle est inabritée, il est inabrité (= n'est pas abrité(e))
- Le verbe abrier ou abreyer vient du bas latin *apricare* « chauffer, réchauffer par le soleil », en latin classique *apricari* « se chauffer au soleil », dérivé de l'adjectif *apricus* « exposé au soleil ».
- Le nom (un) abri vient du verbe abrier.
- Le verbe abriter, dérivé d'abri, a remplacé tardivement abrier.

Qui a planté un abricotier près de l'abri côtier ?

abricot, abricotier

- un **abricot** (= un fruit)
- un gâteau **abricoté** (= où il y a des abricots), une prune abricotée (= qui tient de l'abricot), une pêche abricotée ou un abricot-pêche
- un **abricoté** (= un bonbon fait d'un petit morceau d'abricot confit dans le sucre)
- une **abricotée** (= une espèce de prune qui a l'apparence et le goût de l'abricot)
- A. **abricoter** un gâteau, un entremets ou une partie de leur surface visible (= la ou le recouvrir d'une couche de marmelade d'abricots)
- B. **abricoter** (= greffer un abricotier sur un autre arbre)
- [vous abricotez, j'abricotai, j'abricotais, il abricotait, ils abricotaient, abricoté(e)(es)(s) ; vous abricotiez]
- un **abricotier** (= un arbre qui produit l'abricot)
- un **abricotin** (= une sorte de prune qui ressemble à l'abricot)
- une **abricotine** (= une eau-de-vie d'abricot) [Suisse]
- en savoir plus : [dictionnaire des sciences animales](#)
- Le nom (un) abricot est emprunté soit à l'espagnol *albaricoque*, soit au portugais *albricoque*, soit au catalan *albercoc*, qui sont tous trois empruntés à l'arabe *al barkuk*, en bas grec *praikokkion*, en latin *praecoquum* « fruit précoce ».

abrine

- une **abrine** (= le nom donné à un mélange extrait des graines de jequirity ; une toxalbumine de même origine douée de propriétés hémolytiques ; un composé chimique tiré de l'abrine brute)
- Le nom (une) abrine est dérivé d'*abre*, *abrus* (= une plante légumineuse) en latin scientifique, emprunté à l'arabe *abrūz*, *afrūz*.

abriter, abri-vent

- **abriter, abri-vent** : voir abri (ci-dessus)

abrocomidé

- les **abrocomidés** (= une famille de rongeurs vrais)

abrogation, abroger

- elle est abrogative ou abrogatoire, il est **abrogatif** ou **abrogatoire** (= a pour effet d'abroger ; abroge)
- une **abrogation** (d'une loi) (= l'action de l'abroger)
- une loi abrogeable, un règlement **abrogeable** (= qui peut être abrogé(e))
- **abroger** (= rendre caduque, expressément ou tacitement, une disposition légale ou réglementaire prise par le pouvoir ou instituée par l'usage ; supprimer radicalement, à la manière d'un acte juridique d'abrogation)
- elle ou il est inabrogeable (= ne peut pas être abrogé)
- Le nom (une) abrogation est emprunté au latin *abrogatio* « action d'annuler un texte juridique antérieur ».
- Le verbe abroger est emprunté au latin *abrogare* « ôter le crédit à quelqu'un ».

abrotone

- une **abrotone** (= le nom vulgaire des aurones, du genre armoise)
- un **abrotonite** (= un vin dans lequel les Grecs anciens faisaient infuser de l'abrotone pour l'aromatiser)
- elle ou il est **abrotonoïde** (= ressemble à l'abrotone)
- Le nom (une) abrotone est emprunté au latin *habrotonum* ou *abrotonum*, terme de botanique.
- Le nom (un) abrotonite est emprunté au grec α β ρ ο τ ο ν ι ' τ η ς « vin aromatisé d'aurone ».

abrouir

- un arbre ou un arbuste **abroui** (= qui mal venu, parce que ses jeunes pousses ont été broutées par les animaux)
- **abrouir** (= pour des animaux : brouter les jeunes pousses d'un arbre, d'un arbuste)
- [j'abrouis, tu abrouis, il abrouit, qu'il abrouît]
- un **abrouis** (= un taillis brouté par les bestiaux ou le gibier)
- un **abrouissement** (= un broutement des feuilles d'arbres et arbustes par les animaux ; l'état d'un bois brouté par les animaux)
- Le verbe abrouir est dérivé de brout « jeune pousse », du german *brust* « bourgeon », d'où vient le verbe brouter.

à brûle-pourpoint

- **à brûle-pourpoint** : [office québécois de la langue française](#)

abrupt

- A. [géographie] elle est abrupte, il est **abrupt** (= est caractérisé(e) par la brusque rupture, la discontinuité, l'apparence heurtée ; est caractérisé(e) par la (quasi) verticalité ; est caractérisé(e) par l'accès difficile)
- B. [sens figuré] elle est abrupte, il est **abrupt** (= dont le caractère brut, haché, donne une impression de rudesse naturelle, d'élaboration insuffisante, d'abord ardu ; est caractérisé(e) par le manque de nuances, de transition progressive)
- un **abrupt** ou une **abrupte** (= une pente très raide)
- l'**abrupt** (= le caractère de ce qui est abrupt)
- **abruptement** (= d'une manière abrupte ; avec raideur ; pour une partie du corps : avec un caractère fruste, disgracieux ; en rhétorique et dans le discours familier : avec un manque de ménagement dans le préambule ; avec un manque d'enchaînement et d'ampleur dans le développement ; avec un manque de préparation dans la conclusion)
- ex abrupto (= brusquement, sans préambule)
- Le mot abrupt est emprunté au latin *abruptus* « escarpé, à pic ».
- une feuille **abruptipennée** (= se dit d'une feuille composée pennée dont les folioles, en nombre pair, sont disposées latéralement le long d'un pétiole commun qui se termine brusquement sur deux folioles symétriques, sans se prolonger par une foliole impaire ou une vrille)
- une feuille imparipennée (= en parlant d'une feuille pennée : qui se termine par une foliole impaire)

abruption

- une **abruption** (= en médecine : une fracture transversale d'un os avec déchirure inégale et déplacement des fragments ; en rhétorique : un procédé visant à animer le style en supprimant les transitions d'usage)
- Le nom (une) abruption est emprunté au latin *abruptio* « rupture (d'un objet) ».

abrupti, abrutir, abrutissement

- elle est abrutie, il est **abrupti** (= dont les qualités typiquement humaines (physiques, morales et surtout intellectuelles) ont été gravement diminuées ; est stupide)
- une abrutie, un **abrupti** (= une personne tout à fait stupide)
- **abrutir** (= rendre une personne semblable à une (bête) brute ; diminuer les qualités physiques, intellectuelles ou morales de quelqu'un ; l'épuiser, le fatiguer physiquement ou intellectuellement)
- [abrupti(e)(es)(s), j'abrutis, il abrutit, qu'il abrutît ; en abrutissant]
- **s'abrutir** (= s'abaisser jusqu'à ressembler à une bête par le visage, par un amoindrissement important de son activité intellectuelle, de ses qualités morales ; diminuer par un effort excessif ou mécanique sa valeur humaine et notamment intellectuelle)
- elle est abrutissante, il est **abrutissant** (= abrutit ; cause de l'abrutissement)
- un **abrutissement** (= l'action d'abrutir ; l'état de celui qui est abrupti)
- il est **abrutisseur** (= diminue les qualités intellectuelles)

- un **abrutisseur**
- un **abrutissoir** (= un journal servant à abrutir les lecteurs)
- Le verbe abrutir est dérivé d'une brute. L'ancien verbe *abestir* est demeuré un terme patois.

ABS

ABS

- un **ABS** ou **A.B.S.** [*Anti Blocking System*] (= un système d'assistance au freinage qui empêche les roues de se bloquer lors d'un freinage d'urgence)

ABSA

Absalon

- une chevelure absalonienne, un arbre **absalonien** (= qui est comparable à la longue et opulente chevelure d'**Absalon**, le nom du fils de David)

ABSC

abscision, abscission

1.

- une **abscision** ou **abscission** (= l'action de retrancher une partie molle peu volumineuse du corps)
- une couche d'**abscission** (= l'endroit du pétiole d'une feuille où celle-ci se détache de la tige)
- Le nom abscision ou abscission est emprunté au latin *abscisio* ou *abscissio*.

2.

- une **abscission** (= la perte passagère de la mémoire et même de la connaissance, due à un excès de fatigue)

abscisse

- une **abscisse** (= dans un système à deux axes perpendiculaires : une des deux coordonnées servant, conjointement avec l'ordonnée, à repérer la position d'un point dans un plan)
- Le nom (une) abscisse est emprunté au latin des mathématiciens *abscissa (linea)*, participe passé du latin *abscidere* « couper ».

abscons

- **absconder** ou **abscondre, absconser** (= cacher)
- elle est absconse, il est **abscons** (= est obscur(e), mystérieuse ou mystérieux, difficile à pénétrer)
- Le verbe absconder ou abscondre, absconser, est emprunté au latin *abscondere*.

absence, absent, s'absenter

- une **absence** (= le fait d'être absent ; le fait de n'être pas dans un lieu où l'on pourrait, où l'on devrait être ; une forte distraction momentanée rendue sensible par un manque d'adaptation aux circonstances)
- avoir des absences (= oublier par moments ; être distrait)
- « Je suis en vacances » : l'art de rédiger des messages d'absence : [Office québécois de la langue française](#)
- elle est absente, il est **absent** (= n'est pas présent(e) dans un lieu ou une situation ; est manquant(e) ou presque inexistant(e) ; ne prête aucune attention à une chose ou à une personne qui devrait normalement attirer l'attention ; révèle ce manque d'attention)
- une absente, un **absent** (= une personne absente)
- absent à, absent de : [Parler français](#)
- *Les élèves tout contents de retrouver le chemin de l'école ont **absenté** les enseignants à l'école.* [Lafia Révélateur](#)
- A. un **absentéisme** (= sous l'Ancien Régime : l'habitude de certains nobles à vivre hors de leurs terres ; le système d'exploitation découlant de la non-résidence des propriétaires)
- B. un **absentéisme** (= un manque habituel ou systématique d'assiduité à son lieu de travail)
- elle ou il est **absentéiste** (= donne dans l'absentéisme, le comportement de ceux qui sont fréquemment absents soit au travail, soit dans les votes)
- une ou un **absentéiste** (= un(e) adepte de l'absentéisme)
- un **absentement** (= l'état de quelqu'un qui est absent aux autres, par distraction volontaire ou non, par rêverie)
- **s'absenter** (= se rendre absent. ; s'éloigner quelques instants ; devenir inattentif à son entourage ou à soi-même)
- [je m'absente, ils s'absentent, tu t'absentes]
- *in absentia* (= en l'absence de la personne intéressée, de ce qui est concerné)
- Le nom (une) absence est emprunté au latin *absentia* « non présence (d'une personne) ».
- Le mot absent est emprunté au latin *absēns, absentis* (du participe présent du verbe *abesse*) « qui n'est pas présent ».
- Le verbe s'absenter est emprunté au latin *absentare* « s'éloigner d'un lieu ».

abside

A.

- [en astronomie] une **abside** (1) (= une apside, le point extrême du grand axe de l'orbite d'un astre)
- une chapelle absidale ou absidiale, il est **absidal** ou **absidial** (= de l'abside), des chapelles absidales ou absidiales, ils sont absidaux ou absidiaux

B.

- une **abside** (2) (= la construction qui termine le chœur d'une église, soit par un hémicycle, soit par des pans coupés, soit par un mur plat ; l'extrémité d'une église si elle est de plan arrondi ou polygonal ; un angle de toile destiné à prolonger et à agrandir une tente ; une châsse où l'on mettait les reliques des saints)

- une **absidiole** (1) (= une petite chapelle en hémicycle autour de l'abside principale ou sur les bras du transept d'une église)

C.

- une **abside** (3) ou **absidiole** (2) (= une châsse contenant les ossements d'un saint)
- Le nom (une) abside est emprunté au latin *absida* (du grec *apsida*) « orbite d'une étoile » « ronde ».
- Mot ressemblant : une apside (= voir : abside A)

Absidia

- **Absidia** (= un genre de champignons zygomycètes qui ont des filaments mycéliens couchés formant des arches, des voutes)

absinthe

- un **absinthage** (= l'action de boire de l'absinthe ou de la faire ; l'habitude de boire de l'absinthe)
- un **absinthate** (= un sel produit par l'acide absinthique combiné avec une base salifiable)
- une **absinthe** (= une plante ; une liqueur alcoolique), l'absinthe (= l'amertume)
- elle est absinthée, il est **absinthé** (= pour un breuvage : est mélangé d'absinthe ; pour une personne : est ivre d'absinthe)
- **absinther** (= mélanger de l'absinthe)
- [j'absinthe, tu absinthes, ils absinthent]
- **s'absinther** (= s'adonner à l'absinthe, faire sa boisson favorite de ce poison)
- une absintheuse (= une buveuse d'absinthe), un **absintheur** (= un buveur d'absinthe)
- une **absinthine** (= un principe amer cristallisé retiré de l'extrait alcoolique d'absinthe)
- un acide **absinthique** (= extrait de l'absinthe), une ou malade absinthique (= qui est intoxiqué(e) par l'absinthe, qui est atteint(e) d'absinthisme), une maladie absinthique (= qui est de la nature de l'absinthisme)
- l'**absinthisme** (= le nom donné par le Docteur Lunel à l'affection chronique résultant de l'abus de l'absinthe)
- un **absinthite** (= un vin d'absinthe, dont les anciens faisaient un usage fréquent)
- un **absinthol** (= un composé extrait de l'essence d'absinthe)
- en savoir plus : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; [dictionnaire des sciences animales](#) ; [encyclopédie de l'Agora](#)
- Le nom (une) absinthe est emprunté au latin *absinthium* « plante aromatique amère », calque du gr. $\alpha \square \psi \acute{\iota} \nu \theta \iota \omicron \nu$.

ABSO

absolu, absolution

1.

- elle est absolue, il est **absolu** (= dont l'existence ou la réalisation ou la valeur est indépendante de toute condition de temps, d'espace, de connaissance, etc.; pour la manière d'exercer une autorité ou pour le caractère d'une personne : n'admet aucune limitation de son autorité dans son exercice ou ses manifestations ; est total(e) jusqu'au paroxysme ; en savoir plus : [CNRTL](#))

- l'**absolu** (= ce qui est considéré comme un idéal de perfection ou comme hors d'atteinte pour l'homme)
- dans l'absolu (= sans tenir compte des circonstances)
- un **absolu** (= ce qui est indépendant de toute condition et de toute chose ; une hypothèse alchimiste)
- une **absoluité** ou un **absolutisme** (1) (= en philosophie : le caractère de ce qui est absolu)
- **absolument** (= tout-à-fait, totalement ; certainement ; nécessairement)
- un adverbe **absolutif**, un mode **absolutif** (en linguistique)
- **absolutiser** (= rendre absolu, vider une idée de tout ce qu'elle peut avoir de concret, de particulier, de relatif, de manière à l'élever à un très haut degré d'abstraction, de généralité)
- un **absolutisme** (2) (= un système de gouvernement où le souverain possède une puissance de droit divin et sans limites constitutionnelles ; une manière d'être, d'agir ou de penser, intransigeante et/ou sans nuances ; le caractère de ce qui est intransigeant, inconditionnel, dénué du sens du relatif, etc. ; la métaphysique de l'absolu)
- elle ou il est **absolutiste** (= est attaché(e) au système politique de l'absolutisme ; dont la manière d'être et de penser ressemble à celle d'un souverain absolu)
- une ou un **absolutiste** (= un(e) partisan(e) de l'absolutisme ; une personne dont la manière d'être et de penser ressemble à celle d'un souverain absolu)
- L'adjectif absolu est emprunté au latin *absolutus* du participe passé de *absolvere* (voir ci-dessous). Le nom absolu vient de l'ancien participe passé d'absoudre.

2.

- elle est absolutrice, il est **absoluteur** (= absout, efface une faute ou un délit)
- une absolutrice, un **absoluteur** (= celle, celui qui absout, qui efface une faute ou un délit)

A. [théologie]

- une **absolution** (1) (= la sentence par laquelle le confesseur, dans le sacrement de pénitence, remet les péchés au pénitent ; une sentence ecclésiastique qui, revêtue de certains caractères et d'une certaine solennité, relève une personne de l'excommunication et des autres censures qu'elle avait pu encourir ; une courte prière qui termine chaque nocturne des matines et les heures canoniales)
- une formule absolutionnelle, un geste **absolutionnel** (= qui a valeur d'absolution)
- **absoudre** (1) (= pour un confesseur : remettre, au nom de Dieu, les péchés du pénitent par la formule et le geste de l'absolution ; pardonner les péchés, en parlant du jugement de Dieu après la mort)
- [j'absous, il absout ; absout(e)(es)(s) ; en absolvant ; anciennement : absous, absoute(s) ; j'absolut, il absolut (le passé simple ne s'emploie pas)]
- une **absoute** (= une absolution publique et solennelle qui, dans l'Église romaine, se donnait autrefois au peuple le Jeudi-Saint ou la veille du Jeudi-Saint) ; une cérémonie faite notamment de prières terminant l'office des morts et se faisant autour du cercueil ou du catafalque, ou en dehors de l'office des morts)

B. [sens général et juridique]

- une **absolution** (2) (= l'effacement d'une faute dont on obtient le pardon, la rémission ; une décision de justice par laquelle un accusé est déclaré non punissable, bien que convaincu du fait qui lui est reproché ; un acquittement, une déclaration d'innocence)

- une excuse absolutoire, une circonstance **absolutoire** (= qui contribue à absoudre d'une peine), une sentence absolutoire, un jugement absolutoire (= qui absout de la peine)
- **absoudre** (2) (= pardonner, excuser, faire grâce, disculper ; déclarer innocent, acquitter ; renvoyer de l'accusation une personne coupable, mais dont le crime ou le délit n'est pas qualifié punissable par la loi)
- [j'absous, il absout ; absout(e)(es)(s) ; en absolvant ; anciennement : absous, absoute(s) ; j'absolus, il absolut (le passé simple ne s'emploie pas)]
- absous, dissous et résolu : [Office québécois de la langue française](#)
- elle est absolvante, il est **absolvant** (= absout juridiquement, contribue à absoudre)
- Le verbe absoudre vient du latin *absolvere* « libérer (d'une obligation, d'une charge) » d'où « libérer d'une accusation ».

absorber, absorption

- elle ou il est **absorbable** (= peut être facilement absorbé(e))
- une **absorbance** (= une mesure de la réduction d'intensité d'un rayon lumineux après la traversée d'un milieu tel un liquide coloré ou une suspension ; la propriété d'un milieu transparent ou translucide qui ne transmet qu'une partie de la lumière qu'il reçoit)
- elle est absorbante, il est **absorbant** (= a la propriété d'intégrer à sa substance les sels, les liquides, les gaz, les rayons caloriques ou lumineux, etc. en contact ; consiste à intégrer à sa substance d'autres substances ; occupe ou accapare entièrement l'esprit ou les réserves d'énergie d'une personne)
- un **absorbant** (= une substance propre à en absorber d'autres)
- **absorbantier** (= appliquer des remèdes absorbants) [j'absorbante, tu absorbantes, ils absorbantent]
- une **absorption** (= l'état d'un être ou d'un esprit totalement absorbés par quelqu'un ou quelque chose)
- elle est absorbée, il est **absorbé** (= est bu(e) ; a été bu(e) ; a l'esprit tout entier occupé ou profondément attentif à quelque chose ;
- un **absorbement** (= l'état d'une âme ou d'une personne occupée entièrement)
- **absorber** (= faire pénétrer quelque chose en soi en vue de l'assimiler ; boire jusqu'au bout ; faire disparaître quelque chose comme par assimilation progressive ; occuper exclusivement et totalement l'attention ou l'activité d'un être)
- [en absorbant ; Il fallait que nous l'absorbassions.]
- **s'absorber** (= se laisser prendre par quelqu'un ou quelque chose au point de s'identifier avec lui)
- un **absorbeur** (= un appareil ou un produit qui absorbe)
- une **absorbotrophie** (= un mode de nutrition des champignons saprophytes qui, après avoir sécrété des enzymes dans leur substrat, peuvent absorber, au travers de leur paroi, les molécules organiques simples ainsi libérées du substrat)
- une substance absorptive, un produit **absorptif** (= qui a la faculté d'absorber)
- une **absorptiométrie** (= une méthode d'évaluation de la densité minérale osseuse par mesure de l'absorption d'un rayonnement électromagnétique)
- une **absorption** (= l'action d'absorber , l'action par laquelle l'activité ou les idées d'une personne sont entièrement occupées ; un état qui en résulte)
- absorption / résorption : [Parler français](#)
- une **absorptivité** (= la propriété qu'ont certains corps d'absorber les liquides, les gaz ; le pouvoir absorbant d'une surface)

- en savoir plus : [dictionnaire des sciences animales](#) ; [France Terme](#) ; [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- Le verbe absorber est emprunté au latin *absorbēre*.
- Selon le sens, le nom (une) absorption est emprunté au latin chrétien *absorptio* ou dérivé d'absorber.
- Le verbe adsorber (= retenir des molécules à la surface d'un solide) est dérivé du latin *sorbere* « avaler, absorber », d'où elle est adsorbante, il est adsorbant une adsorption.
- _ une désorption (= une émission de gaz préalablement absorbés ou adsorbés par un solide)
- _ elle est hyperabsorbante, il est hyperabsorbant (= en échographie : se dit d'un tissu entraînant une forte atténuation du faisceau ultrasonore)
- _ elle est hypoabsorbante, il est hypoabsorbant (= en échographie : se dit d'un tissu entraînant une faible atténuation des ultrasons du fait de leur bonne transmission)
- _ une malabsorption (= un trouble du processus d'absorption des aliments à travers la paroi intestinale), une diarrhée de malabsorption
- _ une non-absorption (= le fait de ne pas absorber et son résultat)
- _ elle est omniabsorbante, il est omniabsorbant (= est capable de tout absorber)
- _ réabsorber (= absorber de nouveau)
une réabsorption (= l'action de réabsorber)
- Le verbe résorber est emprunté au latin *resorbere* « avaler, aspirer de nouveau » de *sorbere* « avaler, absorber », d'où elle ou il est résorbable, une résorption.

absoudre, absoute

- **absoudre**, **une absoute** : voir [absolution](#) (ci-dessus)

ABST

abstème

- elle ou il est **abstème** (= ne boit pas de vin)
- Le mot abstème vient du latin *abstemius* « qui s'abstient de boire du vin ».

s'abstenir, abstention, abstinence

- une **abstenante**, un **abstenant** (= celle, celui qui ne vote pas)
- **s'abstenir** (= se priver d'une jouissance ; renoncer à intervenir dans une action, refuser de s'engager ; renoncer à prendre parti dans un débat ; s'interdire de prendre part à une délibération ou à un vote)
- s'abstenir de (= s'interdire la jouissance que pourrait procurer une chose, une valeur, une personne ; s'interdire d'entreprendre une action, ou d'y participer)
- [en s'abstenant]
- une **abstention** (= un acte ou une attitude d'une personne s'interdisant volontairement d'user de quelque chose ou de faire quelque chose ; l'attitude d'une personne s'interdisant la jouissance que pourrait lui procurer une chose, une valeur, une habitude, etc. ; un refus d'agir ou de participer à une action, d'y intervenir ; l'attitude d'une personne s'interdisant de se prononcer, de prendre parti ; le non-exercice d'un droit ou d'une fonction)
- une abstention : Dans sa définition la plus extensive, fait de ne pas participer aux consultations électorales organisées par une autorité publique, quelles qu'en soient les raisons. En savoir plus : [Dicopart](#)

- un **abstentionnisme** (= le phénomène consistant en ce que, volontairement ou de fait, un certain nombre de citoyens ne font pas usage de leur droit de vote ; une doctrine qui prône une attitude d'abstention)
- une ou un **abstentionniste** (= celle ou celui qui s'abstient de faire usage de son droit de vote ou qui pratique l'abstention dans un autre domaine)
- elle ou il est **abstentionniste** (= s'abstient de faire usage de son droit de vote ; pratique l'abstention dans un autre domaine)
- une **abstentionniste** (= une tendance, considérée comme une maladie du corps social, à pratiquer l'abstention)
- _ une **abstinence** (= l'action de se priver de certains biens matériels ou de certains plaisirs)
- elle est abstinente, il est **abstinente** (= se prive de certains bien matériels ou de certains plaisirs)
- une abstinente, un **abstinente** (= une personne qui se prive de certains biens ou plaisirs ; celle, celui qui s'abstient de voter dans les élections)
- Le verbe s'abstenir est emprunté au latin *abstinere*.
- Le nom (une) abstention est emprunté au bas latin *abstentio*.
- Le nom (une) abstinence est emprunté au latin *abstinentia*, dérivé de *abstinere*.
- voir : [Famille du verbe tenir](#)

abstergent, abstersif

- une préparation abstergente, un médicament **abstergent** (= qui sert à absterger)
- un **abstergent** (= un produit utilisé en médecine pour enlever les matières visqueuses et putrides)
- **absterger** (= nettoyer un organe, une plaie, un ulcère avec un abstergent)
- [ils abstergent]
- **s'absterger** (= se nettoyer ; se purifier)
- une médecine abstersive, un (remède) **abstersif** (= propre à nettoyer)
- une **abstersion** (= une action ou un effet de remèdes abstergents)
- Le verbe absterger est emprunté au latin *abstergere* « essuyer [une partie du corps, une blessure] ».
- Les abstergents sont remplacés par les détergents (improprement nommés détersifs), une détersion étant une élimination des éléments étrangers ou endogènes telles que structures cellulaires et tissulaires nécrosées présentes dans un foyer inflammatoire.

abstract

- un **abstract** (= une analyse succincte d'un ouvrage)
- des **abstracts** (= un recueil d'analyses documentaires)
- C'est ainsi que l'on voit de plus en plus d'articles ou de textes de conférence avec un « Résumé » de quelques lignes en introduction, suivi de sa traduction en anglais, titrée « Abstract ». Il faut s'abstraire de cette manie. En revanche, le verbe abstractiser ne veut pas dire résumer, mais rendre abstrait. En savoir plus : [Abécédaire raisonné du néo-crétinisme](#)
- Ce nom est emprunté à l'anglais *abstract* attesté au sens de « résumé ».

abstraction, abstraire, abstrait

- un génie **abstracteur**, un moraliste abstracteur (= qui abstrait ; qui se plaît à abstraire)

- un **abstracteur** (= une personne dont l'esprit est porté aux abstractions), un abstracteur de quintessence (= un alchimiste qui extrait cinquième essence ou partie subtile d'un corps ; un philosophe, un critique, un écrivain, etc. qui se complait jusqu'à l'excès aux abstractions, aux raisonnements subtils)
- une opération mentale abstraive, un procédé **abstractif** (= qui consiste à former des abstractions), un concept abstractif, un terme abstractif (= le résultat de l'action d'abstraire, qui est formé par abstraction, qui sert à exprimer des abstractions)
- A. une **abstraction** (= une opération intellectuelle, spontanée ou systématique, qui consiste à abstraire ; le pouvoir, la faculté d'abstraction ; un usage méthodique de ce pouvoir ; , faire abstraction de (= ne pas en tenir compte)
- B. une **abstraction** (= le résultat de l'action d'abstraire ; une idée ou une représentation abstraite ; une idée ou une représentation de la réalité, à la limite sans correspondance avec l'objet), les abstractions (= en philosophie : les universaux)
- C. l'**abstraction** (= l'ensemble de ce qui est abstrait ; le caractère de ce qui est abstrait, notamment dans les arts)
- D. une **abstraction** (= l'état d'un homme qui s'éloigne de la société de nos semblables et se plonge dans une solitude absolue ; un état de rêverie prolongée et plus ou moins pathologique ; l'état d'un homme ou d'un mode de vie isolé, réellement ou par la pensée, de son entourage)
- **abstractivement** (= d'une manière abstraive), abstractivement de (= abstraction faite, en ne tenant pas compte de)
- une **abstractivité** (= l'aptitude à abstraire ; le caractère des personnes ayant cette aptitude)
- **abstraire** (= isoler, par l'analyse, un ou plusieurs éléments du tout dont ils font partie, de manière à les considérer en eux-mêmes et pour eux-mêmes ; dégager d'un ensemble complexe les traits communs aux éléments ou aux individualités qui le composent) [ils abstraient, j'abstrais, il abstrait ; abstrait(e)(es)(s)], s'abstraire de (= s'isoler par la pensée des choses ou des événements environnants, notamment sous l'empire d'une préoccupation dominante dans laquelle l'esprit se laisse absorber)
- A. elle est abstraite, il est **abstrait** (= relève de l'abstraction ; procède par abstraction ; a un haut degré de généralité ; traduit des idées abstraites ; en savoir plus : [CNRTL](#))
- B. elle est abstraite, il est **abstrait** (= use d'abstractions dans son langage ; dont la pensée se complait dans l'abstraction ; s'isole, par la pensée, du monde environnant ; est indifférent(e) à ce qui se passe autour d'elle ou de lui ; est distrait(e)), des entités vivantes abstraites, des être abstraits (= dont on se fait une représentation vidée de contenu concret)
- l'**abstrait** (= ce qui a les caractères de la pensée ou de l'expression abstraite)
- **abstraction** (= d'une manière abstraite)
- *in abstracto* (= de façon abstraite, sans tenir compte de la réalité des faits, sans considérer un cas particulier d'expérience)
- Le nom (une) abstraction est emprunté au bas latin *abstractio*.
- Le verbe abstraire est emprunté au latin *abstrahere*, avec adaptation d'après traire.
- Le mot abstrait est emprunté au latin *abstractus*, participe passé de *abstrahere*.

abstrus

- elle est abstruse, il est **abstrus** (= est difficile à comprendre, à pénétrer ; dont l'œuvre est difficile à interpréter ou à comprendre)
- une **abstrusion** (= le caractère de ce qui est abstrus ; une chose abstruse)

- Le mot *abstrus* est emprunté au latin *abstrusus*, participe passé de *abstrudere* « cacher ».

absurde, absurdité

- elle est absurde, il est **absurde** (= est manifestement et immédiatement senti(e) comme contraire à la raison au sens commun ; agit, se comporte, juge d'une manière non conforme aux lois ordinaires de la raison ; résiste à une interprétation rationnelle, n'a pas de sens ; renferme une contradiction)
- l'**absurde** (= ce qui peut être qualifié d'absurde)
- **absurdement** (= d'une manière absurde)
- elle est absurdifiante, il est **absurdifiant** (= rend absurde)
- une **absurdité** (= le caractère ou le sentiment de ce qui est absurde, contraire à la raison ; une chose, une idée, un raisonnement, une parole, un comportement, une action absurde, produit d'une intelligence ou d'une imagination absurde)
- Le mot absurde est emprunté au latin *absurdus* dont le sens primitif semble être « dissonant », d'où « hors de mise, contraire au sens commun ».

ABU

abus, abuser, abusif, abus

- un **abus** (= l'action d'abuser d'un bien ; le résultat de l'action d'abuser ; une injustice introduite et fixée par coutume)
- abus : [dictionnaire du droit privé, de Serge Braudo](#)
- elle est abusive, il est **abusant** (= abuse d'un droit, est excessive ou excessif)
- un **abusement** (= l'action d'abuser)
- **abuser** de (= user mal ou avec excès d'un bien ; abuser de la bonté ou de la patience de quelqu'un ; la ou le violer)
- abuser (= exagérer dans l'usage d'une possibilité, d'une liberté ; terme juridique : consommer, détruire)
- abuser quelqu'un (= l'induire en erreur, le tromper)
- [en abusant]
- **s'abuser** (= faire erreur, se tromper)
- une abuseuse, un **abuseur** (= celle, celui qui abuse, qui trompe ; [une séductrice et une rapineuse](#) ; [un séducteur et un rapineur](#))
- elle est abusive, il est **abusif** (= constitue un abus ; dont l'usage constitue un abus ; [est trompeuse ou trompeur](#))
- **abusivement** (= de manière abusive)
- Le verbe désabuser (= faire perdre des illusions ; détromper ; désenchanter) est dérivé d'abuser, d'où une désabusée, un désabusé, elle est désabusée, il est désabusé, un désabusement.
- Le nom abus est emprunté au latin *abusus*, terme juridique. Le verbe abuser est dérivé d'abus.
- un **abusus** (= un droit de vendre, de détruire le bien dont on est propriétaire)

abuter

- **abuter** : [CNRTL](#)
- Les verbes abuter et abouter sont très proches au point de vue sémantique et ont pris quelquefois des sens très voisins et même identiques, particulièrement dans l'ancienne langue.

abutilon

- un **abutilon** (= une plante)
- Le nom (un) abutilon vient du latin scientifique *abutilon indicum*, adaptation de l'arabe *abū tilūn*, mot forgé par le philosophe arabe Avicenne.

abyssal, abysses

- elle est abyssale, il est **abyssal** (= est caractéristique d'un abîme, d'un abysse ; est d'une profondeur non mesurable, comparable à celle d'un abîme, d'un abysse ; appartient, est propre aux couches les plus profondes, c'est-à-dire les plus anciennes et les moins connues de la personnalité humaine), elles sont abyssales, ils sont abyssaux
- les **abysses** (= les régions les plus profondes des mers et des océans)
- un **abysse** (= un abîme)
- un terrain **abyssique** (= qui constituait les abysses des fonds océaniques anciens)
- l'**abyssobenthos** (= l'ensemble des organismes qui vivent à la surface ou dans les sédiments du plancher abyssal)
- une zone abyssopélagique, la faune **abyssopélagique** (= qui est située ou vit à une profondeur comprise entre 2 000 et 6 500 m) [Une confusion est possible avec la zone bathiale)
- elle est hypo-abyssale, il est hypo-abyssal (= est relative ou relatif à de très grandes profondeurs), elles sont hypo-abyssales, ils sont hypo-abyssaux
- Le nom (un) abîme vient du latin chrétien *abyssus* qui a servi, au 19^{ème} siècle, à former le mot abysses (= les régions les plus profondes des mers et des océans), le singulier, un abysse, étant parfois employé pour un abîme.

abyssin, Abyssinie

- un (chat) **abyssin**
- un zébu **Abyssin**
- en savoir plus : [dictionnaire des sciences animales](#)
- _ elle est abyssine ou abyssinienne, il est abyssin ou abyssinien (= est de l'**Abyssinie**), un Abyssine ou Abyssinienne, un Abyssin ou Abyssinien
- l'**abyssin** (= un idiome)
- l'**abyssinique** (= la branche de la famille sémitique qui comprend les dialectes de l'abyssinien)

abzyme

- un **abzyme** (= un anticorps se comportant comme un(e) enzyme catalysant une réaction, généralement d'hydrolyse, portant sur la molécule hapténique ou antigénique liée à son site spécifique)
- Mot ressemblant : elle ou il est azyme (= est sans levain, est non fermenté(e) ; est sans goût), un pain azyme

ACA

Voir aussi les mots commençant par ACCA : accabler, accadien, accagner, accalmie, accaparer, accastiller et leurs dérivés.

aca

1. un **aca** d'eau ou **aga** d'eau (= une pluie torrentielle, une trombe d'eau)

2. un **haka** (= un chant tribal maori)
3. un **hakka** (= un dialecte chinois)
4. Mot ressemblant : un aga (= un titre honorifique, un titre de politesse que l'on donne en pays musulman aux personnes de distinction)

acabit

- un **acabit** (= la qualité, bonne ou mauvaise, d'une personne ou d'une chose), être d'un bon acabit, être du même acabit

acacher

- **acacher** (= appuyer fortement)
- acacher le raisin dans le pressoir (= le fouler aux pieds)
- Le verbe acacher est dérivé du moyen français *acher* « presser, écraser » demeuré en usage dans les dialectes de l'ouest et du sud-ouest.

acacia

1.

- un **acacia** (= un arbre ; en savoir plus : [dictionnaire des sciences animales](#))
- faire ses acacias (= se promener par chic, par genre dans l'allée dite des Acacias qui va de la Porte-Maillot à la Concorde, à Paris)
- la branche d'acacia ou l'acacia (= l'emblème de la franc-maçonnerie, figurant l'amour de Dieu)
- Le nom (un) acacia (1) est emprunté au latin *acacia*.

2.

- un **acacia** (= sur les monnaies, un sachet de pourpre long et étroit à la main des consuls et des empereurs)

académicien, académie, académique, académisme

A.

- un **académicien** (1) (= un membre de l'Académie fondée par Platon ou continuée par ses successeurs)
- un édifice **académicien** (1) (= qui est propre à l'Académie fondée par Platon)
- l'**Académie** (1) (= le jardin d'Academos, près d'Athènes, où le philosophe Platon donnait son enseignement ; l'école des disciples de Platon ou de leurs successeurs)
- elle ou il est **académique** (1) (= est relative ou relatif à l'Académie fondée par Platon ou à une des écoles qui lui ont succédé)
- Les **Académiques** (1) (= le titre d'un ouvrage philosophique dans lequel Cicéron expose la doctrine de l'académie ancienne sur la certitude)

B.

- une académicienne, un **académicien** (2) (= un(e) membre d'une société scientifique, littéraire ou artistique ; un(e) membre d'une académie ; un maître de danse ; un buveur d'absinthe ; un(e) récidiviste)
- une formule **académicienne** (2) (= académique)

- une **académie** (2) (= une compagnie d'écrivains, d'artistes, de savants ; un lieu où elle se réunit ; toute société dont les membres s'occupent de lettres, d'arts, de sciences ou de quelque autre spécialité)
- académie et immortalité : [Académie française](#)
- une ou un **académique** (2) ou **académiste** (= une académicienne ou un académicien, un(e) membre de l'Académie française)
- **académifier** ou **académisier** (= faire de quelqu'un un académicien)
- elle ou il est **académisable** (= mérite d'entrer à l'Académie française)
- une **académisation** (= une élection à l'Académie française)

C.

- une académicienne, un **académicien** (3) (= une maitresse ou un maitre de danse)
- une **académie** (3) (= une école supérieure ; **une représentation peinte ou dessinée d'un modèle nu, servant d'exercice dans les académies de dessin ou formant des études préparatoires à l'exécution de tableaux achevés ; ce modèle ; à l'étranger : une université ; un établissement privé d'éducation ou d'instruction**)
- elle ou il est **académique** (3) (= est relative ou relatif à une académie, une société ou une école ; manque d'originalité, de force ; est conventionnelle ou conventionnel ; est conforme aux normes et usages reçus)
- une figure **académique** (= une figure d'étude nue, traitée sans égard à l'ensemble d'un tableau)
- une ou un **académique** (3) (= un(e) peintre obéissant passivement aux normes de l'art académique)
- l'(art) **académique**
- **académiquement** (= d'une manière académique ; conformément aux normes et usages officiels ; d'une manière qui manque de naturel et d'originalité ; conventionnellement)
- **académiser** (= soumettre à des normes académiques, conventionnelles)
- [que nous l'académisassions]
- **s'académiser** (= se soumettre à de telles normes)
- un **académisme** (= un attachement excessif à l'enseignement conventionnel reçu dans une Académie)
- une ou un **académiste** (= un(e) élève, un(e) artiste qui suit les cours d'une académie ; celle, celui qui tient une académie d'équitation ou s'y forme à certains exercices)

D.

- une **académie** (4) (= en France, une division territoriale et administrative de l'Université, au sens d'ensemble des établissements et des maîtres d'enseignement public de tous degrés, placée sous l'autorité d'un recteur)
- elle ou il est **académique** (4) (= est relative ou relatif à une division territoriale et administrative de l'Université de France ; **à l'étranger ; est relative ou relatif à l'université, à un établissement d'enseignement supérieur**)

E.

- une académicienne, un **académicien** (4) (= un buveur d'absinthe ; un(e) récidiviste)
- une **académie** (5) (= une maison de jeu ou de plaisir), **une académie de billard**, une académie d'amour
- L'adjectif académique signifie « propre à la philosophie platonicienne », mais aussi « relatif à une académie ». On parle ainsi de séance, d'élection ou de discours

académique. Cet adjectif a encore pour sens « conforme aux règles, aux usages, au point d'être conventionnel ». Enfin, dans le domaine de l'enseignement, il signifie « qui a rapport à une académie », c'est-à-dire, à une circonscription universitaire placée sous l'autorité d'un recteur : Les bureaux de l'inspection académique. Il convient de ne pas ajouter à ces significations l'une de celles de l'anglais *academic*, c'est-à-dire « universitaire ». On ne dira donc pas « Des travaux académiques de premier ordre », mais « Des travaux universitaires de premier ordre », bien que, malheureusement, ces tours soient en train de se répandre. [Académie française](#) _ [Office québécois de la langue française](#)

- Le nom (une) académie est emprunté au latin *Acadēmīa* (en grec Α κ α δ ῆ μ ε ι α) « jardin consacré au héros Α κ ῳ δ ῆ μ ο ς aux alentours d'Athènes, où enseignait Platon ».

acadien / akkadien ou accadien (= qui est relatif à l'État, la ville ou la dynastie d'Akkad en Mésopotamie, à cette dynastie), l'akkadien ou accadien (= une langue ancienne)

Acadie, acadien

- un **acadianisme** (= une particularité de la langue française en Acadie)
- elle est acadienne, il est **acadien** (= est de l'**Acadie**, de cette colonie ou de ces provinces du Canada), une Acadienne, un Acadien
- l'**acadien** (= une variante du français canadien ; une phase technique du carbonifère)

acagnardé, acagnardi, acagnarder

- elle est acagnardée ou acagnardie, il est **acagnardé** ou **acagnardi** (= est installé(e) paresseusement dans une attitude rêveuse ; est assis(e) dans une attitude rêveuse ; est installé(e) dans une vie oisive)
- elle est acagnardie, il est **acagnardi** (= est bourru(e), renfrogné(e), d'humeur difficile) [Canada]
- **acagnarder** (= rendre cagnard, paresseux comme un chien ; accoutumer quelqu'un à une vie oisive ou libertine), s'acagnarder ou s'acagnardir (= cagnarder, fainéanter, s'installer de manière à mener une vie paresseuse)
- s'acagnarder / cagnard : [Académie française](#)
- elle est cagnarde; il est cagnard (= est indolent(e), nonchalant(e)), une cagnarde, un cagnard
- un cagnard (= un soleil ardent ; un emplacement ensoleillé à l'abri du vent ; un assemblage de planches ou de toiles sur une passerelle pour protéger un homme de veille contre le vent et la pluie ; un abri où se rassemblaient des vagabonds ; une petite pièce servant de débarras ; un réchaud pour se chauffer à l'extérieur ; un fourneau de cirier), faire du cagnard (= se reposer au soleil)
- cagnarder (1) (= faire le cagnard, vivre en cagnard)

açainte

- une **açainte** d'une église (= le bas-côté)
- Le nom (une) açainte vient de l'ancien français *aceindre* « cerner, rabattre le gibier ».

acajou, acajuba

- un **acajou** (= un arbre ; son bois ; en savoir plus : [dictionnaire des sciences animales](#)), des acajous

- elle ou il est (couleur) **acajou** (= est de la couleur rouge-brun du bois d'acajou), elles ou ils sont (couleur) acajou
- un **acajuba** (= un arbre)
- une **acajuba** (= une noix d'acajou)

acalcicose, alcalique

- une **acalcicose** (= une carence en calcium)
- elle ou il est **alcalique** (= se dit d'un horizon du sol ne contenant pas d'ions calcium)

acalculie

- une **acalculie** (= un trouble spécifique de l'utilisation des chiffres, des nombres et de la réalisation des opérations arithmétiques, secondaire à une affection cérébrale ; un trouble neurologique caractérisé par une perturbation de l'utilisation des chiffres)

acalèphe

- un **acalèphe** (= le nom savant de l'ortie de mer),
- les **acalèphes** (= une classe de l'embranchement des zoophytes)
- en savoir plus : [Dictionnaire des sciences animales](#)
- Le nom (un) acalèphe est emprunté au grec α κ α λ η ρ φ η.

s'acalifourchonner

- elle est acalifourchonnée, il est **acalifourchonné** (= est à califourchon)
- **s'acalifourchonner** (= se mettre à califourchon)
- être à califourchon (= être dans la position d'un homme à cheval, les jambes écartées), c'est son califourchon (= c'est sa manie, son dada)
- califourchonner (= monter à califourchon, chevaucher)
- Le mot califourchon est composé de [?] et d'un dérivé de fourche (en latin : *furca*)

acalorique

- un régime **acalorique** (= sans calories [?])

Acalypha

- **Acalypha** (= le nom de plantes médicinales)

acalyptrate, acalyptère

- des **acalyptrates** ou **acalyptères** (= un taxon d'insectes diptères brachycères schizophores)

acamandé

- elle est acamandée (= est réduite à l'état de quémandeuse, mendiante ou gueuse), il est **acamandé** (= est réduit à l'état de quémandeur, mendiant ou gueux)

ACAN

acanth(o)- signifie "épine" :

voir : [CNRTL](#) ; [dictionnaire des sciences animales](#) ; [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)

ACANTHA

- elle est acanthacée, il est **acanthacé** (= ressemble à l'acanthé)
- les **acanthacées** (= une famille de plantes), une acanthacée
- un **acanthaire** (= une classe de protozoaires)
- les **acanthamébidés** (= une familles d'eucaryotes, de protozoaires amibes)
- **Acanthamoeba** (= un genre d'amibes telluriques, normalement non parasites et qui ne contaminent l'Homme qu'accidentellement), *Acanthamoeba culbertsoni*, une kératite à *acanthamoeba*
- les **acanthamibes** (= un genre d'eukaryotes, de protozoaires amibes), une acanthamibe
- une **acanthamibiase** (= une protozoose, une infection à Acanthamoeba)
- les **acanthasteridés** (= une famille d'astéries, d'étoiles de mer tropicales à gros piquants)
- les **acanthasters** ou coussins de belle-mère, couronnes d'épines (= des étoiles de mer tropicales pourvues de gros piquants et qui mangent le corail), un acanthaster

ACANTHE

- une **acanthé** (= une plante ; les feuilles d'acanthé dont est ceinte la tête des déesses, muses ou jeunes vierges de l'Antiquité ; une distinction publique accordée à un écrivain ; un nom donné parfois à l'épine du dos ; un ornement caractéristique du chapiteau corinthien stylisant la feuille d'acanthé ; un élément décoratif utilisé dans l'architecture gothique) [Le nom acanthé a parfois été utilisé au masculin.]
- les **acanthées** (= une famille de plantes), une acanthée
- en savoir plus : [dictionnaire des sciences animales](#)
- elle est acanthacée, il est acanthacé (= ressemble à l'acanthé)
- les acanthacées (= une famille de plantes), une acanthacée
- -acanthé
- un embryon de ténia hexacanthé (= porteur de six crochets)
- une pyracanthé (= un buisson ardent, une plante)
- un **acanthéchinus** (= un crustacé)
- une **acanthéphyre** (= un crustacé)

ACANTHI

- un **acanthias** (= un requin)
- les **acanthidés** (= une famille d'insectes), un acanthidé
- une **acanthine** (= une substance inorganique)
- un **acanthinon** (= un genre de poissons)
- les **acanthions** (= des porcs-épics)
- **Acanthis** (= des oiseaux passereaux)
- les **acanthisittidés** (= une famille d'oiseaux néognathes passereaux, par exemple : **Acanthisitta chloris**)
- une **acanthite** (= un sulfure naturel d'argent)

- les **acanthizes** (= la famille des pardalotidés, des oiseaux néognathes passereaux, par exemple : *Acanthiza uropygialis*, l'acanthize à croupion roux)

ACANTHOB

- les **acanthobdellides** ou **acanthobdelles**, **acanthobdelliformes** (= des sangsues à trompe épineuse)
- un **acanthobothrie** (= un ver parasite)

ACANTHOC

- elle ou il est **acanthocarpe** (= dont les fruits sont couverts d'épines)
- elle ou il est **acanthocéphale** (= dont la tête est armée d'aiguillons)
- un acanthocéphale (= un ver rond appartenant à un phylum particulier qui diffère des nématodes, notamment par l'absence de tube digestif)
- les **acanthocéphales** (= un embranchement de vers)
- une **acanthocéphalose** (= une parasitose accidentelle et rare, provoquée par des vers ronds appartenant au phylum des acanthocéphales)
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#)
- un **acanthocéras** (= une ammonite)
- une **acanthochéilonémiase** (= une mansonellose)
- un **acanthochère** (= un oiseau)
- les **acanthocheilidés** (= une famille de nématodes chromadorés ascarides ascaridoïdes, de parasites de poissons élasmobranches, par exemple : ***Acanthocheilus***, parasites de squales)
- ***Acanthocheilonema*** (= un genre de vers nématodes spirures Filarioidea)
- ***Acanthochelys*** (= un genre de tortues)
- les **acanthochites** (= des mollusques polyplacophores, des chitons aux poils raides, de la famille des acanthochitonidés), un acanthochite
- un **acanthochiton** (= un mollusque voisin des chitons)
- les **acanthocolpidés** (= des trématodes digènes opisthorchides, parasites de poissons marins)
- les **acanthocotyles** (= un genre de plathelminthes monogènes, parasites externes de poissons marins)
- une **acanthocyte** (= une hématie en forme de feuille d'acanthé ; au niveau de l'épiderme : une cellule dite à épines du corps muqueux de Malpighi)
- une **acanthocytose** (= une anomalie morphologique des hématies, qui semblent hérissées de spicules)
- une choréo-acanthocytose
- une neuroacanthocytose

ACANTHOD

- les **acanthodactyles** (= des lézards du désert aux doigts épineux palmés), un acanthodactyle

- les **acanthodiens** (= une classe de poissons fossiles des eaux douces de l'ère primaire ou Paléozoïque à squelette partiellement ossifié)

ACANTHOF

- une **acanthofolicine** (= un polyester carboxylique à longue chaîne aliphatique très toxique, produit par le plancton et présent dans les éponges et dans de nombreuses espèces marines)

ACANTHOK

- une **acanthokératolyse** (= une image histologique marquée par une condensation du cytoplasme autour du noyau des cellules du corps muqueux de la peau et de la couche granuleuse, à laquelle s'associent une acantholyse qui se fait dans la partie supérieure de l'épiderme et une cytololyse)
- une kératodermie **acanthokératolytique** de Voerner ou kératodermie épidermolytique de Voerner

ACANTHOL

- un **acantholabre** (= un poisson)
- une **acantholyse** (= un phénomène de dissociation des kératinocytes lié à la rupture des ponts intercellulaires interkératinocytaires. un état particulier des cellules)
- un carcinome spinocellulaire **acantholytique**, une dermatose acantholytique de Grover, une dermatose acantholytique familiale [terme obsolète], une dyskératose acantholytique focale

ACANTHOM

- un **acanthome** (= une altération bénigne de l'épiderme résultant d'une hyperplasie généralement localisée du corps de Malpighi et des crêtes interpapillaires)
- un acanthome à cellules claires, un acanthome des gaines pilaires, un acanthome épidermolytique, un acanthome fissuré rétro-auriculaire, un acanthome intra-épidermique, un acanthome posteczéma
- un adénoacanthome (= une prolifération tumorale glandulaire maligne de type adénocarcinome, contenant des foyers de différenciation ou de métaplasie malpighienne), un adéno-acanthome de l'endomètre, un adéno-acanthome de l'ovaire, un adéno-acanthome des glandes sudorales, un adéno-acanthome du col utérin
- un hidro-acanthome (= une tumeur cutanée bénigne)
- un kérato-acanthome ou kératoacanthome (= une tumeur cutanée bénigne relativement fréquente)
- un mélano-acanthome ou mélanoacanthome (= une tumeur cutanée bénigne)
- un plasmoc-acanthome (= une lésion périorificielle, qui, cliniquement, peut simuler une tumeur maligne ou une mycose profonde, mais dont l'aspect histologique consiste en l'association d'une acanthose épidermique importante et d'un infiltrat intradermique presque uniquement composé de plasmocytes)
- les **acanthomorphes** (= un taxon de poissons osseux euptérygiens, exemples : les euacanthomorphes)

ACANTHON

- les **acanthozomidés** (= une famille de crustacés)
- un **acanthonyx**

ACANTHOP

- un **acanthopanax** (= un arbuste)
- un **acanthoparia** (= chez les larves de coléoptères scarabéidés, la partie marginale épineuse des régions latérales de l'épipharynx)
- elle ou il est **acanthophage** (= se nourrit de chardons)
- elle ou il est **acanthope** (= dont le pourtour de l'œil est garni d'épines)
- un **acanthopelvis** ou **bassin épineux** (= une variété de bassin rachitique caractérisée par la présence de crêtes osseuses situées au niveau de l'insertion des tendons, le pubis notamment)
- elle ou il est **acanthophile** (= recherche les plantes épineuses)
- un **acanthophis** (= un serpent)
- un **acanthophœnix** (= un palmier)
- **Acanthopholis** (= un dinosaure ankylosaurien cuirassé à piquants, de forme trapue)
- elle ou il est **acanthophore** (= est hérissé d'épines ou de piquants)
- une **acanthophore** (= un genre d'algues marines ; un genre de coléoptères)
- les **acanthophtalmes** (= des petits poissons d'eau douce, qui ont une épine au dessus de chaque œil)
- les **acanthoptérygiens** (= des poissons téléostéens acanthomorphes holacanthoptérygiens dont les nageoires sont épineuses, par exemple les euacanthoptérygiens)
- un **acanthophyllum** (= la famille des caryophyllacées)
- elle ou il est **acanthopode** (= dont la patte présente des épines)
- les **acanthopodes** (= un groupe de coléoptères)
- elle ou il est **acanthopome** (= appartient à l'ordre des acanthoptérygiens)
- les **acanthopomes** (= une famille de poissons)
- elle est acanthoptérygienne ou acanthoptère, il est **acanthoptérygien** ou acanthoptère (= a des nageoires épineuses)
- les **acanthoptérygiens** (= un ordre de poissons), un acanthoptérygien,

ACANTHOS

- une **acanthose** (= une augmentation de l'épaisseur du corps muqueux de Malpighi)
- une hyperacanthose (= une lésion histologique élémentaire caractérisée par une augmentation du nombre des assises d'un épithélium malpighien témoignant d'une prolifération des kératinocytes, souvent accompagnée d'une papillomatose)
- un **acanthosis nigricans** (= une affection dermatologique caractérisée par un état rugueux de la peau, symétrique, mal limité et de couleur noirâtre, par exagération du

relief cutané avec hyperkératose et hyperpigmentation, le plus souvent située sur le cou et dans les grands plis)

- un **acanthosis palmaire** (= un épaissement particulier des paumes et parfois des plantes, associé à un carcinome bronchique ou gastrique)
- un pseudoacanthosis nigricans (= une dermatose dont l'aspect clinique est celui d'un acanthosis nigricans, et représentant une complication bénigne et réversible de l'obésité surtout chez les adultes noirs)
- un **acanthosome** (= une vésicule recouverte sur sa face externe de molécules de clathrine et active dans certains mécanismes de pinocytose)
- les **acanthosomatidés** (= une famille d'insectes, de punaises)
- un **acanthostéga** (= un des premiers tétrapodes, de la famille des **acanthostégidés**)

ACANTHOT

- un **acanthothyris** (= un brachiopode à coquille épineuse)

ACANTHU

- un **acanthure** (= un poisson dont la nageoire est munie d'une épine tranchante)
- les **acanthuridés** (= une famille de poissons)
- les **acanthuroïdes** (= un taxon de poissons)

ACAP

acap

- un **acap** (= un bois précieux des Antilles)
- Le nom (un) acap est hispano-américain.

acaper

- **acaper** (= en parlant des vents ou des courants] : rosser, c'est-à-dire entrainer un bâtiment hors de son cap vers les côtes)

acapnie

- une **acapnie** (= une diminution marquée de la teneur du sang en CO₂, entraînant un ralentissement ou un arrêt de la respiration)
- une hypocapnie (= une pression partielle de gaz carbonique artériel inférieure à la limite normale)

à capella, a capella

- chanter **à capella** (*anciennement* : **a cappella** ou **a capella**) (= sans accompagnement d'instruments)

acara

- un **acara** rouge ou casque rouge (= un poisson d'aquarium)

acarapiose, acarapisose, Acarapis

- l'**acarapiose** des abeilles ou **acarapisose**, **acariose** interne des abeilles (= une maladie parasitaire sévère des abeilles due à un acarien, **Acarapis woodi**)

acardiacie, acardie, acardiaque

- une **acardiacie** ou **acardie** (= l'absence du cœur et des gros vaisseaux, constituant une malformation incompatible avec la vie)
- elle ou il est **acardiaque** (= qualifie l'absence congénitale de cœur)

acare, acarien

- un **acare** (= un acarien ; le terme habituellement utilisé pour désigner le parasite de la gale, *Sarcoptes scabiei*)
- un **acari** (= un ordre de la classe des arachnides)
- une **acariase** (= une acariose)
- une otacariase (= la gale des oreilles)
- un **acaricide** (= un produit qui détruit les acariens ; un médicament actif contre les acariens, en particulier *Sarcoptes scabiei*, agent de la gale)
- les **acaridés** (= la famille d'acariens sarcoptiformes astigmatés acaroides)
- les **acaridiés** ou astigmatés (= le taxon d'arachnides Acari acariformes sarcoptiformes)
- elle est acarienne, il est **acarien** (= concerne les acares ; ressemble à un acare)
- un **acarien** (= un arthropode de la classe des arachnides dont certains sont responsables d'allergies respiratoires, de la gale ou d'ectoparasitoses variées et d'autres sont des vecteurs de diverses infections bactériennes ou virales)
- un insecte **acariforme** (= dont l'aspect extérieur fait penser à celui de l'acare)
- les **acariformes** (= un taxon d'arachnides *Acari*)
- une **acariose** (= une affection liée au parasitisme par un acarien)
- une **acarocécidie** (= une cécidie due à un acarien, en général un ériophyide)
- les **acaroides** (= les acariens sarcoptiformes astigmatés)
- l'**acarologie** (= l'étude des acariens)
- un **acarophage** (= un prédateur d'acariens)
- une **acarophobie** (= une crainte morbide de contracter des maladies infectieuses comme la gale que produit l'acare)
- un **acarus** (= un acarien ; le symbole de ce qui est hideux et méprisable par sa petitesse)
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#) ; [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- Le nom (un) acare est emprunté au latin scientifique *acarus* du grec ἀκάρη.

acariâtre

- elle ou il est **acariâtre** (= manifeste son constant mécontentement par une humeur hargneuse et déplaisante)
- une **acariâtrerie** (= le caractère d'une personne acariâtre ; une humeur acariâtre)

acarien

- **acarien** : voir acare (ci-dessus)

Acarnanie

- elle est acarnanienne, il est **acarnanien** (= est de l'**Acarnanie**, une région de la Grèce antique), une Acarnanienne, il est acarnanien

acarne

1.

- un **acarne** (= un poisson)
- Le nom (un) acarne (1) est emprunté au grec ἀκάρυα.

2.

- un **acarne** (= un chardon)
- Le nom (un) acarne est emprunté au grec ἀκάρυα.

acariose, acarophobie, acarus

- **acariose, acarophobie, acarus**,... voir : acarien (ci-dessus)

acarpomyxé

- les **acarpomyxés** (= anciennement : des amibes unicellulaires très ramifiées, des protozoaires rhizopodes)

acatalecte, acatalectique

- un (vers) **acatalecte** ou **acatalectique** (= un vers complet, auquel ne manque pas le demi-pied final)
- Le mot acatalecte ou acatalectique est emprunté au latin *acatalectus*, emprunté au grec ἀκατάληκτος formé de ἀ- privatif et de καταλήγω « finir, cesser »).

acatalepsie

A.

- une **acatalepsie** (= en parlant de la doctrine des Sceptiques grecs : une impossibilité de parvenir à la certitude ; la disposition de celui qui renonce par principe à chercher la solution d'un problème)
- elle ou il est **acataleptique** (= professe l'acatalepsie ; dont la teneur est l'acatalepsie)

B.

- une **acatalepsie** (= une maladie qui ôte la faculté de comprendre une chose, de suivre un raisonnement)
- elle ou il est **acataleptique** (= est atteint(e) d'acatalepsie)
- Le nom (une) acatalepsie est emprunté au grec ἀκατάληψια « caractère incompréhensible d'une chose », issu de ἀκατάληπτος (ἀ- privatif + καταλαμβάνω « saisir par l'intelligence, comprendre »).

acatène

- un (vélo) **acatène** (= un vélo sans chaîne, dont la transmission se fait par un cardan)

acathisie

- une **acathisie** ou **akathisie**, **acathésie** (= une incapacité de rester assis, allongé ou immobile)
- Le nom (une) akathisie est formé de a-, du radical du grec κ α θ ι σ ι ζ « action de s'asseoir » et du suffixe -ie.

acaude, acaudé, acaudie

- elle est acaude ou acaudée, il est **acaude** ou **acaudé** (= est dépourvu(e), par anomalie individuelle, de queue ou de coccyx ; pour un fruit : est dépourvu de queue)
- une **acaudie** (= une absence congénitale de la queue)
- une chauve-souris amplexicaude (= dont la queue est enveloppée dans une membrane tendue entre les cuisses)
- Le mot acaude est formé du préfixe a- privatif, du latin *cauda* « queue » et du suffixe -é.

acaule

- une plante **acaule** (= qui n'a pas ou n'a guère de tige, ou dont la tige n'est pas apparente)
- elle ou il est amplexicaule (= enveloppe la tige)
- elle ou il est unicaule (= n'a qu'une seule tige)
- Le mot acaule est emprunté au grec κ α υ λ ό ζ « tige », avec le préfixe privatif a-.

acausal

- elle est acausale, il est **acausal** (= est sans causalité psychologique), elles sont acausales, ils sont acausaux
- elle est causale, il est causal (= constitue, est la cause ; est du domaine de la cause ; consiste dans un rapport de cause à effet), une conjonction, une proposition causale, elles sont causales, ils sont causals ou causaux
- elle est pluricausale, il est pluricausal, elles sont pluricausales, ils sont pluricausals ou pluricausaux

ACCA

Voir aussi les mots commençant par ACA.

accabler

- elle est accablante, il est **accablant** (= accable : [CNRTL](#))
- l'**accablant** (= ce qui accable)
- elle est accablée, il est **accablé** (= que l'on accable, qui est dans l'accablement)
- une **accablée**, un **accablé** (= un être que l'on accable)
- un **accablement** (= l'état d'une personne accablée par un poids physique ou moral ; une force ou une ambiance qui accable)
- **accabler** (= faire ployer sous une charge physique ou morale excessive, de manière à anéantir toute possibilité ou volonté de réaction) [en accablant]
- Le verbe accabler est dérivé (préfixe a-) du moyen français *chabler* « gauler (les noix) », en ancien normand *bosc cablé* « bois abattu par le vent ». La forme normande accabler l'a emporté sur *achabler* pour des raisons qui demeurent obscures.

accadien / acadien (= de l'Acadie, de cette colonie ou de ces provinces du Canada), l'acadien (= une variante du français canadien ; une phase technique du carbonifère)

accadien

- elle est akkadienne ou accadienne, il est **akkadien** ou **accadien** (= est relative ou relatif à l'État, la ville ou la dynastie d'**Akkad** en Mésopotamie, à cette dynastie), une Akkadienne ou accadienne, un Akkadien ou Accadien,
- l'**akkadien** ou **accadien** (= une langue ancienne)

accagner

- **accagner** (= accabler en criant, en injuriant)
- Le verbe accagner est dérivé de cagne « chienne ».

accalmie, s'accalmir

- une **accalmée** (= un apaisement momentané du vent et de la mer ; une accalmie)
- une **accalmie** (= un calme momentané du vent et de la mer, ou de la tempête ; un apaisement momentané de la tempête sur la terre ferme ; une interruption momentanée d'une activité bruyante, d'un état d'agitation ou de grande activité)
- Accalmie sur le chômage, Encaustique et Encre : [Académie française](#)
- elle est accalmie, il est **accalmi** (= a retrouvé son calme ; est devenu(e) plus calme)
- **s'accalmir** (= pour la mer : calmir, devenir calme ; pour une personne : devenir calme)
- elle est accalminée, il est **accalminé** (= pour un bateau à voiles ou des personnes qui le gouvernent : est retenu(e) par une accalmie)
- _ calmer (= rendre calme ; diminuer la violence ; diminuer ou faire cesser l'agitation d'une chose ou d'une personne ; diminuer ou faire disparaître l'agitation causée par l'intensité de la douleur, les effets de la maladie ; diminuer ou faire cesser des troubles, des passions ; apaiser, diminuer l'intensité des besoins, des désirs) [je calme, tu calmes, ils calment ; en calmant], se calmer (= s'apaiser, diminuer d'intensité ; diminuer d'intensité ; cesser de s'agiter)
- calmir ou calmer (= devenir calme, en parlant de la mer et du vent)
- _ un navire à voiles encalminé (= immobilisé par un temps calme)

accaparer

- elle est accaparante, il est **accaparant** (= veut, prend ou garde à son usage exclusif une personne ou une valeur attachée à une personne)
- elle est accaparatrice, il est **accapareur** (= prend et garde quelque chose pour elle seule ou lui seul)
- une **accapuration** (= l'action d'accaparer)
- un **accaparement** (= l'action d'amasser, de monopoliser, notamment dans un but spéculatif ; l'action de monopoliser en se les appropriant, des valeurs économiques ; l'action de prendre et garder quelque chose)
- un accaparement de noms de domaine (= une action malveillante qui consiste à faire enregistrer un nom de domaine dans le seul but de bloquer toute attribution ultérieure de ce nom au profit de titulaires plus naturels ou légitimes), en savoir plus : [Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information](#)
- l'accaparement des terres (= un processus d'acquisition ou de jouissance de terres à des fins principalement agricoles dans un contexte d'économie mondialisée), en savoir plus : [Géoconfluences](#)

- l'accaparement des mers (= les processus et dynamiques qui portent atteinte aux droits d'accès ainsi qu'aux modèles de production des personnes et des communautés dont le mode de vie, l'identité culturelle et les moyens de subsistance dépendent de leur participation à la pêche artisanale et aux activités étroitement associées), en savoir plus : [Géoconfluences](#)
- **accaparer** (= accumuler, à des fins spéculatives et au détriment d'autres ayants droit, des produits ou des valeurs de première nécessité ; monopoliser, en se les appropriant, des biens ou des valeurs économiques ; prendre ou garder abusivement et à son usage exclusif quelque chose ou quelqu'un qui de droit appartient aussi à autrui) [en accaparant]
- accaparer : [Office québécois de la langue française](#) ; [Parler français](#)
- une accapareuse, un **accapareur** (= celle, celui qui veut, prend ou garde pour soi seul(e) une quantité considérable de denrées, marchandises, valeurs ; celle, celui qui veut, prend ou garde pour soi seul une chose qui de droit appartient aussi à autrui)
- elle est accapareuse, il est **accapareur** (= veut, prend ou garde pour soi seul(e) une quantité considérable de denrées, marchandises, valeurs ; veut, prend ou garde pour soi seul(e) une chose qui de droit appartient aussi à autrui)n accapareur (= celui qui accapare dans un but spéculatif ou pour lui seul), une accapareuse
- Le verbe accaparer est emprunté à l'italien *accaparrare*.

accastillage, accastiller

- un **accastillage** (= l'ensemble constitué par les gaillards d'avant et d'arrière ; la partie supérieure des œuvres mortes, généralement recouverte de décorations et de sculptures ; l'ensemble de la partie émergée d'un navire ; l'ensemble des accessoires de pont sur un navire de faible tonnage ; les constructions et les équipements présents sur la superstructure d'un bateau ; l'ensemble des accessoires relatifs aux ouvrants d'une construction)
- un navire **accastillé** (= qui est pourvu de son accastillage)
- **accastiller** (= garnir un navire des gaillards d'avant et d'arrière, le pourvoir de son accastillage)
- Le verbe accastiller est emprunté à l'espagnol *acastillar* « fortifier », dérivé de *castillo* « château ».

ACCE

accéder

- une accédante à la propriété (= une nouvelle propriétaire), un **accédant** à la propriété (= un nouveau propriétaire)
- **accéder** à un lieu, à quelque chose (= arriver à un terme dont l'approche peut faire difficulté ; accepter de se conformer à un désir relativement exigeant formulé par une personne; s'engager à observer les clauses d'une convention élaborée par d'autres) [en accédant]
- Le verbe accéder est emprunté au latin *accedere* « s'approcher de ».
- voir : accès

accélération, accélérer

- jouer **accélérando** ou **accelerando** (= avec un tempo plus rapide)
- **accélérando** ou **accélérez le mouvement** (= un terme indiquant que dans l'exécution d'une phrase musicale la mesure doit devenir de plus en plus rapide)

- elle est accélérante, il est **accéléran**t (= s'accélère, est galopant(e))
- elle est accélératrice, il est **accélérateur** (= accélère)
- un **accélérateur** : [CNRTL](#)
- un **accélérateur** (= un appareillage ou installation dans lesquels des particules sont soumises à une accélération, émettant des rayonnements ionisants d'une énergie supérieure à 1 mégaelectronvolt [MeV])
- il est cardioaccélérateur (= augmente la rapidité du rythme cardiaque)
- elle est accélérative, il est **accélératif** (= accélère, rend plus rapide)
- une **accélération** (= une augmentation de la vitesse ; un renforcement ou une augmentation quantitative : [CNRTL](#))
- une décélération (= la réduction d'une vitesse)
- elle est accélérée, il est **accélé**ré (= est rendu(e) plus rapide, plus vive ou plus vif)
- un **accélé**ré (= un procédé cinématographique ; un accélérando ; pour les parcheminiers : le gonflement des cuirs par la chaleur du bain)
- une **accélé**rée (= une voiture, une diligence, etc. qui faisait un trajet donné avec une vitesse plus grande qu'auparavant)
- **accélérer** (= rendre plus rapide un mouvement ou un développement en cours) [j'accélérai, ils accéléraient, j'accélérais, il accélérerait, accéléré(e)(es)(s), vous accélérez ; Il voulait que nous accélérassions.]
- décélérer (= ralentir)
- un(e) **accélé**rifère (= un(e) célérifère, une sorte de diligence ou voiture publique, légère et rapide)
- une **accélé**rine (= une protéine du plasma intervenant dans la coagulation du sang pour stimuler l'action du facteur Stuart en présence de calcium et pour entraîner la protéolyse de la prothrombine)
- une proaccélé
- un **accélé**rographe (= un instrument procurant un moyen graphique d'étudier l'accélération d'un mouvement)
- un **accélé**romètre (= un instrument permettant de mesurer l'accélération d'un mouvement et d'étudier l'intensité des chocs et vibrations qui en résultent)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; [dictionnaire des sciences animales](#)
- Le verbe accélérer est emprunté au latin *accelerare* « exécuter plus rapidement une action ».

Le nom (un) accense se prononce comme accent. Le nom (une) accense se prononce comme cens.

accense

1.

- un **accense** (= un officier civil qui avait pour mission de convoquer le peuple aux assemblées, d'appeler devant le tribunal les parties engagées dans un procès, d'y maintenir l'ordre et de marcher devant le consul lorsqu'il n'avait pas de faisceaux)
- Le nom (un) accense est emprunté au latin *accensus* « huissier attaché à un magistrat, appariteur ».

2.

- une **accense** ou **acense**, **acens** (= un bail à ferme, à rente ou à cens ; la chose acensée ; un héritage donné à cens ou à ferme, un contrat de fief dans les coutumes)

normandes ; une petite exploitation rurale ; une contribution en argent que le colon donnait au propriétaire dans certaines localités ; la dépendance, l'appartenance d'un bien)

- un **accensement** ou **accensinement**, **accensement** (= l'action de donner ou de prendre à cens ; un héritage donné à cens ou à ferme, un contrat de fief)
- **accenser** ou **acenser** (= donner à cens, prendre à cens ; joindre un bien d'administration rurale à un autre comme une dépendance ; réunir deux cantons sous la même division)
- s'accenser (= se donner à cens, se mettre au service d'une personne ou d'une famille contre une rente)
- un **accenseur** ou **acenseur** (= celui qui donne ou prend à ferme ou à cens)
[Homophone : un ascenseur]
- un cens (= un recensement quinquennal des citoyens romains et une évaluation de leur fortune ; une redevance en argent ou en nature due annuellement par les roturiers au seigneur du fief dont leur terre relevait ; le montant de l'impôt direct ou foncier que doit payer un individu pour être électeur ou éligible sous certains régimes politiques)
- une cense (= au Moyen Âge : une terre soumise au cens, la redevance payée pour des terres, moulins, fours, etc. ; une ferme ou une métairie)

un accent / [en axant] axer (= orienter)

accent

A.

- un **accent** (= une augmentation de l'intensité ou une élévation de la hauteur de la voix, qui met en relief telle syllabe ou telle articulation d'un mot ou d'un groupe de mots)
- L'accent tonique n'existe pas en français. La voix tombe normalement et faiblement sur la dernière syllabe sonore. Les néo-crétins, cependant, et surtout ceux de la french TV, font systématiquement porter cet « accent », et très fort, sur la première syllabe d'un mot, quelle que soit sa longueur. En le faisant porter sur la première syllabe, cela donne une façon de parler tout à fait crispante, horripilante, hystérique. Si ça convient à la rigueur aux présentateurs d'émissions de variétés ou de divertissement, dont l'élocution rappelle celle des bateleurs ou celle du racolage, ce ton ne sied évidemment pas aux présentateurs de journaux télévisés, qui devraient adopter normalement un ton plus professionnel et mesuré. En savoir plus : [Abécédaire raisonné du néo-crétinisme](#)
- un **accent** (= un signe graphique placé au-dessus des éléments vocaliques de base de la transcription : l'accent grave (ù, à, è), l'accent aigu (é), l'accent circonflexe (^). On y ajoute souvent le tréma (¨).

B.[en musique]

- un **accent** (= une augmentation de l'intensité sonore sur un temps)
- des accents musicaux (= des signes d'accentuation)
- des accents (= des traits par lesquels se distinguent et se reconnaissent un genre, une œuvre, un passage déterminés, ou leur présentation par une personne ou un instrument déterminés)

C.

- un **accent** (= une inflexion particulière de la voix traduisant et permettant de reconnaître comme authentique une émotion, un sentiment ; ce qui donne ou ce qui a du relief ; une spécificité, une originalité)

- mettre l'accent sur, faire porter l'accent sur (= mettre en relief, faire ressortir, insister sur tel aspect particulier)
- elle ou il est **accentuable** (= peut recevoir l'accent, le signe graphique)
- une **accentuation** (= l'action d'accentuer une syllabe, une note... ; une manière de répartir les accents ; une manière de placer les signes graphiques appelés accents ; pour un étranger : une manière particulière de placer l'accent, le fait de parler avec un accent ; l'action de souligner quelque chose, de mettre quelque chose en relief)
- elle est accentuée, il est **accentué** (= a reçu, porte un accent ; est plus fort(e), plus intense)
- elle est accentuelle, il est **accentuel** (= est relative ou relatif à l'accent ; est fondé(e) sur l'accent)
- **accentuer** (= placer l'accent sur une syllabe, ou placer le signe graphique appelé accent sur une lettre voyelle.; placer les accents avec netteté, ou force ; mettre en relief, souligner ; augmenter)
- [Il fallait que nous l'accentuassions.]
- **s'accentuer** (= devenir plus fort ou plus net ; augmenter)
- _ une désaccentuation
- désaccentuer (= rétablir les composantes spectrales d'un signal)
- _ elle est inaccentuée, il est inaccentué (= ne porte pas d'accentuation, l'accent d'intensité)
- _ une préaccentuation
- Le mot oxyton (= qui porte un accent aigu sur la dernière syllabe ; qui porte l'accent d'intensité sur la dernière syllabe) est emprunté au grec ο ξ ύ τ ο υ ο ς composé de ο ξ ύ ς «aigu» et τ ο ύ ο ς «ton, accent», d'où elle ou il est oxytonique, oxytoniser.
- Le nom accent est emprunté au latin *accentus* « accent de hauteur ».

accenteur, accentueur

- les **accenteurs** ou **accentueurs** (= une famille d'oiseaux)

acceptation, accepter

- une **acceptabilité** (= l'ensemble des conditions qui rendent quelque chose acceptable ; l'ensemble des conditions concrètes de réalisation qui font qu'un énoncé est conforme à l'usage naturel d'une langue donnée ; la capacité psychologique variable que présente un individu pour accorder, une fois sorti de son groupe, sa confiance à un autre groupe et être accepté de lui)
- l'acceptabilité des risques : [Géoconfluences](#)
- elle ou il est **acceptable** (= dont les conditions ou qualités sont telles qu'on peut l'accepter ; est digne d'être agréé(e))
- **acceptablement** (= d'une manière acceptable)
- elle est acceptante, il est **acceptant** (= accepte)
- une acceptante, un **acceptant** (= celle, celui qui accepte une convention, un legs ; celle, celui qui donne son consentement à un contrat)
- elle est acceptative, il est **acceptatif** (= a pour caractéristique d'accepter)
- une **acceptation** (= l'action pour une personne ou une collectivité d'accepter : [CNRTL](#) ; une **acceptation**)
- elle est acceptée, il est **accepté** (= est accueilli(e) favorablement ; est assumé(e) volontairement, ou subi(e) avec résignation ; est admis(e) sans discussion)
- **accepter** (= donner son consentement ou son assentiment à ce qui est offert, à ce qui arrive ; agréer quelqu'un)

- [nous acceptions ; en acceptant ; Il souhaitait que nous acceptassions.]
- **s'accepter** (= s'agréer)
- un **accepteur** (= un dispositif ou une personne qui accepte)
- _ elle ou il est inacceptable (= ne peut pas être accepté(e) ; ne doit pas être accepté(e))
- une inacceptation (= un refus d'accepter)
- elle est inacceptée, il est inaccepté (= n'est pas, n'a pas été accepté(e))
- _ une non-acceptation (= un refus ; le fait de ne pas accepter)
- Le verbe accepter est emprunté au latin *acceptare*, fréquentatif de *accipere* « avoir l'habitude de recevoir, recevoir volontiers ».
- **acceptation / acception** : [Office québécois de la langue française](#) ; [Académie française](#) ; [Parler français](#)
- Homographes : Nous **acceptions** les **acceptions** de ces mots.

acception

- A. une **acception** (= un sens variable, une nuance sémantique d'un mot suivant ses conditions d'emploi ou d'interprétation) [Les mots sens et acception sont souvent synonymes. Le sens d'un mot désigne son contenu, l'acception concerne les divers sens particuliers qu'il prend ou dans lesquels il est pris suivant les domaines ou son environnement immédiat)
- B. une **acception** (= l'action de tenir compte indument de la qualité des personnes ou de leurs opinions ou conditions)
- Le nom (une) acception est emprunté au latin *acceptio*.

acceptilation

- une **acceptilation** (= dans le droit romain : un mode solennel d'extinction des obligations ; une remise de dette à la suite de ce paiement fictif)
- Le nom (une) acceptilation est emprunté au latin *acceptilatio*.

un accès / [j'axai, ils axaient, j'axais, il axait, axé(e)(es)(s), vous avez] axer (= orienter)

accès, accession, accessit

A.

- un **accès** (1) (= l'action ou la possibilité d'accéder à un lieu ; un moyen, une voie permettant d'arriver à un lieu ; le fait d'engager la consultation d'un document sur un serveur informatique ; la facilité plus ou moins grande avec laquelle une personne se laisse approcher)
- un **accès** (2) (= en médecine : une apparition brusque d'un phénomène morbide généralement de courte durée ; un trouble brusque et passager, ordinairement violent ; un phénomène optique de réflexion ou de transmission se reproduisant à intervalles réguliers)
- un accès de fièvre (= une situation critique, mais passagère)
- par accès (= de manière irrégulière)
- accès / excès : [Office québécois de la langue française](#) ; [Parler français](#)
- un accès sans fil (= une technologie de réseau informatique sans fil pouvant fonctionner pour construire un réseau interne accédant à Internet à haut débit), en savoir plus : [Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information](#)

- _ une accédante à la propriété (= une nouvelle propriétaire), un accédant à la propriété (= un nouveau propriétaire)
- accéder à un lieu, à quelque chose (= arriver à un terme dont l'approche peut faire difficulté ; accepter de se conformer à un désir relativement exigeant formulé par une personne; s'engager à observer les clauses d'une convention élaborée par d'autres) [en accédant)
- un **accesseur** (= celui qui, à la suite d'une initiation, accède au sommet de la connaissance mystique)
- une **accessibilité** (= la propriété, la qualité d'un lieu ou d'une personne qui est accessible ; une possibilité matérielle et financière d'accéder à une ressource, à un bien ou à un service)
- accessibilité : [Géoconfluences](#)
- Accessibilité aux personnes handicapées [Écriture Web] : [Office québécois de la langue française](#)
- elle ou il est **accessible** (= dont l'accès est possible ou facile ; que tout le monde peut aisément approcher ; qui se montre accueillant(e) aux personnes)
- être accessible à (= être disposé à accueillir ; pouvoir être compris par un grand nombre de personnes)
- elle ou il est inaccessible (= est d'un accès, d'une approche difficile ou impossible ; est difficile à atteindre, à pénétrer ; ne peut pas être atteint(e), obtenu(e), possédé(e) ; ne peut pas être compris(e) par la plupart des personnes ; se montre d'un abord difficile ; est inabordable ; semble hors d'atteinte)
- une **inaccessibilité** (= le caractère, l'état de ce ou celui qui est inaccessible)
- une **accession** (1) (= l'action d'accéder ; l'action d'adhérer à ; l'action de s'ajouter à ; en savoir plus : [CNRTL](#))
- un **accessit** (1) (= une distinction ou une récompense décernée aux élèves qui ont le plus approché du prix)

B.

- [en droit canonique] un **accès** (3) ou une **accession** (2) (= une manière d'accéder à la jouissance d'un bénéfice en raison de l'incompétence d'âge ou de la mort du titulaire ; un ancien procédé de ralliement à un candidat pour l'élection du pape)
- un **accès** (4) ou **accessit** (2) (= le scrutin définitif par lequel les cardinaux, abandonnant le candidat qu'ils avaient premièrement choisi, reportent leur voix sur un autre, pour qu'il ait la majorité voulue)
- Le verbe accéder est emprunté au latin *accedere* « s'approcher de ».
- Le nom (un) accès est emprunté au latin *accessus*, du participe passé de *accēdere*.

accessoire

- elle ou il est **accessoire** (= s'oppose à la chose principale dans une étroite dépendance)
- un **accessoire** : [CNRTL](#)
- **accessoirement** (= de façon accessoire)
- **accessoiriser** (= agrémenter, compléter par un accessoire ou plusieurs)
- **une ou un accessoiriste** (= un(e) artisan(e) de scène ou de studio qui a la responsabilité des accessoires)
- Le nom (un) épisode (= une partie d'une série ou d'un feuilleton ; un fait accessoire se rattachant à un ensemble d'événements) est emprunté au grec ε π ι σ ο ρ δ ι ο ν « accessoire » et terme de rhétorique « épisode », de ε π ι σ ο ρ δ ι ο ς « introduit en sus ». D'où elle ou il est épisodique, épisodiquement, et l'ancien mot *épisodie*.

- Le mot accessoire est emprunté au latin juridique médiéval *accessorius*.

ACCI

acciacatura ou acciaccatura, acciacature

- [en musique]
- une **acciacatura** ou **acciaccatura, acciacature** (= une petite note d'agrément frappée très rapidement devant une note principale ; un arpège rapide)
- Le nom (une) acciacature, emprunté à l'italien *acciaccatura*, est dérivé de *accíaccare* « affaiblir ; meurtrir, écraser » d'origine onomatopéique.
- une **appogiature** ou **appoggiature** (= une petite note d'agrément hors mesure, étrangère à l'accord avec lequel elle est entendue et sur laquelle prend appui la note principale qu'elle met en valeur)
- **appogiatuer** ou **appoggiatuer** (= orner d'une appogiature)
- Le nom (une) appogiature ou appoggiature est emprunté à l'italien *appoggiatura*, dérivé de *appoggiare* « appuyer » du latin vulgaire *appo^o diāre*, à rapprocher du verbe appuyer.

accide

- une **accide** (= un état de paresse, d'indolence dans le domaine spirituel)
- Le nom (une) accide est emprunté au bas latin *accidia*, une forme du latin chrétien *acēdia*, emprunté au grec α κ η δ ί α.

accident, accidentel, accidenter, accidentologie

accident / incident : [Parler français](#)

A. [en philosophie]

- une **accidence** (= la qualité, l'état, la possibilité d'être de l'accident)
- un **accident** (1) (= une particularité qui advient à l'être mais qui n'en provient pas, qu'on ne peut pas prévoir, qu'on ne peut pas conclure, qui ne dérive pas de la nature de l'être)
- l'**accident** (= ce qui s'oppose à la substance ou à l'essence)
- une **accidentalité** (1) (= la qualité, état de ce qui est accidentel)
- elle est accidentelle, il est **accidentel** (1) (= n'appartient pas à la substance d'un être, d'une chose, par opposition à substantiel ; n'appartient pas à l'essence d'un être, d'une chose, par opposition à essentiel ou nécessaire)
- **accidentellement** (1) (= d'une manière qui ne tient pas à la substance, ou à l'essence d'un être)

B. [par hasard ; de façon inhabituelle]

- un **accident** (2) (= une variation qui rompt une monotonie ; une particularité inhabituelle)
- par accident (= suite à des circonstances indépendantes de sa nature)
- un **accident de lumière (en peinture)**
- un accident de terrain (en géologie)
- un terrain **accidenté** (1) ou **accidentel** (2) (= qui présente des accidents, des inégalités), une vie accidentée, une existence accidentée (= agitée)
- elle est accidentelle, il est **accidentel** (3) (= n'est pas lié(e) à la nature d'un être ou d'une chose ; survient par l'effet d'une cause sans connexion nécessaire avec telle

maladie ; survient par accident, par hasard, est produit(e) par une circonstance occasionnelle ; est non habituelle ou habituel, est exceptionnelle ou exceptionnel ; n'est pas constant(e), n'est pas permanent(e) ; est utilisé(e) occasionnellement et non régulièrement)

- l'**accidentel** (= ce qui est non habituel, ce qui est exceptionnel)
- **accidentellement** (2) (= exceptionnellement ; d'une manière fortuite)
- **accidenter** (1) (= rendre accidenté, rompre l'uniformité ; rendre inégal et d'aspect varié ; rendre mouvementé)
- [j'accidentai, ils accidentaient, j'accidentais, il accidentait, accidenté(e)(es)(s), vous accidentez ; vous accidentiez]
- **s'accidenter** (= pour un terrain : devenir inégal, raboteux, prendre des aspects divers)

C. [un évènement inattendu et dérangeant]

- un **accident** (3) (= un évènement fortuit, sans motif apparent et sans lendemain, qui affecte une personne ou un groupe de personnes, en interrompant le déroulement normal, probable et attendu des choses)
- un accident de travail, un accident de trajet
- un AVC ou un accident vasculaire cérébral
- accident : en savoir plus : [Géoconfluences](#)
- [Lexique de la prévention des accidents](#), 1972 (format PDF) [Ouvrage épuisé aux Publications du Québec et numérisé : à vérifier avec [le grand dictionnaire terminologique](#) de l'Office québécois de la langue française]
- un **accident BORAX** (= dans une centrale nucléaire : un accident caractérisé par une interaction violente entre du combustible métallique fondu et l'eau de refroidissement du circuit primaire, elle-même consécutive à une augmentation brutale de réactivité) [L'accident BORAX peut conduire à une explosion de vapeur. « BORAX » (abréviation de l'anglais BOiling water ReActor eXperiment) est le nom du réacteur expérimental dans lequel s'est produit le premier accident de ce type.]
- un **accident de criticité** (= qui correspond au démarrage d'une réaction nucléaire non contrôlée lorsque la masse de matière nucléaire dépasse un certain seuil, appelé « masse critique »)
- une **accidentalité** (2) (= un taux d'accidents rapporté à une variable qui peut être le nombre de véhicules pris en considération, ou un kilométrage parcouru par les véhicules exposés au risque d'accident ; le taux d'accident dans une population)
- elle est accidentée, il est **accidenté** (2) (= a subi un accident)
- une accidentée, un **accidenté** (= celle, celui qui a subi un accident)
- une mort accidentelle, un décès **accidentel** (4) (= qui est due ou dû à un accident)
- **accidentellement** (3) (= dans un accident ; par suite d'un accident)
- **accidenter** (2) (= causer un dommage à une personne ou à une chose dans un accident) [j'accidentai, ils accidentaient, j'accidentais, il accidentait, accidenté(e)(es)(s), vous accidentez ; vous accidentiez], s'accidenter (= s'aggraver d'accidents)
- un **accidentier** (= un voleur qui profite des accidents ou en provoque)
- elle ou il est **accidentogène** (= peut provoquer un accident)
- l'**accidentologie** (= l'étude, dans ses différents aspects, des accidents de la circulation)
- accidentologie : [Académie française](#)
- une ou un **accidentologue** (= un(e) spécialiste de l'étude des accidents)
- **accident-voyageur(s)** : [Académie française](#)
- en savoir plus : [CNRTL](#) ; [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- un suraccident ou sur-accident (= un accident qui aggrave un autre accident)

- Le nom (un) accident est emprunté au latin *accidens* (de *accidere*) « évènement fortuit » « évènement funeste ».
- Mots se ressemblant : un **accident** et un **incident** (Office québécois de la langue française).

acciper

- **acciper** (= attraper ; recevoir dans ses mains un objet lancé)
- Le verbe acciper est emprunté au latin *accipere* « prendre ».

accipitre, accipitrin

- **Accipiter** (= le genre comprenant les autours et les éperviers)
- les **accipitres** (= les oiseaux de proie), un accipitre
- les **accipitridés** (= une famille de l'ordre des falconiformes)
- elle ou il est **accipitriforme** (= a la forme d'un oiseau de proie)
- elle est accipitrine, il est **accipitrin** (= est relative ou relatif à un oiseau de proie, un rapace ; a la forme d'un oiseau de proie)
- une **accipitrine** (= une laitue sauvage, une épervière)
- les **accipitris** (= la troisième famille des accipitres ou oiseaux de proie, dans la méthode de Vieillot)
- les **accipitrinés** (= une sous-famille d'oiseaux néognathes falconiformes accipitridés)
- en savoir plus : [dictionnaire des sciences animales](#)
- Le nom latin *accipiter* signifie « oiseau de proie, épervier ou faucon ».

accise

- une **accise** (= un impôt indirect portant sur les objets de consommation)
- accise : [Office québécois de la langue française](#)
- [Belgique :]
- les **accises** (= l'ensemble des impôts indirects portant sur certains produits de consommation)
- une accisienne, un **accisien** (= un(e) agent(e) de l'administration des douanes et accises)
- elle est accisienne, il est **accisien** (= est relative ou relatif aux accises)
- Le nom (une) accise est emprunté au moyen néerlandais *accijs* devenu en néerlandais *accijns* « impôt de consommation ; octroi » sous l'influence de *cijns* (à comparer avec le latin *census* « imposition »).
- _ une excise (= un impôt indirect perçu en Angleterre, au Canada et aux États-Unis ; un bureau où l'on perçoit cet impôt)
- Le nom anglais *excise* est emprunté au moyen néerlandais *excijs* « impôt sur les denrées ».
- Mots ressemblants :
 1. un axis (= la seconde vertèbre cervicale qui s'articule avec l'atlas par son apophyse odontoïde et sert de pivot aux mouvements de rotation de la tête)
 2. un axis (= une variété de cerf)

accitain

- elle est accitaine ou accitanienne, il est **accitain** ou **accitanien** (= est de la ville d'**Acci** en Espagne), une Accitaine ou Accitanienne, un Accitain ou Accitanien

Mots commençant par ACL : un lieu ou un point aclinique ; un aclopin

acclamation, acclamer

- elle est acclamante, il est **acclamant** (= acclame)
- elle est acclamatrice, il est **acclamateur** (= prend part à des acclamations)
- une acclamatrice, un **acclamateur** (=celle, celui qui prend part à des acclamations)
- une **acclamation** (= un cri d'enthousiasme collectif pour saluer ou approuver publiquement une personnalité, le succès d'une œuvre, etc.; un cri unanime par lequel les membres d'une assemblée approuvent de leur place une proposition) [Le vote par acclamation se fait généralement non pas en poussant des cris, mais à main levée.]
- **acclamer** (= saluer par des cris collectifs d'enthousiasme et d'approbation ; nommer par acclamation ; nommer par des acclamations, approuver) [Il souhaitait que nous l'acclamassions.]
- Le nom (une) acclamation est emprunté au latin *acclamatio* « cri collectif ».
- Le verbe acclamer est emprunté au latin *acclamare* « pousser des cris à l'adresse de quelqu'un ou quelque chose.

acclamer

- **acclamer** (= renforcer la résistance d'un mât ou d'une vergue au moyen de pièces de bois, appelées clamps ou jumelles, fixées sur le côté ; fixer une machine, une perforatrice par exemple, à l'aide de vérins prenant appui, soit sur le toit, parois d'une galerie de mine ; cramponner)
- 1. un clamp (1) (= une pince à longues branches métalliques utilisée lors d'une intervention pour l'occlusion de l'intestin ou d'un gros vaisseau)
- un clamage (= une méthode consistant à poser momentanément un clamp pour compresser l'intestin, une veine ou un vaisseau)
- clamer (= comprimer un vaisseau, une partie de l'intestin au moyen d'un clamp) [je clame, tu clames, ils clament]
- 2. un clamp (2) ou clan (1) (= une pièce de bois appliquée contre un mât ou une vergue pour en renforcer la résistance ; une ouverture latérale pratiquée dans la caisse d'une poulie dans laquelle on insère le réa ou rouet ; le réa lui-même)

acclimater

- elle ou il est **acclimatable** (= peut être facilement acclimaté(e))
- une **acclimation** (= le fait de s'acclimater ; le fait d'acclimater), un jardin d'acclimation (= un endroit où l'on essaie d'acclimater des plantes et des animaux)
- un **acclimatement** (= pour un être vivant, un organisme : une acclimation, le fait de s'habituer ou d'être habitué à vivre et à se reproduire dans un milieu différent de son milieu d'origine ; pour une personne : le fait de vivre dans un nouveau milieu)
- **acclimater** (= accoutumer à un nouveau milieu biologique ; accoutumer à de nouvelles conditions de vie, d'activité, de pensée ; adapter à une situation nouvelle)
- [Il fallait que nous l'acclimatassions.]
- **s'acclimater** (= s'accoutumer à un nouveau milieu biologique ; s'accoutumer à de nouvelles conditions de vie, d'activité, de pensée ; s'adapter à une situation nouvelle)
- un **acclimateur** (= celui qui acclimater des plantes, des animaux)
- en savoir plus : [dictionnaire des sciences animales](#)
- Le verbe acclimater est dérivé de climat.

accliné

- elle est acclinée, il est **accliné** (= en botanique, en zoologie : qualifie une partie qui recouvre une autre partie par le côté)

ACCO

accœurer

- **accœurer**, s'accœurer (= s'entendre, s'accommoder)

accointance, accointe, s'accointer

- une personne **accointable** (= qui peut être aisément accointée)
- une accointance, des **accointances** (= des relations familières ou d'intérêt ; des relations commerciales avec des marchands ; un commerce amoureux hors mariage, une liaison entre deux personnes)
- une **accointe** (= l'ensemble des parents par alliance ; les familiers, les amis)
- un **accointement** (= un commerce, une fréquentation ; un commerce amoureux)
- **s'accointer** avec quelqu'un (= se lier familièrement avec elle ou lui), accointer quelqu'un (= fréquenter, avoir des relations intimes ; mettre en relation, lier ensemble)
- Le nom (une) accointe vient du latin *accognitus* « reconnu, éprouvé, ami ».
- Le verbe accointer vient du latin *accognitare* formé sur *accognitus*.

accoiser

- un **accoisement** (= l'action d'accoiser ; le résultat de cette action ; la paix de l'âme, de l'esprit)
- **accoiser** (= rendre coi par cessation d'un mouvement naturel, soit physique, soit moral, considéré comme excessif ; calmer)
- Le verbe accoiser est dérivé de l'ancien français *coisier*, de même sens, du latin vulgaire *quietiare* (dérivé de *quietus* « calme »), qui, au sens de « taire » a supplanté *tacere* dans le domaine est de la France.

Mots commençant par ACOL : une acolytine ; un acolytat, un acolyte

acolade, accolader, accolement, accoler

- [période de la féodalité] une **acolade** (= un témoignage donné en public, consistant à embrasser quelqu'un en lui passant les bras autour du cou, en vue de lui conférer, dans la cérémonie de l'adoubement, le titre de chevalier) [L'acolade a souvent été confondue avec la colée, un grand coup que du plat de la main, ou de l'épée, selon l'usage du Moyen Âge finissant, le parrain assenait sur la nuque ou l'épaule du jeune aspirant, d'où la graphie (une) **acolée**.]
- une **acolade** (= un témoignage donné en public, consistant à embrasser quelqu'un en appuyant les joues les unes contre les autres en vue de lui manifester l'estime officielle ; un geste consistant à embrasser quelqu'un ou à le serrer dans ses bras pour lui manifester de l'amitié, de l'affection)
- donner l'**acolade** à une bouteille, pour la vider
- [Canada] une **acolade** (= une galanterie ; un croc-en-jambe ; une ruse pour supplanter quelqu'un)
- une **acolade** (= un signe graphique à double courbure que réunit un sommet médian utilisé pour regrouper plusieurs lignes, plusieurs articles, etc. formant un ensemble)

- mettre en accolade (= réunir)
- [en architecture] une **accolade** (= un arc en forme d'accolade à double ou quadruple courbure)
- un arc en accolade, une ogive en accolade
- **accolader** (= donner l'accolade ; réunir par une accolade des mots ou des lignes)
- un **accolage** (= l'opération qui consiste à fixer à l'aide d'un lien les sarments de la vigne ou les branches des arbres fruitiers à des échelas ou à des espaliers, en vue de leur permettre une meilleure utilisation de l'air, de la lumière et de la chaleur solaire)
- une **accolerie** (= le temps de l'accolage ; un accolage)
- être **accolés** (= être serrés l'un contre l'autre)
- un **accolement** (= la position de deux personnes qui se prennent dans les bras, qui s'embrassent ; un rapprochement, une réunion de deux éléments mis côte à côte)
- **accoler** (= donner l'accolade, prendre quelqu'un dans ses bras en posant les mains autour du cou ou sur les épaules et en appuyant les joues l'une contre l'autre ; serrer contre ; prendre dans ses bras, embrasser ; mettre l'un à côté de l'autre, par juxtaposition, contiguïté)
- **s'accoler** (= se serrer l'un contre l'autre)
- une **accolure** (= ce qui sert à accoler ; un lien pour attacher la vigne, les branches d'un arbre ; une ligature qui réunit des feuillettes à relier ; une chose accolée ; un assemblage d'un train de bois flottant)
- Le nom (une) accolade est une réfection de l'ancien français *acolée*, dérivé d'*acoler* devenu accoler.
- Le verbe accoler est dérivé de l'ancien français *col* (cou).

Mots commençant par ACOM : un acomas ou acomat (= un arbre) ; un acompte ou à-compte

accombant

- un organe végétal **accombant** (= qui est couché sur les bords d'un autre organe)
- des cotylédons incombants
- Le mot accombant est une francisation du participe présent du latin *accumbere* « se coucher ».

accommoder

- elle ou il est **accommodable** (= que l'on peut accommoder)
- un **accommodage** (= l'action d'accommoder ; son résultat)
- elle est accommodante, il est **accommodant** (= s'accommode à, avec ou de son entourage ; est d'un commerce aisé ; avec qui on peut traiter facilement ; dont la forme s'adapte aisément)
- un **accommodat** (= une modification permettant de s'adapter à un milieu, non transmissible à ses descendants ; un ensemble non héréditaire de caractères morphologiques et physiologiques qu'un organisme acquiert par accommodation au milieu ambiant)
- elle est accommodatrice, il est **accommodateur** (= pour l'action d'un mécanisme ou d'un organe : assure l'accommodation)
- un réflexe visuel **accommodatif** (= qui consiste dans l'accommodation)
- une **accommodation** (= l'action d'accommoder ou de s'accommoder ; le résultat de cette action ; en savoir plus : [CNRTL](#))
- elle est accommodée, il est **accommodé** (= est arrangé(e), préparé(e) ; est blessé(e))

- être accommodé à, être accommodé sur (= être adapté à), être accommodé en (= être transformé en)
- être accommodé de (= pour une personne ou d'une demeure : être pourvue de)
- un **accommodement** (= l'action, le résultat de l'action d'accommoder ou de s'accommoder ; un moyen employé en vue de cette action ; un arrangement, une amélioration du confort ; l'action de s'accommoder, de s'adapter avec facilité à une situation, de se prêter à des concessions ; l'action de (se) mettre ou le fait d'être en accord avec quelqu'un ; un règlement à l'amiable, une transaction)
- **accommoder** quelqu'un de quelque chose (= lui céder quelque chose pour de l'argent, le lui vendre)
- accommoder quelqu'un (= servir ses intérêts ; le traiter avantageusement ; l'habiller et/ou le coiffer ; le maltraiter, l'injurier)
- accommoder un prisonnier (= attacher ensemble ses pouces)
- accommoder une femme, un homme (= la ou le posséder sexuellement),
- accommoder une demeure (= l'aménager, l'orner)
- accommoder des aliments, des restes (= les apprêter pour un repas selon des recettes appropriées)
- accommoder quelqu'un à toutes les sauces (= l'employer à toutes sortes de service)
- accommoder des personnes (= les mettre d'accord)
- accommoder un différend (= régler un différend en y mettant un terme)
- accommoder quelque chose (= l'adapter à, la mettre en correspondance avec quelque chose ou plus rarement avec quelqu'un, faire subir des modifications à quelque chose)
- accommoder sa vision (= la mettre au point)
- [il accomoda, tu accommodas, qu'il accommodât ; en accommodant]
- accommoder : [Office québécois de la langue française](#)
- s'accommoder dans un immeuble, dans ou sur un meuble (= s'y installer)
- s'accommoder de quelque chose (= consentir à s'en rendre acquéreur, l'acheter)
- s'accommoder (= se procurer les ressources nécessaires à un niveau de vie normal ; arranger son aspect physique, faire sa toilette, s'habiller ; s'accorder ensemble)
- s'accommoder avec (= s'accorder, souvent par résignation ou opportunité)
- s'accommoder à (= s'adapter à)
- s'accommoder de (= se contenter d'une situation matérielle ou morale médiocre)
- une accommodeuse, un **accommodeur** (= celle, celui qui accommode)
- en savoir plus : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; [dictionnaire des sciences animales](#)
- _ elle est incommode, il est incommode (= incommode ; met mal à l'aise)
- elle ou il est incommode (= n'est pas commode, n'est pas pratique ; ne répond pas aux besoins ou aux convenances de quelqu'un ; met dans un état d'inconfort physique ou de malaise moral ; gêne, dérange, importune ; est défavorable, néfaste ; est peu accommodant(e), peu conciliant(e))
- incommoder (= mettre mal à l'aise physiquement ou moralement ; gêner, importuner, déranger ; mettre dans une situation de gêne financière) [j'incommode, tu incommodes, ils incommodent ; en incommodant], s'incommoder (= s'embarrasser, s'encombrer de quelque chose ; se gêner, se mettre dans une situation difficile, contraignante)
- une incommodité (= le caractère de ce qui n'est pas commode, de ce qui n'est pas pratique ; un état de gêne, de malaise physique ou moral ; un sentiment d'inconfort ; ce qui cause de la gêne, de l'inconfort ; une chose importune, pénible)
- A. elle ou il est raccommodeable (= peut être raccommode(e))

- un raccomodage (1) (= l'action de réparer ; l'action de raccomoder du linge, des vêtements ; une partie raccomodée)
- raccomoder (1) (= remettre en bon état ce qui est endommagé, ce qui s'est détérioré)
- une raccomodeuse, un raccomodeur (= une personne dont le métier est de raccomoder un certain type d'objets ; une ouvrière, un ouvrier chargé(e) de l'entretien des voies de roulage et des boisages ; une personne dont le métier est de raccomoder du linge ou des vêtements)
- B. un raccomodage (2) (= l'action de réconcilier des personnes, de se réconcilier)
- un raccomodement (= l'action de réconcilier des personnes, de se réconcilier avec quelqu'un)
- raccomoder (2) (= réconcilier ; faire que quelqu'un abandonne une prévention contre quelque chose et adopte à son sujet une opinion plus favorable)
- Le verbe accomoder est emprunté au latin *accommodare*.

accompagner

- un **accompagne** (= une trame fine dont on garnit le fond d'une étoffe de soie brochée d'or)
- une voix accompagnante, un instrument **accompagnant** (= qui accompagne)
- une accompagnante, un accompagnant (= celle, celui qui guide, surveille, soutient une personne ou un groupe)
- une dame accompagnatrice, un parent **accompagnateur** (= qui accompagne, temporairement, occasionnellement, une autre personne ou un groupe de personnes en déplacement)
- une accompagnatrice, un **accompagnateur** (= une personne qui accompagne, temporairement, occasionnellement, une autre personne ou un groupe de personnes en déplacement)
- elle est accompagnée; il est **accompagné**
- un **accompagnement** (= l'action d'accompagner ; ce qui accompagne)
- **accompagner** une personne ou un animal (= se déplacer avec lui), accompagner quelque chose (= être avec, se passer en même temps ; aller de pair avec quelque chose ; mettre en valeur, orner ; en musique : ajouter à la partie principale chantée des parties accessoires destinées à la soutenir ; exécuter cet accompagnement à l'aide de la voix ou d'un instrument) [en accompagnant]
- une **accompagneresse** d'honneur (= une femme faisant temporairement office de dame de compagnie auprès d'une princesse)
- une raccompagnatrice, un raccompagnateur (= une personne qui raccompagne quelqu'un à son domicile pour des raisons de sécurité)
- un raccompagnement (= l'action de ramener quelqu'un à son domicile pour des raisons de sécurité)
- raccompagner (= accompagner quelqu'un qui prend congé, qui part, reconduire)
- Le verbe accompagner est dérivé de *compain*, duquel provient aussi compagnon, du bas latin *companiono*, formé du latin *cum* « avec » et de *panis* «pain», «nourriture, moyens de subsistance» et « motte, boule ».

accomplir, accomplissement

- elle est accomplie, il est **accompli** (= est réalisé(e), exécuté(e) complètement), le fait accompli, le devoir accompli

- une durée accomplie, un nombre accompli (= réalisé(e) dans sa totalité, complète ou complet)
- elle est accomplie, il est accompli (= est parfait(e) en son genre), une comédienne accomplie, un héros accompli, une beauté accomplie
- **l'accompli** (= en grammaire : [CNRTL](#))
- **accomplir** (= mettre à exécution, mener jusqu'à son terme ; réaliser pleinement) [accompli(e)(es)(s), j'accomplis, il accomplit, qu'il accomplît], s'accomplir (= se réaliser, avoir lieu ; se réaliser pleinement.)
- un **accomplissement** (= l'action d'accomplir ; le résultat de cette action)
- un **accomplisseur** (= celui qui accomplit)
- _ elle est inaccomplie, il est inaccompli (= n'est pas accompli(e), réalisé(e))
- un inaccomplissement (= un défaut d'accomplissement)
- _ elle est non-accomplie, il est non-accompli (= est imperfective ou imperfectif)
- un non-accompli (= une forme verbale exprimant qu'une action est considérée dans son déroulement)
- un non-accomplissement (= ce qui n'est pas terminé ou réalisé)
- Le verbe accomplir est dérivé de l'ancien français *complir* « réaliser (la Promesse, en parlant de Dieu) » « satisfaire (un désir) » du latin *complēre*, devenu *complire* « remplir ».
- voir aussi des complies.

ACCON

Autres mots commençant par ACON : un aconit (et ses dérivés) ; une acontie

acon, aconage, aconier

- un **acon** ou **acon** (= une embarcation à fond plat, servant à divers usages : aller sur les vases ; pour la pêche des huitres ; dans les parcs à moules ; au chargement ou déchargement des navires de commerce)
- un **aconage** ou **aconage** (= une opération de transport, de manutention, de chargement ou de déchargement des marchandises, faite au moyen d'accons entre le bateau en mer et le quai ; une opération de manutention des marchandises à bord d'un navire)
- une aconière ou aconière, un **aconier** ou **aconier** (= une entrepreneuse, un entrepreneur ou une entreprise de manutention spécialisés dans l'embarquement et le débarquement de marchandises)
- Le nom (un) acon ou acon, poitevin à l'origine et localisé particulièrement dans l'ouest de la France, en Anjou, en Saintonge, a pris des sens légèrement différents suivant les régions ou pays où il s'est implanté et l'usage qui était fait de cette embarcation.

accoquiner

- **accoquiner** ou **acoquiner** quelqu'un (= l'attirer et l'installer dans une habitude ou un attachement excessifs)
- acoquiner à (= attacher fortement quelqu'un à quelque chose, en particulier à un lieu)
- [en accoquant ou acoquant]
- **s'accoquiner** ou **s'acoquiner** (= s'attacher à quelqu'un, avoir des fréquentations avec quelqu'un en s'installant auprès de lui ; vivre en concubinage ; avoir des relations avec des personnes d'un niveau généralement assez bas ; s'attacher à quelque chose, en particulier à un lieu)

- une vie accoquinante ou acoquinante, un feu **accoquant** ou **acoquant** (= qui acoquine, qui est de nature à acoquiner)
- un **accoquiment** (= l'état de celui qui s'acoquine ; une attache, un attachement stables, mais socialement irréguliers ; un attachement malsain)
- Le verbe accoquiner ou acoquiner est dérivé de coquin.

voir : **accord / accore / accort / achores / acore** (Les homonymes)

accore, accorer

A.

- l'**accorage** d'un navire (= l'action de l'accorer), un accorage (= l'ensemble des éléments utilisés pour accorer)
- une ou un **accore** (1) (= une pièce de bois servant à caler un objet, spécialement un navire), des accores de bouchains (= de courtes pièces de bois, placées en guise de supports sous le petit fond d'un navire en cale sèche)
- **accorer** un navire (= le maintenir en équilibre sur sa quille par des accores placées, sous les flancs, l'étrave et derrière l'étambot)
- accorer un objet placé sur un navire (= le caler, l'immobiliser pour éviter le déplacement au roulis)
- [j'accore, tu accores, ils accorent]
- **s'accorer** (= pour un navire : s'immobiliser sur sa quille ; pour un matelot : se fixer en une position stable, comme s'il était étayé ou soutenu d'accores)

B.

- une côte accore, un littoral **accore** (= qui présente une brusque dénivellation au-dessus et au-dessous des eaux)
- un ou une **accore** (2) (= un bord escarpé d'une roche, d'un banc, plus ou moins immergés et représentant un danger pour la navigation)
- Le nom (un ou une) accore est emprunté au moyen néerlandais *schore* « étai », terme maritime.

accord, accordéon, accorder

- un **accord** (= une union établie avec ou entre des personnes ; une entente, à portée souvent juridique, réglant un différend entre États ou Communautés ou entre particuliers)
- un accord à l'amiable, un accord de gré à gré, un accord de principe, d'un commun accord, (être) d'accord, en accord avec, sembler d'accord, tomber d'accord, un accord-cadre, un accord-type
- un **accord** (= une union ou une convenance existante ou réalisée avec ou entre des choses)
- un accord grammatical, un accord musical
- les donneurs d'accord et les receveurs d'accord : [Office québécois de la langue française](#)
- un instrument **accordable** (= qu'on peut accorder), elles sont accordables, ils sont accordables (= qu'on peut accorder, qui peuvent s'accorder)
- un **accordage** (= l'action d'accorder un instrument de musique à cordes ; le résultat de cette action)
- des **accordailles** (= une réunion de caractère généralement familial au cours de laquelle sont conclus les accords et échangées les promesses préliminaires à un mariage ; une promesse de mariage échangée entre les deux intéressés ; le temps

compris entre la promesse de mariage et le mariage) [Jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle, accordailles signifiait proprement « l'acte de signature d'un contrat de mariage », acte généralement accompagné d'une cérémonie familiale, tandis que fiançailles désignait « l'acte d'échange de promesses de foi entre deux personnes », accompagné aussi d'une cérémonie familiale.]

- une **accordance** (= un accord)
- elle est accordante, il est **accordant** (= concorde, s'accorde avec), des tons accordants, des sons accordants (= qui s'accordent bien entre eux)
- un **accordant** (= un sonneur professionnel normalement attaché à une église)
- un **accord-cadre** (= un accord servant de cadre, de modèle, à d'autres accords ultérieurs ; un contrat conclu par un ou plusieurs acheteurs avec un ou plusieurs opérateurs économiques ayant pour objet d'établir les règles relatives aux bons de commande à émettre ou les termes régissant les marchés subséquents à passer au cours d'une période donnée)
- une accordée, un **accordé** (= celle ou celui que lie un engagement verbal ou écrit contracté devant témoin(s) en vue du mariage ; un(e) fiancé(e))
- un **accordement** (= l'action d'accorder des personnes ; dans le Berry : un droit seigneurial dû pour les mutations d'héritages censuels, autres que les successions en ligne directe ; un accordage d'instruments de musique)
- un **accordéon** (= un instrument de musique), en accordéon (= qui a la forme du soufflet de cet instrument de musique)
- une ou un **accordéoniste** (= celle, celui qui joue de l'accordéon)
- **accorder** des personnes (= établir une entente entre des personnes d'opinion divergente ou contraire, les mettre d'accord), accorde ! (= un commandement fait aux rameurs)
- accorder sa fille à quelqu'un (= promettre sa fille en mariage au demandeur)
- accorder des choses (= mettre en harmonie des choses éventuellement ou effectivement opposées), accorder ses violons (= se mettre d'accord)
- accorder quelque chose à quelqu'un (= se déclarer d'accord avec quelqu'un en allant au-devant de ses désirs, de son attente ; concéder par faveur ou privilège, octroyer ; donner son assentiment intellectuel à ce qui a été fait, en reconnaître la valeur juridique ; donner son assentiment intellectuel à ce qui a été dit ou pensé, le reconnaître comme exact ou vrai), accordé ! (= c'est accordé !)
- s'accorder (= être ou se mettre en harmonie)
- une accordeuse, un **accordeur** (= celle, celui qui met d'accord des personnes, des choses ; une personne dont la profession est d'accorder certains instruments de musique)
- un **accordeur** (= un petit instrument composé de douze diapasons d'acier disposés sur une planchette sonore ; une planchette de sapin aux deux bouts de laquelle est fixée une corde sonore qu'on allonge et qu'on accourcit à volonté, au moyen d'un chevalet mobile, pour donner les douze demi-tons de la gamme calculés sur autant de lignes transversales)
- un **accordo** (= un instrument de musique de la famille des violes)
- un **accordoir** (= un outil, de forme variable suivant qu'il s'agit de traiter des cordes ou des tuyaux, servant à accorder les instruments de musique)
- un **accord-type** (= un modèle d'accord à respecter)
- un désaccord (= une mésentente, un différend, une incompatibilité, un écart de réglage d'une fréquence)
- désaccorder (= rompre un accord, une harmonie), un instrument de musique désaccordé

- elle ou il est inaccordable (= ne peut pas être accordé(e), octroyé(e)), elles ou ils sont inaccordables (= ne peuvent être mis d'accord)
- un inaccord (= une absence d'accord, d'entente ; un manque d'accord grammatical)
- Le nom (un) accord vient du verbe accorder emprunté au latin *accordare*, formé à la suite de *concordāre*, *discordāre* (de *cor* « cœur »).
- Le nom (un) accordéon est emprunté à l'allemand *Akkordion*, créé par Damian, inventeur de l'instrument, par dérivation de *Akkord*, emprunté au français accord, et adjonction du suffixe *-ion* sur le modèle de *Orchestrion* devenu *-éon* en français sur le modèle d'Orphéon.
- Le nom (un) *accordo* est italien.

accorné

- elle est accornée, il est **accorné** (= en héraldique, pour un animal ou sa tête : a des cornes d'autres couleurs que l'animal)
- une demi-lune accornée (= en fortification classique : est protégée d'un côté de la courtine par un ouvrage à corne(s))

accort, accortement

- une femme accorte (= avisée, habile)
- une disposition réglementaire accorte (= accommodante, souple)
- une manière accorte, un procédé **accort** (= plein(e) de civilité, courtois(e))
- une personne accorte (= aimable et enjouée ; gracieuse, complaisante, sachant habilement faire valoir ses charmes)
- **accortement** (= adroitement et plaisamment)
- une **accortise** (= une amabilité, une gentillesse) [Le nom (une) accortise a remplacé (une) accortesse.]
- voir : **accord / accore / accort / achores / acore** (Les homonymes)
- Le mot accort est emprunté à l'italien *accorto*, dérivé de l'italien *accorgersiaccorrigere* « redresser, améliorer une opinion fausse en considérant les faits ». Du faux rapprochement avec cour est probablement issue la notion de « civil, courtois » ; de celui avec accorder, celle de « complaisant, accommodant ». « s'apercevoir », composé du latin
- Le nom (une) accortise est formé à partir de *accortesse* probablement dérivé d'accort, mais fréquemment rapproché de l'italien *accortezza* (dérivé de *accorto* « avisé, habile »), au sens de « sagacité, habileté ».

Mots commençant par ACOS : il est acosmique, un acosmisme

Mots commençant par ACOT : acotylédon (et ses dérivés)

accostage, accoste, accoster

- elle ou il est **accostable** (= que l'on peut accoster ; est abordable)
- un **accostage** (= l'action d'accoster)
- une personne **accostante** (= qui lie facilement conversation, qui se laisse accoster avec gentillesse)
- une **accoste** (= un accostage), commander l'accoste
- elle est accostée, il est **accosté** (= est abordé(e) de manière familière ou importune), elle est accostée de, il est accosté de (= l'a à côté de soi)

- **accoster** (= s'approcher de quelqu'un avec l'intention de lui parler, de lier commerce avec lui ; pour un bateau : venir se placer le long et à côté d'un quai, d'une côte ; en technologie : **approcher deux pièces jusqu'au contact**)
- Le verbe accoster est dérivé de l'ancien français *coste*.

Il y a eu des interférences entre les sens d'accoster et accoter (*acoster* et *acoter* en ancien français).

accot, accotement, accoter

- un **accot** (= ce qui sert à étayer, à accoter ; en céramique : une petite cale en matière réfractaire, servant à maintenir verticales les piles de cazettes pendant la cuisson ; en horticulture : un adossement de paille, de feuilles mortes, de terreau, de vieux fumier, placés autour des couches pour protéger les jeunes plantes contre le gel)
- un **accotar** (= une pièce de bordage enchâssée à coulisse entre 2 couples d'un vaisseau pour empêcher que les détritiques ne s'infiltrerent dans les mailles et ne descendent dans la cale)
- elle est accotée, il est **accoté** (= est soutenu(e) par le contact de quelque chose)
- un **accotement** (= la partie latérale de soutien d'une route, entre la chaussée et le fossé ou les propriétés riveraines ; la partie latérale du ballast, de part et d'autre du rail ; un frottement anormal de 2 pièces d'horlogerie qui gêne leur mouvement)
- un **accote-pot** ou **accotepot** (= un appuie-pot, un cercle ou demi-cercle en fer servant de pied à un pot pour l'empêcher de tomber)
- **accoter** une chose à, contre, sur quelque chose (= la soutenir en la plaçant au contact de quelque chose)
- accoter quelque chose (= la soutenir à l'aide d'une cale)
- accoter une personne, une partie du corps, etc. à, contre, sur quelque chose ou quelqu'un (= la soutenir en la plaçant au contact de quelqu'un ou de quelque chose)
- accoter un coffre, une couche (= en horticulture : mettre un accot)
- [j'accote, tu accotes, ils accotent]
- **s'accoter** à, contre, sur quelqu'un ou quelque chose (= se placer à côté ou au contact de quelqu'un ou de quelque chose pour se soutenir)
- s'accoter à, contre, sur quelque chose (= être placé à côté ou au contact de quelque chose, généralement en y prenant appui)
- s'accoter ou accoter (= en parlant de pièces d'horlogerie : frotter l'une contre l'autre en se gênant)
- un **accotoir** (= ce qui sert d'appui à quelqu'un ou à quelque chose : [CNRTL](#))
- Le verbe accoter vient du bas latin *accūbitāre* « être étendu sur le lit de table » qui est considéré soit comme fréquentatif de *accubare* « se mettre au lit » [accoucher ?] dont d'ailleurs il devient synonyme, soit comme dérivé de *cubitus* « coude » (voir aussi accouder).
- Mots ressemblants : il est à côté, un à-côté

ACCOU

accouardir

- **accouardir** (= rendre **couard**)
- **s'accouardir** (= devenir couard, perdre la combattivité)

Mot commençant par ACOUC : un acouchi ou agouti (= un mammifère)

accouchement, accoucher

- une **accouchante** (= une femme qui accouche), un accouchant (= celui qui accouche, qui aide à mettre un enfant au monde ou qui produit, qui crée, qui s'exprime avec difficulté)
- une **accouchée** (= celle qui vient de mettre un enfant au monde)
- faire l'accouchée (= se tenir au lit par mollesse et sans nécessité)
- un **accouchement** (= un acte associant des phénomènes physiologiques et mécaniques par lequel une femme se délivre ou est délivrée par voie naturelle du produit de la conception, à une époque où le fœtus a commencé à être viable ; une élaboration pénible et lente)
- **accoucher** (= pour la mère : donner naissance, mettre au monde ; pour la sage-femme ou l'accoucheur, aider à mettre au monde, assister la parturiente ; produire ; créer ; se décider à parler ; terminer avec difficulté)
- accouche ! (= parle ! exprime-toi !)
- [j'accouchai, ils accouchaient, j'accouchais, il accouchait, accouché(e)(es)(s), vous accouchez ; en accouchant]
- une accoucheuse, un **accoucheur** (= une personne qui assiste une parturiente pour la naissance : une obstétricienne ou un obstétricien, une sage-femme, une matrone)
- un (crapaud) **accoucheur** (= un alyte)
- une accoucheuse de, un **accoucheur** de (= celle, celui ou ce qui aide quelqu'un à connaître ou à expliciter son savoir ou ses facultés inconscientes)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- Le verbe accoucher est dérivé de coucher, avec le préfixe a- (ad) ; accoucher au sens de « mettre un enfant au monde » s'est substitué à l'ancien français *gesir* d'(un enfant) et à l'ancien français *agesir*.
- Mots formés à partir du grec τ ό κ ο ς « accouchement » (voir [le dictionnaire de l'Académie de médecine](#)) :
- _ une eutocie (= un déroulement harmonieux des différentes phases de l'accouchement)
- un accouchement eutocique, un bandage eutocique, une ceinture eutocique
- _ une dystocie (= un obstacle à la progression de l'accouchement)
- un accouchement dystocique
- _ une ocytocine ou oxytocine (= une hormone)
- une substance ocytocique ou oxytocique
- _ une omotocie (= un accouchement prématuré)
- _ une pitocine (= une ocytocine purifiée)
- _ une proocytocine
- _ une provasotocine
- _ un syntocinon ou une ocytocine synthétique (= un polypeptide de synthèse à action ocytocique dépourvu d'effet antidiurétique ou hypertensif)
- _ une vasotocine
- Le nom (des) lochies (= un écoulement vaginal d'origine utérine, qui se produit après l'accouchement) est emprunté au grec λ ό χ ι α, de λ ό χ ι ο ς « qui concerne l'accouchement ».
- Le nom (une) maïeutique (= une méthode socratique reposant apparemment sur l'interrogation et se proposant d'amener un interlocuteur à prendre conscience de ce qu'il sait implicitement, à l'exprimer et à le juger ; une méthode heuristique) est emprunté au grec μ α ι ε υ τ ι κ ή [τ έ χ ν η] «art d'accoucher», de μ α ι ε υ τ ι κ ό ς

«relatif à l'accouchement», de $\mu\alpha\iota\epsilon\upsilon\omicron\mu\alpha\iota$ «accoucher». D'où un maïeuticien (= un homme qui exerce la profession de sage-femme).

s'accouder

- elle est accoudée, il est **accoudé** (= a le coude, les coudes, le bras, les bras posé(s) sur quelque chose qui sert d'appui)
- A. un **accoudement** (= l'action de s'appuyer sur le coude; position d'une personne accoudée ; une personne accoudée)
- B. un **accoudement** (= en parlant des fantassins : la position au coude à coude sur les rangs ; la partie antérieure du parapet d'une tranchée, destinée à l'appui des coudes des tireurs)
- **s'accouder** (= poser le coude ou les coudes sur quelque chose qui sert d'appui ; s'appuyer du coude ou des coudes contre quelque chose), **accouder** (= faire s'accouder)
- un **accoudoir** (= un objet sur lequel on peut appuyer le coude ou le bras : une partie de meuble ; une balustrade ou un mur à hauteur de coude)
- Le verbe accouder est dérivé de coude (voir aussi accoter).

accouer

- 1. **accouer** ou **acouer** (= attacher des chevaux les uns aux autres à la queue par le licou)
- 2. **accouer** ou **acouer** (= donner le coup de grâce à un cerf)
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#)

Mots commençant par ACOUP : un à-coup ; un acouphène

accouple, accouplement, accoupler

- un **accouplage** (= une union deux à deux en vue d'une fonction conjointe ; un accouplement ; un moyen par lequel deux animaux sont liés ensemble à l'attelage)
- une **accouple** (= une courroie qui relie les attelles d'un collier en passant devant la tête du collier, dans certains cas dedans, avec laquelle on attache ensemble les chiens de chasse deux à deux et quelquefois trois à trois) [voir aussi : une couple (ci-dessous)]
- elle est accouplée, il est **accouplé** (= est joint(e) deux à deux pour former une paire ou un couple en vue d'une fonction commune ; est uni(e) par l'accouplement physique, sexuel ; est rapproché(e) dans une harmonie qui dissimule mal une opposition)
- un **accouplement** (= l'action de réunir par couple ; le fait d'être accouplé ; l'union de la femelle et du mâle pour accomplir l'acte de la reproduction ; un rapprochement entre des choses de manière à obtenir une harmonie)
- **accoupler** (= réunir par couple(s) en vue d'une fonction ou d'un résultat communs ; apparier en vue de la reproduction ; rapprocher des choses en vue d'obtenir un effet d'harmonie ; rapprocher des choses ou des êtres dans une harmonie qui dissimule mal une opposition)
- [j'accouple, ils accouplent, tu accouples]
- **s'accoupler** (= s'unir pour la reproduction ; être rapprochés, réunis)
- un **accoupleur** (= un adaptateur sans scrupule d'une œuvre musicale à un texte, ou d'un texte à une œuvre musicale)
- en savoir plus : [dictionnaire des sciences animales](#)
- un couplage ou un couplement (= l'action de coupler ; le résultat de cette action)
- un couple (= un ensemble de deux personnes unies par les liens de l'amour, du mariage ; un ensemble de deux personnes liées par un sentiment, un intérêt quelconque ou

- réunis occasionnellement ; un ensemble de deux animaux réunis pour la procréation ou pour un travail commun ; un ensemble de deux choses souvent opposées)
- une couple (= un lien dont on attache deux chiens de chasse ensemble ; un ensemble de deux animaux réunis occasionnellement ; un ensemble de deux choses réunies occasionnellement ; un petit nombre)
- il est couplé, ils sont couplés (= sont réunis deux par deux)
- coupler (= réunir deux par deux ; réunir deux chiens de chasse avec une couple ; assembler ; attacher) [je couple, ils couplent, tu couples ; je couplai, ils couplaient, je couplais, il couplait, couplé(e)(es)(s), vous couplez]
- un couplet (1) (= deux pattes de fer à queue d'aronde, assemblées par une charnière et servant à unir un châssis avec son dormant, un couvercle avec le corps d'une cassette, d'une boîte, etc.)
- un coupleur (= un dispositif permettant de coupler deux ou plusieurs circuits électriques)
- Le verbe accoupler est dérivé de coupler.
- Le nom (une ou un) couple vient du latin classique *copula* « lien, chaîne ; groupe de deux personnes liées par l'amitié, l'amour » en latin impérial « groupe de deux choses ».
- Le verbe coupler vient du latin classique *copulare* « lier ensemble, attacher ».

accourcir, accourcissement

- elle est accourcie (= a été rendue ou est devenue courte ou plus courte), il est **accourci** (= a été rendu ou est devenu court ou plus court)
- un **accourci** (= le résumé d'un ouvrage)
- **accourcir** (= rendre court ou plus court ; faire paraître un trajet moins long de manière à rendre agréable)
- accourcir (son chemin) (= prendre quelque route de traverse qui rende le chemin plus court)
- accourcir la bride dans sa main (= tirer les rênes par le bouton avec la main droite, en les faisant couler dans la main gauche, avec laquelle on les ressaisit pour s'élancer à cheval)
- accourcir le trait (= le retirer à demi ou tout à fait pour retenir le limier)
- accourcir une syllabe (= rendre brève une syllabe qui est longue)
- **s'accourcir** (= devenir court ou plus court)
- un **accourcissement** (= l'action ou le résultat d'accourcir ou de s'accourcir)
- un raccourci (= ce qu'on voit dans une perspective qui raccourcit les distances ; ce qui est exprimé de façon plus brève, plus concise ; un itinéraire, une voie plus courte qui permet d'arriver plus rapidement en un lieu)
- elle est raccourcie, il est raccourci (= a été rendu(e) plus court qu'il n'était initialement ou qu'il pourrait être), à bras raccourcis (= d'une manière non mesurée, de toute sa force, de toute son autorité)
- raccourcir (= rendre ou devenir plus court ; diminuer) [raccourci(e)(es)(s), je raccourcis, il raccourcit, qu'il raccourcît]
- un raccourcissement (= l'action de raccourcir ; le résultat de cette action)
- Le verbe raccourcir est dérivé d'accourcir.
- Le verbe accourcir est formé sur l'ancien français *acorcie*, de l'ancien français *acorcier* « raccourcir », du latin *adcurtiare*.

accoures, accourres, accourir

- des **accoures** ou **accourres** (= des plaines ou landes situées entre deux bois dans lesquelles la meute est mise en attente de la bête pour l'attaquer au débucher)
- Le nom (des) accoures ou accourres vient de l'ancien français *acorre*, *accoure* « accourir » du lat. *accurrere*.
- **accourir** (= venir en courant à toute hâte ; survenir rapidement) [j'accours, tu accours, il accourt, ils accourent, que j'accoure, que tu accoures, qu'il accoure, qu'ils accourent]
- Le verbe accourir vient du latin *accurrere*.

accourse, accourser

- une **accourse** (= une galerie extérieure par laquelle on accède aux appartements ; des coursives)
- une boutique **accoursée** (= est achalandé)
- **accourser** (= poursuivre quelqu'un à la course)
- Le verbe accourser est dérivé de course. [On note l'ancien français *acors* « affluence, foule », *acoursier* « client », *acourserie* « clientèle ».]

Mots commençant par ACOUS : un acousma, une acousmie, une acoustique,...

Mots commençant par ACOUT : acouter, acoutique

accoutrement, accoutrer

- un **accoutrement** (= un vêtement d'une élégance recherchée ; un uniforme, un équipement de guerre, de chasse, de sports ; un vêtement non conforme à la manière habituelle de s'habiller)
- **accoutrer** (= arranger des vêtements, vêtir des personnes avec un soin ou une élégance recherchés ; équiper pour la guerre, la chasse, le voyage; vêtir en comédien ; vêtir de façon comique, bizarre, à la manière d'un étranger, etc ; déguiser)
- **s'accoutrer** (= se vêtir d'une manière bizarre ou misérable ; se déguiser)
- un **accoutreur** (= un ouvrier tireur d'or, qui remet en état, en les resserrant et en les polissant, les trous des filières)
- Le verbe accoutrer est dérivé soit d'un latin vulgaire *ac-cons(u)turāre* (de *consutura* formé sur le supin *consutum* de *consuere* dérivé de *suere* « coudre »), soit de *coutre*, du latin *culter*.

accoutumance, accoutumer

- une **accoutumance** (= le fait, pour un être animé, de s'accoutumer ou d'être accoutumé à quelqu'un ou à quelque chose ; un processus par lequel un organisme devient progressivement insensible à certaines modifications de l'environnement ; un processus de durée variable par lequel une cellule, un individu ou une population est capable d'accepter une modification du milieu ; un phénomène qui consiste en une diminution progressive de la sensibilité de l'organisme à un médicament ou à un toxique et qui se traduit par la nécessité d'augmenter la dose pour obtenir le même effet ; une **habitude**, une **coutume**), d'**accoutumance** (= d'**habitude**)
- elle est accoutumée à, il est **accoutumé** à (= est habitué(e) à)
- sa distraction accoutumée (= habituelle, familière, ordinaire), son trajet **accoutumé** (= habituel, familier, ordinaire)
- (comme) à l'accoutumée (= d'une façon habituelle)
- à l'accoutumée : [Parler français](#)

- **accoutumer** quelqu'un à quelque chose (= lui faire prendre une habitude, le disposer à supporter quelque chose)
- [j'accoutumai, ils accoutumaient, j'accoutumais, il accoutumait, accoutumé(e)(es)(s), vous accoutumez]
- **s'accoutumer** à (= s'habituer à)
- Le verbe accoutumer est dérivé de coutume.

accouage, accouper, accouvi

- un **accouage** (= une technique de l'incubation et de l'éclosion des œufs)
- une accoupeuse, un **accouper** (= une personne pratiquant l'incubation artificielle des œufs (accouage) et vendant des poussins d'un jour)
- elle est accouée, il est **accoué** (= est accroupi(e) comme une poule qui couve ; reste habituellement au coin de son feu)
- **accouper** (= faire couvrir en préparant un nid et des œufs ; faire incubé artificiellement des œufs ; couvrir)
- **s'accouper** (= se mettre à couvrir ; s'accroupir comme une poule qui couve)
- un feu **accouvi** (= qui couve, qui continue au ralenti et à l'abri)
- elle est accouvillonnée, il est **accouvillonné** (= est blotti(e), recroquevillé(e), pelotonné(e), comme pour se chauffer)
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#)
- Le verbe accouper est dérivé de couvrir [L'étymologie le rattachant au latin *accubare* « être couché » ne semble pas satisfaisante.]

ACCR

Mots commençant par ACRA : acranie, acraniens, acraniés, acrasides, acraspèdes

accra

1. un **accra** (= une variété de copal africain)
2. des **accras** ou **acras** (= une préparation culinaire créole : des boulettes de morue ou de légume), un accra ou acra

accrasiner

- **accrasiner** (= ennuyer ; chercher querelle)
- Le verbe accrasiner est un mot solognot dérivé du normand crassiner « bruiner ; se dit d'une pluie fine et épaisse tombant lentement » (à comparer avec crachiner).

accravanter

- **accravanter** ou **acravanter** (= ployer sous un fardeau ; s'écraser, s'écrouler)
- Le verbe accravanter ou acravanter est dérivé de l'ancien français *cravanter*.

Mots commençant par ACRE : une acre ; il est âcre, âcrement, une âcreté ; acré ou acret.

accréditation, accréditer

- une **accréditation** (= une attestation délivrée par une tierce partie, ayant rapport à un organisme d'évaluation de la conformité, constituant une reconnaissance formelle de la compétence de ce dernier à réaliser des activités spécifiques d'évaluation de la conformité ; une reconnaissance par un organisme tiers de la compétence d'un organisme dans un domaine donné ; une procédure permettant d'attribuer à une

- personne ou à une entité des droits d'accès à des ressources ou à des services électroniques ; l'ensemble des informations caractérisant ces droits)
- elle est accréditée, il est **accrédité** (= est en crédit (auprès de) ; est reçu(e), admis(e))
 - une accréditée, un **accrédité** (= celle, celui qui est accrédité(e) ; **un(e) bénéficiaire d'un accréditif**)
 - un **accréditement** (= un acte par lequel un chef d'État délègue à un ambassadeur l'autorité nécessaire pour agir en qualité de représentant de cet État ; un acte par lequel un ambassadeur est reconnu comme représentant d'un État par le chef de l'État auprès duquel il est envoyé)
 - **accréditer** quelqu'un (= le faire reconnaître comme son représentant ; recommander quelqu'un de manière à le faire accepter), accréditer quelque chose (= faire accepter quelque chose, faire croire à la vérité d'une chose ; donner cours à)
 - [vousaccréditez, j'accréditai, j'accréditais, il accréditait, ils accréditaient; accrédité(e)(es)(s) ; **Il voulait que nous l'accréditassions.**]
 - **s'accréditer** (= se recommander)
 - un **accréditeur** (= celui qui donne sa garantie en faveur d'un tiers), un organisme accréditeur
 - elle est accréditive, il est **accréditif** (= accrédite)
 - un **accréditif** (= une lettre par laquelle une banque demande à une de ses agences ou un de ses correspondants l'ouverture d'un crédit en faveur d'un de ses clients ; ce crédit lui-même)
 - Le verbe accréditer semble emprunté à l'espagnol *acreditar* « obtenir la confiance, le crédit de quelqu'un » « mettre (une personne) en crédit », composé de *credito* « crédit », issu du latin *creditum*, de *credere* au sens de « confier en prêt »
 - _ décréditer (= discréditer, déconsidérer, déprécier)
 - _ un discrédit (= une diminution de la confiance, de l'estime, de la valeur)
 - discréditer (= faire perdre la valeur, la réputation), se discréditer (= perdre l'estime des autres)
 - décrédibiliser / discréditer : [Académie française](#)

accrémentition

- elle est accrémentitielle, il est **accrémentitiel** (= pour le mode de génération de certains végétaux et animaux inférieurs : consiste dans une accrémentition)
- une **accrémentition** (= un phénomène caractérisé tant par la naissance d'éléments anatomiques entre ceux qui existent déjà et semblables à eux, aux dépens d'un blastème qu'ils fournissent, que par la reproduction fissionnaire de ceux qui existaient déjà)
- Le nom (une) accrémentition est dérivé du latin *accrementum* « ce dont s'accroît une chose ».

accrescent

- elle est accrescente, il est **accrescent** (= pour un calice, un style : continue à croître après la floraison)
- Le mot accrescent est emprunté au latin *accrescens*, de *accrescere* « grandir, se développer (en parlant de plantes) ».

accrêté

- elle est accrêtée, il est **accrêté** (= est surmonté(e) comme d'une crête de coq ; est fière ou fier comme le coq dont la crête se dresse)
- Le mot accrêté vient de l'ancien verbe *s'accrêster* « lever la crête en signe d'orgueil (d'un coq) », dérivé de crête.

accrétion

- **accréter** (= en astronomie : capturer par accrétion)
- une **accrétion** (= un accroissement, un processus d'agglomération d'éléments matériels quelconques ; pour des minéraux : l'action de croître par juxtaposition ; un accroissement de masse d'une étoile dû à la force de gravitation que cette étoile exerce sur la matière interstellaire environnante ; une accumulation de la quantité de matière d'un élément de l'organisme)
- une accrétion (= la création d'une terre, par l'action des forces de la nature, sur une plage en raison du dépôt lié à l'eau ou au transport de matériaux par le vent) [L'accrétion peut également être le résultat de l'action de l'Homme, par dépôt mécanique, parfois afin de mettre en place des ouvrages de protection.]
- Le nom (une) accrétion est emprunté au latin médiéval *accretio* « action d'augmenter (quelque chose) ».
- Homographes : Par la gravitation, nous **accrétions** la matière ; ces **accrétions** augmentaient les astres.

Mots commençant par ACRI : acridé (en rapport avec la sauterelle) et ses dérivés ; une acridine, il est acridinique ; une acriflavine ; une acrimonie ; une acrisie ; il est acritique

acro- peut indiquer :

- une relation avec les extrémités, une localisation dans les parties extrêmes,
- des termes de chimie (de *acer*, aigu) : acrolactine, acroléine, acroméline, acromètre, acrose, acrosone, etc.

acro- commence un mot de la famille d'accrocher.

On remarque cependant : acroïde ou accroïde, acchroïde ; acrobranche ou accrobranche.

accroc, accrocher

- un(e) **acrobranche** [nom déposé] (s'accrocher aux branches) ou **acrobranche** (des acrobaties dans les branches) (= une activité sportive dans un site forestier)
- Mot ressemblant : un acrosport (un sport acrobatique)
- 1. une ou un **accro** (= celui qui est dépendant d'une drogue ; un passionné), une ou un accro de l'informatique
- elle en est accro, il en est **accro** (= en est dépendant(e))
- 2. un **accroc** (= une déchirure dans un tissu ; un incident imprévu et passager qui cause un préjudice en arrêtant ou en faussant le déroulement d'une action ; une infraction à une norme ; une **détérioration localisée d'un support d'enregistrement qui se traduit par une perte de l'information ou l'apparition d'un signal parasite**)
- elle ou il est **accrochable** (= peut être accroché(e))
- un **accrochage** (= l'action d'accrocher ou de s'accrocher ; son résultat ; une **sensation de ressaut ou de frottement qui survient lors du mouvement d'une articulation, provoqué par le contact de deux surfaces irrégulières**, en savoir plus : [CNRTL](#) ;

[dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; un moyen de scolariser à nouveau les élèves en décrochage [Belgique])

- une **accroche** (= une agrafe, une attache, un croc ; une difficulté, ce qui retarde ; une séquence ou un montage destinés à attirer ou à retenir l'attention du spectateur ou de l'auditeur)
- [Depuis les rectifications orthographiques de 1990, il est recommandé d'écrire les noms composés préposition-nom ou verbe-nom en accordant le nom avec le déterminant.]
- un **accroche-cœur** (= une mèche de cheveux formant une boucle plate sur les tempes ; des favoris), des accroche-cœurs ou accroche-cœur
- un **accroche-lumière** (= un fard qui rehausse l'éclat) , des accroche-lumières ou accroche-lumière
- un **accrochement** (= l'action d'accrocher, un effet de cette action ; une difficulté, un embarras causant un retard ; autres sens : [dictionnaire des sciences animales](#))
- un **accroche-plat** (= un support fait de lames métalliques pour fixer au mur des plats de porcelaine, de faïence, etc.), des accroche-plats ou accroche-plat
- **accrocher** (= suspendre une chose à un crochet, ou l'attacher à l'aide d'un crochet ; retenir ; heurter par un coup sec et comme avec un crochet, un objet, en particulier une voiture à côté de laquelle on passe ; retenir quelqu'un comme par un crochet pour se l'attacher par sympathie ou intérêt ; arrêter quelqu'un au passage ; retenir l'ennemi pour le forcer à combattre)
- accrocher quelque chose (= y faire un accroc)
- accrocher sur un point (= ne pas être concluant)
- accrocher avec quelqu'un (= avoir un bon contact)
- [j'accroche, ils accrochent, tu accroches]
- **s'accrocher** à quelque chose (= s'y attacher de toutes ses forces ; s'y attacher avec parfois l'idée d'un secours demandé)
- s'accrocher à quelqu'un (= s'y attacher passionnément)
- s'accrocher l'un l'autre (= se disputer vivement)
- s'accrocher (= s'attacher l'un à l'autre ; pour des automobiles : se heurter réciproquement)
- un **accroche-tube** ou **accroche-tubes**, des accroche-tubes ou accroche-tube, un tampon accroche-tubes
- une **accrocheuse**, un **accrocheur** (= celle, celui qui s'accroche, qui est tenace ; une ouvrière, un ouvrier chargé(e) de l'accrochage dans les forages, les mines, etc.)
- un **accrocheur** (= un outil dont on se sert pour retirer les portions de sonde qui se sont brisées pendant le creusement des puits artésiens)
- une **accrocheuse** (= une machine permettant d'accrocher le papier peint pour le faire sécher)
- elle est **accrocheuse**, il est **accrocheur** (= s'accroche, est tenace ; accroche, retient l'attention), une publicité accrocheuse (= une accroche)
- en savoir plus : [France Terme](#) ; [Famille du mot croc](#)

accroïde

- une (gomme) **accroïde** ou **acroïde**, **achroïde** (= une résine odorante produite par certaines plantes de la famille des liliacées)

accroire

- faire **accroire** (= faire croire à quelqu'un quelque chose que l'on sait n'être pas vrai ; le tromper sciemment), en faire accroire à quelqu'un (= le tromper), s'en faire accroire (=

se laisser tromper ; se tromper sur son propre compte, se faire illusion), laisser accroire quelque chose à quelqu'un (= lui laisser croire une chose que l'on sait n'être pas vraie ; permettre sciemment qu'il soit trompé)

- Le verbe accroire vient du latin *accredere* « ajouter foi à quelque chose qui n'est généralement pas vraie ».

accroissement, accroître, accroître

- une **accroissance** (= une croissance des êtres vivants)
- un **accroissement** (= l'action d'accroître ou de s'accroître ; le résultat de cette action ; une augmentation ; en savoir plus : [CNRTL](#) ; [dictionnaire des sciences animales](#))
- un **accroît** ou **accroît** (= un accroissement, une augmentation ; un croît)
- **accroître** (*anciennement* : **accroître**) (= faire croître, rendre plus grand par une augmentation d'ordre quantitatif ou qualitatif)
- [j'accrois, tu accrois, il accroît ; j'accroîtrai, j'accroîtrais, il accroîtrait, ils accroîtraient, vous accroîtrez ; vous accroîtriez ; nous accroîtrions ; nous accroîtrons, ils accroîtront ; accru(e)(es)(s), j'accrus, il accrût, qu'il accrût]
- *anciennement* : [j'accrois, tu accrois, il accroît ; j'accroîtrai, j'accroîtrais, il accroîtrait, ils accroîtraient, vous accroîtrez ; vous accroîtriez ; nous accroîtrions ; nous accroîtrons, ils accroîtront ; accru(e)(es)(s), j'accrus, il accrût, qu'il accrût]
- **s'accroître** (*anciennement* : **s'accroître**) (= augmenter en quantité ou en qualité), en savoir plus : [CNRTL](#)
- elle est accrue, il est **accru** (= a augmenté ; s'est étendu(e) ; est devenu(e) plus important(e))
- un **accru** (= un rejeton provenant d'une racine)
- une **accrue** (= une augmentation de surface par le retrait des eaux ; une maille qu'on ajoute à chaque rangée des mailles d'un filet ; une augmentation, un enrichissement)
- une **accrue** (= un accroissement de la superficie forestière par colonisation spontanée, à la différence du reboisement qui résulte d'une action volontaire, planifiée)
- des **accrus** (= les peuplements forestiers colonisant une accrue), en savoir plus : [Géoconfluences](#)
- Le verbe accroître vient du latin *accrescere* « croître ».
- voir aussi : accru, accrue (ci-dessous)

s'accroupir

- elle est accroupie, il est **accroupi** (= est ramassé(e) sur soi, est pelotonné(e) ; **est avachi(e), veule ; est découragé(e)** ; pour un animal : est ramassé(e) sur lui-même)
- **s'accroupir** (= se baisser, se ramasser sur soi-même en ployant les genoux ; **se vautrer, s'abaisser ; s'abrutir** ; pour un animal : se pelotonner, se baisser)
- [je m'accroupis, tu t'accroupis, il s'accroupit, qu'il s'accroupît]
- un **accroupissement** (= l'action de s'accroupir, de se baisser en ployant les genoux ; la position d'une personne accroupie, assise sur les talons, agenouillée ; la position d'un animal accroupi, assis sur son arrière-train ; **un changement de l'assiette du navire par enfoncement de l'arrière, dû à son déplacement dans l'eau**)
- Le verbe s'accroupir est dérivé de croupe.

accru

- **accru, accrue** : voir accroître (ci-dessus)

Mots commençant par ACRY : une acrylamide, un acrylate, il est acrylique,...

ACCU

accu

- un **accu**, des **accus** (= un accumulateur électrique, un appareil destiné à mettre en réserve de l'énergie électrique au cours d'une opération appelée charge et qui restitue cette énergie lorsqu'on l'utilise comme générateur)
- recharger ses **accus** (= reprendre des forces)
- voir : **accu / accus, acul / acut** (Les homonymes)

Mots commençant par ACUA : les acuaridés ou acuariidés, une acuariose

accubiteur

- un **accubiteur** (= un officier de la cour de Constantinople chargé de coucher dans la chambre de l'empereur pour veiller à sa sécurité ; celui qui, par amitié ou par altruisme, veille ou assiste une personne qui souffre)
- Le nom (un) accubiteur est emprunté au latin *accubitor* « celui qui est couché à côté de », utilisé pour désigner le « *praefectus sacri cubiculi* » des empereurs byzantins.

accueil, accueillir

- un **accueil** (= le fait d'accueillir, une manière d'accueillir ; le fait d'être accueilli ; la manière dont quelqu'un ou quelque chose est accueilli(e))
- On devrait écrire "*accueillir*". Le deuxième "u" a aussi disparu dans un accueil, un bouscueil, cueillir, un écueil, recueillir, une cueillette, un recueil, un cercueil, ...
- un **accueilage** (= le louage des domestiques ; le lieu, l'assemblée où on les gage)
- une **accueilance** (= une disposition à l'accueil)
- elle est accueillante, il est **accueillant** (= fait bon accueil ; est caractéristique du bon accueil ; est ouvert(e) aux personnes et aux choses ; où l'on se sent bien accueilli, où l'on aime se trouver ; offre de grandes qualités d'agrément aux visiteurs)
- une accueillante, un **accueillant** (= un(e) membre d'une association qui soutient des personnes démunies)
- un **accueillement** (= l'action d'accueillir ; l'état qui en résulte pour celui ou ce qui est accueilli)
- **accueillir** (= recevoir bien ou mal une personne ou une chose qui survient, qui se présente ; se comporter devant elle d'une certaine manière)
- [j'accueille, ils accueillent, tu accueilles ; en accueillant]
- un **accueil-réception**
- voir : [Mots et sons, études grapho-phonétiques](#) ; [Parler français](#)
- Le verbe accueillir vient du latin vulgaire *accolligĕre*, formé de *ad-* et *colligĕre*.

Mots commençant par ACUI : une acuité

Mots commençant par ACUL : un acul ; un aculéate,...

accul, acculer

- un **accul** (= un lieu qui n'a pas d'issue, où l'on est acculé ; un ensemble de piquets destinés à empêcher le recul du canon ; une petite anse ou crique ; le fond du terrier où les chiens poussent les renards, les blaireaux) [Le nom (un) accul se prononce de deux façons.]

- A. elle est acculée, il est **acculé** (= est poussé(e) dans un coin, dans une pièce sans issue ou contre un mur ; est poussé(e) dans un lieu qui fait obstacle, de telle sorte qu'il est impossible de reculer ou de fuir ; est poussé(e) dans un endroit sans issue ; est situé(e) près d'un lieu qui constitue un obstacle naturel)
- B. elle est acculée, il est **acculé** (= est retranché(e) dans, est retranché(e) contre ; est poussé(e) dans ; est poussé(e), forcé(e), contraint(e) à une action ; est réduit(e) par nécessité et sans autre issue possible, à un état extrême ; est réduit(e) aux extrémités, poussé(e) dans ses derniers retranchements)
- une **acculée** (= le mouvement vers l'arrière d'un bateau qui cule ; l'action d'un navire qui frappe la mer avec sa poupe ; l'enfoncement de l'arrière d'un navire)
- un **acculement** (= l'état d'une voiture qui accule, qui baisse son arrière quand il est plus chargé que le devant ; le déséquilibre d'un cheval qui met trop de poids sur ses membres postérieurs, provoquant en particulier une certaine précipitation dans le reculer ; l'état d'un navire qui accule)
- l'acculement d'une varangue (= la courbure d'une varangue ; l'angle formé par la tangente menée à la partie arrondie, inférieure, de la varangue avec le plan horizontal)
- **acculer** (= pousser dans un endroit où tout recul est impossible ; mettre dans une position extrême, contraindre à une action) [j'accule, tu accules, ils acculent ; vous acculez, j'acculai, j'accuais, il acculait, ils acculaient], **s'acculer** (= s'appuyer contre quelque chose pour se défendre et n'être pas pris par derrière ; pour un animal : mettre l'arrière-train contre quelque chose ; pour une chose : s'appuyer par sa partie postérieure à quelque chose ; pour une voiture, une charrette : aller à cul, pencher à l'arrière ; pencher de manière que l'arrière baisse)
- Le nom (un) **accul** est dérivé d'acculer qui est dérivé de cul.
- un **accul** (= le fond d'un parc à huitres, du côté de la mer)
- voir : **accu / accul, acul / acut** (Les homonymes)

acculturation, acculturer

- elle est acculturative, il est **acculturatif** (= est d'acculturation ; est relative ou relatif à l'acculturation)
- une **acculturation** (= des modifications qui se produisent dans un groupe culturel par suite du contact permanent avec un groupe appartenant à une autre culture ; un processus par lequel un individu apprend les modes de comportements, les modèles et les normes d'un groupe de façon à être accepté dans ce groupe et à y participer sans conflit)
- elle est acculturée, il est **acculturé** (= est assimilé(e) par contact permanent à un autre groupe culturel)
- **acculturer** (= par le phénomène de l'acculturation, assimiler un groupe ethnique, les individus d'un groupe culturel, à un autre groupe culturel)
- Le nom anglo-américain *acculturation* signifie « adoption et assimilation d'une culture étrangère ».

Mots commençant par ACUM : un acumen ; un acumètre ; acuminé et ses dérivés.

accumulation, accumuler, accus

- un **accumulat** (= une accumulation caractérisée par le grand nombre et la diversité des éléments réunis)
- elle est accumulatrice de, il est **accumulateur** de (= accumule)
- une accumulatrice, un **accumulateur** (= celle, celui qui accumule)

- un **accumulateur** (= le nom donné à des dispositifs capables d'emmagasiner temporairement de l'énergie électrique, solaire, thermique, etc. et de la restituer à la demande.
- elle est accumulative, il est **accumulatif** (= porte en soi un principe d'accumulation)
- une **accumulation** (= l'action d'accumuler ; le résultat de cette action ; en savoir plus : [CNRTL](#) ; [dictionnaire des sciences animales](#))
- **accumuler** (= réunir progressivement et en vue d'une utilisation précise un ensemble important de choses ou d'éléments constitutifs d'une chose)
- [il accumula, tu accumulâs, qu'il accumulât ; que nous accumulassions]
- accumuler / cumuler : [Office québécois de la langue française](#) ; [Parler français](#)
- un **accumulis** (= une accumulation désordonnée)
- un **accu**, des **accus** (= un accumulateur électrique, un appareil destiné à mettre en réserve de l'énergie électrique au cours d'une opération appelée charge et qui restitue cette énergie lorsqu'on l'utilise comme générateur), recharger ses accus (= reprendre des forces)
- Le verbe accumuler est emprunté au latin *accumulare* « amasser ».

Mots commençant par ACUN : acunhien, Acunha

Mots commençant par ACUP : l'acupuncture ou acupuncture et ses dérivés

accurvé

- elle est incurvée, il est **accurvé** (= est incliné(e), penché(e), courbé(e) sur)

accusation, accuser

A. [la justice]

- elle ou il est **accusable** (= peut, est susceptible d'être accusé(e))
- elle ou il est **accusataire** (= accuse, soutient une accusation)
- elle est accusatrice, il est **accusateur** (=)porte une accusation
- une accusatrice, un **accusateur** (= celle, celui qui porte une accusation devant un tribunal, dans les relations humaines)
- une **accusation** (1) (= une action en justice par laquelle on accuse l'auteur d'une infraction, d'un délit ou d'un crime avec l'intention de le faire condamner ; le fait d'imputer à quelqu'un une action coupable ou répréhensible, un reproche)
- elle ou il est **accusatoire** (= est relative ou relatif à l'accusation), une procédure accusatoire (= dans laquelle les parties ont l'initiative de l'instance, de son déroulement, de son instruction, par opposition à inquisitoire) [La procédure accusatoire est en vigueur dans les pays anglo-saxons. Dans le système accusatoire, le rôle du juge ou du jury est celui d'un arbitre impartial entre l'accusation et la défense, qui s'affrontent de façon orale, contradictoire et publique.]
- une accusée, un **accusé** (1) (= celle, celui qui, présumé(e) innocent(e) est déféré(e) à la justice comme possible auteur(e) d'une infraction, d'un délit ou d'un crime)
- elle est accusée, il est **accusé** (1) (= fait l'objet d'une accusation)
- **accuser** (1) (= déférer à la justice un individu désigné comme l'auteur d'une infraction, d'un délit ou d'un crime, afin de le faire condamner)
- accuser quelqu'un de quelque chose (= lui reprocher, lui imputer un défaut, une faute, une action coupable et répréhensible)
- accuser quelque chose de quelque chose (= reprocher à quelque chose un état de fait, une situation que l'on voudrait voir s'améliorer)

- [j'accusai, ils accusaient, j'accusais, il accusait, accusé(e)(es)(s), vous accusez ; **Il ne fallait pas que nous l'accusassions sans preuve.**]
- **s'accuser** de quelque chose (= se reconnaître coupable, se confesser ; se reconnaître mutuellement coupable)
- _ un auto-accusateur
- une auto-accusation (= un reproche qui s'adresse à soi-même)
- _ une coaccusée, un coaccusé (= une personne qui est accusée avec une ou plusieurs autres)
- _ s'entraccuser (= s'accuser mutuellement)
- _ un hétéroaccusateur, une hétéroaccusatrice (= une personne présentant les troubles de l'hétéroaccusation, une tendance de certains malades mentaux à accuser autrui de délits imaginaires)
- une hétéro-accusation (= une calomnie)
- _ réaccuser

B. [une mise en évidence]

- une **accusation** (2) (= une mise en évidence, une accentuation, une révélation)
- elle est accusée, il est **accusé** (2) (= est accentué(e), mis(e) en évidence)
- un **accusé** (2) de réception (= une attestation de la remise d'un envoi au destinataire)
- exemples d'accusés de réception [Courrier électronique] : [Office québécois de la langue française](#)
- **accuser** (2) (= faire ressortir, mettre en évidence, accentuer)
- accuser réception d'une lettre, d'un paquet... (= prévenir l'expéditeur de la réception de son envoi)
- accuser le coup (= laisser paraître qu'on est affecté d'une chose)
- **s'accuser** (= se marquer, s'accroître, se révéler)
- Le verbe incriminer est emprunté au bas latin *incriminare/incriminari* « accuser », dérivé du latin classique *criminare/criminari*, lui-même dérivé de *crimen, criminis* « accusation; crime, méfait », d'où : elle ou il est incriminable, elle est incriminatrice, il est incriminateur, une incrimination, elle est incriminée, il est incriminé.
- Le verbe accuser est emprunté au latin juridique *accusare*. Le verbe excuser est emprunté au latin classique *excusare* « excuser, justifier, disculper ». Le verbe récuser est emprunté au latin *recusare* « repousser, décliner, refuser » « repousser une accusation; opposer une réclamation, une objection ».

accusatif

- un **accusatif** (en grammaire)
- un **cas accusatif**

Mots commençant par ACUT : elle est acute, il est acut (= est pointu(e) ; se termine en pointe ; est aigu(e), est tranchant(e)), un (caractère) acut (= un caractère d'imprimerie marqué d'un accent aigu), une acutesse (= l'état de ce qui est aigu, pointu) ; il est acutangle (= dont les angles sont aigus), il est acutangulaire (= fait un angle aigu), il est acutangulé (= a des angles aigus)

ACE

ace

- au golf : [en anglais : *ace*] un trou en un ou as (= un coup réussi qui permet de mettre la balle dans le trou en une fois) [Au Canada, on emploie le terme « trou d'un coup ».]

- au tennis : [en anglais : *ace*] un as (= une balle de service réussie, l'adversaire n'ayant pu la toucher) [On parle de « service gagnant » dans le cas où l'adversaire a touché la balle.]
- au base-ball : [en anglais : *ace*] un as (= un point marqué)
- Le nom (un) ace vient du moyen anglais *as*, *aas* (en anglais moderne *ace*) emprunté à l'ancien français *as* lui-même emprunté au latin *as* « unité de monnaie ».
- voir : [ace / ès / S, esse / est-ce](#) (Les homonymes)

acédie

- une **acédie** (= un état de paresse spirituelle, d'abord observé dans la vie érémitique et monastique, qui se traduit, même et surtout chez les âmes les plus avancées, par un relâchement de l'ascèse et conduit au découragement, à la tristesse et au dégoût de Dieu. [Dans les listes modernes des péchés capitaux, le terme d'« acédie » est parfois remplacé par celui de « paresse ». Au chant VII de l'« Enfer » de Dante, certains pécheurs sont coupables d'acédie.]
- Le nom (une) acédie est emprunté, par l'intermédiaire du latin chrétien *acedia*, « nonchalance, dégoût, paresse spirituelle », du grec *akêdia*, « indifférence, négligence », et, en particulier, « négligence dans les soins apportés aux morts », lui-même dérivé de *kêdos*, « soin, souci ».

aceinturage

- un **aceinturage** (= en lutte : une prise par laquelle l'adversaire est saisi à hauteur de la ceinture)
- Le nom (un) aceinturage est dérivé du verbe dialectal *aceinturer* « mettre une ceinture » probablement dérivé de ceinturer « entourer de ses bras (en parlant d'un lutteur) ».

acellulaire

- elle ou il est **acellulaire** (= qualifie un milieu biologique sans structures cellulaires ; se dit d'une synthèse chimique ou enzymatique qui s'effectue en l'absence de cellules vivantes)

acéломate

- un animal **acéломate** ou **acoéломate** (= dont la cavité générale n'est pas un **coélobe**)
- les **acéломates** ou **acoéломates** (= les invertébrés eumétazoaires bilatériens opposés aux *Cœlomata* et aux *Pseudocœlomata*)

acénaphtène, acénaphtylène

- un **acénaphtène** (= un hydrocarbure dérivant du naphthalène ; un extrait du goudron de houille)
- un **acénaphtylène** (= un hydrocarbure dérivant de l'acénaphtène)
- Le nom (un) acénaphtène est formé par croisement d'acétylène et de naphhtène.
- Le nom (un) acénaphtylène est formé par croisement d'acétylène et de naphhtylène.

acène

- A. une ou un **acène** (= un genre de plantes rosacées du Brésil, ne renfermant qu'une espèce, dont le fruit est hérissé de petites épines courbées en bas)
- B. un **acène** (= un genre de papillons nocturnes, de la famille des géométridés)

- C. une **acène** (= une mesure d'arpentage valant 10 pieds grecs)
- D. un **acène** (= le nom générique de carbures aromatiques à noyaux condensés, enchainés linéairement) [Les acènes dérivent de l'anthracène.]
- un naphtacène, un pentacène, un hexacène, etc.
- Le nom (une ou un) acène est emprunté au grec ἀκίνα « aiguillon pour les bœufs », cet aiguillon ayant servi à l'arpentage des terres.
- Mot ressemblant : un **akène** ou **achène, achaine** (= un fruit monosperme [c'est-à-dire à une seule graine], indéhiscent [c'est-à-dire qui demeure clos], sec [par opposition au fruit dit « charnu »] et dont le péricarpe [c'est-à-dire la paroi] est distinct de la graine)
- Le nom (un) akène ou achène, achaine est emprunté au latin scientifique *achena*, composé par le botaniste allemand Nat. Jos. de Necker, à partir des mots grecs ἀκίνα « s'ouvrir ».

Le nom (une) accense se prononce comme cens. Le nom (un) accense (= un officier civil qui avait pour mission de convoquer le peuple aux assemblées, d'appeler devant le tribunal les parties engagées dans un procès, d'y maintenir l'ordre et de marcher devant le consul lorsqu'il n'avait pas de faisceaux) se prononce comme accent.

acense, acenser

- une **acense** ou **accense, acens** (= un bail à ferme, à rente ou à cens ; la chose acensée ; un héritage donné à cens ou à ferme, un contrat de fief dans les coutumes normandes ; une petite exploitation rurale ; une contribution en argent que le colon donnait au propriétaire dans certaines localités ; la dépendance, l'appartenance d'un bien)
- un **acensement** ou **accensinement, accensement** (= l'action de donner ou de prendre à cens ; un héritage donné à cens ou à ferme, un contrat de fief)
- **acenser** ou **accenser** (= donner à cens, prendre à cens ; joindre un bien d'administration rurale à un autre comme une dépendance ; réunir deux cantons sous la même division)
- **s'accenser** (= se donner à cens, se mettre au service d'une personne ou d'une famille contre une rente)
- un **acenseur** ou **accenseur** (= celui qui donne ou prend à ferme ou à cens) [Homophone : un ascenseur]
- un cens (= un recensement quinquennal des citoyens romains et une évaluation de leur fortune ; une redevance en argent ou en nature due annuellement par les roturiers au seigneur du fief dont leur terre relevait ; le montant de l'impôt direct ou foncier que doit payer un individu pour être électeur ou éligible sous certains régimes politiques)
- une cense (= au Moyen Âge : une terre soumise au cens, la redevance payée pour des terres, moulins, fours, etc. ; une ferme ou une métairie)

acentrique

- une mitose **acentrique**

acéphale, acéphalie

A.

- un **acéphale** (1) ou **acéphalien** (= un omphalosite à qui manque tout ou partie de la tête)
- une **acéphalie** (1) (= une absence totale ou partielle de la tête)

- une hydatite **acéphalocyste** (= un kyste hydatique stérile, ne contenant pas d'éléments figurés : vésicules filles, protoscolex)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- un héli-acéphale (= une malformation fœtale majeure: la tête fœtale a l'aspect d'une masse arrondie recouverte de replis cutanés; les membres sont atrophiés, les viscères manquent en partie)
- un paracéphale (= un omphalosite présentant un tronc et des membres plus ou moins déformés, comportant une tête sur laquelle peuvent être reconnus un orifice buccal et des organes des sens rudimentaires) [ils sont dépourvus de tous les organes qui se développent dans le pli embryonnaire céphalique (cœur, intestin antérieur, poumons, diaphragme, foie). C'est la forme la plus précoce, la plus complète de l'ectroptychie céphalique.]
- un mylacéphale (= un acéphale dont le corps n'est qu'une masse informe qui échappe à toute description)
- un omacéphale (= qui ne possède pas de membre supérieur et dont la tête est totalement malformée)
- il est paracéphalien
- un péracéphale (= un acéphalien présentant un arrêt de développement de la partie supérieure du tronc, caractérisé par une absence de tête et de membres supérieurs)

B.

- elle ou il est **acéphale** (2) (= est sans tête), une statue acéphale
- les **acéphales** (= une classe de mollusques ; le nom d'un groupe d'insectes dont on a fait depuis l'ordre des arachnides palpistes), un acéphale
- un **acéphale** (= un ovaire qui ne porte pas immédiatement le style)
- les **acéphales** (= une classe de mollusques ; l'ordre des arachnides palpistes)
- elle ou il est **acéphale** (= pour une personne : n'a pas de personnalité marquée ; pour un groupe de personnes : n'a pas un chef dont la personnalité s'impose)
- un hexamètre **acéphale** (= en versification ancienne : dont le commencement est tronqué)
- une **acéphalie** (2) (= une chute, par syncope, d'une syllabe initiale dans un élément rythmique ou un vers)
- les **Acéphales** (= un peuple, dans la mythologie)
- Le mot acéphale est emprunté au latin *acephalus* qui remonte au grec ἀκεφαλος « sans tête ».

à ce que

- à ce que : [Parler français](#)

ACER

acéracé

- **acéracé** : voir acériné (ci-dessous)

acérain

- elle est acéraine ou acérine, il est **acérain** ou **acérin** (= tient de la nature de l'acier)
- Le mot acérain ou acérin est dérivé d'*acer*, variante ancienne d'acier.

acérathérium

- un **acérathérium** ou **acérothérium** (= un genre de mammifères vertébrés, ancêtre fossile du rhinocéros)
- Le nom (un) acérothérium est composé des mots grecs α κ ε ρ ω ς « sans cornes » et θ η ρ ί ο ν « bête sauvage ». Le nom (un) acérathérium semble refait sur le radical κ ε ρ α- de κ ε ρ α ς, κ ε ρ α τ ο ς « corne ».

acerbe

- elle ou il est **acerbe** (= est aigre et âpre au goût ; produit une sensation trop intense et donc désagréable ; est désagréable, plein(e) d'une âpreté mordante mais généralement passagère)
- **acerbement** (= de manière acerbe, agressive)
- une **acéribité** (= le caractère de ce qui est acerbe)
- Le mot acerbe est emprunté au latin *acerbus*.
- une **exacerbation** (= une augmentation épisodique ou régulière de l'intensité d'une maladie, une intensification)
- elle est exacerbée, il est **exacerbé** (= est poussé(e) au paroxysme)
- **exacerber** (= rendre plus aigüe une douleur physique ou morale)
- Le verbe exacerber est emprunté au latin *exacerbare* « aigrir, irriter, affecter douloureusement » à l'époque classique, « aggraver » en bas latin.

acerdèse

- une **acerdèse** (= un minéral de manganèse ; un oxyde hydraté de couleur gris foncé, appartenant au système orthorhombique)
- Le nom (une) acerdèse est emprunté au grec α κ ε ρ δ η ς « non profitable ».

acère / [j'acère, tu acères, ils acèrent] acérer

acère

- un insecte **acère** (= qui est dépourvu d'antenne)
- un mollusque **acère** (= dont la tête est sans tentacules)

acérer

A.

- un objet en fer **acéré** (1) (= garni d'acier pour en rendre le tranchant plus affilé ou plus pointu)
- **acérer** (1) (= souder de l'acier à un instrument en fer pour pouvoir l'affûter plus finement et plus efficacement)
- [j'acère, tu acères, ils acèrent]

B.

- elle est acérée, il est **acéré** (2) (= est tranchant(e), pointu(e) ; produit une sensation aigüe ; laisse une impression vive, comme si elle était produite par une lame ou une pointe acérée ; est fin(e), pénétrant(e) ; est vive ou vif, mordant(e))
- **acérer** (2) (= rendre une douleur plus vive ; piquer très vivement)
- Le verbe acérer est dérivé d'*acer*, forme ancienne d'acier. Le verbe aciérer est dérivé d'acier.

acéreux

- elle est acéreuse, il est **acéreux** (= en parlant des feuilles appelées couramment aiguilles : est allongé(e), pointu(e) et dur(e))
- Le mot acéreux est emprunté au latin *acerosus* « (en parlant de la farine, du pain) mêlé de paille ».

acérin

- elle est acérine ou acéraine, il est **acérin** ou **acérain** (= tient de la nature de l'acier)
- Le mot acérain ou acérin est dérivé d'*acer*, variante ancienne d'acier.

acériculture, acérin, acéracé

- A. [Québec] elle ou il est **acéricole** (= est relatif à l'acériculture)
- une acéricultrice, un **acériculteur** (= celle, celui qui exploite une érablière)
- une **acériculture** (= l'exploitation d'une érablière en vue de la production et de la mise en marché des produits de l'érable (sirop, tire, sucre, beurre), l'acériculture (= l'industrie qui en découle)
- B. elle est acérinée ou acéracée, il est **acériné** ou **acéracé** (= ressemble à l'érable)
- les **acérinées** ou **acéracées** (= l'ancien nom de la famille de plantes dont le type principal est l'érable, devenue sapindacées)
- un acide **acérique** (= qui est extrait de l'érable)
- Ces mots sont dérivés du latin *acer*, *aceris* « érable ».

acéride

- un **acéride** (= un emplâtre dans la composition duquel il n'entre pas de cire)
- Le nom (un) acéride est emprunté au grec α κ η ρ ί ζ (α privatif et κ η ρ ό ζ « cire »).

acérolier

- un **acérolier** (= un arbuste : [dictionnaire des sciences animales](#))

acérothérium

- un **acérothérium** : voir acérathérium (ci-dessus)

acersécome, acersocome

- elle ou il est **acersécome** ou **acersocome** (= a une longue chevelure)
- Le mot acersécome ou acersocome est emprunté au grec α κ ε ρ σ ε κ ό μ η ζ « à la chevelure non tondue », c'est-à-dire « à l'éternelle jeunesse », épithète d'Apollon.

acertainer

- elle est acertainée, il est **acertainé** (= est assuré(e) ; est rassuré(e), convaincu(e))
- **acertainer** (= dire comme une chose certaine, assurer)
- Le verbe acertainer est formé du préfixe a- et de l'adjectif certain.

acérure

- une **acérure** (= un morceau d'acier préparé pour être soudé à une pièce qu'on veut acérer)

- Le nom (une) acérure est dérivé d'acérer.

acescence, acescent

- une **acescence** (= une maladie des boissons fermentées caractérisée par la transformation d'une partie de l'alcool en acide acétique)
- elle est acescente, il est **acescent** (= commence à devenir aigre, acide ; sent l'aigre)
- Le mot acescent est emprunté au participe présent du verbe latin *acescere* « devenir acide ».

ACET

acétabul-

Le latin *acetum* signifie « vinaigre » :

- une **acetabula** (= un instrument à percussion)
- elle ou il est **acétabulaire** (= est en rapport avec l'acétabulum de l'os coxal ou cavité cotyloïde de l'os iliaque)
- les **acétabulaires** (= un genre de polypiers qui ont la forme d'un parapluie ouvert), une acétabulaire
- elle est acétabulariée, il est **acétabularié** (= ressemble à une acétabulaire)
- les **acétabulariées** (= la famille de polypes appelés acétabulaires), une acétabulariée
- une **acétabule** (1) (= un ércipient ; une cavité ; un genre de cryptogames marines ; le cotylédon de quelques plantes, le calice des fleurs ; en savoir plus : [CNRTL](#))
- elle est acétabulée, il est **acétabulé** (= en botanique : a la forme d'une coupe, comme la fructification de plusieurs lichens, ou le chapeau de certains champignons)
- elle est acétabuleuse, il est **acétabuleux** (= en botanique : a la forme d'un vase ou d'une coupe)
- les **acétabulifères** ou **dibranchiaux** (= une ancienne subdivision de la classe des céphalopodes)
- elle ou il est **acétabuliforme** (= en botanique : est en forme de bol, avec les bords plus ou moins renversés)
- une **acétabuloplastie** (= une reconstruction opératoire du cotyle pour insuffisance de couverture de la tête fémorale, à l'aide d'une greffe osseuse ou de l'abaissement d'un volet iliaque)
- un **acétabulum** ou une **acétabule** (2) (= la surface articulaire très excavée située sur la face latérale de l'os coxal, à l'union de ses trois parties constituantes : ilion, ischion et pubis ; une ventouse postérieure, une poche volumineuse très musclée qui permet la fixation de certains vers trématodes parasites ; le sinus d'une coquille)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; [dictionnaire des sciences animales](#)
- _ un sillon infraacétabulaire
- _ un sillon supra-acétabulaire
- Le nom (une) acetabula est emprunté par analogie de forme au latin *acetabulum* « vinaigrier ».
- Le nom (une) acétabule est emprunté au latin *acetabulum* « mesure pour les liquides » de *acetum* « vinaigre ».

acétal, acét(o)-

acét(o)- est tiré du latin *acetum* « vinaigre » :

voir : [dictionnaire des sciences animales](#) ; [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; [Société Chimique de France](#)

- un **acétal** (= le nom générique de composés organiques obtenus par l'action d'un alcool sur un aldéhyde ou une cétone ; un acétal ordinaire utilisé en pharmacie comme hypnotique, et en parfumerie comme solvant), des acétals
- un **acétaldéhyde** (= un liquide incolore à odeur piquante et fruitée, mobile et volatil, résultant de l'oxydation ménagée de l'alcool éthylique, et préparé industriellement par hydratation de l'acétylène), un acétaldéhyde-adduit, un acétaldéhyde déshydrogénase
- Le nom (un) acétaldéhyde est composé de acet(o)- et d'aldéhyde.
- un **acétalphosphatide** (= un phospholipide comportant une fonction acétal, c'est-à-dire qu'un aldéhyde gras s'y trouve lié aux deux fonctions alcool 1 et 2 du glycérol)
- un **acétamide** (= un éthanamide, un amide primaire, solide blanc, d'odeur peu agréable, dérivé de l'acide acétique et préparé par déshydratation de l'acétate d'ammonium)
- un **acétaminophène** (= le paracétamol, un dérivé de l'acide acétique du para-aminophénol)
- un **acétanilide** (= un composé organique, amide, solide blanc, dérivé de l'aniline et obtenu par action du chlorure d'acétyle sur l'aniline)
- **Acétaniline** (= un médicament antipyrétique)
- un **acétarsol** (= un dérivé arsenical)
- un **acétate** (= le nom générique des sels ou esters résultant de la combinaison de l'acide acétique avec, respectivement, une base minérale ou un alcool)
- un **acète** ou **acétite** (= le nom donné autrefois aux acétates)
- une acéto-acétate-décarboxylase
- une glutamate-oxaloacétate-transaminase
- un guanidoacétate ou guanidinoacétate (= un sel de l'acide guanidoacétique ou glycyamine), une guanidoacétate-méthyltransférase
- un paracétate
- un **acétazolamide** (= un inhibiteur de l'anhydrase carbonique, utilisé à la fois dans le traitement préventif des paralysies périodiques hypo- et hyperkaliémiques, en fait d'efficacité inconstante, et dans l'étude du débit sanguin cérébral régional)
- elle est acétée, il est **acété** (= s'est transformé(e) en vinaigre ; est d'une saveur aigrelette, acide)
- un **acétène** (= l'hydrure d'éthyle)
- l'acide **acéteux** ou acétique
- une **acétification** (= une transformation en vinaigre, en acide acétique)
- **acétifier** (= transformer en acide acétique ; rendre acide par l'acide acétique)
- un **acétimètre** ou **acétomètre** (= un acidimètre permettant d'évaluer le degré de concentration d'un vinaigre)
- 1. l'acide **acétique** (= l'acide à l'odeur caractéristique qui fait la base du vinaigre)

- elle ou il est **acétique** (= est relative ou relatif à l'acide acétique, au vinaigre ; est aigre)
- un **acide indole-acétique**
- un **acétite** ou **acète** (= le nom donné autrefois aux acétates)
- 2. une doctrine **ascétique**, une morale ascétique, une ou un **ascète** : voir [Dichtho ASC](#)

acét(o)- est tiré du latin *acetum* « vinaigre » :

voir : [dictionnaire des sciences animales](#) ; [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; [Société Chimique de France](#)

- une **acéto-acétate-décarboxylase** (= un(e) enzyme catalysant la réaction de soustraction d'une molécule de gaz carbonique à l'acéto-acétate, produisant un bicarbonate et l'acétone)
- un acide **acétoacétique** (= un acide acétyl-acétique)
- un **acéto-arséniate**
- les **acétobacters** (= les bactéries qui transforment l'alcool en acide acétique), un acétobacter
- une **acétocellulose**
- une **acétochlororibofuranose**
- une bactérie **acétogène** (= une bactérie capable de produire de l'acétate à partir de dioxyde de carbone et hydrogène ou de glucides)
- une **acétoïne** ou un **acétylméthylcarbinol** (= un dérivé du lactose : son oxydation produit le diacétyl, principal responsable de l'arôme du beurre)
- un **acétol** (= le nom du plus simple des cétones-alcools ; le nom du vinaigre médicinal)
- un **acétolat** (= un vinaigre médicinal préparé par distillation)
- un **acétolatif** (= un vinaigre médicinal destiné à l'usage externe)
- une **acétolature** (= un vinaigre médicinal préparé par infusion ou par macération)
- un **acétolé** (= un vinaigre médicinal préparé par solution)
- un médicament **acétolique** (= constitué par le vinaigre tenant en dissolution un principe médicamenteux)
- un **acétomel** (= un sirop de vinaigre préparé avec du miel)
- un **acétomellé** (= un médicament)
- un **acétomètre** ou acétimètre (= un acidimètre permettant d'évaluer le degré de concentration d'un vinaigre)
- une **acétone** (= un corps organique, nommé propanone suivant la nomenclature rigoureuse) [Les cétones dérivent de ce corps cétonique.]
- un **acétone-chloroforme**
- une **acétonémie** (1) (= une présence d'acétone dans le sang, en fait des trois «corps cétoniques» dans le sang : acétone, mais aussi acide acétyl-acétique et acide β -hydroxybutyrique)
- elle ou il est **acétonémique** (= qualifie le sang dans lequel il y a de l'acétone, ou un syndrome caractérisé par de l'acétonémie)

- un vomissement **acétonémique** (= un vomissement débutant brutalement chez l'enfant en bonne santé apparente et s'accompagnant de fièvre, de maux de tête, d'abattement, avec intolérance complète des liquides et des solides)
- une fermentation **acétonobutylique** (= une production d'acétone et de butanol par fermentation anaérobie du glucose par certaines espèces de *Clostridium*)
- une **acétonurie** (= une présence d'acétone dans les urines, en fait des trois corps «cétoniques»: acétone, mais aussi acide acétyl-acétique et acide β -hydroxybutyrique)
- un méthyléthylcétone (= un liquide incolore, mobile, à odeur d'acétone)
- une phosphodihydroxyacétone (= un triose-phosphate formé au cours de la glycolyse par action de l'aldolase sur le fructose-1-6-diphosphate)
- une **acétophénone**
- une **acétose** ou **acétonémie** (2), **cétonémie**, **cétose** (= une maladie métabolique des bovins due à la présence de corps cétoniques dans le sang par augmentation de la néoglycogénèse au niveau du foie)
- **Acétospora** (= un ancien taxon de protozoaires)

acétyl-

acétyl- indique que le radical CH₃-CO-s'est substitué dans une molécule organique à un atome d'hydrogène [en chimie, on emploie acétyl- de préférence à acéto-] :

voir : [dictionnaire des sciences animales](#) ; [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; [Société Chimique de France](#)

- un **acétylacétate** d'éthyle (= un liquide incolore à odeur de fruits)
- un acétylacétate d'éthyle (de méthyle) (= un solvant pour esters cellulosiques)
- un acide **acétyl-acétique** ou **acétylacétique**, **acétoacétique** (= un acide fort, décomposable à chaud en acétone et dioxyde de carbone, qui est le principal responsable de l'acidose fixe chez le diabétique et qui s'accumule dans le sang et l'urine au cours du jeûne glucidique un acide)
- un acide maléylacétylacétique (= un diacide cétonique à 8 carbones et une double liaison, métabolite intermédiaire dans le catabolisme de la tyrosine, formé par ouverture oxydative du cycle aromatique de l'acide homogentisique)
- un **acétylacétonate** (= une combinaison d'un métal avec l'acétylacétone)
- une **acétylacétone** (= un liquide incolore très mobile malodorant)
- un **acétyl-acétyl-coenzyme A** (= un thioester de l'acide acéto-acétique et du coenzyme A, carrefour métabolique de plusieurs voies du métabolisme intermédiaire, il se forme par condensation de deux molécules d'acétyl-coenzyme A)
- un **acétylarsan** (= un dérivé de l'arsenic)
- une **acétylase** (= un(e) enzyme catalysant une réaction d'acétylation)
- une choline-acétylase (= un(e) enzyme catalysant le transfert d'un radical acétyle de l'acétylcoenzyme A sur la fonction alcool de la choline, formant l'acétylcholine)
- une déacétylase ou désacétylase (= un(e) enzyme qui catalyse l'hydrolyse de composés acétylés, tels que les osamines et mucopolysaccharides acétylés ou l'acétyl-coenzyme A)
- une phosphotransacétylase (= un(e) enzyme trouvé(e) dans les microorganismes et qui catalyse le transfert réversible du radical acétyle de l'acétylphosphate sur le coenzyme A)

- une **acétylation** (= une réaction chimique de transfert d'un radical acétyle ($\text{CH}_3\text{-CO-}$) d'une molécule vers une autre)
- une **acétylcellulose** (= un acétate de cellulose)
- une **acétylcholine** (= un ester acétique de la choline)
- une **acétylcholinestérase** (= un(e) enzyme catalysant spécifiquement la réaction d'hydrolyse des esters de la choline)
- une **acétyl-CoA-carboxylase** (= un(e) enzyme catalysant les réactions de carboxylation de la biotine et de transfert du radical carboxylique de la carboxybiotine sur l'acétyl-CoA)
- une **acétyl-CoA-thiokinase** ou une **acétylcoenzyme A-synthétase** (= un(e) enzyme catalysant une réaction de synthèse de l'acétylcoenzyme A à partir de l'acétate et du coenzyme A)
- une **acétylcoenzyme A** (= un thioester de l'acide acétique et du coenzyme A)
- une **acétylcystéine** (= un composé N-acétylé de la cystéine, acide aminé dont le groupe thiol extrêmement réactif, intervient avec le glycolle et l'acide glutamique dans la formation du glutathion)
- une **acétyldigoxine** (= un glucoside cardiotonique extrait des feuilles de *Digitalis lanata*, bien résorbé par voie digestive)
- un **acétyle** (= un radical dérivant de l'acide acétique)
- un reste **acétyle** (= un radical univalent de très grande importance en biochimie et en pharmacologie)
- **acétyle** (= introduire un groupement acétyle dans une molécule) [j'acétyle, tu acétyles, ils acétylent]
- une **acétylisation** (= l'action d'introduire un groupement acétyle dans une molécule)
- un **acétylène** (= un carbure d'hydrogène insaturé utilisé dans diverses technologies)
- phares à acétylène : [Mémo de mots découverts](#)
- elle ou il est **acétylénique** (= dérive de l'acétylène)
- un **acétylénique** (= un hydrocarbure)
- une **acétylure** (= un dérivé métallique de l'acétylène)
- _ un gaz oxyacétylénique (= un mélange gazeux composé d'oxygène et d'acétylène), un chalumeau oxyacétylénique
- Le nom (un) acétylène est emprunté à l'anglais acetylene formé du latin *acetum* « vinaigre », du grec $\upsilon \lambda \eta$ « bois » et du suffixe -ene.
- une **acétylgalactosamine** (= un(e) amide de l'acide acétique et de la galactosamine)
- une uridine-diphosphate-acétylgalactosamine (= un composé résultant de la combinaison de l'uridine-diphosphate avec la N-acétylgalactosamine)
- une uridine-diphosphate-N-acétyl-galactosamine (= un complexe moléculaire formé entre l'uridine-diphosphate et la N-acétyl-galactosamine)
- une **acétylglucosamine** (= un(e) amide de l'acide acétique et de la glucosamine)
- une uridine-diphosphate-acétylglucosamine (= un composé résultant de la combinaison de l'uridine-diphosphate avec la N-acétylglucosamine, isolé de la levure de boulanger)
- un déficit en N-acétylglucosamine-1-phosphotransférase
- UDP-N-acétylglucosamine ou Uridine-DiPhosphate-acétyl-glucosamine

- un **acétylglutamate** (= un composé formé par le transfert d'un radical acétyle sur la fonction amine du glutamate)
- une **acétylglutamate-synthétase**
- une uridine-diphosphate-**acétylmannosamine** (= un composé résultant de la combinaison de l'uridine-diphosphate avec la N-acétylmannosamine)
- un **acétylméthylcarbinol** ou une **acétoïne** (= un dérivé du lactose : son oxydation produit le diacétyle, principal responsable de l'arôme du beurre)
- un acide **acétylneuraminique**
- un **acétyl-salicylate** de lysine (= un salicylé, une aspirine injectable, un médicament analgésique)
- un acide **acétylsalicylique**(= l'aspirine, un ester de l'acide acétique avec la fonction phénol de l'acide salicylique, médicament anti-inflammatoire non stéroïdien, antalgique, antipyrétique et anti-agrégant plaquettaire)
- une **acétyltransférase** ou **transacétylase, acétylase** (= un(e) enzyme catalysant une réaction de transfert d'un radical acétyle d'un substrat à un autre)
- un déficit en alpha-glucosaminide-N-acétyltransférase
- une glutamate-acétyl-transférase
- un **acétylure** (= un dérivé métallique de l'acétylène)

ACHA

Achaba

- **Achaba** (= la migration d'été des nomades en Algérie)

achaine

- un **akène** ou **achène, achaine** (= un fruit monosperme [c'est-à-dire à une seule graine], indéhiscent [c'est-à-dire qui demeure clos], sec [par opposition au fruit dit « charnu »] et dont le péricarpe [c'est-à-dire la paroi] est distinct de la graine)
- Le nom (un) akène ou achène, achaine est emprunté au latin scientifique *achena*, composé par le botaniste allemand Nat. Jos. de Necker, à partir des mots grecs α privatif et χ α ί ν ε ι ν « s'ouvrir ».

achalandé, achalander

- un **achalandage** (= l'ensemble des chalands, c'est-à-dire des clients, qui représentent la partie la plus importante d'un fonds de commerce ; l'ensemble des moyens propres à retenir ou accroître une clientèle ; l'ensemble des marchandises qu'un commerçant tient à la disposition des clients)
- elle est achalandée, il est **achalandé** (= a beaucoup de chalands, de clients ; a une clientèle de première qualité ; est bien approvisionné(e) en marchandises de première qualité ou en marchandises diverses)
- achalandé : Parler français
- **achalander** (= pourvoir de clientèle, procurer des chalands, des clients ; en parlant d'un magasin ou d'un lieu public : procurer la vogue), s'achalander (= se remplir de chalands)
- une achalandeuse, un **achalandeur** (= une personne travaillant en relation directe avec la clientèle)

- une chalande, un chaland (2) (= celle, celui qui achète habituellement chez un même marchand ; une acheteuse, un acheteur ; une amatrice, un amateur, celle ou celui qui éprouve un grand intérêt ; un personnage, un bonhomme, une connaissance)
une chalandise (= une clientèle), une région, une zone de chalandise (= la région déterminée dans laquelle se font les achats d'une population donnée)
- Le nom (un) chaland vient de l'ancien français *chaloir* « importer, avoir de l'intérêt » [peu me chaut (= peu m'importe)].

achalant, achaler

- elle est achalante (= est ennuyeuse, fatigante), il est **achalant** (= est ennuyeux, fatigant) [Canada]
- **achaler** (= importuner, harceler) [en achalant] [Canada]
- Le verbe achaler est un terme du Canada, issu des dialectes gallo-romans de l'ouest de la France, correspondant à l'ancien français *achaillir* « échauffer » et à l'ancien français *chaloir*, à comparer avec le latin *calere* « chauffer ».
- voir aussi nonchalant (de l'ancien verbe *nonchaloir*)

achalasia

- une **achalasia** (= l'absence de relaxation synchrone d'un sphincter à l'arrivée des ondes de contraction sus-jacentes)
voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- -chalasi(e) signifie relâchement :
- un blépharochalasis (= une flaccidité et des plis permanents de la paupière supérieure par hyperlaxité de la peau due à un relâchement du tissu cellulaire sous-cutané et une atrophie du derme pouvant entraîner un ptosis)
- un dermatochalasis
- un otochalasis (= un relâchement des téguments de l'oreille intéressant surtout le lobule)

achar

- un **achar** des Indes (= des rejetons du bambou ou du chou palmiste confits dans le vinaigre)
- un **achar** ou **achard**, etc., des achars ou achards, etc. (= le nom collectif des assaisonnements composés de légumes, fruits, etc. marinés ou confits dans du vinaigre, du sel, ou du citron mêlé de piment, safran, etc., et préparés aux Indes Orientales ; une marinade) [L'achar ou achard, d'une utilisation courante Outre-Manche, est l'équivalent des cornichons.]
- Le nom (un) achar ou achard est emprunté au malais *áčār* « confit dans du vinaigre et du sel » (qui remonte au persan *āčār*) par l'intermédiaire du portugais.

acharisme

- l'**acharisme** (= la doctrine du théologien musulman **Achari** et de son école)

acharnement, acharner, s'acharner

- A. un **acharnement** (1) (= l'action de s'acharner sur sa proie)

- **acharner** un chien de chasse (= leur donner le goût de la chair ; le lancer à la poursuite du gibier), acharner un faucon (= le lancer à la poursuite du gibier), acharner un leurre (= le garnir de chair), acharner un oiseau (= l'attirer à l'aide du tiroir)
- B. elle est acharnée, il est **acharné** (= manifeste, révèle une ardeur ou une hostilité opiniâtre)
- une acharnée, un **acharné** (= celle, celui qui s'acharne sur quelque chose ou quelqu'un)
- un **acharnement** (2) (= l'action de s'acharner ; l'état de ce qui est acharné)
- **s'acharner** (= poursuivre avec une hostilité opiniâtre ; persévérer avec opiniâtreté)
- Le verbe acharner est dérivé de chair.

achat

- 1. un **achat** (= l'action d'**acheter**), un achat, des achats (= ce qu'on se propose d'acheter ou qu'on a acheté)
- 2. [il **hacha**, tu **hachas**, qu'il **hachât**] hacher (= couper en petits morceaux avec un instrument tranchant ; couper, découper de façon grossière et maladroite ; rompre à plusieurs reprises la continuité ou l'unité de quelque chose ; diviser en fragments ou en éléments courts et nombreux ; en savoir plus : [CNRTL](#))

achate

- un fidèle **achate** (= un compagnon, un ami d'une fidélité exemplaire à la manière d'**Achate**, compagnon d'Enée)

achatine

- des **achatines** (= des escargots géants d'Afrique)
- les **achatinidés** (= une famille de gastéropodes)

achaudi

- elle est achaudie (= est rendue chaude, douillette), il est **achaudi** (= est rendu chaud, douillet)
- Le mot achaudi est le participe passé de l'ancien verbe *achaudir* « rendre chaud », dérivé de chaud.

ACHE

ache

- une **ache** (= une plante de la famille des ombellifères, dont l'espèce la plus connue est le céleri ; un ornement)
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#)
- voir : **ache / H / hache / hasch** (Les homonymes)
- un api (2) ou apy (= une ache)
- Le nom (une) ache vient du latin *apium* (pluriel : *apia*) désignant un groupe de six plantes ombellifères.

acheb

- un **acheb** (= un bon pâturage constitué d'herbes qui apparaissent après la pluie en Algérie)

achée

- une **achée** (= une aiche ou èche, laiche, le nom populaire du lombric rouge, petit ver de terre dont on se sert comme appât pour la pêche ; une herbe de couleur rouge)
- Le nom (une) achée est dérivé de l'ancien français *aeschier* « amorcer » « chercher à attirer, exciter », dérivé de l'ancien français *esche* (voir : èche).

achéen

A.

- elle est achéenne, il est **achéen** (= est d'Achaïe, une contrée de l'ancienne Grèce), une Achéenne, un Achéen
- les **Achéens** (= la plus ancienne des ethnies grecques d'origine indo-européenne ; dans la littérature homérique : le nom des Grecs assiégeant Troie)
- l'**achéen** (= le parler des Achéens)

B.

- elle est achéenne, il est **achéen** (= est relative ou relatif à la Grèce archaïque)
- Le mot achéen est dérivé du latin *achaeus* « d'Achaïe (nord du Péloponnèse) ».

achélie

- une **achélie** (= une absence congénitale des lèvres)

achéiropoïète

- une image **achéiropoïète** (= qui n'a pas été créée par la main de l'homme) [Le visage du Christ sur le voile de Véronique est considéré comme la première image achéiropoïète. Le portrait du Christ de l'église Saint-Jean-de-Latran à Rome, ébauché par saint Luc et supposé achevé par les anges, est dit achéiropoïète.]
- Le mot achéiropoïète est emprunté au grec *akheiropoiêtos*, composé du préfixe a-privatif, de *kheir* « main », et de *poiêtos*, participe passé de *poieîn*, « faire ».

achéménide

- elle ou il est **achéménide** (= est relatif aux Achéménides)
- Le mot achéménide est emprunté au grec $A\chi\alpha\mu\epsilon\nu\acute{\iota}\delta\eta\varsigma$ « fils ou descendant d'Akhaeménès »; pluriel : $o\iota\kappa\alpha\chi\alpha\mu\epsilon\nu\acute{\iota}\delta\alpha\iota$, les Akhaeménides (Achéménides), famille royale de Perse.

achement

- un **achement** ou **hachement** (= en héraldique : des lambrequins découpés, sur un écu)
- un **hachement** (= un hachage ; l'action de dégrossir à la hache une pièce de bois ou d'entailler à la hachette un mur, une pierre)
- voir : hache

acheminement, acheminer

- une glace acheminée (= dont on a enlevé les plus grosses aspérités), un cheval **acheminé** (= qui sait aller droit devant lui, qui obéit à l'éperon, à la bride ; qui est dégourdi, presque dressé)

- un **acheminement** (= l'action d'acheminer quelqu'un ou quelque chose à, vers ; l'action de s'acheminer ; une évolution vers, une progression vers) [Le nom acheminement ajoute à cheminement une idée de direction.]
- **acheminer** (= conduire, amener progressivement à, vers,... ; diriger vers un but, faire progresser vers un certain résultat)
- **s'acheminer** (= aller à pied, se déplacer, se diriger vers un lieu ; avancer vers, progresser par étapes vers un certain résultat ; évoluer, tendre progressivement vers)
- Le verbe acheminer est dérivé de chemin.

achène

- un **akène** ou **achène, achaine** (= un fruit monosperme [c'est-à-dire à une seule graine], indéhiscent [c'est-à-dire qui demeure clos], sec [par opposition au fruit dit « charnu »] et dont le péricarpe [c'est-à-dire la paroi] est distinct de la graine)
- Le nom (un) akène ou achène, achaine est emprunté au latin scientifique *achena*, composé par le botaniste allemand Nat. Jos. de Necker, à partir des mots grecs α privatif et χ α ί ν ε ι ν « s'ouvrir ».

achenillé

- elle est achenillée, il est **achenillé** (= est mal en point)
- Le mot achenillé est dérivé de chenille.

achéronie

- une **achéronie** (= le genre d'insectes lépidoptères de la famille des crépusculaires, papillons de nuit, ayant pour type le sphinx atropos, appelé vulgairement tête-de-mort, nom dû à la forme de la tache qui se trouve sur son corselet)
- Le nom (une) achéronie est emprunté au latin scientifique *Acherontia* « papillon tête-de-mort », de *Achéron*, « fleuve des Enfers ».

achète

- "ch" se prononce [k] : les **achètes** ou **hirudinides** (= les sangsues), un achète

[j'achète, ils achètent, tu achètes, il achète] acheter / une hachette (= une petite hache ; une petite hache faisant marteau d'un côté, utilisée notamment par les maçons et les charpentiers)

acheter

- un **achat** (= l'action d'acheter), un achat, des achats (= ce qu'on se propose d'acheter ou qu'on a acheté)
- elle ou il est **achetable** (= peut être acheté(e))
- **acheter** (= obtenir contre paiement la propriété et l'usage ; obtenir par corruption le concours ou l'assentiment de quelqu'un ; obtenir quelque chose au prix d'un sacrifice, de peines ou de difficultés vaincues)
- [j'achète, ils achètent, tu achètes, il achète], s'acheter quelque chose (= l'acheter pour soi)
- **s'acheter** une conduite (= avoir une façon de vivre plus conforme)
- s'acheter (= être acheté)
- une acheteuse, un **acheteur** (= celle ou celui qui achète) [On a parfois lu une acheteuse.]
- un **achetoir**, des **achetoires** (= de l'argent)

- -opsone, du grec ο ψ ω ν ε' ω «acheter» :
- _ un monopsonne (= une situation de marché dans laquelle il n'y a qu'un seul acheteur d'un produit fabriqué par une multitude de vendeurs)
- _ un oligopsonne (= un marché caractérisé par le petit nombre d'acheteurs)
- Le verbe acheter est issu du latin vulgaire *accaptare*, dont il est difficile de dire s'il est formé de *ad* + *captare*, fréquentatif de *capere* ou si c'est une réfection d'après *captare* « saisir » du latin classique *acceptare*, doublet de *accipere* « prendre à soi » « obtenir » « procurer » « prendre contre argent ».

acheuléen

- l'**acheuléen** (= une des premières subdivisions du paléolithique)
- elle est acheuléenne, il est **acheuléen** (= appartient ou est relative, relatif à cette période)
- **Saint-Acheul** (= un faubourg d'Amiens, en France)

achevaler

- **achevaler** (= occuper militairement les deux rives d'un fleuve, d'une rivière, ou les deux côtés d'une route)
- **s'achevaler** sur (= être achevalé sur)
- Le verbe achevaler est dérivé d'à cheval.

achèvement, achever

- elle ou il est **achevable** (= que l'on peut mener à son terme)
- un **achevage** (= en céramique, en poterie : l'action par laquelle un tourneur donne à un objet la dernière façon)
- un esprit **achevant** (= qui mène à bonne fin une chose commencée)
- elle est achevée, il est **achevé** (= a atteint son terme voulu ou naturel ; est accompli(e), parfait(e) dans son genre), un **cheval achevé** (= parfaitement dressé, qui a passé par tous les degrés de l'école), une **droite achevée** (en mathématiques)
- un **achèvement** (= l'action de mener à son terme ; l'état de ce qui est arrivé à son terme ; la qualité de perfection visée par une œuvre, la perfection effective de sa facture ; autres sens : [CNRTL](#))
- **achever** (= mener à sa fin naturelle ou voulue une chose commencée ; la compléter ; finir de dire ; rendre complète la représentation de quelqu'un ou de quelque chose ; mettre la dernière main pour perfectionner ; porter un coup mortel à un animal déjà atteint physiquement ; donner le coup de grâce ; mettre le comble à une situation critique ; **enivrer entièrement**) [en achevant]
- compléter / achever : [Office québécois de la langue française](#)
- **s'achever** (= conduire à sa fin une action commencée ; devenir complet ; **se mettre dans une situation critique ; s'enivrer entièrement**)
- une **acheveuse**, un **acheveur** (= celle, celui qui achève ; une ouvrière, un ouvrier qui donne la dernière façon à certains travaux), une **acheveuse** ou un **acheveur** en métaux (= une ouvrière, un ouvrier, qui achève, qui adoucit les métaux)
- un **acheveur** (= ce qui sert à achever ; le plus grand de tous les moules dont se servent les batteurs d'or)
- un **achevoir** (= un outil avec lequel on donne la dernière façon à certains ouvrages ; un lieu où l'on porte certains ouvrages pour les achever ; le dernier temps de la façon donnée à un ouvrage)

- _ elle est inachevée, il est inachevé (= n'est pas achevé(e), terminé(e), mené(e) à son terme ; n'est pas ou ne s'est pas parfaitement réalisé(e) ; n'a pas été utilisé(e) ou consommé(e) jusqu'au bout)
- un inachèvement (= l'état de ce qui n'est pas achevé)
- Le mot exact est emprunté au latin classique *exactus* « précis, exact », de *exigere* « mener à terme, achever », d'où exactement, une exactitude.
- Le nom (une) moscouade ou moscovade (= un sucre brut coloré par de la mélasse) vient du portugais *mascavado*, variante de l'ancien *mascabo*, participe passé de *mascabar*, altération de *me(n)oscobar*, signifiant proprement «laisser une chose inachevée, incomplète» (contraction de *menos* «moins» (en latin *minus*) et de *acabar* «achever» (voir aussi le latin *caput* et l'ancien français *chief*).
- Le verbe achever est dérivé de l'ancien français *a chief venir de* « venir à bout de », *traire a chief* « se terminer » « mener à bonne fin, terminer ». En ancien français, *eschever* puis *chever* sont des réfections d'achever.

ACHI

achigan

- un **achigan** (= un poisson : [dictionnaire des sciences animales](#))
- Le nom (un) achigan est emprunté au dialecte des Indiens Cris du Canada, *achigan* « poisson vaillant ».

achilienne

- une **achilienne** (= un instrument de musique)

Achille, achilléen, achillée

- **Achille** (= le personnage central de l'Iliade)
- elle est achilléenne, il est **achilléen** (1) (= est relative ou relatif au héros grec Achille)
- voir : **tendon d'Achille et talon d'Achille** ([Office québécois de la langue française](#))
- _ un **tendon d'Achille** (*anciennement* : tendon d'Hippocrate (= le tendon terminal du triceps sural, le plus volumineux de l'organisme, qui s'insère sur la grosse tubérosité du calcaneus))
- elle est achilléenne, il est **achilléen** (1) (= est relative ou relatif au tendon d'Achille)
- une **achillodynie** (= un syndrome douloureux du tendon d'Achille)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- _ Dans les mots suivants : ach- se prononce maintenant [ak] :
- une **achillée** ou **achilée** (= un genre de plantes : [dictionnaire des sciences animales](#))
- une **achilléine** (= un alcaloïde de gout amer, obtenu à partir de l'achillée mille-feuille)
- elle ou il est **achilléoïde** (= ressemble à une achillée)
- une **achilléine** (= une matière pulvérulente, résultant de l'action de l'acide sulfurique étendu et bouillant sur l'achilléine)
- Le nom (une) achillée ou achilée est emprunté au latin *achillea* ou *achilleos*, transcription du grec Α χ ί λ λ ε ι ο ς « l'herbe d'Achille » (avec laquelle il guérit Téléphe).

achiral

- *ch* se prononce [k] :

- elle est achirale, il est **achiral** (= se dit d'un objet, en particulier d'une entité moléculaire, superposable à son image dans un miroir), elles sont achirales, ils sont achiraux
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- elle est chirale, il est chiral (= est doté(e) de chiralité), elles sont chirales, ils sont chiraux
une chiralité (= la propriété de tout objet qui n'est pas superposable à son image dans un miroir)
- une prochiralité

achire

- un **achire** (= un poisson plat exotique de l'ordre des holobranches, famille des pleuronectidés, sorte de sole sans nageoires pectorales, ayant les deux yeux du même côté de la tête)
- Le nom (un) achire est emprunté au grec $\chi \epsilon \acute{\iota} \rho$ « main » par l'intermédiaire d'un latin scientifique *achirus*.

achirite

- une **achirite** (= un silicate hydraté naturel de cuivre)
- **Achir Mahmed** (= le marchand de Bukhara qui fournit le premier échantillon de ce minéral)

achiropsettidé

- les **achiropsettidés** (= des poissons plats de la famille des pleuronectiformes)
- un **achit** (= une espèce de vigne sauvage qui croît à Madagascar)

achiropsettidé

- elle ou il est **achkénaze**, askénaze, ashkénaze,... (= est relative ou relatif aux Ashkénazes)

achlorhydrie

- une **achlorhydrie** (= une absence complète d'acide chlorhydrique libre dans le suc gastrique qui traduit la déchéance fonctionnelle globale des cellules sécrétoires de l'estomac)
- une gastrite **achlorhydrique** (= une gastrite caractérisée par une absence d'acide chlorhydrique dans le suc gastrique, habituellement secondaire à une gastrite chronique fundique (type A) avec atrophie sévère marquée histologiquement par la disparition des cellules pariétales)

achlorhydropepsie

- une **achlorhydropepsie** ou **anachlorhydropepsie** (= un déficit global de la sécrétion gastrique)

achloruré

- un régime **achloruré** (= sans sel)

achocre, achôcre

- un **achôcre** (= un maladroit, un bon à rien)
- un **achocre** (= un homme brutal, grossier)

Acholeplasma

- **Acholeplasma** (= un genre de bactéries mollicutes ; un virus de la famille des plasmaviridés)

"ch" se prononce [k] :

acholie

- une **acholie** (= un arrêt de la sécrétion de la bile)
- elle ou il est **acholique** (= est relative ou relatif à l'acholie pigmentaire, l'absence de sécrétion des pigments biliaires)
- Le nom (une) acholie est emprunté au grec α χ ο λ ί α « absence de bile ».

achondroplasie

- un (sujet) **achondroplase** (= qui est atteint d'achondroplasie)
- une **achondroplasie** (= une chondrodysplasie héréditaire à transmission dominante autosomique caractérisée par un nanisme dysharmonieux avec membres courts par arrêt de développement des os dans leur longueur et une atteinte craniofaciale)
- elle ou il est **achondroplasique** (= est relative ou relatif à l'achondroplasie)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- une dyschondroplasie (= une affection osseuse responsable du développement anormal de tissu cartilagineux à l'intérieur de l'os)
- une hypochondroplasie (= une forme mineure de l'achondroplasie qui se traduit également par la brièveté des membres, un canal vertébral étroit, mais dont le déficit statural, les anomalies de la face et des extrémités sont plus modérés)
- une dysplasie épiphysométaphysaire pseudoachondroplasique ou une pseudoachondroplasie
- Le nom (une) achondroplasie est composé du grec α -χ ο ν δ ρ ο ς « sans cartilage », du grec π λ α σ τ ι ς « formation » et du suffixe -ie.

"ch" se prononce comme chou :

achoppement, achopper

- un **achoppement** (= l'action de heurter du pied quelque chose, de faire un faux pas ; ce qui fait achopper ; un obstacle, un embarras, une difficulté)
- une pierre d'achoppement (= une pierre sur laquelle on trébuche ; un obstacle physique particulièrement difficile à surmonter ou à tourner ; une occasion de faillir, un écueil grave)
- **achopper** (= trébucher en heurtant du pied ; se heurter à une difficulté comme à un obstacle qui arrête), s'achopper (= se heurter à un obstacle physique ; se heurter à une difficulté, comme à un obstacle qui arrête)
- chopper (= trébucher, faire un faux pas en se heurtant contre quelque chose ; faire une erreur ou un écart de conduite ; buter, se heurter à un obstacle) [Le verbe choper est un sens spécialisé de chopper : se faire choper pour se faire prendre étant l'équivalent de prendre une chute au figuré.]

ach- se prononce [k] :

achore, achorion

- des **achores** (= une dermatose appelée aussi teigne muqueuse ou croûtes laiteuses des enfants, caractérisée par la formation de petits ulcères sur le visage ou sur le cuir chevelu : des ulcérations superficielles de la peau, de la tête chez les poulains à la sortie des pâturages)
- Le nom (des) achores est emprunté au grec $\acute{\alpha} \chi \omega \rho$ « gourme des enfants » (en latin : *achōr*, *achoris*, et *achora*, *achorae*)
- un **achorion** (= un ancien genre de champignons parasites)
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#)
- voir : **accord / accore / accort / achores / acore** (Les homonymes)

achorute

- des **achorutes** (= un genre de collemboles)

"ch" se prononce comme chou :

achour

- un **achour** (= un impôt prélevé, dans les pays musulmans, sur les récoltes de céréales et égal au dixième de cette récolte)
- Le nom (un) achour est un terme de droit colonial emprunté à l'arabe *ašūr* « dîme ».

achoura

- une **achoura** (= une fête religieuse musulmane)

ACHRO

Mots ressemblants :

_ acro- peut indiquer : une relation avec les extrémités, une localisation dans les parties extrêmes ; des termes de chimie (de acer, aigu) : acrolactine, acroléine, acroméline, acromètre, acrose, acrosone, etc.

_ accro- commence un mot de la famille d'accrocher.

On remarque cependant : acroïde ou accroïde, acchroïde ; acrobranche ou accrobranche.

chrom- tiré du grec $\chi \rho \omega \mu$ a signifie « couleur » :

voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)

achromasie

- une **achromasie** (= une achromatopsie)

achromat

- un **achromat** (= une combinaison de lentilles constituant un système achromatique)

achromate

- une ou un **achromate** (= un sujet atteint d'achromatopsie)

achromatique, achromatiser

- elle ou il est **achromatique** (= en colorimétrie, se dit d'une couleur de pureté nulle ; en psychologie, se dit d'une couleur sans teinte)
- un système optique achromatique (= qui donne une image dépourvue de franges colorées)
- une image achromatique (= dépourvu de coloration)
- un seuil achromatique (= la plus petite énergie lumineuse pour laquelle un sujet perçoit la luminance sans pouvoir en préciser la tonalité)
- un fuseau achromatique (= les éléments éphémères du cytosquelette n'existant que pendant la mitose, formés des protéines actine et tubuline, le long desquelles glisse la chromatine de la moitié de chacun des chromosomes ou la chromatine de chacun des pronucleus après la fécondation)
- un hamartome achromique systématisé (= une dermatose très rare faite de multiples taches achromiques en stries, volutes ou éclaboussures, réparties sur tout le corps selon les lignes de Blaschko)
- **une achromatisation** (= l'action de rendre achromatique un système optique)
- une lumière achromatisée, un verre **achromatisé** (= rendu(e) achromatique)
- **achromatiser** un système optique (= le rendre achromatique)
- [Il fallait que nous l'achromatisassions.]

achromatisme

- un **achromatisme** (= une destruction des couleurs ; une décoloration ; la qualité de ce qui est achromatique ; la propriété d'un système optique qui donne une image achromatique ; en peinture : une décoloration résultant du mélange à dose égale des couleurs primaires, ou d'une couleur primaire et de sa couleur complémentaire)

achromatocyte

- un **achromatocyte** (= un érythrocyte ayant perdu une grande partie de son contenu en hémoglobine, et, de ce fait, sa coloration) caractéristique)

achromatopsie

- un sujet **achromatope** ou **achromatopsique** (= qui est atteint d'achromatopsie)
- une **achromatopsie** (= une absence totale de vision des couleurs qui s'accompagne le plus souvent d'une atteinte de l'acuité visuelle, de photophobie et de nystagmus)
- une hémiachromatopsie (= une absence de perception chromatique dans une moitié du champ visuel)

achrome, achromique

- une lésion **achrome** ou **achromique** (= sans couleur)
- une **achromie** (= une absence de coloration normale d'un organe ou de la pigmentation cutanée ; en dermatologie : une disparition totale congénitale ou acquise de la pigmentation cutanée d'origine mélanique, survenant dans plusieurs circonstances : vitiligo, albinisme, hamartome achromique, cicatrices, etc.) [En ophtalmologie, l'achromie peut frapper l'iris.]
- un hamartome **achromique** (= une tache cutanée amélanique, généralement congénitale et fixe, due à l'absence de mélanocytes ou de mélanocytes physiologiquement actifs, isolée ou multiple, pouvant alors entrer dans le cadre de

dysembryoplasies complexes comme la sclérose tubéreuse de Bourneville, dont elle constitue le signe cutané le plus précoce chez le nourrisson)

- un mélanome **achromique** (= un mélanome siégeant électivement aux pieds, aux malléoles, aux mains ou aux organes génitaux, consistant en un bourgeon érodé saignant, de diagnostic difficile car non pigmenté et pouvant simuler une verrue irritée, un granulome pyogénique ou encore un porome eccrine)

Achromobacter

- **Achromobacter** (= le genre bactérien regroupant des bacilles à Gram négatif, aérobies, mobiles par une ciliature péritriche, ubiquitaires, largement répandus dans les eaux et le sol)

achromotrichie

- une **achromotrichie** (= une non pigmentation des poils)

achrone

- un **achrone** (= le nom d'êtres imaginaires caractérisés par une absence de membres)
- Le nom (un) achrone, très peu utilisé, est dérivé du grec ἀκρωτία « mutilation de l'extrémité des membres ».

achronie

- une **achronie** (= le caractère de ce qui se situe hors du temps, de la durée, du discontinu, et s'inscrit dans l'intemporel et le continu), une achronie intérieure (= un sentiment d'absence de durée, d'intemporalité)
- Le nom (une) achronie, très peu utilisé, est formé du préfixe a-, du grec ἀχρονοσ « temps » et du suffixe -ie.

achronique

- un astre **acronyque** ou **achronique** (= qui se trouve, à son lever ou à son coucher, du côté du ciel opposé au soleil)
- Le mot acronyque est emprunté au grec ἀκρονυχία « au commencement de la nuit ». La graphie achronique est issue d'une fausse étymologie à partir du grec ἀχρονοσ « temps ».

achronizoïque

- un médicament **achronizoïque** (= qui ne peut pas être conservé sans s'altérer ; qui n'est pas conservé en officine car le médecin compose lui-même la formule sur l'ordonnance)
- Le mot achronizoïque est composé du préfixe a- et emprunté au grec ἀχρονοζω « je dure longtemps » + ζωή « vie ».

achroodextrine

- une **achroodextrine** (= un produit de transformation de la dextrine)
- Le nom (une) achroodextrine est composé d'achroo- du grec ἀχρως « sans couleur, incolore » et de dextrine.

achylie

- une **achylie** (= un syndrome caractérisé chimiquement par l'absence, dans le suc gastrique, de la pepsine et de l'acide chlorhydrique libre et combiné, et cliniquement par des troubles gastriques, intestinaux et nerveux banaux)
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#)
- Le nom (une) achylie est formé à partir du grec ἀχυσία « sans suc, sans saveur », avec le suffixe -ie.

achyranthe

- un **achyranthe** rugueux (= une plante africaine médicinale de laquelle provient l'**achyranthine**)

ACI

aciclovir

- un **aciclovir** (= un nucléoside de synthèse, analogue de la guanosine, inhibant sélectivement la réplication de certains virus herpès)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- un valaciclovir (= un antiviral, ester de l'aciclovir et de la L-valine, utilisé, par voie orale, dans le traitement et la prévention des infections herpétiques et du zona)

aculaire, acicule

- elle ou il est **acicole** (= se développe sur les feuilles aciculaires)
- Le latin *acus* « aiguille » a désigné en latin médiéval différentes plantes épineuses.
- elle ou il est **aculaire** (= est mince et allongé(e), en forme d'aiguille ou de prisme aminci ; dont les feuilles sont en forme d'aiguille)
- un **acicule** (= une soie raide, implantée en profondeur sur les côtés du corps des annélides polychètes)
- une ou un **acicule** (= en botanique : une épine en forme d'aiguille, de pointe longue et mince)
- elle est aciculée, il est **aciculé** (= est en forme d'aiguille), une coquille aciculée (= dont la forme générale se rapproche de celle d'une aiguille, ou dont la spire est terminée en une queue longue et grêle), une graine aciculée (= dont la surface est marquée de raies fines et sans ordre, qui semblent avoir été faites avec la pointe d'une aiguille)
- elle ou il est **aciculiforme** (= en zoologie : a la forme d'une petite aiguille)
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#)
- Le mot aculaire est formé à partir du latin *acūcula, acicula* « en médecine : petite aiguille, instrument pointu » « ornement de la coiffure féminine » « aiguille de pin ».

Les mots commençant par ACCI se prononcent comme accident. (Y a-t-il des exceptions ?)

acidalie

- les **acidalies** (= des papillons nocturnes), une acidalie

acide, acidifier, acidité, acidose, aciduler, acidyle

- un **acidage** (= une acidification des fibres textiles)
- A. elle ou il est **acide** (= a une saveur aigre, piquante et plus ou moins désagréable ; est piquant(e), excitant(e) aux sens ; est aigre et désagréable)

- acide / aigre / amer : [Office québécois de la langue française](#)
- B. elle ou il est **acide** (= a une certaine concentration en ions H⁺ ; a les propriétés d'un acide)
- elle ou il est antiacide (= neutralise ou réduit l'acidité, notamment celle du suc gastrique)
- un **acide** (= le nom générique des corps composés susceptibles de libérer des ions H⁺ en solution)
- **_ un acide-alcool** (= un composé organique)
- **_ un amino-acide** (= un acide aminé, un acide organique, dont la molécule porte aussi une fonction amine), une amino-acide-désaminase, une amino-acide-déshydrogénase, une amino-acide-oxydase, une amino-acide-oxhydrase
- **_ il est diacide** (= a deux fonctions acide), un diacide
- **_ un hydracide** (= un acide résultant de la combinaison de l'hydrogène avec certains métalloïdes)
- **_ un iminoacide** (= un acide organique portant une fonction imine)
- **_ un monoacide** (= un acide qui ne libère qu'un ion H⁺ par molécule)
- **_ un monte-acide** (= une pompe et une canalisation pour faire circuler une liqueur acide)
- **_ un oxacide ou oxyacide** (= un acide dans la composition duquel intervient l'oxygène)
- **_ un médicament trichomonacide** (= un groupe de composés chimiques de synthèse utilisés dans le traitement spécifique des infections à *Trichomonas*)
- **une acidémie** (= une teneur élevée en molécules acides du sang, entraînant une diminution du pH sanguin en dessous de sa valeur normale)
- **_ une amino-acidémie** (= la teneur du sang en acides aminés libres)
- **_ une hyperaminoacidémie** (= une élévation de la teneur du plasma sanguin en acides aminés)
- **_ une hypoaminoacidémie** (= une diminution de la teneur du sang en acides aminés)
- **_ une hyperlactacidémie**
- **_ une lactacidémie** (= une présence de lactates dans le sang)
- **_ une lacticémie** (= le taux d'acide lactique dans le sang, qui augmente après un effort musculaire)
- **_ une lipacidémie** (= une présence ou plutôt une concentration des acides gras non-estérifiés dans le plasma sanguin)
- **_ un acidi-alcalimètre** (= un appareil pouvant mesurer l'acidité ou la basicité d'un milieu)
- **_ une espèce ou un peuplement végétal acidicline ou acidocline** (= qui est typique des milieux légèrement acides)
- **_ une espèce ou un peuplement végétal acidicole** (= qui est localisé(e) sur un substrat acide)
- elle ou il est **acidifère** (= contient des acides)
- **_ elle ou il est acidifiable** (= peut se transformer en acide)
- elle est acidifiante, il est **acidifiant** (= acidifie, peut transformer en acide ou rendre acide)
- une **acidification** (= l'action d'acidifier, de transformer en acide ; un passage à l'état acide ; l'augmentation de l'acidité d'un sol [baisse du pH], d'un cours d'eau ou de l'air par des événements naturels ou en raison d'activités humaines)
- elle est acidifiée, il est **acidifié** (= est devenu(e) acide)
- **acidifier** (= transformer en acide ; rendre acide) [en acidifiant]
- **_ désacidifier** (= supprimer l'acidité d'une chose), une désacidification
- **_ un acidimètre** (= un instrument servant à déterminer le titre d'une solution acide)

- une **acidimétrie** (= une méthode de détermination du titre d'une solution acide)
- elle ou il est **acidimétrique** (= est relative ou relatif à l'acidimétrie)
- elle ou il est **acidique** (= est relative ou relatif à un acide) [homophone : elle ou il est hassidique (= est relative ou relatif, appartient au hassidisme ou aux hassidim)]
- _ une **acidité** (= une concentration d'un milieu en ions H⁺ , une aptitude à libérer des ions H⁺ ; une saveur acide, piquante ; une aigreur ; une manifestation ou un effet désagréable, vexatoire)
- _ une hyperacidité (gastrique) (= une hyperchlorhydrie)
- _ l'**acid jazz** (= un style de musique)
- _ une **acido-alcalimétrie** (= cette mesure de l'acidité ou la basicité d'un milieu grâce à son PH)
- _ elle est acido-alcool-résistante, il est **acido-alcool-résistant** (= qualifie le comportement de certaines bactéries, particulièrement du genre Mycobacterium, qui, fixées sur lames et colorées à l'aide d'un réactif à la fuchsine ne sont pas décolorés par un traitement à l'aide d'un acide fort [acide sulfurique dilué] et d'alcool éthylique, à la différence du fond qui est décoloré)
- _ un équilibre **acido-basique** en hypothermie
- _ une **acidocétose** (= une présence pathologique de corps cétoniques acides dans le sang d'un malade)
- _ elle ou il est **acidogène** (= engendre des acides)
- _ elle ou il est **acidoïde** (= a une aptitude particulière à fixer les acides)
- une acidopathie
- une amino-acidopathie (= toute maladie causée par une anomalie génétique dans le métabolisme d'un acide aminé)
- _ elle ou il est **acidophile** (= qualifie une molécule ou un milieu biologique qui peut être coloré par des colorants acides tels que l'éosine ; se dit d'une espèce végétale qui montre une affinité pour les milieux acides ; vit sur un substrat, dans un environnement acide)
- une **acidophilie** (= la propriété de certaines cellules ou de certains constituants cellulaires de se colorer par les colorants acides, l'éosine par exemple)
- _ une espèce **acidophobe** (= qui montre une intolérance aux milieux acides)
- _ un micro-organisme **acidorésistant** (= qui, une fois coloré par la fuchsine à chaud, ne peut pas être décoloré par un acide minéral fort et l'alcool, les autres cellules étant décolorées)
- _ une **acidose** (= une diminution pathologique du pH sanguin, qui peut être d'origine métabolique, rénale ou respiratoire ; un état caractérisé par une augmentation de l'acidité du sang, de l'urine)
- elle ou il est **acidosique** (= est relative ou relatif à l'acidose)
- _ une cellule **acidosécrétrice** de l'estomac
- _ l'**acid rock** (= un rock psychédélique)
- _ un **acidulage** (= une boisson composée d'une partie de rhum pour cent parties d'eau)
- une **acidulation** (en lithographie : une opération consistant à mettre en relief certaines parties par l'action d'un acide le long de leur contour)
- elle ou il est **acidule** (= est légèrement acide)
- elle est acidulée, il est **acidulé** (= est légèrement acide)
- **aciduler** (= rendre légèrement acide) [j'acidule, tu acidules, ils acidulent ; que nous acidulassions]
- une **acidurie** (= une présence d'acides dans les urines)

- une amino-acidurie (= la teneur de l'urine en acides aminés libres ; une tubulopathie avec fuite urinaire anormale d'acides aminés)
- une cétoacidurie à chaînes ramifiées
- une hyperaminoacidurie (= une élimination urinaire accrue des acides aminés)
- une isoacidurie (= une diminution des variations du pH urinaire normalement induites par les modifications du pH plasmatique)
- une imidazole aminoacidurie (= une idiotie amaurotique de type juvénile de type maladie de Batten ou maladie de Spielmeyer-Vogt)
- une lactacidurie (= une présence d'acide lactique dans les urines)
- une lipacidurie (= une présence ou une concentration des acides gras non-estérifiés dans les urines)
- une méthylmalonicacidurie (= une anomalie congénitale du métabolisme des acides aminés responsable d'une acidose avec retard statural, léthargie et décès précoce)
- une organo-acidurie (= une élimination urinaire d'acides organiques provenant du métabolisme intermédiaire tels que les acides cétoniques, l'acide β-hydroxybutyrique ..., à l'exclusion des acides aminés)
- une orotacidurie ou oroticacidurie (= une forme très rare d'enzymopathie héréditaire de type autosomal récessif)
- _ un **acidyle** (= le nom générique donné aux radicaux dérivant d'un acide par élimination de OH »)
- un composé **acidylé** ou **acylé** (= dont la molécule contient le radical univalent acylium R-CO-)
- _ voir : [dictionnaire des sciences animales](#) ; [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; [Société Chimique de France](#)
- oxy- est tiré du grec ο ξ υ -, de ο ξ υ ρ «pointu» d'où «aigu, perçant; aigre, acide».
- Le mot acide est emprunté au latin *acidus* « piquant au goût et à l'odorat ».

acidote

- elle ou il est **acidote** (= en botanique : est terminé(e) en pointe)
- un **acidote** ou **acidoton** (= une plante)
- Le mot acidote est emprunté au grec α κ ι δ ω τ ο ς, « muni d'une pointe ».
- l'**acid rock**, un **acidulage**, une **acidulation**, elle ou il est **acidule**, elle est acidulée, il est **acidulé**, **aciduler**, une **acidurie**, un **acidyle**, un composé **acidylé** ou **acylé** : voir : acide (ci-dessus)

ACIE

un acier / [il assied, tu assieds, j'assieds]

[il aciéra, tu aciéras ; j'aciérai, ils aciéraient, j'aciérais, il aciérait, vous aciérez ; vous aciériez ; nous aciérons ; nous aciérons] aciérer / [il assiéra, tu assiéras ; j'assiérai, ils assiéraient, j'assiérais, il assiérait, vous assiérez ; vous assiériez ; nous assiérons ; nous assiérons, ils assièront] assoir (*anciennement* : asseoir)

acier, aciérer, aciérie

- un **acier** (= un métal plus dur et plus résistant que le fer, obtenu par un alliage de fer et de carbone)
- l'acier (= son industrie et son commerce)
- bleu (d')acier (= qui a la couleur gris bleu de l'acier)
- d'acier (= qui est en acier)

- un poumon d'acier (= un poumon artificiel)
- un pas d'acier (= un pas de danse)
- des muscles d'acier (= qui donnent l'impression de la solidité et de la résistance de l'acier)
- un bras d'acier (= qui fait penser à la dureté de frappe d'une arme en acier)
- un cœur d'acier (= un cœur insensible et impénétrable aux influences extérieures)
- un baume d'acier (= un bistouri)
- avoir une blague d'acier (= avoir la langue bien pendue)
- une langue d'acier (= une méchante langue)
- une poitrine d'acier (= un cuirassier)
- un **aciérage** (= une opération consistant à recouvrir d'une couche d'acier par galvanoplastie, la surface d'une plaque métallique ; la formation d'un mélange d'acier et de cuivre se déposant dans l'âme des bouches à feu après le tir ; une opération qui vise à donner à certains métaux la dureté de l'acier)
- un **aciérage** ou une **aciération** (= une méthode d'obtention de l'acier par carburation du fer dans un creuset)
- elle est aciérée, il est **aciéré** (= contient de l'acier ; est recouvert(e) d'acier, par le procédé de l'aciérage ; a l'apparence lustrée ou durcie de l'acier)
- **aciérer** (= transformer le fer en acier ; garnir d'acier une arme, un outil de fer, par soudure ; ferrer un cheval en adaptant un crampon d'acier sous le fer ; pratiquer l'aciérage galvanoplastique)
- [il aciéra, tu aciéras ; j'aciérai, ils aciéraient, j'aciérais, il aciérait, vous aciérez ; vous aciériez ; nous aciérons ; nous aciérons]
- **s'aciérer** (= se transformer en acier ; devenir plus dur, plus aigu)
- elle est aciéreuse, il est **aciéreux** (= a les propriétés ou l'apparence de l'acier)
- une **aciérie** (= une usine où se fabrique l'acier)
- une ou un **aciériste** (= un(e) spécialiste de la fabrication de l'acier)
- voir : [Fédération Française de l'Acier](#) ; [Société Chimique de France](#)
- Le mot acérain ou acérin et le verbe acérer sont dérivés d'*acer*, variante ancienne d'acier.
- elle est acéraine ou acérine, il est acérain ou acérin (= tient de la nature de l'acier)
- A. un objet en fer acéré (1) (= garni d'acier pour en rendre le tranchant plus affilé ou plus pointu)
- acérer (1) (= souder de l'acier à un instrument en fer pour pouvoir l'affuter plus finement et plus efficacement)
- B. elle est acérée, il est acéré (2) (= est tranchant(e), pointu(e) ; produit une sensation aigüe ; laisse une impression vive, comme si elle était produite par une lame ou une pointe acérée ; est fin(e), pénétrant(e) ; est vive ou vif, mordant(e))
- acérer (2) (= rendre une douleur plus vive ; piquer très vivement)
- une acérure (= un morceau d'acier préparé pour être soudé à une pièce qu'on veut acérer)
- _ désaciérer (= supprimer l'aciérage d'un produit métallique, une couche d'acier ou la dureté)
- Le nom (un) acier est issu du bas latin *ac(c)iarium* dérivé du latin classique *acies* « pointe (d'une arme, d'un instrument) » « pointe de l'épée » (à comparer avec *acieris*, aussi dérivé de *acies*).

aciforme

- elle ou il est **aciforme** (= en bitanique : a la forme d'une aiguille)

- Le mot aciforme est formé à partir du latin *acus* « aiguille ».

acinace, acinacé

- un **acinace** (= un poignard)
- une feuille acinacée, il est **acinacé** (= en botanique : a la forme du sabre)
- une **acinacée** (= un poisson)
- elle est acinacifoliée, il est **acinacifolié** (= a des feuilles acinaciformes)
- elle ou il est **acinaciforme** (= est en forme de sabre)
- Le nom (un) acinace est emprunté au grec α κ ι ν α κ η ς « sabre recourbé des Perses et des Scythes », devenu en latin *acinaces*.

acinaire, acine

- une plante **acinaire** (= qui présente, le long de sa tige et de ses rameaux, des vésicules semblables à des grains de raisin), un nodule acinaire (= en radiologie pulmonaire : une opacité arrondie de 5 à 10 mm de diamètre à limites floues ce qui le distingue d'un nodule interstitiel à contours nets)
- un **acine** ou **acinus** (= un ensemble de cellules sécrétrices, disposées en grappes, à l'extrémité du canal excréteur d'une glande ; une baie succulente ; un fruit mou qui est semblable à un grain de raisin), des acines ou acini
- elle est acineuse ou acinienne, aciniforme, il est **acineux ou acinien, aciniforme** (= est arrondi(e) en forme de grain de raisin)
- une plante **acinodendre** (= dont les fruits sont disposés en grappes)
- Le mot acinaire est emprunté au latin *acinarius* « relatif au raisin ».
- Les mots (un) acine et acinien sont empruntés au latin *acinus* « petite baie, grain de raisin ».
- Le mot acineux est emprunté au latin *acinosus* « en forme de grain de raisin ».

acinésie

- une **acinésie** ou **akinésie, acinèse** (= une réduction parfois considérable de l'initiation et de l'exécution du mouvement, indépendante d'une paralysie et d'une hypertonie)
- une crise akinétique, un mutisme **akinétique**
- une dyscinésie ou dyskinésie (= un trouble de l'activité motrice d'un viscère ou d'une partie du corps), il est dyskinétique ou dyscinétique
- Le nom (une) akinésie ou acinésie est emprunté au grec α κ ι ν η σ ι α « immobilité ».

acinète

- A. une **acinète** ou **acineta** (= un genre de protozoaires ciliés, parasite, type de la famille des acinétiens ou acinétiés)
- les **acinétiés** (= une famille de protozoaires ciliés acinétiens), un acinétié
- les **acinétiens** (= un taxon d'eucaryotes alvéolates cilés phyllopharyngés)
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#)
- B. une **acinète** ou **acineta** (= un genre de plantes)
- Le nom (une) acinète est formé par l'intermédiaire d'un latin scientifique sur le grec α κ ι ν η τ ο ς « immobile ».

acineux, acinien, aciniforme, acinodendre, acinus

- **acineux, acinien, aciniforme, acinodendre, acinus** : voir acinaire (ci-dessus)

acinier

- un **acinier** (= un des noms vulgaires de l'aubépine)

acirole

- une **acirole** (= une substance végétale pouvant entrer dans la composition de certains aliments [?])

acipensériforme

- les **acipensériformes** ou **ganoïdes** (= un ordre de poissons osseux chondrostéens), un acipensériforme

aciphyllé

- elle ou il est **aciphyllé** (= a des feuilles pointues)
- Le mot aciphyllé est formé du grec ἀκίς, ἀκίδος «pointe, objet pointu» et du grec φύλλον, φύλλον «feuille».

ACL

Les mots commençant par ACL : acclamer et des dérivés ; acclamer ; acclimater et ses dérivés ; accliné.

acclinal

- elle est acclinale, il est **acclinal** (= désigne des structures géologiques horizontales, dont le pendage, l'angle d'orientation d'une couche géologique, est nul), elles sont acclinales, ils sont acclinaux

acclinique

- un lieu, un point **acclinique**

aclopin

- un **aclopin** (= un voyou, un malandrin, un mendiant de mauvaise mine)

acmée, acmite

- une maladie **acmastique** (= qui augmente d'intensité jusqu'à un certain point, et décroît ensuite dans la même proportion)
- une ou un **acmé** (= le moment de la période d'état d'une maladie où les symptômes sont à leur maximum, ce qui ne coïncide pas forcément avec une crise ; l'époque à laquelle un philosophe, une doctrine, une institution ont eu leur plus haut degré d'influence ou d'activité ; le maximum de développement ; l'apogée ; le seuil critique)
- Le nom (une ou un) acmé est emprunté au grec ἀκμή, -ῆς « partie aigüe d'un objet ».
- des **acmées** (= des gastéropodes marins en forme de chapeau chinois), une acmée
- une **acmite** (= un minéral du genre pyroxène)

une acné / une haquenée (= un petit cheval ou jument qui servait de monture aux dames ; une femme laide, mal bâtie, d'allure masculine ; une courtisane, une femme de mœurs légères)

acné

- une **acné** (= un état pathologique résultant d'une altération des follicules sébacés, caractérisé par le développement sur le visage ou la moitié supérieure du thorax de lésions dites rétentionnelles à type de comédons ouverts ou fermés et/ou de lésions dites inflammatoires telles que papules, papulopustules ou nodules, le mélange des deux types réalisant le tableau de l'acné «polymorphe juvénile».une maladie de la peau ; une affection de la peau due à des lésions inflammatoires des glandes sébacées ou des follicules pileux, observée chez certains animaux domestiques)
- une **éruption acnéiforme** (= qui présente un aspect semblable à celui de l'acné)
- une ou un **acnéique** (= un sujet atteint de l'acné)
- elle ou il est **acnéique** (= est relative ou relatif à l'acné)
- en savoir plus : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- une chloracné (= une éruption acnéiforme atteignant le visage et respectant le nez, survenant fréquemment plusieurs mois ou années après une exposition chlorique)
- Le nom (une) acné est emprunté à l'anglais acne « couperose », repris du latin scientifique *acne*, du grec tardif $\acute{\alpha} \kappa \nu \eta$ dont l'origine est obscure.

ACO

aco

- (C'est) comme **aco**. (C'est) comme çà.
- Le mot aco est emprunté au provençal moderne *aco* « cela ».

Mot commençant par ACCOE : accœurer, s'accœurer (= s'entendre, s'accommoder).

acœlomate

- un animal **acœlomate** ou **acœlomate** (= dont la cavité générale n'est pas un **cœlome**)
- les **acœlomates** ou **acœlomates** (= les invertébrés eumétazoaires bilatériens opposés aux *Cœlomata* et aux **Pseudocœlomata**)

Mots commençant par ACCOI : il est accointable, une accointance, des accointances, une accointe, un accointement, accointer, s'accointer avec quelqu'un ; un accoïsement, accoïser (= calmer, rendre coi)

Acokanthera

- **Acokanthera** (= un genre de plante de la famille des apocynacées : des arbrisseaux africains)

Mots commençant par ACCOL : une accolade et ses dérivés.

acolyctine

- une **acolyctine** (= un alcaloïde)
- Le mot (une) acolyctine est composé à partir des éléments de *aconitum lycoctonum* (ou *lycoctonon*) « aconit tue-loup » ; *lycoctonum* étant emprunté au grec $\lambda \upsilon \kappa \omicron \kappa \tau \acute{o} \nu$

o v « qui tue les loups » composé de λύκος « loup » et de κτείνω « tuer », avec le suffixe -ine.

acolyte

A. [dans la hiérarchie et la liturgie catholique :]

- un **acolytat** (= le rang et la fonction d'acolyte)
- un **acolyte** (= un clerc promu à l'acolytat chargé notamment de servir à l'autel un membre de la hiérarchie placé au-dessus de lui)

B.

- une acolyte (= une compagne et servante habituelle d'une personne à laquelle elle est subordonnée ; une aide subalterne ; une complice), un **acolyte** (= un compagnon et serviteur habituel d'une personne à laquelle il est subordonné ; un aide subalterne ; un complice)

C.

- un **acolyte** (= le titre que portait le capitaine des Varanges à la cour de Constantinople)
- Le mot (un) acolyte est emprunté au latin chrétien *acoluthus, acolythus, acoluthum, acolythum, acolytum, acolitum, acholitum*, emprunté au grec ἀκόλουθος « *sequens, minister* ».

Mots commençant par ACCOM : accombant, accommoder, accompagner, accomplir et leurs dérivés.

acomas, acomat

- un **acomas** ou **acomat** (= un arbre)

acompte

- un **acompte** ou **à-compte** (= un paiement partiel, effectué ou reçu, venant en déduction du paiement total ultérieur d'un dû ; une satisfaction en attendant mieux ; un avant-gout de quelque chose)

à compter de

- Les locutions prépositives *à compter de* et *à partir de* possèdent le sens commun de « depuis, dès », indiquant le début d'une durée dans le temps. Dans ce sens, les verbes qui les accompagnent doivent exprimer une action qui se poursuit dans le temps et non une action ponctuelle.
Notons que, contrairement à *à compter de*, qui exprime uniquement une idée de durée, *à partir de* exprime aussi une idée de commencement située dans l'espace ou dans un raisonnement. C'est pourquoi cette locution prépositive est utilisée plus fréquemment que *à compter de*. En savoir plus : [Office québécois de la langue française](#)

acon, aconage, aconier

- un **acon** ou **acon** (= une embarcation à fond plat, servant à divers usages : aller sur les vases ; pour la pêche des huitres ; dans les parcs à moules ; au chargement ou déchargement des navires de commerce)
- un **aconage** ou **aconage** (= une opération de transport, de manutention, de chargement ou de déchargement des marchandises, faite au moyen d'accons entre le

bateau en mer et le quai ; une opération de manutention des marchandises à bord d'un navire)

- une aconière ou acconière, un **aconier** ou **acconier** (= une entrepreneuse, un entrepreneur ou une entreprise de manutention spécialisés dans l'embarquement et le débarquement de marchandises)
- Le nom (un) accon ou acon, poitevin à l'origine et localisé particulièrement dans l'ouest de la France, en Anjou, en Saintonge, a pris des sens légèrement différents suivant les régions ou pays où il s'est implanté et l'usage qui était fait de cette embarcation.

aconit

- un **aconit** (= une plante ; une préparation obtenue à partir de cette plante)
- un aconit-anthore, un aconit-napel, un aconit tue-loup ou aconit-lycoctone
- une **aconitase** (= un(e) enzyme catalysant une réaction d'addition d'une molécule d'eau sur l'acide *cis* -aconitique, produisant les acides citrique ou isocitrique)
- un **aconitate** (= un sel ou ester de l'acide aconitique)
- une **aconitine** (= un alcaloïde)
- un acide **aconitique**
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; [dictionnaire des sciences animales](#)
- Le nom (un) aconit est emprunté au latin *aconitum*, transcription du grec α ἰ κ ὄ ν ι τ ο v.

acontie

- une **acontie** (= un filament fin et blanc, venimeux, libéré par des anémones de mer)

à contrario, a contrario

- un raisonnement **à contrario** (anciennement : **a contrario**) (= dont l'hypothèse et donc la conclusion sont inverses d'un raisonnement similaire)

à contre-lumière

- **à contre-lumière** (= à contre-jour)

acoprosie

- une **acoprosie** (= une absence de matières fécales dans les intestins due à une stase intestinale ou un manque d'ingestion)

acoquiner

- **acoquiner** ou **accoquiner** quelqu'un (= l'attirer et l'installer dans une habitude ou un attachement excessifs), acoquiner à (= attacher fortement quelqu'un à quelque chose, en particulier à un lieu) [en accoquant ou acoquant], s'acoquiner ou s'accoquiner (= s'attacher à quelqu'un, avoir des fréquentations avec quelqu'un en s'installant auprès de lui ; vivre en concubinage ; avoir des relations avec des personnes d'un niveau généralement assez bas ; s'attacher à quelque chose, en particulier à un lieu)
- une vie accoquillante ou acoquillante, un feu **acoquant** ou **accoquant** (= qui acoquine, qui est de nature à acoquiner)
- un **acoquinement** (= l'état de celui qui s'acoquine ; une attache, un attachement stables, mais socialement irréguliers ; un attachement malsain)
- Le verbe accoquiner ou acoquiner est dérivé de coquin.

acore, acorine

- un **acore** ou **acorus** (= une plante)
- une **acorine** (= le nom donné à une substance extraite de la racine de l'*Acorus calamus*)
- elle est acorinée, il est **acoriné** (= ressemble à un acore)
- les **acorinées** (= la famille de plantes dont le type est l'acore)
- en savoir plus : [dictionnaire des sciences animales](#)
- voir : **accord / accore / accort / acores / acore** (Les homonymes)
- un iris pseudoacorus
- Le nom (un) acore est emprunté au latin *acorum* ou *acorus* « iris jaune des marais », lui-même emprunté au grec ἀκρορῶν.

Mots commençant par ACCOS : accoster et ses dérivés.

acosmique, acosmisme

- [en philosophie :]
- une personne **acosmique** (= est sans relation avec l'univers sensible, celui-ci étant une réalité organisée), une qualité acosmique (= qui est propre aux réalités supra-sensibles non gouvernées par un ordre immuable)
- un **acosmisme** (= un système de pensée qui nie l'existence d'un monde sensible ayant sa consistance propre)
- un pancosmisme (= une doctrine d'après laquelle le monde est tout ce qui existe)

Mots commençant par ACCOT : un accot, il est accoté, un accotement,...

acota

- un **acota** (= une plante, un atoca ?)

à côté, à-côté

- 1. un **à-côté** (= un détail secondaire, un aspect superficiel d'une réalité ; un supplément de salaire en nature ou en espèces)
- **à côté** (= à proximité, tout près ; dans la pièce voisine ; à proximité, en manquant un objectif ; en revanche, par comparaison ; en dehors, en plus)
- **à côté de** (= auprès de ; en dehors de l'objectif ; en comparaison de ; en plus de ; de même valeur que)
- 2. elle est accotée, il est **accoté** (= est soutenu(e) par le contact de quelque chose)
- **accoter** une chose à, contre, sur quelque chose (= la soutenir en la plaçant au contact de quelque chose), accoter quelque chose (= la soutenir à l'aide d'une cale), accoter une personne, une partie du corps, etc. à, contre, sur quelque chose ou quelqu'un (= la soutenir en la plaçant au contact de quelqu'un ou de quelque chose), accoter un coffre, une couche (= en horticulture : mettre un accot) [j'accote, tu accotes, ils accotent]
- s'accoter à, contre, sur quelqu'un ou quelque chose (= se placer à côté ou au contact de quelqu'un ou de quelque chose pour se soutenir), s'accoter à, contre, sur quelque chose (= être placé à côté ou au contact de quelque chose, généralement en y prenant appui, s'accoter ou accoter (= en parlant de pièces d'horlogerie : frotter l'une contre l'autre en se gênant)
- Le verbe accoter vient du bas latin *accūbitāre* « être étendu sur le lit de table » qui est considéré soit comme fréquentatif de *accubare* « se mettre au lit » [accoucher ?] dont

d'ailleurs il devient synonyme, soit comme dérivé de *cubitus* « coude » (voir aussi accouder).

acotylédon

- [en botanique :]
- elle est acotylédone, il est **acotylédon** (= est privé(e) de cotylédons ; dont les cotylédons ne sont pas visibles)
- les (plantes) **acotylédones** ou **acotylédonées** (= dont les cotylédons ne sont pas visibles)
- un végétal **acotylédoné** (= qui, lors de son premier développement, ne présente pas de cotylédons), un embryon acotylédoné (= qui est dépourvu de vrai cotylédon), une plante acotylédonée (= dont l'embryon n'est pas pourvu de cotylédon)
- une **acotylédonie** (= l'état d'une plante dont les graines sont privées de cotylédons ; la première classe de la méthode naturelle de Jussieu)
- un cotylédon (= une expansion latérale de l'embryon végétal qui, généralement, est charnue et contient les réserves nutritives nécessaires au premier développement de la plante ; une plante grasse caractérisée par des feuilles charnues en grappes, en épis ou en cymes ; une des expansions ramifiées et vascularisées de la face utérine du placenta, séparées les unes des autres par des sillons), un cotylédon aberrant (= un cotylédon placentaire isolé de la masse principale, mais relié à celle-ci par des vaisseaux plaqués sur les membranes)
- elle est cotylédonée, il est cotylédoné (= est pourvu(e) de cotylédon(s))
- _ un végétal dicotylédone (= dont la graine a le plus souvent deux cotylédons), une dicotylédone
- _ elle est monocotylédone, il est monocotylédon (= dont la graine n'a qu'un seul cotylédon)
- une monocotylédone (= une plante angiosperme caractérisée par un embryon à cotylédon unique)

Mots commençant par ACCOU : accouardir, accoucher, accouder, accouer, accoupler, accourir, accourir, accourser, accouter, accoutumer, accouper, accouvi et leurs dérivés.

acouchi

- un **acouchi** (= un mammifère : [dictionnaire des sciences animales](#))
- Le nom de ce mammifère est emprunté aux tupi et guarani *acuti* ou *aguti*.

acouer

- 1. **acouer** ou **accouer** (= attacher des chevaux les uns aux autres à la queue par le licou)
- 2. **acouer** ou **accouer** (= donner le coup de grâce à un cerf)
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#)

acouiner

- **acouiner** (= trouver)

acoumètre

- un **acoumètre** (= un audiomètre, un instrument destiné à mesurer chez l'homme l'acuité auditive)

- une **acoumétrie** (= une audiométrie)
- Le nom (un) acoumètre est composé du grec ακουέτριον « entendre », et de -mètre tiré du grec μέτρον « instrument qui sert à mesurer ».

à-coup

- un **à-coup** (= une brusque discontinuité dans un mouvement ; un arrêt brusque immédiatement suivi d'une reprise ; une saccade), par à-coups (de façon intermittente, irrégulière)

acoupa

- des **acoupas** (= des poissons de la famille des sciénidés)

acouphène

- un **acouphène** (= une perception sonore non liée à une vibration du monde extérieur, inaudible par l'entourage : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#))

-acousie

- **-acousie**
- une **anacousie** (= une cophose, une perte totale de l'audition, unie ou bilatérale ; une rééducation auditive [?])
- une **diplacousie** (= une perception d'un même son avec une hauteur différente à chaque oreille)
- une **dysacousie** (= une sensation désagréable ou douloureuse causée par le bruit)
- une **hémiparacousie** (= une paracousie ne concernant qu'une oreille)
- une **hypoacousie** chez l'enfant (= une acuité auditive insuffisante pour permettre à l'enfant d'apprendre sa propre langue, de participer aux activités normales de son âge, de suivre avec profit l'enseignement scolaire)
- une **palinacousie** (= une manifestation auditive de type hallucinatoire consistant en une sensation de persévération de sons, en règle liée à une lésion du lobe temporal)
- une **paracousie** (= une appréciation erronée d'un son)
- une **presbyacousie** (= une altération physiologique de la fonction auditive liée au vieillissement de l'individu)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- L'élément -acousie est formé du grec ἀκουσις « action d'entendre ».

acousmate, acousmie

- un **acousmate** (= un bruit de voix humaines ou d'instruments qu'on s'imagine entendre dans l'air)
- un bruit **acousmatique** (= se dit d'un bruit que l'on entend sans voir les causes dont il provient)
- les **acousmatiques** (= les disciples de Pythagore qui, pendant 5 années, écoutaient ses leçons, cachés derrière un voile, sans le voir)
- une **acousmie** (= un manque de perception des sons)
- Le nom (un) acousmate est emprunté au grec ακουσματά, -ατὸς « ce qu'on entend ».
- Le mot acousmatique est emprunté au grec ακουσματικὸς « disposé ou habitué à écouter (en parlant des Pythagoriciens habitués au silence) ».

acousticien, acoustique

- une acousticienne, un **acousticien** (= un(e) spécialiste de l'acoustique)
- un réflexe **acousticopalpebral** (= un clignement bilatéral des paupières lors de la perception d'un bruit soudain et suffisamment intense), des réflexes **acousticopalpebraux**
- elle ou il est **acoustique** (= concerne la perception des sons ; concerne la production ou la propagation des sons et des bruits ; concerne le son du point de vue de sa fonction musicale)
- l'**acoustique** (= la discipline qui traite des aspects physiques de la production et de la transmission des sons et des bruits)
- l'acoustique architecturale (= l'ensemble des techniques employées par les architectes et les ingénieurs pour diriger la propagation du son dans les bâtiments)
- une **acoustique** (= les qualités d'un objet creux du point de vue de sa sonorité)
- **acoustiquement** (= d'un point de vue acoustique ; du point de vue de l'acoustique)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- _ un syndrome cervico-oculo-acoustique
- _ une diacoustique (= l'étude de la réfraction des sons)
- _ l'électro (= une musique composée à l'aide d'un ordinateur),
- une électroacousticienne, un électroacousticien
- une électroacoustique
- _ un syndrome facio-oculo-acousticorénal
- _ une géoacoustique (= une science qui détecte et analyse les infra-sons présents à la surface de la terre)
- _ elle ou il est hydroacoustique (= concerne, utilise les vibrations acoustiques en milieu liquide)
- _ une atrophie opticoacoustique
- _ le psychoacoustique (= l'étude des rapports entre les paramètres d'une stimulation acoustique et la qualité de la sensation auditive)
- Le mot acoustique a été créé par le physicien Joseph Sauveur par emprunt au grec α κ ο υ σ τ ι κ ό ς « qui concerne l'ouïe », de α κ ο υ ε ι ν « entendre ».

acouter

- **acouter** (= écouter)
- Le verbe acouter représente l'évolution phonétique normale du latin *auscultare* « entendre, prêter attention ». On note en 1150 : *ascultar* « faire attention à ce que dit quelqu'un, entendre ».

ACQU

Mots ressemblants : acuaridés ou acuariidés, acuariose ; les mots commençant par aqua-.

acqua-toffana

- une **acqua-toffana** ou **aqua-toffana, aqua-tofana** (= un poison italien mortel d'autrefois)

acquis / acquit : [Office québécois de la langue française](#)

acquérir [j'acquis, il acquit, qu'il acquît ; vous acquîtes], il est acquis, un acquis

acquitter [j'acquitte, ils acquittent, tu acquittes], un acquit

acquérir

- une passion **acquérante** (= qui cherche à acquérir, qui acquiert)
- une **acquéreuse** ou **acquéresse**, un acquéreur (= celle, celui qui acquiert, surtout des biens immeubles ; une acheteuse, un acheteur)
- **acquérir** (= devenir propriétaire d'un bien, à titre gratuit ou onéreux ; entrer en possession d'un bien abstrait, d'une qualité), acquérir de l'importance (= devenir important)
- [j'acquis, il acquit, qu'il acquît ; vous acquîtes]
- **s'acquérir** quelque chose (= devenir, par son action personnelle, propriétaire d'une chose matérielle ; posséder, grâce à son action personnelle, un bien non matériel, une certaine qualité)
- s'acquérir quelqu'un (= s'attirer, par son action personnelle, les sympathies de quelqu'un ; gagner ses services)
- s'acquérir par (= devenir la propriété ou la possession par)
- un **acquêt** (= une acquisition ; un bien acquis par un ou les époux dans le régime de la communauté légale et qui entre dans la masse commune ; un droit dû au roi et au seigneur), les nouveaux acquêts (= se disait d'un droit dû au roi et au seigneur par les roturiers qui avaient acquis nouvellement des fiefs) [Homophone : un haquet (= une charrette servant essentiellement au transport des tonneaux)]
- **acquêter** un immeuble (= l'acquérir un immeuble par un acte quelconque)
- Le verbe acquérir est une réfection de l'ancien français *aquerre*, du latin vulgaire *acquaerere*, forme recomposée du latin classique *acquirere* « ajouter (à quelque chose), obtenir quelque chose (en plus) » « se procurer ».

acquiescer

- une attention acquiesçante, un sourire **acquiesçant** (= qui est disposé(e) à acquiescer)
- un **acquiescement** (= l'action d'acquiescer ; une adhésion expresse ou tacite à une décision ou à un acte judiciaire, une renonciation aux voies de recours ou aux nullités qui pourraient être invoquées ; une acceptation totale ; une adhésion réfléchie engageant l'être tout entier)
- une **acquiescence** (= l'action d'acquiescer)
- **acquiescer** à (= donner un plein assentiment à quelque chose ou à quelqu'un ; répondre oui avec discrétion à une demande ; donner une adhésion tacite ou expresse à un acte ; donner son adhésion par un engagement motivé de tout l'être)
- Le verbe acquiescer est emprunté au latin *acquiescere* « se reposer ».

acquis, acquisition

- elle est acquise, il est **acquis** : être acquis par, être acquis grâce à (= être obtenu par, grâce à)
- être acquis à (= appartenir à ; être entièrement dévoué à)
- c'est acquis, il est acquis que (= cela est incontestable, c'est considéré comme un fait sur lequel on ne reviendra plus)
- un bien acquis (= dont on a la propriété ; qui est obtenu au bout d'un minimum de temps par un effort d'apprentissage ou par l'expérience personnelle)
- un **acquis** (= une connaissance, un savoir-faire résultant de l'étude du travail, de l'expérience), des acquis (= des avantages sociaux)
- prendre pour acquis : [Office québécois de la langue française](#)
- acquis / acquit de conscience : [Parler français](#)

- une prescription acquisitive (= qui permet de devenir propriétaire), un instinct **acquisitif** (= qui pousse à acquérir)
- une **acquisition** (= l'action d'acquérir ; son résultat ; ce qui est acquis ; une réception d'un signal identifiable provenant d'un émetteur artificiel ou naturel)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- une **acquisivité** (= un instinct qui pousse à acquérir ; une possibilité de faire face à une situation nouvelle grâce à un acquis antérieur)
- Le nom (une) acquisition est emprunté au latin *acquisitio* « action d'acquérir ».

acquit, acquitter

- [Le nom (un) acquit peut se rattacher sémantiquement à acquérir ou à acquitter. Ou bien, en effectuant le bilan, on s'aperçoit qu'il existe un solde positif (un acquis), ou bien on peut estimer que les services rendus libèrent moralement l'individu (l'acquittent); d'où l'hésitation entre « au crédit de » et « à la décharge de ». [CNRTL](#)]
- A. un **acquit** (1) (= l'action d'acquitter quelque chose ou quelqu'un), à l'acquit de, en l'acquit de (= à la décharge de, pour la libération de), par acquit de conscience (= sans conviction profonde et seulement pour libérer sa conscience de quelques scrupules)
- jouer à l'acquit (= dans une partie de plusieurs personnes, jouer entre ceux qui ont perdu pour déterminer celui qui paiera le tout), faire, donner un acquit ou l'acquit (= au jeu de billard : donner le premier coup où l'on ne fait que placer sa bille, avec l'intention de rendre difficile le coup du joueur suivant)
- B. un **acquit** (2) (= une attestation d'acquiescement ; une pièce attestant l'acquiescement de l'impôt indirect), pour acquit (= une formule certifiant que le versement a été effectué),
- un **acquit-à-caution** (= une pièce qui permet à son titulaire, sous certaines conditions, de faire circuler librement des marchandises soumises à l'impôt indirect)
- un **acquit-patent** (= un brevet du roi scellé du grand sceau portant gratification de quelque somme d'argent, servant d'acquit et de décharge à celui qui devait en faire le paiement)
- acquis / acquit de conscience : [Parler français](#)
- elle ou il est **acquittable** (= peut être acquitté(e), payé(e) ; doit être acquitté(e))
- elle est acquittée, il est **acquitté** (= a été payé(e), réglé(e)), une facture acquittée
- une acquittée, un **acquitté** (= celle, celui qui a été déclaré(e) non coupable par un tribunal)
- un **acquiescement** (= l'action de rendre une décision de non culpabilité à l'égard d'un accusé ; l'action de payer une somme d'argent due pour une chose)
- **acquiescer** quelqu'un (= le rendre quitte ; le déclarer par jugement ou arrêt, innocent de la faute pour laquelle il est poursuivi ; tenir quelqu'un pour innocent ; le libérer d'obligations)
- acquiescer une dette (= payer ce qui est dû ; libérer sa conscience en payant de retour, ou en accomplissant ce à quoi on est engagé),
- acquiescer une facture, une pièce établissant une dette (= constater par une formule suivie de la date et de la signature, le paiement de cette dette)
- [j'acquiesce, ils acquiescent, tu acquiesces ; j'acquiescerai, ils acquiesceraient, j'acquiesçais, il acquiesçait, acquiescé(e)(es)(s), vous acquiescez]
- **s'acquiescer** de (= se rendre quitte, se libérer (d'une obligation ; se libérer d'une dette d'argent ; mener à bonne fin ce à quoi on est engagé, exécuter une obligation imposée ; se rendre libre à l'égard d'une obligation morale, d'un remords, etc.)
- s'acquiescer d'une tâche (= la faire selon les règles)

- elle ou il est quitte (= est libéré(e) d'une obligation juridique, d'une dette pécuniaire ; est libéré(e), exempté(e), exonéré(e) ; est délivré(e), débarrassé(e))
- être quitte (= ne plus être redevable ; avoir fini de ; ne plus avoir à faire quelque chose, en être débarrassé)
- en être quitte pour (= n'avoir à souffrir, à supporter que)
- quitte à (= au risque de, à charge de, en se réservant de)
- franchement et quittement (= sans charge ni hypothèque)
- Le mot quitte est emprunté au latin juridique *quietus* (à comparer avec coi et quiet).

ACRA

Autre mot commençant par ACCRA : accrasser (= ennuyer ; chercher querelle).

acras

1. un **accra** (= une variété de copal africain)
2. des **accras** ou **acras** (= une préparation culinaire créole : des boulettes de morue ou de légume), un accra ou acra

acrânie

- une **acrânie** (= l'absence congénitale du crâne)

acranien, acranié

- les **acraniens** ou **acraniés**, **céphalochordés** (= un sous-phylum de cordés dont la tête est différenciée)

acraside

- les **acrasides** (= un taxon d'eucaryotes hétérolobosés)

acraspède

- les **acraspèdes** (= des cnidaires : des méduses sans vélum)

acravanter

- **accravanter** ou **acravanter** (= ployer sous un fardeau ; s'écraser, s'écrouler)
- Le verbe accravanter ou acravanter est dérivé de l'ancien français cravanter.

Mots commençant par ACCRE : accréditer, une accrémentation, il est accrescent, il est accrêté, une accréation et leurs dérivés.

acre / âcre : [Office québécois de la langue française](#)

acre

- une **acre** (= une mesure agraire), en savoir plus : [CNRTL](#)

âcre, âcreté

- elle ou il est **âcre** (= est irritant(e) aux sens et principalement au goût et à l'odorat ; a un caractère irritant, agressif, blessant)
- **âcrement** (= de manière à provoquer une sensation d'âcreté piquante, irritante pour l'odorat, le goût ou la vue)

- une **âcreté** (= la qualité de ce qui est âcre)
- Le mot âcre, qui est un doublet savant d'aigre, est aussi emprunté au latin *acer, acris*.
- voir aussi : acrimonie (ci-dessous)
- Mots ressemblants :
- elle ou il est âpre (= dont les inégalités produisent une impression peu agréable ; produit une impression de rudesse ; manifeste un attachement excessif pour les biens matériels ou moraux ; manque d'aménité ou de modération notamment dans ses rapports avec autrui ; exerce une forte emprise sur l'esprit)
- une âpreté (= la qualité de ce qui est âpre)
- âprement (= d'une manière âpre)
- Le mot âpre est emprunté au latin *asper* « rugueux, dur » « âpre au gout (pour un vin) » « dur, pénible » « dur, violent ».

acré, acret

- **acré** ou **acret**,... ! (= attention !)
- nifer de l'acré (= faire attention)
- un coup d'acré (= l'extrême-onction)
- il y a de l'acré (= il y a du danger)

acribie

- une **acribie** (= la qualité de celui qui travaille avec le soin le plus scrupuleux, avec une grande précision)

acridé, acridien, Acridophages

- elle est acridée ou acridiée, il est **acridé** ou **acrididé** (= ressemble à la sauterelle)
- les **acrididés** (= une famille d'insectes)
- elle est acridienne, il est **acridien** (= ressemble ou est relative, relatif à la sauterelle)
- les **acridiens** (= une famille d'insectes)
- les **acridoïdes** (= un taxon d'insectes orthoptères acridiens)
- elle ou il est **acridophage** (= se nourrit de sauterelles)
- les **Acridophages** (= un peuple d'Éthiopie)
- autres mots indiqués comme dérivés : une acridité, un acridocarpe, un acridium
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#)
- Ces mots sont formés à partir du grec α κ ρ ί ς, -ί δ ο ς « sauterelle ».

acridine, acriflavine

- une **acridine** (= une base organique azotée), un jaune d'acridine ou d'acridinium (= une poudre jaune soluble dans l'eau avec fluorescence verte)
- elle ou il est **acridinique** (= concerne l'acridine)
- une **acriflavine** (= un colorant d'acridine orange)

acrimonie

- une **acrimonie** (= une âcreté corrosive ; une aigreur qui est ou qui paraît méchante, blessante)
- des acrimonies (= des paroles blessantes ou des sujets de discorde)
- elle est acrimonieuse, il est **acrimonieux** (= a de l'acrimonie)

- Le nom (une) acrimonie est emprunté au latin *acrimonia* « âcreté (en parlant d'une plante, d'un produit) ».

acrisie, acritique

1.

- une **acrisie** (= une absence de crise soit que la crise manque au temps voulu, soit que la maladie n'y soit pas encore parvenue)
- elle ou il est **acritique** (= en médecine : a lieu sans crise ; n'annonce pas une crise)
- Le nom (une) acrisie est emprunté au grec $\alpha \kappa \rho \iota \sigma \acute{\iota} \alpha$ « caractère indécis d'une maladie ».

2.

- un dogme **acritique** (= qui n'a pas été examiné par la critique philosophique ou scientifique)
- Le mot critique est emprunté au latin classique *criticus* emprunté au gr. $\kappa \rho \acute{\iota} \tau \iota \kappa \omicron \varsigma$ « qui juge les ouvrages de l'esprit », dérivé de $\kappa \rho \acute{\iota} \nu \epsilon \iota \nu$ « juger, estimer ».

ACRO

1. **acro-** peut indiquer :

- une relation avec les extrémités, une localisation dans les parties extrêmes,
- des termes de chimie (de *acer*, aigu) : acrolactine, acroléine, acroméline, acromètre, acrose, acrosone, etc.
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#) ; [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; [CNRTL](#)

2. **acro-** commence un mot de la famille d'accrocher. [On remarque cependant : acroïde ou accroïde, acchroïde ; acrobranche ou accrobranche.]

ACROA

- l'enseignement **acroamatique** (= l'enseignement oral, par opposition à l'enseignement par les livres)
- une **acro-angiodermatite**
- un **acro-angiofibrome** (= une tumeur localisée aux extrémités associant une hyperplasie du derme papillaire avec de nombreux fibroblastes à une augmentation de capillaires et de veinules)
- une **acro-angiomatose** (= une affection comportant des angiomes multiples des doigts et/ou des orteils)
- une **acro-asphyxie**

ACROB

A.

- une ou un **acrobate** (1) (= un(e) artiste de cirque, de music-hall, etc., qui exécute, en hauteur ou sur le sol, des exercices difficiles, plus ou moins périlleux ; toute personne qui accomplit des prouesses du même ordre ; une aide-déménageuse ou un aide-déménageur ; une déchargeuse ou un déchargeur de wagons ; un individu qui, par sa versatilité d'opinion, de conduite, ou par son habileté à manier les choses et les êtres, à

jouer avec les difficultés, à travestir la vérité, etc. suscite le blâme, l'étonnement ou l'admiration)

- l'**acrobatie** (= l'art, la qualité de l'acrobate)
- une acrobatie (= un exercice de l'acrobate ; une manière d'être ou une façon de procéder très ou trop ingénieuse permettant de se jouer des difficultés les plus grandes, de concilier les contradictions les plus apparentes)
- des acrobaties (= des évolutions difficiles et périlleuses qu'un pilote fait exécuter à son appareil en cours de vol)
- elle ou il est **acrobatique** (= concerne les acrobates ou est fait(e) à la manière des acrobates ; exige ou dénote un effort difficile, voire périlleux)
- une machine acrobatique (= qui sert à soulever les fardeaux)
- un coefficient acrobatique (= un degré d'aptitude à la voltige aérienne reconnu à un appareil, en raison de ses performances acrobatiques et des marges de sécurité qui ont été appliquées pendant sa construction)
- **acrobatiser** (= transformer en acrobate)
- l'**acrobatisme** (= l'activité, les activités, le métier de l'acrobate)
- un acrobatisme (= un comportement d'une habileté et d'une ingéniosité excessives)

B.

- un **acrobate** (2) (= un mammifère marsupial)
- les **acrobatidés** (= une famille de marsupiaux diprotodontes), un acrobatidé
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#)
- Le nom (une ou un) acrobate est emprunté au grec $\alpha \kappa \rho \acute{o} \beta \alpha \tau \omicron \varsigma$ « qui marche sur la pointe des pieds ».
- un **acroblaste** (= un corpuscule qu'on peut observer dans le spermatide et dont provient l'acrosome)
- une **acrobrachycéphalie** (= une variété de craniosténose caractérisée par la soudure précoce de la suture coronale et un aplatissement antéro-postérieur du crâne)
- une ou un **acrobranche** (des acrobaties dans les branches) ou accrobranche [nom déposé] (s'accrocher aux branches) (= une activité sportive dans un site forestier)
- un acrosport (un sport acrobatique)
- une **acrobustite** ou **acrobystite** (= une inflammation du prépuce des animaux)
- une acroposthite (= une inflammation du prépuce chez l'homme)

ACROC

- un syndrome **acrocillosal** de Schinzel
- une mousse **acrocarpe** (= dont les sporogones et les archéogones sont situés au sommet des rameaux de la tige)
- les acrocarpes (= un groupe de mousses)
- une mousse pleurocarpe
- un chromosome **acrocentrique** ou acrocentromérique (= pour lequel le centromère est proche de l'une de ses extrémités)
- elle ou il est **acrocéphale** (= est atteint(e) d'acrocéphalie)
- une **acrocéphalie** (= une malformation crânienne caractérisée par le développement du crâne vers le haut, due à la soudure anormalement précoce des sutures sagittale et coronale)

- elle ou il est **acrocéphalique** (= est relative ou relatif à l'acrocéphalie)
- les **acrocephalinés** (= une sous-famille de sylvidés : des oiseaux passereaux)
- une **acrocéphalopolysyndactylie** (= des malformations congénitales multiples associant des déformations crâniennes liées à une crâniosténose, à une polydactylie et à une syndactylie des doigts et des orteils)
- une **acrocéphalosyndactylie** (= un ensemble de malformations de la tête et des extrémités des membres caractérisées par une déformation céphalique de type acrocéphalie liée à une craniosténose et par des anomalies de la face)
- les Monts **acrocéarauniens** (= une chaîne de montagnes de l'ancienne Grèce)
- une montagne **acrocéaraunienne** (= qui est fréquemment frappée par la foudre)
- un **acrocère**
- les **acrocéridés** ou **acrocérides** (= des diptères à petite tête, au thorax bossu), un acrocéridé ou acrocéride
- un **acrochirisme** (= un des exercices du pancrace)
- un acrochiriste (= un athlète pratiquant cette lutte)
- une **acrocholose** (= un acrosyndrome caractérisé par des sensations de brûlures anorganiques et non objectives des extrémités sans augmentation de la chaleur locale)
- des **acrochordes** (= des serpents de la famille des **acrochordidés**), un acrochorde
- les **acrochordoïdes** (= un taxon de serpents)
- un **acrochordon** (= une petite masse molle, pédiculée, parfois pigmentée, siégeant en général sur le cou et dans les plis de flexion, souvent multiple, apparaissant après la cinquantaine)
- un **acrochordon** ou **acrocordon** (= des productions des paupières, ou de la peau du tronc ou des aisselles, dures, grêles, placées surtout vers la commissure de l'oeil, et qui ressemblent par leur forme ou par leur mobilité à un bout de corde, par exemple chez les vieux chiens)
- une dysostose **acrocraniofaciale** (= une acrocéphalie, des malformations faciales, une surdité et une duplication de la phalange distale du pouce)
- une **acrocyanose** (= un érythème bleu-violacé moucheté bilatéral et permanent des extrémités, surtout des mains et des pieds, qui sont froids, moites, avec souvent un aspect boudiné des doigts)
- un **acrocyste** (= une sorte de chambre d'incubation observée chez certains insectes)

ACROD

- une espèce animale ou végétale **acrodendrophile** (= qui est inféodée à la partie supérieure de la canopée)
- une **acrodermatite** chronique atrophiante, une acrodermatite continue d'Hallopeau, une acrodermatite entéropathique, une acrodermatite papuleuse infantile
- un syndrome **acrodermatolacrymodentaire** (= une maladie caractérisée par l'association d'une hypodontie, d'une ectrodactylie, d'une obstruction des voies lacrymales, d'une onychodysplasie avec nombreuses taches de rousseur)
- un (reptile) **acrodonte** (= dont les dents sont soudées au bord supérieur des mâchoires)

- une **acrodynie** (= une maladie affectant presque exclusivement les enfants, se caractérisant par des troubles vasomoteurs des extrémités avec œdème, érythème, froideur, hypersudation et sensations douloureuses)
- une **acrodysose** (= un syndrome malformatif associant la brièveté des mains et des pieds, des anomalies faciales, un retard statural, une obésité, une surdité et une débilité mentale)
- une **acrodisplasie** (= une affection liée à un trouble du développement de l'os et du cartilage prédominant aux extrémités)
- une **acrodistrophie** diabétique

ACROF

- un syndrome **acrofacial**, une dysostose acrofaciale

ACROG

- un (végétal cryptogame acotylédone) **acrogène** (= dont la tige s'accroît par le sommet),
- un cristal **acrogène** (= qui provient de décroissements sur les angles et les bords supérieurs d'un autre cristal)
- une **acrogeria** (= une affection dystrophique rare, surtout féminine mais dont le caractère familial n'est pas net, comportant une atrophie cutanée généralement isolée qui débute à la naissance ou peu après mais reste ensuite stable, très électivement localisée aux mains et aux pieds, surtout sur leur face dorsale, et leur donnant un aspect prématurément vieilli, avec atteinte fréquente des ongles mais sans modification des cheveux ni des dents)
- une **acrogne** (= une veillée d'hiver ; le lieu où elle se tient)
- étymologie : [CNRTL](#)
- l'hépatique **acrogynie** (= dont les archégones sont situés sur les rameaux principaux)

ACROI

- une (gomme) **acroïde** ou **acroïde**, **achroïde** (= une résine odorante produite par certaines plantes de la famille des liliacées)
- étymologie ???
- une **acro-iodèse** (= une forme particulière d'acrocyanose associant une hypothermie avec érythrocyanose des extrémités et des phénomènes de lourdeur des jambes, en l'absence d'insuffisance veineuse superficielle ou profonde)

ACROK

- une **acrokérato-élastoïdose** (= une dermatose d'origine inconnue, transmise sur le mode autosomique dominant, touchant préférentiellement les femmes noires, faite de papules cornées translucides souvent ombiliquées à disposition linéaire électivement localisées sur le bord cubital des mains, le côté radial des pouces et des index, mais aussi sur le bord interne des pieds)
- une **acrokératose** de Huriez, une acrokératose paranéoplasique de Bazex, une acrokératose verruciforme de Hopf, une acrokératose précancéreuse de Hiez

- une poïkilodermie **acrokératosique** de Weary (= une poïkilodermie congénitale à transmission autosomique dominante associant des bulles non traumatiques surtout aux mains et aux pieds, des papules lichénoïdes et kératosiques des mains, des pieds, des genoux et des coudes)

ACROL

- une **acroléine** (= un aldéhyde éthylénique formé par pyrolyse du glycérol)

ACROM

- une dysplasie **acromandibulaire** (= un ensemble d'anomalies congénitales, de transmission autosomique récessive, comportant un vieillissement prématuré, des malformations de la face, une lipodystrophie prédominant aux membres et aux extrémités et lié à des mutations des gènes codant pour la lamine ou une métalloprotéase intervenant dans son métabolisme)
- une **acromégalie** (= une maladie endocrinienne caractérisée par une croissance accrue des tissus mous et des os, se traduisant par une dysmorphie acrofaciale associée à des désordres métaboliques)
- elle ou il est **acromégalique** ou **acromégale** (= est relative ou relatif à l'acromégalie ; est atteint(e) de l'acromégalie)
- une ou un acromégalique (= celle, celui qui est atteint(e) d'acromégalie)
- une acromégalisation
- s'acromégaliser
- un acromégalo-gigantisme
- elle ou il est acromégaloïde
- une **acromélagie** (= une douleur des extrémités)
- une **acromélanose** (= une pigmentation diffuse irrégulière du dos des doigts et des orteils d'origine génétique)
- un syndrome **ophtalmo-acromélique**
- un **acromérite** (= une partie de la tête embryonnaire)
- un nanisme **acromésomélique** (= une malformation congénitale associant une brièveté des segments moyens des membres à une atteinte des extrémités, mains et pieds et pour certains de l'extrémité céphalique)
- une **acromicrie** (= une variété de nanisme lié à un défaut de développement en longueur des membres associé parfois à une microcéphalie)
- elle est acromiale ou acromienne, il est **acromial** ou **acromien** (= appartient à l'acromion), elles sont acromiales ou acromiennes, ils sont acromiaux ou acromiens
- une **acromiectomie** (= une ablation chirurgicale de tout ou partie de l'acromion)
- **acromio-** (= le préfixe concernant le repère de la présentation de l'épaule lors de l'accouchement), une présentation acromio-iliaque droite antérieure ou postérieure, une présentation acromio-iliaque droite antérieure ou postérieure
- une arthrose **acromioclaviculaire**, une articulation acromio-claviculaire, un disque articulaire acromioclaviculaire, un ligament acromio-claviculaire, une voute acromioclaviculaire

- un **acromion** (= l'extrémité distale latérale de l'épine scapulaire ; le point anthropométrique situé à l'extrémité latérale de l'acromion, le corps étant en position verticale bras pendants)
- une **acromioplastie** (= une régularisation de la face inférieure et du bec de l'acromion indiquée en cas de conflit entre la coiffe des rotateurs de l'épaule et l'acromion)
- une artère **acromio-thoracique** ou artère **thoraco-acromiale** (= une artère née de la face antérieure de l'artère axillaire, au bord supérieur ou en arrière du muscle petit pectoral)
- un diamètre biacromial (= le seul diamètre obstétrical intéressant du thorax fœtal qui correspond à la carrure du fœtus, allant d'un acromion à un autre)
- un ligament coraco-acromial ou ligament acromio-coracoïdien (= le ligament triangulaire formant une voûte fibreuse au-dessus de l'articulation gléno-humérale)
- une bourse séreuse sus-acromiale, des nerfs susacromiaux
- une bourse subacromiale ou bourse sous-acromiale (= une bourse séreuse développée entre la partie supérieure de l'articulation gléno-humérale et la voûte acromiale)
- une sus-acromiotomie de Bonnaire (= un procédé d'embryotomie sur fœtus mort consistant à désarticuler le bras à hauteur de l'épaule en cas de dystocie irréductible)
- une **acromucino**se papuleuse persistante
- un **acromyrmex** (= une fourmi d'Amérique tropicale qui cultive les champignons)

ACRON

- un **acron** (= l'extrémité antérieure du corps des arthropodes)
- elle est acronale, il est **acronal**, elles sont acronales, ils sont acronaux
- un **acronyme** (= un groupe d'initiales abrégées plus ou moins lexicalisé ; un sigle prononcé comme un mot ordinaire)
- sigles et acronymes (différence, genre, pluriel) : [Académie française](#)
- un astre **acronyque** ou **achronique** (= qui se trouve, à son lever ou à son coucher, du côté du ciel opposé au soleil)
- Le mot acronyque est emprunté au grec ἀκρονικός « au commencement de la nuit ». La graphie achronique est issue d'une fausse étymologie à partir du grec χροικός « temps ».

ACROO

- une **acro-ostéolyse** (= une ostéolyse des extrémités), une acro-ostéolyse de Giaccai

ACROP

- une **acropachie** (= une augmentation de volume des tissus de la dernière phalange du doigt effaçant l'angle entre la base de l'ongle et le doigt)
- une **acropachydermie**
- un syndrome **acro-papulo-vésiculeux**
- une **acroparesthésie** (= un symptôme fonctionnel à type de paresthésies, d'engourdissements des extrémités des membres, traduisant une souffrance du système nerveux périphérique sensitif de niveau variable: racine sensitive, ganglion rachidien postérieur, troncs des nerfs)

- une **acropathie** (= toute affection des extrémités)
- un syndrome **acro-pectoral** (= des malformations congénitales associant une syndactylie des doigts et des orteils, une polydactylie pré-axiale et une saillie antérieure haute du sternum)
- un syndrome **acro-pectoro-vertébral** (= une association de malformations congénitales: syndactylies des premiers doigts, synostose proximale entre les quatrième et cinquième doigts, synostoses des os du carpe et du tarse, déformation de la paroi antérieure du thorax, anomalies vertébrales avec *spina bifida*)
- elle ou il est **acropète** (= se dit d'une chaîne de spores dont la plus jeune est à l'extrémité)
- une **acrophase** (= le sommet de la fonction mathématique donnant la meilleure approximation du rythme d'une série de valeurs expérimentales lorsque la méthode d'analyse par le cosinor est utilisée)
- une **acrophobie** (= un type de phobie spécifique liée à l'altitude)
- une écriture **acrophonétique** (= dont les signes issus d'une écriture idéographique, transcrivent le premier son ou la première syllabe du nom de l'objet)
- une **acrophonie** (en linguistique)
- une **acropigmentation** de Dohi, une acropigmentation réticulée de Kitamura
- une feuille **acroplaste** (= dans laquelle le développement du limbe se fait, à partir de l'écaille, de la base vers le sommet)
- un **acropode** (= les phalanges des doigts) [L'autopode, l'extrémité du membre des vertébrés constituant le pied ou la main, comprend le basipode, le métapode et l'acropode.]
- un **acropodium** (= en architecture : un piédestal)
- une **acropole** ou **acropolis** (= la partie la plus élevée d'une cité, servant de citadelle ; un lieu sacré)
- elle est acropolienne, il est **acropolien** (= fait penser à une acropole, et plus spécialement à l'Acropole d'Athènes)
- une montagne **acropolite** (= surmontée d'une acropole)
- voir : ville
- une **acropolysyndactylie**
- *Acropora* (= un genre de scléactinaires, madréporaires coloniaux à branches)
- une **acroposthite** (= une inflammation du prépuce chez l'homme)
- une **acrobustite** ou **acrobystite** (= une inflammation du prépuce des animaux)
- une **acropulpite** (= une dermite localisée à la face palmaire ou plantaire des dernières phalanges, c'est-à-dire à la pulpe des doigts ou des orteils)
- une **acropustulose** (= une dermatose pustuleuse siégeant aux extrémités, en particulier mains et pieds, doigts et orteils, prédominant souvent sur les faces palmaire ou plantaire)

ACROR

- un syndrome **acroréno-oculaire** (= un syndrome malformatif comportant une absence de pouce, des malformations rénales et un colobome du nerf optique)
- une **acrorhigose** (= une sensation de froid, souvent anorganique, des extrémités)

ACROS

- une **acrosarcomatose** de Kaposi (= une affection touchant l'homme de 40 à 60 ans, le plus souvent immunodéprimé, caractérisée par l'apparition de placards cutanés angiomateux rouges et de nodules violacés enchâssés dans le derme)
- une plante **acrosarque** (= à fruits arrondis, charnus, bacciformes)
- une **acrosclérose** (= un état pathologique défini par l'existence d'une sclérose des téguments des extrémités, surtout des mains, mais aussi parfois des pieds, du nez et des oreilles, commençant par une phase initiale œdémateuse au cours de laquelle la peau des doigts devient progressivement indurée, adhérente aux plans sous-jacents, tandis qu'à un stade plus évolué les doigts prennent un aspect effilé et sont parfois fixés en flexion)
- un **acrose** (= un sucre synthétique)
- une **acrosone** (= un sucre synthétique, dérivé de l'acrose)
- une **acrosine** (= un(e) enzyme protéolytique du sperme jouant un rôle déterminant dans la fertilité masculine: elle dissout la membrane de la tête du spermatozoïde, ou acrosome, pour permettre sa fixation sur l'ovule)
- un **acrosome** (= la portion la plus distale de la tête du spermatozoïde en forme de vésicule à double paroi coiffant le noyau)
- une réaction **acrosomiale** (= la séquence de la fécondation par adhésion de la tête du spermatozoïde à la zone pellucide ovulaire puis libération des enzymes acrosomiales qui permettront la pénétration du spermatozoïde dans l'ovocyte)
- une réaction acrosomique
- une **acrosone** (= un sucre synthétique, dérivé de l'acrose)
- un **acrosperme** (= un genre de champignons)
- un **acrospire** (= des filaments que l'orge pousse au moment de sa germination)
- un **acrospirome** eccrine (= pour certains : l'hidradénome à cellules claires ; pour d'autres : l'hidradénome nodulaire dont le nodule intradermique vient en contact avec l'épiderme ou même la surface cutanée ; pour d'autres encore : un vocable regroupant trois formations tumorales dérivées de l'épithélium du canal sudoripare eccrine et qui peuvent être selon le siège sur le canal intra-dermique , juxta-dermique ou intra-dermique)
- 1. un **acros pore** (= un spore de forme ovale se développant au sommet des filaments chez divers champignons)
- un champignon acrosporé (= dans lequel les spores naissent à la surface externe des sporanges)
- 2. un **acrosport** (= un sport acrobatique collectif sur un fond musical)

- un **acrosternite** (= un rebord marginal étroit, antérieur à l'antecosta d'une plaque sternale)
- un **acrostiche** (= dont les vers sont disposés de telle manière que la lecture verticale des premières lettres révèle un nom, une devise, une sentence,...)
- une chanson **acrostique**
- une **acrosyndactylie** (= une syndactylie où l'extrémité des doigts présente une soudure osseuse)
- un **acrosyndrome** (= un trouble vasomoteur des extrémités (terme générique) : syndrome de Raynaud, érythralgie, acrocyanose, etc.)
- **acrosyringéal naevus** (= une tumeur cutanée congénitale bénigne, rare, associant une prolifération conjonctive et une hyperplasie épidermique importante)
- un **acrosyringium** (= la portion intra-épidermique du canal excréteur sudoral eccrine qui, avant de s'ouvrir vers l'extérieur par le pore sudoral ou ostium, traverse l'épiderme en spirale tout en conservant ses propres cellules bordantes qui sont distinctes des cellules malpighiennes)

ACROT

- un **acrotère** ou **acrotérium** (en architecture)
- un **acrotérisme** (= une amputation d'un des membres appelés acrotères)
- une **acrotériorse** (= une gangrène sénile des extrémités des membres)
- un **acrotrichium** (= la portion intra-épidermique de l'appareil folliculaire s'ouvrant à la surface épidermique par le pore, ou ostium, folliculaire)
- un **acrotrichome**
- un ovaire **acrothrophique** (= dont les cellules trophiques sont restées dans la chambre apicale)
- un ovaire **télotrophique**
- un **acrothymion** (= le nom donné par Celse à des végétations verruqueuses se développant sur les mains et les pieds)

ACRY

acrylamide

- les **acrylamides**, les polyacrylamides : [Société Chimique de France](#) ; [Dictionnaire des sciences animales](#)

acrylate, acrylique

- un **acrylate** (= un ester de l'acide acrylique)
- _ un méthacrylate (= un ester de l'acide méthacrylique)
- Le nom (un) acrylate est composé de acr- (pour acroléine), -yle « désinence des radicaux provenant théoriquement de l'enlèvement d'un atome d'hydrogène dans la formation d'un hydrocarbure » du grec $\alpha\lambda\eta$ « bois, matière » et du suffixe -ate.
- un acide **acrylique**, une résine acrylique, un ester acrylique
- l'**acrylique** (= les fibres textiles artificielles obtenues par polymérisation du nitrile acrylique)

- un **acrylonitrile** (= un nitrile acrylique)
- des résines méthacryliques

ACT

actancier

- un schéma **actancier** (en littérature)
- un **actant** (= chez certains grammairiens : celui qui fait ou subit l'action, ou ce qui fait ou subit l'action : sujet, complément d'objet direct, complément d'objet indirect ; un personnage d'une œuvre littéraire défini par une fonction du récit)
- Le nom (un) actant est dérivé d'action.

acte

A.

- un **acte** (= une action, une manifestation concrète des pouvoirs d'agir d'une personne, ce que fait une personne ; un document de nature ou de portée juridique constatant un fait, consignait une convention, une décision, marquant une étape dans une procédure, etc. ; ce fait, cette convention, etc.)
- des actes (= une collection de documents officiels)
- dont acte (= une formule pour clore la rédaction d'un acte)
- prendre acte de (= constater la consignation d'un fait dans un document faisant foi ; déclarer qu'on se contente pour le moment d'en prendre bonne note, se réservant le droit d'y revenir ou d'en tirer parti ultérieurement)

B. [en métaphysique]

- l'**acte** (= l'état de ce qui existe réellement avec toutes ses déterminations et tous ses pouvoirs par opposition à la simple potentialité, ou virtualité)
- l'acte pur (= l'état du Dieu d'Aristote dont la nature ne comporte rien en puissance ; Dieu lui-même)

C.

- un **acte** (= un des éléments de la structure d'une pièce de théâtre, d'un opéra, etc.)
- un entracte (= un intervalle entre deux actes, deux parties d'un spectacle, un intermède musical ou dansé)
- Le nom (un) karma ou karman (= un dogme de la religion hindouiste) vient du sanscrit *kárman* « acte, action », d'où karmique.
- Le nom (un) acte est emprunté au latin *acta*, pluriel neutre de *actum*, « consignation par écrit d'un acte officiel ».
- voir aussi : acter (ci-dessous)

actée

- une **actée** (= un genre de plantes)
- Le nom (une) actée est emprunté au latin *actaea* « actée en épi ».

Actéon, actéon

A.

- les **Actéons** (= des chasseurs cornus, à la manière d'Actéon métamorphosé en cerf par Diane)
- **actéoniser** (= mettre des cornes à quelqu'un ; tromper (son mari))

B.

- un **actéon** (= un papillon ; un mollusque)
- une **actéonelle** (= un genre de mollusques fossiles)
- les **actéonidés** (= la famille de mollusques dont le type est l'actéon)
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#)

acter

- **acter** (= noter quelque chose dans un protocole, en prendre acte ; dresser l'acte)
- [j'acte, ils actent, tu actes ; j'actai, ils actaient, j'actais, il actait, acté(e)(es)(s), vous actez ; en actant]
- acter : [Office québécois de la langue française](#) ; [CNRTL](#) ; [Académie française](#)

acteur

- une **actrice**, un **acteur** (= celle, celui dont la profession est d'interpréter un personnage dans une pièce de théâtre ou à l'écran ; celle, celui qui joue un rôle important, qui prend une part active à une affaire)
- un **actureau** (= un acteur sans renom et de peu d'envergure)
- un **actricisme** (= l'art de jouer sur la scène)
- Le nom (un) acteur est emprunté au latin *actor* « celui qui agit ».

actiaque, actien, Actium

- Apollon **actiaque** (car il était particulièrement adoré à **Actium**)
- les années actiaques, l'ère actiaque (= qui datent ou qui date de la bataille d'Actium)
- les jeux actiaques (= des jeux célébrés tous les cinq ans en l'honneur d'Apollon Actiaque et rétablis par Auguste en mémoire de sa victoire sur Antoine)
- elle est actienne, il est **actien** (= est d'Actium, ville et promontoire d'Acarnanie), une Actienne, un Actien

acticité

- une **acticité** (= un pouvoir d'action effective d'une substance)
- Le nom (une) acticité est dérivé d'actif.

actidione

- une **actidione** (= un antibiotique incorporé dans certains milieux mycologiques sélectifs, pour inhiber la croissance des champignons saprophytes, mais qui peut aussi inhiber le développement de certains champignons pathogènes)

actif

- elle est active, il est **actif** (= agit, accomplit un travail effectif ; en savoir plus : [CNRTL](#))
- une active, un **actif** (= une personne en pleine activité, soucieuse d'efficacité concrète)
- l'**actif** (= en grammaire : la voix active ; tout ce qui, dans un bilan, constitue les biens non grevés de dettes d'une personne ou d'une entreprise)
- avoir une action à son actif (= la compter dans le bilan de sa vie, l'avoir déjà réalisée)

- les **actifs** (= ceux qui ont un emploi et les chômeurs, ceux qui en recherchent), les inactifs (= ceux qui n'ont pas d'emploi et n'en recherchent pas : les étudiants, les retraités,...), en savoir plus : [Insee](#)
- _ une acticité (= un pouvoir d'action effective d'une substance)
- Le nom (un) ergatif est composé sur le radical du grec ε ρ γ α τ η ς « qui travaille, actif » (dérivé de ε ρ γ ο ν « action »), et du suffixe -if.
- _ elle est hyperactive, il est hyperactif (= est trop active ou actif ; est dans un état d'activité constante et considérée comme problématique pour le comportement et l'attention)
- _ elle est inactive, il est inactif (= est peu ou n'est pas active ou actif ; n'agit pas ; est inefficace, inopérant(e))
- ; elle est interactive, il est interactif (= prend en compte les choix de l'utilisateur ; réagit en fonction des informations et des données transmises)
- Le mot actif est emprunté au latin *activus* « philosophie pratique, morale ».
- voir aussi : action, activer, activité

actilisé

- une **actilisation**
- elle est actilisée, il est **actilisé** (= est animé(e), sensibilisé(e))
- **actiliser**
- Ces néologismes qui n'ont guère été utilisés sont dérivés du radical d'actif.

ACTIN

actin(o)- est tiré du grec *aktis*, *aktinos* « rayon » et indique une relation avec les rayonnements :

voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; [dictionnaire des sciences animales](#) ; [CNRTL](#)

ACTINA

- une **actinautographie** (= la propriété pour des métaux de se photographier eux-mêmes)

ACTINE

- une **actine** (= une protéine du système contractile cellulaire, entrant dans la constitution du cytosquelette et existant dans pratiquement toutes les cellules, mais surtout dans les cellules musculaires striées, lisses et myocardiques et dans les myofibroblastes)
- une **F-actine** ou **actine-F** (= une protéine fibrillaire, existant dans pratiquement toutes les cellules, mais surtout dans les cellules musculaires, formée par la polymérisation en filaments de l'actine globulaire, l'actine G)
- une **G-actine** ou **actine-G** (= une protéine globulaire, existant dans pratiquement toutes les cellules, mais surtout dans les cellules musculaires, de masse moléculaire 42 kDa, capable de se polymériser en filaments d'actine filamentaire ou actine F)
- une **actinée** ou **actinelle** (= un genre de plantes d'Amérique à fleurs composées)
- un **actinenchyme** (= le tissu cellulaire des végétaux qui est disposé sous la forme de rayons)

ACTING

- un **acting-out** (= une expression soudaine de sentiments refoulés ; un passage à l'acte qui se produit dans le cadre d'une relation à un autre pour lequel il est supposé avoir un sens)

ACTINI

- A. une plante **actiniaire** (= qui ressemble à une actinelle, plante d'Amérique à fleurs composées)
- B. les **actiniaires** ou **actinidiens** (= un ordre d'animaux coelentérés, des cnidaires à cloisons rayonnées qui ressemblent à des fleurs)
- les **actinidés** ou **actiniidés** (= la famille de cnidaires anthozoaires zoanthaires actiniaires Nynantheae : les actinies ou anémones de mer)
- une **actinie** (= un polype marin, une anémone de mer ou ortie de mer)
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#)
- les **actinides** (= la famille d'éléments chimiques de numéro atomique égal ou supérieur à l'actinium) [Quatre actinides existent à l'état naturel : l'actinium (89), le thorium (90), le protactinium (91) et l'uranium (92). Il existe également des actinides artificiels, ce sont les transuraniens (plutonium, américium, neptunium et curium). On qualifie de "mineurs" ceux que l'on ne sait pas recycler pour produire de l'électricité et de "majeurs" ceux que l'on sait recycler (uranium et plutonium).]
- un **actinidie** ou **actinidia** (= un arbuste dont les styles des fleurs forment les rayons d'une roue)
- elle ou il est **actinifère** (= produit des émanations radio-actives)
- une plante ou un animal **actiniforme** ou **actinimorphe, actinomorphe** (= qui a une forme rayonnée)
- une **actinine** (= une butyrobétaïne)
- une **alpha-actinine** (= une protéine fibrillaire qui se lie à l'actine dans les structures du cytosquelette)
- A. des radiations **actiniques** (= qui exercent une action chimique sur diverses substances)
- **actiniquement** (= par des radiations actiniques)
- un **actinisme** (= la propriété que possèdent certaines substances d'être actiniques)
- il est inactinique (= dont l'action chimique est insignifiante)
- B. elle ou il est **actinique** (= est relative ou relatif aux rayons de lumière)
- C. une dermatite **actinique** chronique, une élastose actinique, un érythème actinique, un granulome actinique, une kératite actinique, une kératose actinique, un lentigo actinique, un lichen actinique, un prurigo actinique, un pseudolymphome actinique, une radiation actinique
- les **actinistiens** ou **coelacanthiformes, crossoptérygiens** (= une infra-classe de la sous-classe des sarcoptérygiens de la classe des poissons osseux, téléostomiens)
- une **actinite** (= une lucite, une lésion cutanée due à la lumière)
- un **actinium** (= un métal radioactif ; un élément chimique)

ACTINO

ACTINOB

- un **actinobacille** ou **Actinobacillus** (= un genre bactérien proche de la famille des Pasteurella, regroupant des bactéries se présentant comme des petits bacilles ou des coccobacilles, à Gram négatif, avec souvent une coloration bipolaire, non sporulés, immobiles, aéro-anaérobies facultatifs)
- une **actinobacillose** (= une infection provoquée par les bactéries du genre *Actinobacillus* ; une maladie infectieuse des bovidés)
- les **actinobactériales** (= anciennement: une classe de bactéries du groupe de mycobactéries)
- les **actinobactéridés** (= un taxon d'actinobactéries)
- les **actinobactéries** (= un taxon d'eubactéries)
- une **actinobactériose** (= une maladie infectieuse due à des bactéries filamenteuses du genre Actinomyces, bacilles à Gram positif responsables de suppuration granulomateuse)
- **Actinobaculum** (= un genre d'actinomycétacées)

ACTINOC

- elle ou il est **actinocarpe** (= a des fruits)
- un **actinochloé** (= un genre de plantes graminées)
- un **actinocrinite** (= un genre de polypiers)

ACTINOD

- une **actinodermatose** (= une photodermatose)
- elle ou il est **actino-diélectrique**
- un **actinodon** (= un fossile)

ACTINOE

- elle ou il est **actino-électrique**

ACTINOG

- un **actinographe** (= un actinomètre enregistreur)

ACTINOL

- une **actinolithe** (= un des noms de l'actinote)
- une **actinologie** (= une description des animaux rayonnés)

ACTINOM

- un **actinomètre** (= un appareil servant à mesurer l'intensité des radiations)
- une **actinométrie** (= une mesure de l'intensité de certaines radiations, en particulier des radiations solaires)
- elle ou il est **actinométrique** (= concerne l'intensité des radiations et sa mesure)
- une plante ou un animal **actinomorphe** ou **actiniforme, actinimorphe** (= qui a une forme rayonnée)

- **Actinomyces** (= un genre de bacilles à Gram positif, aéro-anaérobies ou anaérobies stricts selon les espèces, présents sur les muqueuses de l'Homme et des mammifères)
- les **actinomycétacées** (= une famille d'**actinomycétales**)
- les **actinomycètes** (= des bactéries formant des filaments ramifiés, à Gram positif, aérobies ou anaérobies), un actinomycète,
- un **actinomycétome** (= un mycétome provoqué par des actinomycètes aérobies, présentant des filaments de moins de 1 μ de diamètre)
- une **actinomycine** (= un antibiotique, isolé à partir d'actinomycètes, qui inhibe la synthèse des protéines au niveau de la transcription)
- une **actinomycose** (= une infection bactérienne responsable de foyers inflammatoires chroniques du tissu sous-cutané, donnant naissance à des trajets fistuleux par lesquels s'éliminent des grains jaunes ou blancs)
- une mammite **actinomycosique**
- les **actinomyxidies** (= un taxon de myxozoaires myxosporidies)

ACTINON

- un **actinon** (= un isotope du radon de nombre de masse 223, obtenu par désintégration spontanée de l'actinium)

ACTINOP

- un **actinophage** (= un bactériophage d'un actinomycète)
- une **actinophryde** (= un genre d'animalcules infusoires)
- un **actinophylle** (= un genre de plantes du Pérou)
- une actinomycose du bétail (= une formation de lésions pseudo-tumorales avec suppuration dues à un champignon *Actinomyces bovis* et à des bactéries)
- les **actinopodes** (= un ancien taxon de protozoaires à pseudopodes rayonnés.; dans la classification phylogénique : un groupe d'eucaryotes, des unicellulaires surtout marins, à symétrie sphérique)
- les **actinoptérygiens** (= une sous-classe de poissons osseux)

ACTINOR

- une **actinoréticulose**

ACTINOS

- une **actinoscopie** (= un examen optique d'un organe par transparence ou diffusion)
- une **actinospectricine** ou **spectinomycine** (= un antibactérien antibiotique)
- une **actinostrobée** (= un conifère)

ACTINOT

- un **actinotachisme** (= la propriété que possèdent certains végétaux d'être sensibles à l'influence d'une radiation)
- un(e) **actinote** (= une amphibole, un minéral)
- elle est actinoteuse ou actinotique, il est **actinoteux** ou **actinotique** (= renferme de l'actinote)

- une **actinothérapie** (= l'héliothérapie, dont la source lumineuse est la lumière du soleil)
- une larve **actinotroche**
- un **actinotropisme** (= un phototropisme, une inflexion des végétaux sous l'influence d'une radiation lumineuse de côté)

ACTINO

- un **actino-uranium**

ACTINOZ

- un (animal) **actinozoaire** (= sans vertèbres et dont le corps offre une disposition rayonnée)
- un animal **actinozoé**

ACTINU

- une larve **actinula**

ACTIO

une action / [nous axions] axer (= orienter)

action, actionnaire, actionner

A.

- l'**action** (= la mise en œuvre, l'exercice du pouvoir ou du goût d'agir, et caractérisant, si cet exercice est habituel, un mode ou un style de vie)
- _ l'inaction (= l'état de celui ou de ce qui est inactif)
- une **action** (= ce qui est fait ; une manière d'agir ; un effet ; une procédure judiciaire ; le sujet d'une œuvre dramatique ; un titre de propriété d'une part d'un capital ; un ensemble de manifestations, plus ou moins coordonnées, de l'activité d'un groupe, en particulier dans divers domaines de la vie publique)
- une **action** (= un exercice concret, particulier de l'activité d'un individu ou d'un groupe ; ce que fait un individu ou un groupe ; un exercice du pouvoir d'agir, envisagé dans son aspect physique, gestuel, expressif ou spectaculaire ; un exercice du pouvoir d'agir, envisagé du point de vue de son influence transformante sur les êtres au contact, sur le milieu, etc.)
- action : [Géoconfluences](#)
- une **action de groupe** (= une voie ouverte dans certains pays par la procédure civile, permettant à un ou plusieurs requérants d'exercer une action en justice pour le compte d'une catégorie de personnes sans en avoir nécessairement reçu le mandat au préalable), voir : [France Terme](#)
- _ elle est actionnée, il est **actionné** (= est mue, mise en action ou mû, mis en action ; est occupé(e), affairé(e))
- elle est actionnelle, il est **actionnel** (= a rapport à l'action)
- un **actionnement** (= une mise en action, en marche)
- **actionner** (= mettre en mouvement, faire fonctionner ; mouvoir, animer, stimuler ; **placer sous les ordres d'une autorité ; tenter une action judiciaire contre quelqu'un**) [ils actionnèrent]
- **s'actionner** (= se donner du mouvement ; montrer de l'ardeur dans une occupation ; s'agiter)

- un **actionneur** (= un dispositif qui convertit en énergie cinématique divers types d'énergie tels que l'énergie électrique ou l'énergie chimique, afin de produire une action mécanique)
- un **actionnisme** (en sociologie)
- _ une interaction (= une action ou influence réciproque de deux ou plusieurs objets, phénomènes, personnes, groupes)
- il est interactionnel (= est relatif à une interaction)
- un interactionnisme (= une analyse de la société en fonction des interactions)
- _ une non-action (= le fait de ne pas agir)
- Le nom (une) réaction est emprunté au latin scolastique *reactio* « réaction », formé à l'aide du préfixe re- sur le latin classique *actio*. D'où elle est réactive, il est réactif, une réactivité, une alloréactivité,...

B.

- une **action** (= un titre remis en échange de son apport à toute personne qui, lors de la constitution d'une société de capitaux adhère à cette société en lui transférant soit une somme d'argent, soit des biens en nature)
- prendre une action : [Office québécois de la langue française](#)
- [en anglais : *class action*] une **action de groupe** (= une voie ouverte dans certains pays par la procédure civile, permettant à un ou plusieurs requérants d'exercer une action en justice pour le compte d'une catégorie de personnes sans en avoir nécessairement reçu le mandat au préalable)
- _ un **actionniste** (= un actionnaire ; en Angleterre : un homme qui fait commerce d'actions)
- une ou un **actionnaire** (= un(e) propriétaire d'une ou plusieurs actions dans une entreprise, constituée en société anonyme ou en commandite ; une femme ou un homme crédule qui accorde du crédit à toute offre ou à toute parole)
- un **actionnariat** (= une division en actions du capital d'une entreprise ; le fait d'être actionnaire ; un ensemble d'actionnaires)
- _ Le nom Panurge (= un personnage à l'esprit inventif créé par Rabelais) est emprunté au grec π α ν ο ὄ ρ ο ς « apte à tout faire », composé de π α ν, neutre de π α ς «tout» et ε ρ ο ν «action», employé comme nom commun «homme qui se mêle de tout faire». D'où un panurgisme (= le comportement de celui qui imite aveuglément ce qu'il voit faire par autrui)
- Le nom (une) action est emprunté au latin *actio* « *vis agendi* ».
- voir aussi : actif, activer, activité, agir
- Homographes : Nous actions vos actions dévouées.

activation, activer, activisme, activité

- un sel **activant** (en chimie), un pouvoir activant
- une substance activatrice, un appareil **activateur** (= qui sert à activer un processus)
- un **activateur** (= une substance ou un appareil servant à activer un processus ; en biochimie : une substance qui augmente la vitesse d'une réaction enzymatique ou d'une voie métabolique ; en génétique : une protéine produite par un gène régulateur capable d'accroître l'expression génique par fixation spécifique sur une séquence d'ADN appelée site initiateur ; autres sens : [CNRTL](#))
- une **activation** (= le fait d'activer, de rendre actif ; une opération rendant radioactif un élément stable en l'exposant à des rayonnements ionisants)
- elle est **active**, il est **actif** (= agit, accomplit un travail effectif ; en savoir plus : [CNRTL](#))

- une **active**, un **actif** (= une personne en pleine activité, soucieuse d'efficacité concrète)
- **activer** (= rendre une activité ou un déroulement plus intense ou plus rapide ; accélérer une activité, un déroulement)
- [j'active, tu actives, ils activent ; **Il fallait que nous l'activassions.**]
- **s'activer** (= être très actif ; être l'objet d'une grande animation)
- un **actif** (= une substance destinée à promouvoir l'action d'un catalyseur dans certaines réactions chimiques)
- un **actimètre** (= un appareil destiné à mesurer l'activité d'une source radio-active, généralement de très petite taille)
- une **active** (= une protéine qui active la sécrétion de la folliculostimuline hypophysaire et qui joue un rôle activateur du développement du follicule de de Graaf)
- _ un **activisme** : [CNRTL](#)
- elle ou il est **activiste** (= se rapporte à l'activisme ; se réclame de l'activisme)
- une ou un **activiste** (= un(e) partisan(e) de l'activisme)
- _ une **activité** (= le caractère de ce qui est actif ou de l'être envisagé sous le rapport de son pouvoir ou de sa volonté d'agir ; l'exercice ou une manifestation concrète de ce pouvoir ; en savoir plus : [CNRTL](#))
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#) ; [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; [France Terme](#)
- Protocole et activités publiques : [Office québécois de la langue française](#)
- _ une perte d'auto-activation psychique
- _ désactiver (= neutraliser, faire cesser l'activité, débarrasser des éléments radioactifs)
- une désactivation (= la réduction ou la suppression de l'activité d'une substance, le passage d'une entité moléculaire d'un état excité à un niveau d'énergie inférieur)
- un désactif (= une entité moléculaire ou espèce chimique qui désactive un état excité d'une autre entité moléculaire par transfert d'énergie, par transfert d'électron ou par un mécanisme chimique [Dans le cas de la luminescence, on utilise plus fréquemment le terme "extincteur"])
- _ une inactivation (= une suppression d'une activité biochimique ou biologique)
- inactiver (= supprimer l'activité d'une substance ou d'un organisme) [Il fallait que nous l'inactivassions.]
- une inactivité (= une absence d'activité ; une inaction ; une cessation temporaire et statutaire de fonctions ou de service actif)
- _ une non-activité (= une absence d'activité ; une situation administrative pour un fonctionnaire ou un militaire)

ACTO

actomyosine

- une **actomyosine** (= un complexe formé par l'association de myosine et d'actine donnant au muscle, notamment le myomètre, sa contractilité)

actrice

- une **actrice**, un **acteur** (= celle, celui dont la profession est d'interpréter un personnage dans une pièce de théâtre ou à l'écran ; celle, celui qui joue un rôle important, qui prend une part active à une affaire)
- une **actrice non étatique**, un **acteur non étatique** (= une personne, un groupe ou une institution intervenant dans la vie nationale ou internationale sans être officiellement mandaté par un État) [Un acteur non étatique peut être une organisation non

gouvernementale, une force sociale, un réseau criminel ou terroriste, un média, une firme transnationale ou une agence de notation.]

- un **actureau** (= un acteur sans renom et de peu d'envergure)
- un **actricisme** (= l'art de jouer sur la scène)
- un **actroïde** (= un robot humanoïde recouvert de peau synthétique pouvant reproduire les expressions du visage humain et donnant l'apparence d'agir comme un humain)
- Le nom (un) acteur est emprunté au latin *actor* « celui qui agit ».

actuaire, actuariat, actuariel, actuariolle

1.A.

- une ou un **actuaire** (= une professionnelle ou un professionnel diplômé(e) de l'École d'actuariat, chargé d'appliquer aux questions de prévoyance sociale, d'assurances, d'amortissement et de finances en général, les théories mathématiques concernant le calcul des probabilités et la statistique)
- l'**actuariat** (= la technique employée par les actuaires ; la fonction d'actuaire)
- elle est actuarielle, il est **actuariel** (= est du ressort de l'actuaire)
- un taux actuariel

1.B.

- un **actuaire** (= dans l'Antiquité romaine : un secrétaire tachygraphe ; un comptable militaire)

2.

- un **actuaire** (= dans l'Antiquité : un petit bateau rapide)
- un **actuariolle** (= un petit navire)

actu, actualiser, actualité, actuel

- une **actu** (= une actualité), les actus
- elle ou il est **actualisable** (= peut être actualisé(e), rendu(e) actuel)
- il est **actualisable** (en philosophie)
- un **actualisateur** (= ce qui opère l'actualisation, ce qui fait passer dans la parole, selon un mécanisme prévu en langue, au sens saussurien de ces mots, une représentation virtuelle)
- une valeur actualisatrice ou actualisante, un signe, un prédicat **actualisateur** ou **actualisant**
- une **actualisation** (= l'action d'actualiser ; le résultat de cette action)
- **actualiser** (= en philosophie : rendre actuel, faire passer de la puissance ou virtualité à l'acte ; faire passer de l'état virtuel à l'état réel ; faire passer un signe linguistique de la langue à la parole ; calculer, en tenant compte d'un taux d'intérêts composés, un capital qui, à une date donnée, équivaut à un capital payable à terme)
- [en actualisant ; Il voulait que nous l'actualisassions.]
- un **actualisme** (= une explication géologique du passé de la Terre par l'étude des phénomènes géologiques effectifs actuels ; une étude du passé dans la mesure où il agit directement sur le présent)
- A. l'**actualité** de quelque chose (= son intérêt actuel)
- des actualités (= l'ensemble des faits tout récents, et offrant un intérêt pour cette raison ; des informations, des nouvelles, généralement brèves, récapitulant les principaux événements du moment)

- B. l'**actualité** (= en philosophie : la qualité de ce qui est actuel ou actualisé, c'est-à-dire en acte et non en puissance)
- une **actuation** ou **actualisation** (= en philosophie : le passage de la puissance à l'acte)
- elle est actuelle, il est **actuel** (= se produit, existe au moment présent ; existe réellement et pleinement au moment où se place l'énoncé ; est présentement en activité ; a cours, porte un nom plus récent ; offre un intérêt réel pour les hommes aujourd'hui ; en philosophie : se réalise ou est réalisé, en passant de la puissance à l'acte)
- **actuellement** (= dans les circonstances actuelles, au moment même où l'on parle, où l'on agit ; en philosophie : en acte, effectivement)
- elle est inactuelle, il est inactuel (= n'est pas d'actualité ; n'est pas ou plus actuelle ou actuel, ne correspond pas au présent)
- elle ou il est inactualisable (= n'a pas en elle ou en lui le pouvoir de passer de l'état virtuel à l'état réel)
- elle est inactualisée, il est inactualisé (= n'est pas devenue actuelle ou n'est pas devenu actuel, n'est pas passé(e) de l'état virtuel à l'état réel)
- une inactualité (= le caractère de ce qui est inactuel, de ce qui n'est pas ou n'est plus d'actualité)
- Le verbe actualiser est dérivé du radical du latin *actualis*.
- Le mot actuel est emprunté au latin *actualis*.

ACU

Mots commençant par ACCU : un accu, un accubiteur, un accueil, acculer, une acculturation, accumuler, il est incurvé, accuser, un accusatif, et leurs dérivés.

acuariidé, acuariidé, acuariose

- les **acuariidés** ou **acuariidés** (= la famille de vers nématodes spirures *Acuariodea*)
- une **acuariose** (= une maladie parasitaire due à des nématodes spirures de la fam. des acuariidés présents dans le gésier des volailles : galliformes et ansériformes surtout, et colombiformes)
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#)

acuité

- une **acuité** (= la qualité de ce qui est aigu ; une finesse, une sensibilité extrême dans la perception de leur objet ; une qualité de lucidité, de pénétration intellectuelle, etc. ; l'intensité, la vivacité d'une sensation, d'une perception, d'un sentiment, d'un acte de réflexion,... ; l'extrême gravité d'une situation)
- une hyperacuité (= un degré d'acuité d'un organe des sens particulièrement élevé)
- Le nom (une) acuité vient du bas latin *acuitas*.

acul

- un **acul** (= le fond d'un parc à huitres, du côté de la mer)
- voir : **accu / accul, acul / acut** (Les homonymes)

aculéate

- les **aculéates** ou **porte-aiguillons** (= un taxon d'insectes hyménoptères apocrites)
- elle ou il est **aculéiforme** (= est en forme d'aiguillon)

- les **aculifères** (= un ancien sous-embranchement de mollusques : les mollusques à piquants)
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#)

acumen

- un **acumen** (= un petit prolongement qui termine certains organes foliacés ; l'acuité de l'esprit, la pénétration et la subtilité de l'intelligence ; un moment fugitif de la vie intellectuelle ou spirituelle, atteignant tout de suite le sommet de son intensité)
- Le mot latin *acumen* signifie « pointe ».

acumètre

- un **acumètre** (= un appareil destiné à la mesure des intensités sonores)
- Le nom (un) acumètre est composé du radical du latin *acus* « aiguille » et de -mètre tiré du grec $\mu \acute{\epsilon} \tau \rho \omicron \nu$ « instrument qui sert à mesurer ».

acuminé, acumineux

- elle est acuminante, il est **acuminant** (= est en forme de pointe)
- une **acumination** (= une excroissance en forme de pointe)
- elle est acuminée, il est **acuminé** (= est pointu(e), en forme de pointe)
- **s'acuminer** (= prendre une forme pointue)
- [Il fallait que nous nous acuminassions.]
- elle est acumineuse, il est **acumineux** (= se prolonge en pointe peu aigüe)
- elle ou il est **acuminifère** (= porte des tubercules pointus)
- il est **acuminifolié**, une plante acuminifoliée (= dont les feuilles sont acuminées)
- Ces mots sont formés sur le latin *acumen* « pointe ».

acunhien

- elle est acunhienne, il est **acunhien** (= est de l'archipel Tristan d'**Acunha** ou Da Cunha)
- Tristan **Da Cunha** (= un navigateur portugais)

acuponcture, acupuncture

- une **électrostimulation acuponcturale**, un déclenchement **acuponctural** du travail
- , une acuponctrice ou acupunctrice, un **acuponcteur** ou **acupuncteur** (= un spécialiste en acupuncture)
- l'**acuponcture** ou **acupuncture** (= une méthode thérapeutique traditionnelle en Chine reposant sur l'affirmation que la stabilité de l'énergie fondamentale de l'Homme repose sur un équilibre de forces et consistant dans l'introduction d'aiguilles très fines en des points cutanés précis)
- **acuponcturer** (= pratiquer l'acuponcture)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- une **électropuncture** ou **électropuncture** (= une électrothérapie avec des aiguilles)
- Le nom (une) acuponcture ou acupuncture vient du latin médical *acupunctura* composé de *acus* « aiguille » et *punctura* « pique ».

acut

- elle est acute, il est **acut** (= est pointu(e) ; se termine en pointe ; est aigu(e), est tranchant(e))

- un (caractère) **acut** (= un caractère d'imprimerie marqué d'un accent aigu)
- Le mot acut est un doublet savant d'aigu, emprunté au latin *acutus* « aigu, pointu ».
- voir : [accu / accul, acul / acut](#) (Les homonymes)

acutangle

- elle ou il est **acutangle** (= dont les angles sont aigus)
- elle ou il est **acutangulaire** (= fait un angle aigu)
- elle est acutangulée, il est **acutangulé** (= a des angles aigus)
- Le mot acutangle est formé du radical du latin *acutus* « aigu, pointu » et d'angle.

acyanoblepsie, acyanopsie

- une **acyanoblepsie** ou **acyanopsie** (= une lésion de la vue caractérisée par l'impuissance de distinguer la couleur bleue)
- Le nom (une) acyanoblepsie est composé du radical des mots grecs κ υ α ν ο ς « d'un bleu sombre » et β λ ε ψ ι ς « vue, regard »
- Le nom (une) acyanopsie est composé du radical des mots grecs κ υ α ν ο ς « d'un bleu sombre » et ο ψ ι ς « vue ».

acyclique

- elle ou il est **acyclique** (= dont les effets se produisent à intervalles irréguliers, sans cycle)

acyle

- une **acylation** (= une réaction chimique de transfert d'un radical acyle (R-CO-) d'une molécule vers une autre)
- une **acyl-carnitine** (= un ester d'un acide organique avec la carnitine, forme de passage de certains acides organiques à travers les membranes intracellulaires, telles que celles des mitochondries ou des peroxysomes)
- un **acylcoenzyme A** ou **acyl-CoA** (= un thioester d'un acide organique et du coenzyme A)
- un **acyle** (= un radical organique qui se trouve dans les acides carboxyliques)
- un composé **acylé** ou **acidylé**
- des **acylglycérols** (= des glycérides, des lipides simples constitués d'esters d'acides gras avec le glycérol)
- une **acylthiokinase**
- une **acyltransférase** (= un(e) enzyme catalysant une réaction de transfert d'un radical acyl (R-CO-) d'un substrat à un autre)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- une aliphacyl-synthétase
- un déficit en asparto-acylase ou aspartoacylase
- une cholestérol-acylase (= un(e) enzyme catalysant l'estérification du cholestérol) [Pratiquement ce terme est synonyme d'acyl-coenzyme A-cholestérol-acyl-transférase.]
- une déhydroacyl-hydratase (= un(e) enzyme qui catalyse l'hydratation réversible d'un déhydroacyl-coenzyme A ou d'un autre déhydroacyl-thiol, fixant l'hydroxyle de l'eau sur le carbone β)
- une déhydroacyl-réductase (= un(e) enzyme catalysant l'hydrogénation, à partir de NADPH, d'un déhydroacyl-ACP formant un acyl-ACP au cours de la biosynthèse des acides gras dans les cellules)

- une désacylase ou déacylase (= un(e) enzyme qui catalyse l'hydrolyse de composés acylés) Les désacétylases, la palmitoyl-ACP-hydrolase sont des désacylases.]
- un diacylglycérol (= un composé lipidique dans lequel le glycérol est estérifié par deux acides aliphatiques)
- un triacyl-glycérol
- Le nom (un) acyle est formé du début d'acide et du suffixe -yle.

acytoplasmique

- elle ou il est **acytoplasmique** (= est privé(e) de cytoplasme)

ADA

Mot commençant par ADDA : un addax (= une antilope).

adactylie

- une **adactylie** ou **ectrodactylie** (= l'absence congénitale d'un ou de plusieurs doigts)
- une hexadactylie (= une malformation congénitale de la main comportant la présence d'un sixième doigt sur le bord postaxial de la main)

adage, adagio

1.

- un **adage** (= une formule généralement ancienne, énonçant une vérité admise, un principe d'action ou une règle juridique)
- Le nom (un) adage (1) est emprunté au latin *adagio* devenu *adagium*, synonyme de *proverbium*.

2.

- un **adage** (= une suite de pas et de mouvements lents, exécutés sur le rythme d'un adagio)
- **adagio** (= en musique : posément, sans se presser)
- un **adagio** (= un morceau vocal ou instrumental interprété dans ce mouvement ; un moment de repos, de lenteur ou de rêverie)
- Le mot italien *adagio* est composé de *ad* « à » et *agio* « aise », *agio* étant emprunté soit au français aise soit au provençal *aize*.

adalid, adalide

- un **adalid** ou **adalide** (= un magistrat militaire espagnol)
- Le nom (un) adalid ou adalide est emprunté à l'espagnol *adalid* « guide d'un voyageur », puis « guide militaire connaissant le terrain » « chef militaire », issu de *ad(d)alil* qui vient de l'arabe *dalîl* « guide », dérivé du verbe *dalla* « conduire ».

adalie

- une **adalie** à 2 points (= une coccinelle à 2 points)

Adam

- **Adam** (= le nom donné dans la Genèse au premier homme), Adam et Ève
- la pomme d'Adam (= la proéminence laryngée du cartilage thyroïde)

- en costume d'Adam, en habit d'Adam (= nu)

A.

- elle est adamienne ou adamite, il est **adamien** ou **adamite** (= a l'aspect primitif et innocent du temps d'Adam)
- une terre **adamite** (= une terre vierge, une roche mère)

B.

- un **adamisme** (= une doctrine de certains hérétiques chrétiens)
- une adamienne ou adamite, un **adamite** ou **adamien** (= un(e) membre d'une secte prétendant retrouver l'innocence d'Adam d'avant le péché ; un(e) membre de la secte fondée au 2ème siècle par Prodicus appelé aussi adamien, et qui, prétendant imiter la nudité d'Adam, rejetait l'usage de tout vêtement dans les assemblées)
- Le nom Adam vient d'un mot hébreu signifiant « homme ».

adamantin

- A. elle est adamantine, il est **adamantin** (= est de fer dur, d'acier ; a la dureté ou la résistance du diamant ; a l'éclat du diamant)
- B. elle est adamantine, il est **adamantin** (= est relative ou relatif à l'émail ; qualifie une tumeur qui provient des cellules formatrices de l'émail dentaire ou qui s'en rapprochent ; qualifie une substance ou une lésion qui a l'aspect ou la dureté du diamant ou de l'émail)
- C. [pour une personne] elle est adamantine, il est **adamantin** (= dont l'éclat est comparable à celui du diamant ; présente des qualités morales ou intellectuelles correspondant aux qualités physiques du diamant : la dureté ou le brillant)
- _ elle est adamantinienne, il est **adamantinien** (= est propre à l'adamantinome)
- _ un carcinome ou cancer basocellulaire **adamantinoïde** ou un épithélioma basocellulaire adamantinoïde (= une variété histologique de carcinome basocellulaire dont les boyaux sont le siège d'une évolution adamantinoïde ou atrophie stellaire)
- A. un **adamantinome** des os longs (= une tumeur osseuse rare)
- B. un **adamantinome** du maxillaire et de la mandibule (= un épithélioma adamantin)
- _ un **adamantoblaste** ou **améloblaste** (= une cellule prismatique haute, d'origine ectodermique, située sous la surface de l'émail)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- Ces mots sont dérivés du grec α ἰ δ α μ ἄ ν τ ι ν ο ς « dur et résistant comme l'acier ou le diamant », dérivé de α ἰ δ ἄ μ α ς-α ν τ ο ς « acier, diamant ».

adambulacraire

- elle ou il est **adambulacraire** (= chez les échinodermes : se trouve placé(e) à côté des ambulacres)
- elle ou il est ambulacraire (= concerne les ambulacres ; en a les caractères)
- un ambulacre (= une aire plantée d'arbres en rangées régulières ; chez les échinodermes : une rangée de saillies formée par les tentacules rétractiles servant à la locomotion)
- elle ou il est ambulacriforme (= est en forme d'ambulacre)
- Le nom (un) ambulacre est emprunté au latin *ambulacrum* « promenade, avenue ».

adamien, adamiste, adamite

- un **adamisme**, il est **adamite** ou **adamien**, un **adamite** ou **adamien** : voir Adam (ci-dessus)

adapiforme

- les **adapiformes** (= un taxon éteint de primates strepsirrhiniens : les adapidés de l'Eocène, les notharctidés, de l'Eocène, le sivaladapidés du Miocène)

adaptation, adapter, adaptine

- une **adaptabilité** (= une faculté de s'adapter ; l'ensemble des dispositions naturelles et/ou acquises qui permettent à un organisme d'établir, à différentes périodes de son existence, des relations d'équilibre en présence de nouvelles conditions de vie)
- elle ou il est **adaptable** (= peut être adapté(e))
- elle est adaptatrice, il est **adaptateur** (= adapte ou permet d'adapter quelque chose)
- A. une adaptatrice, un **adaptateur** (= celle, celui qui adapte quelque chose ; un(e) auteur(e) d'une adaptation)
- B. un **adaptateur** (= un engin ou dispositif dont le rôle est d'adapter une chose à un nouvel usage sans la modifier elle-même)
- C. un **adaptateur** (= une courte séquence nucléotidique capable de réaliser le pontage entre deux fragments d'ADN terminés par des séquences non complémentaires)
- une réaction adaptative, une réponse adaptative, une vergence adaptative, un pouvoir **adaptatif** (= qui consiste à s'adapter à un milieu, à de nouvelles conditions d'existence, etc.)
- un apprentissage adaptatif (= une démarche de formation reposant sur l'usage en ligne de cours, d'exercices et d'évaluations s'ajustant en temps réel aux rythmes et aux besoins d'un apprenant)
- une conception d'interfaces adaptatives ou conception adaptative (= une élaboration et mise en œuvre de méthodes et de techniques qui permettent d'adapter automatiquement les interfaces avec l'utilisateur à différents types de terminaux, fixes ou mobiles) [La conception d'interfaces adaptatives peut prendre en compte les options ou les configurations choisies par les utilisateurs, notamment en matière d'ergonomie.]
- une **adaptation** (= l'action de s'adapter ou d'adapter ; le résultat de cette action ; une modification évolutive par laquelle une cellule, un organisme, ou une population, s'ajuste à une nouvelle contrainte, sa survie et sa reproduction en étant améliorées ; l'ensemble des phénomènes qui permettent la mise en accord et l'interaction harmonieuse d'un organisme et, plus généralement, d'un individu avec de nouvelles conditions d'environnement, en particulier des circonstances éprouvantes ; le **pouvoir d'accommodation de l'œil**)
- elle est adaptée, il est **adapté** (= est ajusté(e) ; est habitué(e), est accoutumé(e) ; est approprié(e), est en conformité avec ; est modifié(e) en vue d'un usage ou d'une fonction précise)
- **adapter** (= joindre un objet à un autre de manière à obtenir un dispositif fonctionnel ; mettre en accord, approprier à quelque chose ou à quelqu'un d'autre, considéré comme prépondérant ou du moins comme incontestablement réel, de manière à obtenir un ensemble cohérent ou harmonieux ; modifier une conduite ou une situation ; transposer une œuvre ou une technique d'un genre ou d'un type d'expression dans un autre en vue d'une destination nouvelle)
- [Il voulait que nous l'adaptassions.]

- **s'adapter** (= s'ajuster ; se conformer, s'habituer, s'accoutumer, s'acclimater)
- un **adapteur** (= une protéine intracellulaire impliquée dans le transport de vésicules d'endocytose telles que les endolysosomes à clathrine entre le réseau golgien et la membrane plasmique)
- elle est adaptative, il est **adaptif** (= concerne, réalise l'adaptation au milieu)
- une **adaptine** (= une protéine présente dans un complexe de plusieurs protéines impliquées dans l'assemblage des molécules de clathrine et dans le transport intracellulaire des vésicules d'endocytose membranaires ou de sécrétion transgolgiennes, complexe appelé «adapteur», ayant un rôle dans la reconnaissance des sites de destination des vésicules)
- l'**adaptocampimètre** de Jayle et Mossé
- un **adapto-électrorétinogramme** (= un enregistrement graphique des variations du potentiel cornéorétinien, c'est-à-dire de l'activité électrique rétinienne sous l'influence de stimulations lumineuses brèves précédées d'un stimulus conditionnant de longue durée)
- une **adaptométrie** (= une analyse de la vision nocturne)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- _ une désadaptation
- elle est désadaptée, il est désadapté
- désadapter (= mettre en désaccord avec son milieu, faire cesser une acclimatation, une habitude)
- _ elle ou il est inadaptable (= n'est pas adaptable, ajustable ; est dans l'incapacité de s'intégrer à son milieu de vie)
- une inadaptabilité (= le caractère de ce ou celui qui est inadaptable)
- une inadaptation (= un manque d'intégration au milieu de vie, à l'école ; un manque d'ajustement à quelque chose ; en sociologie : une incapacité à se conformer aux habitudes et aux normes d'un groupe et de participer à ses activités et à ses productions)
- A. elle est insadaptée, il est inadapté (= n'est pas en harmonie avec son milieu ; n'y est pas intégré(e)), un enfant inadapté (= un enfant présentant des troubles très divers caractérisant une inadaptation à son environnement, qui se traduit par un mal-être)
- une inadaptée, un inadapté,
- B. elle est inadaptée, il est inadapté (= n'est pas ajusté(e), approprié(e), adéquat(e))
- _ elle est mésadaptée, il est mésadapté (= présente des difficultés d'adaptation à son milieu), une mésadaptée, un mésadapté [Québec]
- _ une réadaptation (= en psychiatrie : l'ensemble des actions surtout médicales, sociales et éducatives visant à favoriser le retour des malades mentaux stabilisés ou améliorés, voire guéris, dans leur milieu habituel avec un niveau d'adaptation aussi bon que possible, même s'il ne peut s'accommoder de celui qui précédait la maladie)
- réadapter
- Le verbe adapter est emprunté au latin *adaptare* « ajuster à ».

adas

- des **adas** (= des oiseaux passereaux d'Amérique), un adas

à date

- Les mots à *date* se rencontrent dans des groupes nominaux comme à date fixe, à date régulière, à date ancienne, etc., et ces emplois sont réguliers ; mais il faut bien se

garder de faire d'« *date* » une locution adverbiale à laquelle on donnerait le sens de « pour l'instant » ou d'« à ce jour ». En savoir plus : [Académie française](#)

adatis

- un **adatis** (= une sorte de mousseline fine et claire que l'on produisait aux Indes orientales, principalement au Bengale)
- Le nom anglais *adatis* est originaire de l'Inde.

ADD

Mot commençant par AD : [Dichtho AD](#)

addax

- un **addax** (= une antilope : [dictionnaire des sciences animales](#))

addenda

- un **addenda** (= des notes additionnelles à la fin d'un ouvrage ou constituant un livre entier)
- addenda : [Office québécois de la langue française](#)
- Le mot latin *addenda* « choses à ajouter » vient du verbe *addere* « ajouter ».
- voir aussi : addition (ci-dessous)

addict, addiction

- elle est addicte, il est **addict** (= est toxicodépendant(e) ; est dépendant(e) d'une addiction)
- une addicte, un **addict** (= celle, celui qui est dépendant(e) d'une addiction)
- Au Québec, cependant, en raison du contexte sociolinguistique particulier, addict est explicitement critiqué par plusieurs observateurs de la langue. Il n'entre donc pas dans la norme de référence du français au Québec. Ainsi, il est préférable de le remplacer par l'un des nombreux équivalents possibles, pouvant transmettre diverses nuances selon le sens voulu : dépendant, toxicomane, amateur, passionné, etc. En savoir plus : [Office québécois de la langue française](#)
- une conduite addictive, un comportement **addictif** (= qui est relative ou relatif à une addiction)
- Addictif est ainsi consigné dans des dictionnaires usuels européens sans y être critiqué. Toutefois, au Québec, où cet emprunt tend aussi à se répandre, la situation est différente. En savoir plus : [Office québécois de la langue française](#)
- une **addiction** (= un état pathologique de dépendance chronique caractérisé par la compulsion à consommer une substance psycho-active [addiction pharmacologique] ou répéter un comportement [addiction comportementale] malgré les conséquences néfastes sans que la volonté du sujet puisse s'y opposer)
- Le nom addiction est ainsi généralement consigné dans des ouvrages spécialisés et dictionnaires européens sans y faire l'objet de critiques.
Au Québec, la situation est différente. L'emprunt addiction reste assez peu usité, tant dans le langage spécialisé du réseau de la santé et des services sociaux que dans la langue générale. De plus, il est jugé défavorablement par plusieurs observateurs de la langue. Autrement dit, addiction n'entre pas dans la norme de référence du français au Québec. Il est donc préférable d'employer le nom dépendance, qui peut rendre la même idée et qui est habituel dans l'usage.

Dans certains ouvrages de référence européens, comme des dictionnaires de psychologie, la notion d'addiction est parfois considérée comme plus englobante que celle de dépendance, cette dernière y étant associée essentiellement aux substances. En savoir plus : [Office québécois de la langue française](#)

- **l'addictologie** (= l'étude et la prise en charge des addictions)
- **une ou un addictologue** (= un(e) spécialiste)
- Au Québec, c'est plutôt le nom dépendance qui entre dans la désignation officielle d'instituts de recherche et de centres venant en aide aux personnes souffrant d'une dépendance, dans des titres de programmes de formation et de cours portant sur le sujet, etc. Les mots addictologie, addictologique et addictologue ne sont pas non plus implantés dans l'usage.
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)

addigitation

- **une addigitation** (= l'action d'effleurer du bout des doigts, de soumettre à des passes magnétiques)
- Le nom (une) addigitation a été créé avec le préfixe *ad-* et le mot latin *digitus, ditus* « doigt de la main, du pied ».

Addison

- **T. Addison** (= un médecin britannique)
- elle est **addisonienne** ou **addisonnienne**, il est **addisonien** ou **addisonnien** (= est relative ou relatif à la maladie d'Addison)
- une **addisonienne** ou **addisonnienne**, un **addisonien** ou **addisonnien** (= celle, celui qui est atteint(e) de cette maladie)
- un **addisonisme** (= un syndrome atténué de la maladie d'Addison ; la maladie correspondante)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)

additif / un aditif (= en basque : un cas qui marque le mouvement vers)

une addition / une adition d'hérédité (= la traduction de l'expression romaine *aditio hereditatis* désignant la manifestation de volonté par laquelle le successible acquérait l'hérédité)

additif, addition, additionner, additivité

- elle est additive, il est **additif** (= est ajouté(e), s'ajoute ; est caractérisé(e) par des additions successives ; résulte d'additions)
- **une fabrication additive** ou **fabrication par addition** (= une méthode de fabrication d'un objet consistant à superposer des couches de matière à partir des données d'un modèle numérique tridimensionnel) [L'impression tridimensionnelle, le frittage par laser et la fusion sur lit de poudre sont des exemples de procédés de fabrication additive. La fabrication additive est souvent utilisée pour le prototypage rapide de certains objets.]
- un **additif** (= une chose ajoutée ; une substance ajoutée à une préparation médicamenteuse pour en modifier les caractères organoleptiques (couleur, odeur, saveur, aspect, consistance, etc. ; une substance ajoutée à un aliment destiné à l'Homme ou aux animaux pour améliorer sa conservation ou ses propriétés nutritives ; un constituant secondaire, incorporé à faible dose dans un matériau ou un produit pour en modifier l'une des propriétés ; un **module complémentaire d'un logiciel** ou d'un

matériel existant, qui lui apporte des améliorations ou des extensions et ne peut fonctionner qu'avec lui)

- une **addition** = la première des quatre opérations arithmétiques ; l'action d'ajouter un ou plusieurs éléments numériques ou nombrables à un ou plusieurs autres de manière à en obtenir le total ; le résultat de cette opération ; une note détaillant la somme due par un client ; une réunion d'éléments de même nature morale ou psychologique qui s'ajoutent les uns aux autres et dont le résultat est une totalité ou un accroissement qui modifie la situation ; l'action d'ajouter des éléments à d'autres de même nature, de manière à compléter ou à modifier un ensemble ; ce que l'on ajoute)
- l'**additionnalité** des réductions d'émissions (= la réduction des émissions par les sources d'émission ou accroissement de l'absorption par les puits [pièges à carbone] s'ajoutant à celles qui auraient lieu en l'absence d'une activité destinée à atténuer les émissions de gaz à effet de serre)
- en un **additionné** (= immédiatement)
- elle est additionnelle, il est **additionnel** (= est en plus, s'ajoute)
- un **additionnement** (= l'action habituelle d'additionner)
- **additionner** (= ajouter l'un à l'autre des nombres ou des quantités, des éléments nombrables ou quantifiables, de manière qu'ils aboutissent à un total ou à un ensemble)
- **s'additionner** (= s'ajouter)
- un **additionneur** (en informatique : un circuit logique permettant de réaliser une addition)
- une **additionneuse** (= une machine ou l'organe d'une machine capable d'effectuer des additions)
- **additivement** (de façon additive, par addition)
- une **additivité** (= la propriété qu'ont certains éléments de pouvoir être ajoutés ou retranchés à d'autres, de pouvoir s'ajouter ou se soustraire à d'autres)
- Le mot additif est emprunté au latin *additivus* (en grammaire) « qui se joint à ».
- Le nom (une) addition est emprunté au latin *additio* « action d'ajouter ».

adducteur, adduction, adductus / abducteur, abduction, abductus

- un muscle **adducteur** (= un muscle qui provoque un mouvement par lequel un membre ou un segment de membre se rapproche de l'axe médian du corps)
- _ un (muscle) abducteur (= un muscle qui provoque un mouvement par lequel un membre ou un segment de membre s'écarte de l'axe médian du corps)
- _ un septum intermusculaire vasto-adducteur (= la cloison antéro-médiale de cuisse qui sépare le muscle vaste interne de la loge des adducteurs)
- elle est adductrice, il est **adducteur** (= produit un mouvement d'adduction, détermine l'adduction)
- un (canal, tube) **adducteur** (= qui véhicule un liquide ou un fluide vers un réservoir)
- un tube abducteur (= un tube à l'aide duquel on recueille les gaz dans une réaction chimique)
- un **adducteur** (= le mouvement intérieur d'une machine à rouage)
- une **adduction** (= l'action d'amener, de conduire ; un mouvement par lequel un membre ou un segment de membre se rapproche de l'axe médian du corps ; une position qui en résulte ; une introduction d'une ou plusieurs propositions assumptives dans une démonstration ; un mouvement de l'organisme attiré sous l'effet d'un stimulus vers les sensations du monde extérieur ; un mouvement intérieur d'une mécanique ; l'action de conduire un liquide ou un fluide d'un lieu à un autre)
- une adduction d'eau

- une abduction (= un mouvement par lequel un membre ou un segment de membre s'écarte de l'axe médian du corps ; un mouvement d'un organe des sens vers le dehors ; un syllogisme aristotélicien dans lequel, la majeure étant certaine, mais la mineure seulement probable, la conclusion n'est elle-même que probable)
- un **hallux adductus** ou **hallux varus** (= une déviation en dedans du premier orteil)
- un *hallux abductus* ou *hallux valgus* (= une déformation du premier orteil qui est anormalement dévié en dehors)
- un **metatarsus adductus** ou **metatarsus varus, pes adductus** (= une déformation dans laquelle l'avant-pied est déporté du côté médial par rapport à l'axe de l'arrière-pied)
- un *metatarsus abductus* ou *metatarsus valgus, pes abductus* (= une déformation du pied dans laquelle l'avant-pied est porté en dehors, latéralement, par rapport à l'axe de l'arrière-pied)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- Le nom (une) adduction est emprunté au latin *adductio* « action d'attirer; mouvement qui attire » d'après le latin *adducere* « amener » (conduire vers).
- Le nom (une) abduction est dérivé du latin *abducere* « action d'emmener, action d'enlever » (*ab ducere* : éloigner de)

adduit

- un **adduit** (= le résultat d'une réaction d'addition chimique ; une substance d'origine étrangère qui s'attache à un composé de l'organisme par une liaison covalentielle)
- un **acétaldéhyde-adduit** (= le produit de la liaison covalente entre une protéine et la fonction aldéhyde de l'acétaldéhyde)
- voir : [France Terme](#) ; [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)

ADEC

adécoratif

- elle est adécorative, il est **adécoratif** (= est caractérisé(e) par l'absence de décor)

adéfovir

- un **adéfovir** dipivoxil (= un analogue nucléosidique développé dans le traitement de l'hépatite virale B et administré par voie orale)

adelaisi

- elle est adelaisie ou adelaizie, adlaisiee, il est **adelaisi** ou **adelaizi**, **adlaisi** (= est inoccupé(e), désœuvré(e))
- un **adelaisi** ou **adelaizi** (= un homme peu raisonnable, qui fait des farces dignes d'un enfant)
- Le mot adelaisi ou adelaizi, adlaisi est issu du syntagme *a deloisir* « inoccupé, qui a du loisir » lui-même issu du croisement entre *estre a loisir* « avoir du temps à perdre » et *estre de loisir* « avoir le temps ».

Adèle / une adèle

Adèle

- **Adèle** (= un prénom)

Pour les mots suivants, voir : [dictionnaire des sciences animales](#) ; [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; [CNRTL](#)

adèle

- une **adèle** (= une petite teigne brune qui vit sur les framboisiers, les orties, etc.)
- les **adélidés** ou **adèles** (= des papillons souvent à couleurs métalliques dont les mâles ont de très longues antennes)

adéleidé, Adeleina

- les **adéleidés** (= une famille de coccidies)
- **Adeleina** (= un taxon de coccidies ; des parasites des cellules épithéliales d'invertébrés et de vertébrés ou du système réticulo endothélial de vertébrés)

adélomorphe

- elle ou il est **adélomorphe** (= n'a pas une forme définie)

Adelomycète

- des **Adelomycètes** ou champignons imparfaits, deuteromycètes, hyphomycètes (= une ancienne classe de moisissures)

adelphe, adelphie, adelphique, adelphixie, adelphopragie, adelphosite

Le mot adelphe est emprunté au grec $\alpha \delta \epsilon \lambda \phi \acute{o} \varsigma$ « de frère ou de sœur » « qui va par couple, double, jumeau », formé de $\alpha \delta$ - copulatif et de $\epsilon \lambda \phi \acute{o} \varsigma$ « matrice ». [Ces mots sont mentionnés : adelpholite ou adelpholithe ; déradelphe / déradelphie ; diadelphie / diadelphie ; hétéradelphe / hétéradelphie ; monadelphie / monadelphie ; polyadelphie / polyadelphie ; triadelphie / triadelphie]

A.

- des frères **adephes** (= qui sont issus de la même mère) [Des frères utérins sont issus de la même mère mais de pères différents.]
- une **adelphogamie** (1) (= un accouplement entre frère et sœur pour vérifier l'absence de tare)
- elle ou il est philadelphie (= aime son frère ou sa sœur)
- Philadelphie (= le nom du roi d'Égypte, Ptolémée II, qui épousa sa demi-sœur Arsinoé)
- les philadelphes (= le nom des membres d'une société secrète sous le premier Empire)

B. [en tératologie]

- une **adelphixie** (= une confraternité ou sympathie des parties qui composent le corps)
- un **adelphosite** (= un omphalosite caractérisé par une absence de tête et de membres, relié à un jumeau normal qui le transfuse)
- _ un déradelphe (= un monocéphale aux deux troncs fusionnés au-dessus de l'ombilic et séparés au-dessous et avec trois ou quatre membres supérieurs et quatre membres inférieurs)
- _ une malformation fœtale hétéradelphe (= qui est liée à une anomalie d'une grossesse gémellaire monozygote avec jumeaux conjoints ou attachés)
- _ un iléadelphie (= un double autosite monocéphalien du groupe des tératodelphes qui présente un tronc unique, deux membres supérieurs et quatre membres inférieurs)

- _ un isadelphie (= dont les corps bien organisés ne tiennent l'un à l'autre que par des parties sans importance comme ceux des frères siamois)
- _ un ischiadelphie ou ischiopage (= un double autosite monomphalien du groupe des tératopages : les deux individus sont soudés de l'ombilic à la région pelvienne)
- _ un psoadelphie (= un double autosite dont la colonne vertébrale se dédouble à hauteur du rachis lombaire, et qui comporte donc deux extrémités caudales)
- _ un synadelphie (= un double autosite monocéphalien du groupe des tératodelphes, dont le tronc est double et porte huit membres)
- _ un thoradelphie (= dont les troncs sont réunis avec 2 membres thoraciques)
- _ un uradelphie (= un double autosite monocéphalien du groupe des tératodelphes)
- une uradelphie (= une malformation congénitale consistant en un dédoublement de la région basse du corps en particulier de la sphère urogénitale)

C. [en botanique]

- une fleur **adelphie** ou **adelphique** (= en parlant des étamines : dont les filets sont soudés en un ou plusieurs faisceaux)
- une **adelphie** (= une réunion de plusieurs étamines par la soudure de leurs filets)
- une **adelphogamie** (2) (= une pollinisation se produisant entre deux fleurs, deux insectes... appartenant à deux lignées parentes ; un accouplement entre frère et sœur pour vérifier l'absence de tare)
- une fleur diadelphie (= dont les étamines sont réunies en 2 groupes)
- une fleur isadelphie (= qui a les étamines réunies en 2 faisceaux égaux)
- une fleur monadelphie (= dont les étamines sont réunies en un seul groupe)
- une fleur pentadelphie (dont les étamines sont réunies en 5 paquets)
- une fleur polyadelphie (= dont les étamines sont réunies en plusieurs faisceaux)
- une fleur triadelphie (= dont les étamines sont réunies en 3 faisceaux)

D.

- une **adelphophagie** (= un processus par lequel un seul œuf se développe, l'embryon éclos le plus précocement absorbant les autres œufs de la même capsule ovigère)

ademption

- une **ademption** (= une révocation d'un legs, d'une donation)
- Le nom (une) ademption est emprunté au latin *ademptio*.

ADEN

Mot commençant par ADDEN : un addenda

adén- est emprunté au grec $\alpha \delta \eta \nu$ « glande » :

voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; [dictionnaire des sciences animales](#) ; [CNRTL \(autres dérivés au bas de la page\)](#) ; [Famille du mot glande](#)

ADENA

- une **adénalgie** (= une douleur qui a son siège dans une glande)
- elle ou il est **adénalgique** (= est relative ou relatif à l'adénalgie)
- une **adénandre** (= un genre de plantes)
- une plante **adénanthe** (= dont les fleurs naissent d'organes glanduleux)
- une **adénanthère** (= une plante)

- une **adénase** (en biochimie)

ADEND

- une cellule **adendritique** (= qui ne comporte pas de dendrites)

ADENE

- une **adénectomie** cervicale (= une exérèse d'un nœud [ganglion] lymphatique cervical)
- une adénectomie sous-péritonéale (= une ablation des nœuds [ganglions] sous-veineux iliaques externes par voie abdominale extrapéritonéale ou par voie coelioscopique)
- une lymphadénectomie (= une ablation chirurgicale des ganglions lymphatiques drainant un territoire occupé par une tumeur maligne)
- une sialadénectomie (= une ablation d'une glande salivaire)

ADENI

- une **adénie** (= un ensemble d'affections caractérisées par la prolifération du tissu lymphoïde dans un ou plusieurs groupes ganglionnaires)
- _ une lymphadénie (= une prolifération du tissu lymphoïde ; ses résultats)
- une **adénine** (= une base azotée constitutive des acides nucléiques et de certains coenzymes)
- une **adénite** (= une modification inflammatoire aiguë ou chronique du tissu d'un nœud [ganglion] lymphatique)
- elle ou il est **adénitique** (= a rapport à l'adénite)
- une dacryoadénite (= une inflammation de la glande lacrymale, aiguë ou chronique, pouvant affecter sa portion orbitaire, palpébrale ou les deux à la fois)
- une hydradénite (= une hydrosadénite)
- une lymphadénite
- une lymphadéno-colpohystérectomie
- une myxadénite (= une inflammation des glandes muqueuses)
- une périadénite (= une diffusion dans le tissu conjonctif de l'inflammation qui siège dans un ganglion lymphatique)
- une sialadénite (= une inflammation d'une glande salivaire)

ADENO

ADENOA

- un **adénoacanthome** ou adéno-acanthome (= une prolifération tumorale glandulaire maligne de type adénocarcinome, contenant des foyers de différenciation ou de métaplasie malpighienne)

ADENOC

- il est **adénocalicé** (= se dit d'une plante dont le calice est parsemé de points glanduleux)
- un **adénocancer** (= une variété de cancer ayant les caractères histologiques de l'adénome, mais présentant la gravité et le pouvoir infectant propre au cancer)
- un **adénocarcinome** (= une tumeur maligne épithéliale dont l'aspect morphologique reproduit, de façon plus ou moins fidèle et différenciée, la structure d'un tissu glandulaire)

- un syndrome **adéno-cutanéomuqueux**
- un **adénocyte** (= une cellule sécrétrice d'une glande)

ADENOE

- un **adénoépithélium**

ADENOF

- un **adénofibrome** (= un fibroadénome), un adénofibromyome prostatique

ADENOG

- il est **adénogène** (= se développe dans les glandes)
- un **adénogramme** (= un examen cytologique du suc d'un nœud (ganglion) en microscopie optique des différents composants cellulaires à partir de l'étalement sur lame d'un prélèvement coloré par le May-Grünwald-Giemsa)
- une **adénographie** (= une description des glandes)
- il est adénographique (= a rapport à l'adénographie)

ADENOH

- une **adénohypophyse** (= la partie antérieure de l'hypophyse destinée à la régulation de nombreuses glandes endocrines)
- elle ou il est **adénoïde** (= a rapport au tissu d'un nœud [ganglion] lymphoïde ; se rapporte aux glandes ; ressemble à une glande), les végétations adénoïdes (= les formations lymphoïdes du rhinopharynx)
- une **adénoïdectomie** (= une exérèse des végétations adénoïdes)
- une **adénohypophyse**

ADENOI

- elle est adénoïdienne, il est **adénoïdien** (= a trait aux végétations adénoïdes)
- une **adénoïdite** (= une inflammation aiguë, subaiguë ou chronique de l'amygdale pharyngée de l'enfant)

ADENOK

- un carcinome **adénokystique**

ADENOL

- une **adénolipomatose**
- l'adénologie (= l'étude des glandes), une **adénologie** (= un traité sur la structure et les fonctions des glandes)
- une étude **adénologique**
- une **adénolymphite** (= une association d'une inflammation des vaisseaux lymphatiques et du territoire ganglionnaire correspondant)
- une **adénolymphocèle** (= une dilatation variqueuse des ganglions lymphatiques)
- un **adénolymphome** (= une tumeur bénigne des glandes salivaires habituellement développée dans la parotide, parfois multiple ou bilatérale)

ADENOM

- elle est adénomateuse, il est **adénomateux** (= est propre à l'adénome ; fait penser à l'adénome)
- une hyperplasie thécale **adénomatoïde**, une malformation adénomatoïde
- une **adénomatosé** (= une prolifération adénomateuse plurinodulaire d'un revêtement ou d'un parenchyme glandulaire), l'adénomatosé pulmonaire des bovins : [dictionnaire des sciences animales](#)
- un **adénome** (= une tumeur épithéliale bénigne développée aux dépens d'un tissu glandulaire et dont elle peut reproduire plus ou moins la structure glandulaire)
- une **adénomectomie** prostatique (= une ablation d'un adénome prostatique)
- une **adénomégalie** (= une hypertrophie des ganglions lymphatiques)
- une **adénomite** prostatique (= une poussée congestive ou inflammatoire d'un adénome prostatique)
- une **adénomyomatose** vésiculaire (= une diverticulose diffuse de la vésicule biliaire, associée à une hypertrophie musculaire lisse)
- un **adénomyome** (= le tissu glandulaire et musculaire lisse de la corne utérine dont l'aspect est celui d'un myome sans plan de clivage)
- une **adénomyose** (= une endométriose interne de l'utérus ou des trompes dont la musculature est creusée de diverticules tapissés d'endomètre ectopique)

ADENON

- un **adénoncose** (= une tumeur causée par une glande ; une tuméfaction des glandes)
- une fièvre **adénonerveuse**

ADENOP

- une **adénoopathie** (= une affection des nœuds [ganglions] lymphatiques superficiels et profonds se traduisant par une augmentation anormale de leur volume)
- une **lymphadénoopathie**
- elle est adéno-pharyngienne, il est **adéno-pharyngien** (= appartient au pharynx et à la glande thyroïde)
- une **adéno-pharyngite** (= une inflammation des amygdales et du pharynx)
- un **adéno-phlegmon** (= une adénite, compliquée de suppuration, conduisant à l'abcédation)
- elle ou il est **adéno-phore** (= porte des glandes sur une partie quelconque)
- les **adéno-phores** ou **aphasmidiens** (= des nématodes dépourvus de phasmides)
- une **adéno-phthalmie** (= une inflammation des glandes qui garnissent le bord des paupières)
- une plante **adéno-phyllé** (= dont les feuilles sont garnies de glandes)
- une plante **adéno-pode** (= dont les pétioles portent des glandes)

ADENOS

- un **adénosarcome** mullérien de l'utérus (= une tumeur utérine rare, reproduisant les structures de l'endomètre de l'embryon, associant des tissus épithéliaux non cancéreux à du mésenchyme sarcomateux)
- un adénosarcome sébacé (= un carcinome sébacé, tumeur épithéliale maligne développée à partir des glandes de Meibomius)
- une **adénose** (= une lésion proliférative bénigne d'un tissu glandulaire)
- une sialadénose (= une atteinte chronique non inflammatoire du tissu salivaire causée par des désordres métaboliques et sécrétoires, accompagnée d'une hypertrophie indolore des glandes salivaires, spécialement des parotides)
- une **adénosine** (= un nucléoside constitué de l'adénine, base purique, liée par une liaison N-osidique au β -D-ribose), voir : [dictionnaire des sciences animales](#)
- un cancer bronchique **adénosquameux** (= un carcinome composite fait d'éléments épidermoïdes et glandulaires), un carcinome adénosquameux
- une plante **adénostémone** (= dans laquelle les filets des étamines sont chargés de glandes)
- une **adénosyl**-cobalamine (= un coenzyme cobamide formé du noyau corrine avec un atome de cobalt)
- une adénosyl-méthionine
- une adénosyltriphosphatase

ADENOT

- une **adénotomie** (= une dissection des glandes)

ADENOV

- une maladie adénovirale, il est **adénoviral**, elles sont adénovirales, ils sont adénoviraux
- un **adénovirus** (= un virus à ADN, de la famille des *Adenoviridae* et du genre *Mastadenovirus*, dont on distingue une cinquantaine de sérotypes pathogènes pour l'Homme)
- les adénovirus ou **adénoviridés** (= la famille des *Adenoviridae*)
- des **adénoviroses** (= des maladies due à un adénovirus)

adens, adent

- A. **adens** ou **adent** (= à plat ventre)
- B. un **adent** (= sur une pièce de bois : une mortaise en forme de dent dans laquelle vient s'encaster le timon correspondant d'une autre pièce de bois, de manière à assurer le parfait assemblage des 2 pièces ; un travail fait de pièces adentées)
- **adenter** (= joindre par leurs adents deux pièces de bois ; fixer)
- voir : dent

ADENYL

voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)

- une **adénylate**-cyclase, une **adénylate-kinase** (= des enzymes)
- -adénylation
- une polyadénylation (= une modification post-transcriptionnelle de nombreux ARNm eucaryotes consistant en l'addition d'une séquence poly A à une extrémité de la molécule)

- un acide **adénylique**
- un acide désoxyadénylique
- une **adénylique-désaminase** (= un(e) enzyme)
- une **adénylosuccinase** ou **adénylosuccinate lyase** (= un(e) enzyme)
- une **adénylosuccinate-synthétase** (= un(e) enzyme)
- un acide **adénylosuccinique**
- -adénylyl
- une polyadénylyl-synthétase, une polyadénylyl-transférase (= des enzymes)

ADEO

adéonelle

- une **adéonelle** (= une espèce de bryzoaire)

adéphage, adéphagie

- un animal **adéphage** (= vorace, carnassier)
- des chevaux adéphages (= chez les Athéniens : des chevaux qu'on nourrissait pour les courses de chars, ou pour la guerre)
- Hercule adéphage (= qui mangea un jour un bœuf entier)
- les **adéphages** (= des insectes coléoptères carnivores)
- une ou un **adéphage** (= un(e) malade atteint(e) d'adéphagie)
- une **adéphagie** (= une faim excessive, une voracité)
- Le mot adéphage est emprunté au grec α δ η φ α γ ο ς « vorace, glouton ».

adepte

A.

- un **adeptat** (= la fonction, la dignité d'adepte, d'un alchimiste réputé parvenu au grand œuvre)
- une ou un **adepte** (= un(e) alchimiste réputé(e) parvenu(e) au grand œuvre ; une personne initiée à l'alchimie ; une personne initiée à une doctrine ésotérique, aux secrets d'un art ; un(e) membre d'une société secrète)

B.

- une ou un **adepte** (= un(e) membre d'un groupe plus ou moins fermé ; un(e) partisan(e) d'une doctrine religieuse, politique ou scientifique, du maître qui la professe ; une personne qui participe aux activités d'un groupe relativement restreint)
- elle ou il est **adepte** (= est un(e) adepte)
- adepte / disciple : [Office québécois de la langue française](#)
- Le mot adepte est emprunté au latin des alchimistes *adeptus*, de *adipisci* « celui qui a atteint ».

adéquat, adéquation

- ["qua" se prononce comme aquarelle et quatuor.]

- une connaissance conceptuelle adéquate, une idée adéquate (= qui rend compte de son objet de manière exhaustive, c'est-à-dire tant sous le rapport de la compréhension que de l'extension)
- elle est adéquate, il est **adéquat** (à) (= est exactement approprié(e))
- adéquat / approprié / pertinent : [Office québécois de la langue française](#)
- **adéquatement** (= de manière adéquate)
- **s'adéquater** à (= s'accorder à)
- une **adéquation** (= la propriété de ce qui est adéquat ; un rapport adéquat établi entre l'intelligence et son objet ; la qualité de ce qui est exactement adapté, approprié au but visé ; une appropriation de l'expression à l'idée, une exactitude rigoureuse ; une équivalence rigoureuse, une coïncidence réelle)
- elle est inadéquate, il est inadéquat (= n'est pas adéquat(e), approprié(e) ; ne convient pas)
- inadéquatement
- une inadéquation (= le caractère de ce qui est inadéquat)
- Le mot adéquat est emprunté au latin *adaequatus* participe passé de *adaequare* « rendre égal à ».

adermine

- une **adermine** (= la forme alcool de la vitamine B6, précurseur du pyridoxal ; un synonyme désuet de pyridoxine, vitamine B6)

aderne

- une **aderne** (= un compartiment rectangulaire dans un marais salant, et plus précisément dans la cuvette de la saline, termine la série des chauffoirs où l'eau est soumise à l'évaporation)

adessif

- un **adessif** (= dans les langues finno-ougriennes et en géorgien : une forme pour exprimer la notion de proximité)
- Le nom (un) adessif est dérivé du latin *adesse* au sens de « être auprès de ».

adextre

- elle ou il est **adextre** (= est adroit(e), habile)
- elle est adextrée, il est **adextré** (= [en héraldique : est accompagné(e) sur sa droite)
- **adextrer** (= rendre adroit ; conduire, poursuivre, approcher)
- **s'adextrer** (= se tenir à la droite; se rendre adroit)
- Le mot adextre est dérivé de l'ancien français *destre* « droit ».

ADH

adhérence, adhérent, adhérer, adhésif, adhésion

- une **adhérence** (= l'état d'une chose qui adhère physiquement à une autre ; le fait de coller à une surface, sous l'action des forces d'attraction entre molécules ; un **accolement anormal d'origine cicatricielle de deux surfaces contigües normalement séparées** ; un attachement moral étroit, poussé jusqu'à la coïncidence, à des réalités exerçant elles-mêmes une forte attirance)

- une immunoadhérence (= une agglutination simultanée de cellules recouvertes de C3 et de cellules indicatrices portant des récepteurs de C3)
- une immunocytoadhérence (= une adhérence d'un antigène à la surface d'un immunocyte spécifiquement sensible ou d'un macrophage)
- elle est adhérente, il est **adhérent** (= adhère fortement et effectivement à quelque chose ; est entièrement d'accord ; est fortement attaché(e) à)
- une adhérente, un **adhérent** (= un(e) membre d'une association, d'une organisation politique, syndicale, religieuse, etc. dotée de statuts)
- des adhérents (= des personnes que lient des intérêts, un idéal, des sentiments communs)
- **adhérer** (= s'attacher par une union physique étroite à une chose, à une personne, etc. ; s'attacher d'une union étroite et forte à des réalités concrètes ou abstraites ; reconnaître une autorité politique ; s'attacher par un acte volontaire à un mouvement politique, syndical, dont on partage, au moins partiellement, les idées ; souscrire par une démarche généralement libre aux dispositions d'un accord conclu par d'autres et déjà en vigueur) [en adhérant]
- **-adhérine**
- une cadhérine (= une protéine de membranes cellulaires responsable de l'adhésion entre les cellules homophiles) [Le nom (une) cadhérine est une apocope pour calcium adhérentine.]
- une cadhérine-E ou uvomoruline (= une protéine membranaire ayant un rôle dans l'adhérence des cellules homologues entre elles)
- une lactadhérine (= une protéine globulaire du lait, considérée comme facteur de protection contre l'infection infantile à rotavirus, présente dans l'épithélium de la glande mammaire mais exprimée aussi dans les cellules musculaires lisses de la média aortique)
- elle est adhésive, il est **adhésif** (= a le pouvoir d'adhérer, de s'attacher très étroitement à)
- un **adhésif** (= ce qui a le pouvoir de s'attacher très étroitement ; [CNRTL](#))
- une otite adhésive (= une atrophie de la membrane tympanique qui devient adhérente à la paroi médiale de la caisse du tympan)
- une otite fibro-adhésive (= un processus inflammatoire de l'oreille moyenne avec formation de zones d'adhérence entre le système tympano-ossiculaire et les parois de la caisse)
- une **adhésine** (= un composant, généralement protéique, de la surface des bactéries permettant leur adhésion à d'autres cellules ou à un substrat inerte)
- une sialoadhésine (= une protéine des membranes de macrophages)
- une **adhésiolyse** (= une suppression d'adhérences viscérales abdominales, pelviennes ou péritonéales, par section ou destruction par faisceau laser, par coelioscopie ou laparotomie)
- une **adhésion** (= une adhérence ; en biologie : un accollement d'un corps qui reste en contact avec un autre ou avec une membrane malgré les forces qui tendent à les séparer ; une reconnaissance implicite ou explicite de l'autorité d'une loi, d'un gouvernement, etc. ; un acte volontaire par lequel on devient membre d'un mouvement politique ou syndical etc. dont on partage, au moins partiellement, les idées ; une acceptation implicite ou explicite du contenu théorique et pratique d'une doctrine, d'une croyance ; une approbation ou un assentiment donnés à un projet précis, à une personne ; une soumission sans réserve à la réalité ; un acte par lequel une personne physique ou morale déclare souscrire aux dispositions contractuelles d'une association, d'un traité conclu par d'autres et déjà en vigueur)

- un **adhésiotope** (= le domaine superficiel d'une macromolécule, telle qu'une protéine ou une glycoprotéine, susceptible d'adhérer à un domaine complémentaire d'une autre molécule et responsable de son adhésion, par exemple à une membrane, ou de l'interadhésion entre deux membranes)
- une **adhésivité** (= la qualité des substances adhésives ; la faculté d'adhérer à une idée, d'y fixer son attention ; l'instinct qui nous pousse à aimer nos semblables, à nous unir à eux)
- une bioadhésivité (= la propriété d'une substance qui lui assure une adhésivité plus ou moins prolongée à certains tissus ou muqueuses)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; [dictionnaire des sciences animales](#)
- **adhésion / adhérence** : [Office québécois de la langue française](#) ; [Académie française](#)
- Le nom (une) adhérence est emprunté au latin *adhaerentia* « ce qui adhère ».
- Le mot adhérent est emprunté au latin médiéval *adherens*, participe présent substantivé de *adhaerere*.
- Le verbe adhérer est emprunté au latin *adhaerere*.
- Le nom (une) adhésion est emprunté au latin *adhaesio* « ce qui relie, un point de contact ».

ad hoc

- 1. **ad hoc** (= expressément, d'une manière qui convienne ; adapté à tel usage précis ; qui convient parfaitement)
- Cette locution latine est formée de *ad* « pour, en vue de » et *hoc* « cela ».
- 2. un **haddock** (= un églefin dont la chair se mange légèrement fumée)
- Mots ressemblants :
- un hoc (= un ancien jeu de cartes), être hoc (= être assuré à quelqu'un)
- une oque (= une ancienne unité de poids) voir : once
- la langue d'oc (= l'ensemble des dialectes romans du midi de la France)
- la France d'oc (= les régions de langue occitane)

ad hominem

- un argument **ad hominem** (= qui consiste à retourner contre l'adversaire, en vue de le confondre, ses propres actes et ses propres paroles)
- Mais la plupart des gens comprennent par *ad hominem* le fait de discréditer une personne plutôt que de s'attaquer à ses arguments. Expression latine de plus en plus prisée des journalistes, qui n'hésitent pas à la placer un peu partout, en confondant cette expression avec l'expression '*ad personam*', ou fait de s'attaquer à la personne plutôt qu'à ses arguments. En savoir plus : [Abécédaire raisonné du néo-crétinisme](#)
- La locution latine *ad hominem* signifie « à l'homme ».

ad honores

- **ad honores** (= qui ne comporte ni fonction, ni traitement ; honorifique ; pour la forme)
- Cette locution latine moderne est formée de *ad* « pour » et *honores* « les honneurs ».

ADI

à dia

- à hue et à **dia** (= à droite et à gauche ; avec difficulté, en étant tiraillé de divers côtés ; en progressant de manière chaotique)

adiabatie, adiabatique, adiabatisme

- une **adiabatie** (= en thermodynamique : l'état d'un système de corps qui ne donne ni ne reçoit aucune quantité de chaleur)
- elle ou il est **adiabatique** (= pour la transformation que subit un système de corps : qui se produit sans qu'il y ait échange de chaleur avec l'extérieur), un équilibre adiabatique
- une **adiabatique** (= une courbe représentant une transformation adiabatique)
- **adiabatiquement** (= de manière adiabatique)
- un **adiabatisme** (= en thermodynamique : l'état d'un système de corps qui ne donne ni ne reçoit aucune quantité de chaleur)
- Les noms (une) adiabatie et (un) adiabatisme sont dérivés du grec $\alpha \delta \iota \acute{\alpha} \beta \alpha \tau \omicron \varsigma$ « qu'on ne peut traverser, infranchissable ».

adiadococinésie

- une **adiadococinésie** (= l'incapacité d'effectuer, à un rythme rapide et avec une amplitude adaptée, des mouvements de sens opposé : faire les marionnettes, retourner les mains à l'horizontale, frapper alternativement une surface avec la paume et le dos de la main ou avec la pointe du pied et le talon, opposer successivement chaque doigt contre le pouce)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- une diadococinésie (= la possibilité de faire des mouvements alternés et rapides, en particulier au niveau de la main et du poignet : mouvement de marionnettes)

adialectique

- elle ou il est **adialectique** (= n'est pas dialectique)
- elle ou il est dialectique (= se rapporte au raisonnement dans sa structure et dans ses règles ; concerne l'art de raisonner et de convaincre dans un débat)

adiante, adiantum, adiantite

- un **adiante** ou **adiantum** (= le nom de la fougère ornementale ; un genre de plantes cryptogames, de la famille des fougères) [Le nom adiante a parfois été indiqué au féminin.]
- elle est adiantidée ou adiantacée, il est **adiantidé** ou **adiantacé** (= ressemble à l'adiante)
- les **adiantidées** ou **adiantacées** (= une famille de fougères), une adiantidée ou adiantacée,
- elle est adiantifoliée, il est **adiantifolié** (= dont les feuilles ressemblent à celles de l'adiante)
- une **adiantite** (= une empreinte de fougères qu'on trouve dans certains schistes)
- Le nom (un) adiante est emprunté au latin adiantum.

adiaphore, adiaphorèse, adiaphorie

- elle ou il est **adiaphore** (= est indifférent(e) ; qu'on admet ou qu'on rejette indifféremment)
- une **adiaphorèse** (= une diminution ou absence de transpiration)
- elle ou il est **adiaphorétique** (= est relative ou relatif à l'adiaphorèse, une absence ou une réduction forte de la transpiration)

- _ une diaphorèse (= la transpiration naturelle de la peau ; une transpiration abondante, généralement provoquée)
- un (médicament) diaphorétique (= qui active la transpiration)
- _ une hémidiaphorèse ou hémidrose (= une sécrétion sudorale excessive localisée à la moitié du corps)
- une **adiaphorie** (= l'état de l'esprit qui ne fait pas de différence entre la valeur des choses, et par conséquent ne saurait être ému par rien)
- _ une anosodiaphorie (= une indifférence manifestée par des patients vis-à-vis de l'affection dont ils sont atteints et de ses conséquences, alors que l'existence de celle-ci est reconnue, à la différence des malades atteints d'anosognosie)
- _ une diaphorase (= un(e) enzyme capable de transférer les hydrogènes d'un nucléotide pyridinique, NADH ou NADPH, sur un accepteur artificiel, tel que le bleu de méthylène, et non sur le cytochrome c qui sert d'accepteur naturel aux enzymes de la chaîne respiratoire)
- Le mot adiaphore est emprunté au grec $\alpha \square \delta \acute{\iota} \alpha \phi \omicron \rho \omicron \varsigma$ « non différent » « indifférent ».

adiaspiromycose

- une **adiaspiromycose** ou **haplomycose** (= une mycose de rongeurs et d'insectivores sauvages d'Europe et d'Amérique due à un champignon ascomycète onygénale microscopique du genre *Emmonsia*)

adiathermane

- une transformation irréversible **adiathermane** (= adiabatique, qui a lieu sans échange de chaleur avec le milieu extérieur)
- un corps, une substance diathermane ou diatherme (= qui laisse passer la chaleur sous sa forme rayonnante)
- une diathermanéité (= la propriété de ce qui est diathermane)

Mots commençant par ADDIC : une addiction et ses dérivés.

adieu

- **adieu** ! (= une formule de salutation adressée, à la fin d'un entretien ou d'une lettre à une personne dont on prend congé pour toujours ou pour un temps présumé long)
- **adieu importuns ! adieu sarcasmes !** (= une formule par laquelle on constate avec joie ou tristesse la disparition ou la mise hors service de choses ou la fin de manifestations récentes de la vie affective ou morale, etc.)
- dire adieu à quelqu'un (= prononcer la formule d'adieu en prenant congé de lui), dire adieu à quelque chose (= s'en séparer pour toujours, y renoncer par un acte conscient et souvent à regret)
- un discours d'adieu, une visite d'adieu (= donné(e) ou fait(e) pour prendre congé)
- un **adieu** (= une formule pour prendre durablement congé de quelqu'un ; un acte par lequel une personne renonce volontairement et définitivement à un bien), des adieux (= une prise de congé au moment d'une séparation définitive et de ce fait très émouvante), faire ses adieux
- **à Dieu va !** ou **à-Dieu-va, à Dieu vat, à-Dieu-vat, adieu-va, adieu-vat** (= une formule de souhait pour une heureuse navigation ; un commandement pour virer de bord vent devant ; à la grâce de Dieu, advienne que pourra !)
- **à dieu vat** : [Office québécois de la langue française](#)

- Le mot adieu vient de [Je vous recommande] à Dieu.

Mot commençant par ADDIG : une addigitation

ad integrum

- **ad integrum** (= qualifie une guérison totale qui a rendu complètement à un tissu ou un organe toutes ses fonctions)

adiophoriste

- les **adiophoristes** (= les luthériens mitigés qui adhéraient aux sentiments de Melancton ; les luthériens qui souscrivirent à l'Intérim que l'Empereur Charles V. avait fait publier à la Diète d'Ausbourg),
- une discussion **adiophoristique**, un recueil adiophoristique

adipeux, adiposité, adipsine

- elle est adipeuse, il est **adipeux** (= est formé(e) de graisse, ou en contient ; est relative ou relatif à la graisse ; est trop grasse, trop grosse ou trop gras, trop gros)
- des veines capsulo-adipeuses
- un pannicule cellulo-adipeux
- **adipeusement** (= d'une manière adipeuse)
- une **adipide** (= un genre de principes immédiats des corps organisés, qui se rapprochent de la graisse, par leurs propriétés)
- _ un acide **adipique**, un cétone adipique, un éther adipique
- un acide alpha-cétoadipique
- _ un **adipocèle** (= une hernie qui contient du tissu adipeux)
- _ une **adipocellulose**
- _ une **adipocérite** (= une cire fossile ou un suif minéral du pays de Galles)
- _ une **adipocire** (= le gras des cadavres : un savon ammoniacal produit par l'altération des matières organiques enfouies en terre ou immergées dans l'eau)
- une membrane adipocireuse, un foie **adipocireux** (= qui ressemble à l'adipocire)
- une tumeur **adipociriforme** (= qui a l'aspect de l'adipocire)
- _ un **adipocyte** (= une cellule spécialisée dans le stockage des lipides)
- _ une **adipocytokine** ou **adipokine** (= une cytokine sécrétée par le tissu adipeux, telle que par exemple l'adiponectine)
- _ une **adipogenèse** (= une formation dans l'organisme de graisse de réserve)
- une fonction **adipogénique** (= qui est relative à l'adipogenèse)
- _ elle ou il est **adipolipoïdique** (= concerne certains lipides complexes)
- _ une **adipolyse** (= une fonte du tissu adipeux secondaire à l'hydrolyse de ses constituants ; une transformation enzymatique des graisses de réserve)
- elle ou il est **adipolytique** (= est relative ou relatif à l'adipolyse)
- _ un acide **adipomalique**
- _ une **adiponécrose** ou **stéatonécrose** (= une nécrose du tissu grasseux), une adiponécrose cutanée nodulaire, une adiponécrose du sein
- _ une **adiponectine** (= une hormone protéinique de 247 acides aminés, sécrétée par les adipocytes, qui fait partie d'une famille d'adipocytokines)
- _ un **adiponitrile** (= un dinitrile adipique)
- _ une **adipopexie** (= une fixation de graisses par les tissus et les organes)
- une fonction **adipopexique**

- _ une fonction organique adipo-régulatrice (= qui régularise la formation des graisses), il est **adipo-régulateur**
- _ une **adipose** (= une augmentation des graisses de réserve par hypertrophie et/ou multiplication des adipocytes)
- _ une **adiposité** (= l'état de ce qui est adipeux ; une accumulation de graisse dans les tissus cellulaires ; un embonpoint excessif)
- _ un syndrome **adiposo-génital**
- _ un acide **adipotartrique**
- _ une **adipoxanthose** (= une affection qui se manifeste, en inspection des viandes, par une couleur jaune de toutes les graisses)
- _ une **adipsine** (= une protéine des adipocytes ayant une activité de sérine-protéinase dont la synthèse n'apparaît qu'après la différenciation du pré-adipocyte)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; [dictionnaire des sciences animales](#)
- Ces mots sont dérivés du latin *adeps, adipis* « graisse ».
- voir aussi lipo-

adipsie

- une **adipsie** (= une diminution ou une perte complète de la soif)

adire, adirer

- un document **adiré** (= perdu, égaré)
- avoir d'**adire**, trouver d'adire (= éprouver le manque, souffrir de l'absence de quelqu'un, de quelque chose)
- **adirer** (= perdre, égarer)

Mots commençant par ADDIS : (la maladie d')Addison et ses dérivés.

un aditif, une adition / il est additif, un additif, une addition

aditif, adition

- un **aditif** (= en basque : un cas qui marque le mouvement vers)
- Le nom (un) aditif est dérivé du latin *adire* « aller vers ».
- une **adition** d'hérédité (= la traduction de l'expression romaine *aditio hereditatis* désignant la manifestation de volonté par laquelle le successible acquérait l'hérédité)
- Le nom (une) adition est emprunté au latin *aditio* « action d'aborder quelqu'un ».

adiurétine

- une **adiurétine** ou **vasopressine** (= une hormone polypeptidique du lobe postérieur de l'hypophyse sécrétée par l'hypothalamus)

Adivasi

- **Adivasi** : [Géoconfluences](#)

adive

- un **adive** (= un mammifère)
- Le mot espagnol *adive* est emprunté à l'arabe *di'b* « chacal ».

ADJA

adja

- une **adja** ou dja, abja, nabja, un jaja
- mettre les adjas, faire ou se faire l'adja, les adjas (= s'en aller, s'enfuir)
- Le nom (une) adja vient du romani *dja* ! « va ! » de *natchar* « s'enfuir ».

adjacent

- une rue adjacente, un espace **adjacent** (= qui est situé(e) dans le voisinage immédiat)
- deux angles **adjacents** (= qui ont même sommet, un côté commun, et sont situés de part et d'autre de ce côté commun), des polygones adjacents
- Le mot adjacent est emprunté au latin *adjacens*, participe présent de *adjacere* « être situé auprès ».

adjectif

- un **adjectif** qualificatif (= un mot qui donne une précision sur un nom et qui s'accorde avec ce nom ou le pronom qui le remplace)
- un adjectif verbal (= une désignation obsolète d'un participe présent ou d'un participe passé employés comme adjectifs)
- une locution **adjective** ou **adjectivale** (= un adjectif composé ou un syntagme nominal ayant valeur d'adjectif)
- une proposition adjective, une forme adjective ou adjectivale du verbe, un verbe **adjectif** (= des élucubrations de grammairiens)
- elle ou il est **adjectivable** (= peut être adjectivé(e) ; peut être décrit(e) à l'aide d'un adjectif)
- elle est adjectivale, il est **adjectival** (= est relative ou relatif à la catégorie de l'adjectif ; a le caractère d'un adjectif, d'un mot qui qualifie ou détermine un substantif ; fait fonction d'adjectif), elles sont adjectivales, ils sont adjectivaux
- des **adjectivaux** (= des mots, syntagmes ou propositions employés avec une fonction d'adjectif)
- un mot **adjectivé** (= pris comme adjectif)
- **adjectivement** (= avec valeur d'adjectif)
- **adjectiver** ou **adjectiviser** un terme (= le prendre un terme dans un emploi adjectif ; le transformer en adjectif), adjectiver quelqu'un ou quelque chose (= l'insulter, lui donner des épithètes injurieuses) [j'adjective, ils adjectivent, tu adjectives], s'adjectiver (= être employé comme adjectif)
- voir : [Grammaire à l'école](#)
- Le mot adjectif est emprunté au latin de basse époque *adjectivum*.

adjection

- une **adjection** (= une jonction d'une chose à une autre)
- Le nom (une) adjection est emprunté au latin *adjectio* au sens de « action d'ajouter (une chose à une autre) ».
- voir : [-jeter, -jection, Mots et sons, relations grapho-phonétiques](#).

adjoindre, adjoindre, adjonction

- **adjoindre** (= associer une personne à une autre personne pour qu'elle lui serve d'aide et de renfort dans l'accomplissement d'une tâche ; joindre, ajouter une chose à une autre à titre de renfort ou de complément)

- [j'adjoins, il adjoint ; adjoint(e)(es)(s)]
- **s'adjoindre** (= s'ajouter, être ajouté)
- un professeur **adjoint**, un chef adjoint, un consul adjoint (= un adjoint de, celui qui est associé à une autre personne en vue d'une fonction définie, mais avec un certain lien de subordination), une plaisanterie adjointe, un sentiment adjoint (= qui se rattache à, qui est voisin(e) de), un déterminant adjoint d'un déterminant, une matrice adjointe d'une matrice carrée, une fonction adjointe (en mathématiques)
- une adjointe, un **adjoint** (= une personne qui est associée à une autre personne pour l'aider dans l'accomplissement d'une tâche)
- une adjointe au maire ou maire-adjointe, un adjoint au maire ou maire-adjoint (= un(e) membre du conseil municipal élu(e) par ses collègues pour assister ou suppléer la maire ou le maire dans l'exercice de ses fonctions)
- une adjointe ou un adjoint (= un(e) enseignant(e) d'école primaire qui n'est pas directrice ou directeur)
- une adjointe ou un adjoint d'enseignement (= un(e) fonctionnaire de l'enseignement public, chargé(e), dans les lycées et les collèges, d'un service mixte de surveillance et d'enseignement)
- adjoint / aide / assistant : [Office québécois de la langue française](#)
- un **adjonctif**, une conjonction adjonctive (= des élucubrations de grammairiens)
- une **adjonction** (= l'action d'adjoindre, d'ajouter ; le résultat de cette action ; en savoir plus : [CNRTL](#))
- Le verbe adjoindre vient du latin *adjungĕre* « ajouter (par la parole) ».
- Le nom (une) adjonction est emprunté au latin *adjunctio* « figure qui consiste à placer en tête ou à la fin d'une phrase à plusieurs membres le verbe qui porte sur chacun d'eux » « addition qui restreint une pensée, exception ») « action d'ajouter une chose à une autre ».

adjudant

- A. une adjudante, un **adjudant** (= un sous-officier)
- une adjudante-chef, un adjudant-chef
- une adjudante-major, un adjudant-major (= un officier chargé d'assister ou de remplacer un officier supérieur)
- en savoir plus : [Armée de Terre \(France\)](#)
- B. un **adjudant** (= le nom vulgaire de l'argilah ou cigogne à sac de Calcutta)
- Le nom (un) adjudant est emprunté à l'espagnol *ayudante* « aide » dérivé d'*ayudar* « aider », à comparer avec le latin *adjutare*, fréquentatif de *adjuvare* « aider ».

adjudication, adjuger

- une ou un **adjudicataire** (= celle ou celui à qui on adjuge quelque chose ; une ou un bénéficiaire d'une adjudication)
- une adjudicatrice, un **adjudicateur** (= celle ou celui qui adjuge, qui met en adjudication ; un(e) adjudicataire)
- une sentence adjudicative, un pouvoir **adjudicatif** (= qui adjuge, qui concerne l'adjudication)
- une **adjudication** (= un acte par lequel sont mis en libre concurrence des personnes qui désirent acquérir un bien meuble ou immeuble)
- une adjudication administrative (= un acte par lequel sont mis en libre concurrence des entrepreneurs qui s'offrent à prendre en charge des travaux ou des fournitures)
- **adjudgé** ! (= la chose est adjugée !)

- elle est adjugée, il est adjugé (= a été adjugé(e), attribué(e) dans une vente publique)
- **adjuger** (= attribuer, accorder la propriété de quelque chose à une partie par jugement rendu en sa faveur ; attribuer, accorder ou permettre, par décision légale ou par un acte officiel ; attribuer à quelqu'un par adjudication la propriété d'un bien meuble ou immeuble ; attribuer quelque chose à quelqu'un qui y a droit ou bien de manière arbitraire)
- **s'adjuger** quelque chose (= s'approprier quelque chose d'une manière plus ou moins désinvolte ou arbitraire)
- Le nom (une) adjudication est emprunté au latin juridique *adjudicatio*.
- Le verbe adjuger vient du latin *adjudicare* « attribuer par jugement ».

adjuration, adjurer

A.

- une **adjuration** (1) (= l'action d'adjurer ; une formule par laquelle elle s'exprime ; une prière instante, une exhortation véhémement)
- **adjurer** (1) (= s'adresser à quelqu'un d'une manière plus ou moins solennelle et toujours pressante, pour le supplier de faire ou dire ce que la situation commande)
- **adjurer quelqu'un ou quelque chose** (= l'invoquer, le prendre solennellement à témoin)
- [Il voulait que nous l'adjurassions.]

B. [dans les exorcismes]

- une **adjuration** (2) (= une injonction adressée, au nom de Dieu, au démon ; la formule de cette injonction)
- **adjurer** (2) de (= sommer de)
- Le nom (une) adjuration est emprunté au latin *adjuratio*.
- Le verbe adjurer est emprunté au latin *adjurare* « promettre (avec serment) ».
- Mots se ressemblant : **adjurer** et **abjurer** ([Office québécois de la langue française](#))

adjutatoire, adjuteur, adjutoire

- elle ou il est **adjutatoire** (= est propre à aider, est secourable)
- une adjutrice, un **adjuteur** (= celui qui aide, qui supplée)
- un **adjutoire** (= un secours, une protection)
- Le mot adjutatoire vient du latin *adjutare* « aider ».
- Le nom (un) est emprunté au latin *adjutor* « celui qui aide ».
- Le nom (un) adjutoire est emprunté au latin *adjutorium* « aide, secours ».

adjuvant, adjuvat, adjuver

- une **adjuvance** (= une aide)
- un **adjuvant** (= ce qui sert de moyen auxiliaire pour favoriser ou renforcer une action ; ce qui est ajouté pour améliorer un produit ; un additif ; un produit que l'on ajoute à un matériau pour en améliorer certaines caractéristiques ; un catalyseur ; en pharmacie : une substance inerte ajoutée à un médicament pour en faciliter l'administration au malade, par exemple pour en masquer le goût désagréable ; en immunologie : une substance non antigénique ou mélange de substances qui, administrée en même temps et au même site qu'un antigène, accroît la réponse immunitaire à ce dernier)
- en savoir plus : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; [dictionnaire des sciences animales](#)
- un **adjuvat** (= la qualité, la fonction d'aide en médecine ou chirurgie)

- **adjuver** (= aider)
- Le nom (un) adjuvant est emprunté au latin *adjuvans*, participe présent de *adjuvare* « aider, seconder ».

adlaisi

- elle est adelaizie ou adelaizie, adlaizie, il est **adelaizi** ou **adelaizi**, **adlaisi** (= est inoccupé(e), désœuvré(e))
- un **adelaizi** ou **adelaizi** (= un homme peu raisonnable, qui fait des farces dignes d'un enfant)
- Le mot adelaizi ou adelaizi, adlaisi est issu du syntagme *a deloisir* « inoccupé, qui a du loisir » lui-même issu du croisement entre *estre a loisir* « avoir du temps à perdre » et *estre de loisir* « avoir le temps ».

Adler, adlérien, adlérisme

- elle est adlérienne, il est **adlérien** (= est relative ou relatif à l'adlérisme)
- une adlérienne, un **adlérien** (= un(e) partisan(e) de l'adlérisme)
- l'**adlérisme** (= une théorie psychologique d'Alfred **Adler**, un médecin et psychologue autrichien, en réaction contre la psychanalyse de Freud)

ad libitum

- A. [en musique]
- **ad libitum** ou **ad libit.**, **ad lib.** (= en jouant, chantant, exécutant un morceau dans le mouvement de son choix)
- un **ad libitum** (= un passage dont l'exécution est libre)
- B. **ad libitum** (= selon sa fantaisie ; à volonté, au choix ; qualifie une consommation d'aliments par libre choix des animaux sans quantité limitée)
- La locution latine moderne *ad libitum* est formée de *ad* « selon » et de *libitum*, participe passé de *libēre* « plaire ».

ad litem

- **ad litem** (= limité au seul procès en cause)

adlittoral

- une zone **adlittorale** (= qui est située en arrière littoral et soumise aux embruns, mais sans contact direct avec la mer)

ADM

admaxillaire

- un **admaxillaire** (= un os qui s'étend entre les sous-orbitaires et le maxillaire)

admettre

- **admettre** (= recevoir quelque chose ou accueillir quelqu'un en raison de ses qualités ou de sa qualification : [CNRTL](#))
- [j'admis, tu admis, il admit, qu'il admît, admis(e)(es) ; ils admirent ; que nous admissions]

- elle est admise, il est **admis** (= est reçu(e), accueilli(e) ; qu'on laisse habituellement entrer dans un lieu public ou privé ; est reconnu(e) généralement comme vrai(e), ou comme réelle ou réel)
- une admise, un **admis** (= un(e) candidat(e) reçu(e) à un concours ou à un examen ; celle, celui qui est accepté(e), accueilli(e))
- une **admissibilité** (= le fait d'être admissible à un emploi, à une charge ; le fait d'être admissible à un examen ou à un concours ; le fait de pouvoir être admis(s))
- elle ou il est **admissible** (= peut être admis(e), est digne de l'être ; est reconnu(e) avoir satisfait à une première série d'épreuves dans un examen ou un concours et est admis(e) à subir les épreuves suivantes; peut être reconnu(e) comme bonne ou bon, étant en accord avec une norme ou un intérêt ; peut être reconnu comme vrai(e) ou conforme à la raison ; peut être accepté(e) parce que conforme aux règles du droit)
- une ou un **admissible** (= un(e) candidat(e) qui, à un examen ou à un concours, a passé avec succès une première série d'épreuves, et a été jugé(e) capable d'en subir une seconde)
- l'**admissible** (= ce qui peut être admis parce que conforme à une norme)
- une **admission** (= un acte par lequel est admise une personne ou une chose ; un acte par lequel on admet une chose comme vraie ou conforme aux règles l'acceptation d'une personne, d'une procédure ou d'une idée)
- admission : [Office québécois de la langue française](#)
- une **admittance** (= la notion inverse de celle d'impédance), une **admittance acoustique**
- _ une hypo-admissibilité ou sous-admissibilité
- _ elle ou il est inadmissible (= ne peut pas être admis(e) ou accepté(e) ; est contraire à une norme, un idéal, un intérêt)
- une inadmissibilité (= le caractère de ce qui ne peut ou ne doit pas être admis)
- _ réadmettre (= admettre à nouveau quelque chose ou quelqu'un après l'avoir récusé, écarté) [Il fallait que nous le réadmissions.]
une réadmission (= l'action de réadmettre)
- Le verbe admettre est emprunté au latin *admittere*.
- Le mot admissible est dérivé du radical du participe passé du latin *admittere*.
- Le nom (une) admission vient du latin *admissio* « admission, audience [près d'un particulier] » « action d'admettre, d'approuver ».
- Le nom (une) admittance est emprunté à l'anglais *admittance* « action de faire entrer, permission d'entrer ».
- Mots ressemblants :
- une grâce amissible, un droit amissible (= qui peut être perdu(e))
- une amissibilité (= l'état, la qualité de ce qui est amissible)
- Le mot amissible est emprunté au latin chrétien *amissibilis*.

adminicule

- un **adminicule** (= ce qui aide, ce qui sert d'auxiliaire ; un petit secours ; une circonstance qui contribue à faire la preuve ; ce qui facilite le bon effet d'un remède), des **adminicules** (= des attributs, des ornements qui entourent la figure sur une médaille)
- Le nom (un) adminicule est emprunté au latin *adminiculum* « étai, échelas (d'une plante) » « auxiliaire, appui » (d'une personne)

administration, administrer

- une autorité administrante, un pouvoir **administrant** (= qui a autorité sur l'administration)
- une administrante (= une administratrice), un **administrant** (= un administrateur)
- une administratrice, un **administrateur** (= une personne qui administre les biens d'une pers. privéed'une société ; un(e) fonctionnaire placé(e) à la tête d'une unité administrative)
- une vertu administratrice, un roi **administrateur** (= qui s'attache à bien administrer, qui a le gout et le sens de l'organisation administrative)
- elle est administrative, il est **administratif** (= concerne le fonctionnement ou le personnel de l'administration, notamment de l'administration publique ; fait un usage inconsidéré des règles administratives ; fait partie d'une administration publique ou privée, la constitue ; est responsable d'une administration ; est versé(e) dans la connaissance de l'administration, a des réflexes d'administratif ; manifeste certaines habitudes caractéristiques de l'administration)
- une administrative, un **administratif** (= un(e) membre du personnel d'administration)
- l'**administratif** (= ce qui relève de l'administration)
- A. une **administration** (= l'action d'administrer des affaires, des biens, des personnes ; un lieu où se réunit et travaille un ensemble de personnes qui administrent ; le temps pendant lequel une personne administre)
- l'administration (= le pouvoir administratif ; l'ensemble des personnes chargées d'administrer, dans les domaines public ou privé)
- gouvernement / administration : [Office québécois de la langue française](#)
- B. une **administration** (= l'action d'administrer, c'est-à-dire de donner, fournir, distribuer, faire bénéficier quelqu'un de quelque chose)
- **administrationaliser** (= assujettir aux règlements administratifs ; plier au système de l'administration)
- s'administrationaliser (= être assujetti, soumis à la juridiction administrative ; être tarifé)
- **administrativement** (= de façon administrative ; par la voie administrative ; d'un point de vue administratif)
- une **enquête administrée** (= une enquête ordonnée par la justice)
- une administrée, un **administré**, les administrés (= les personnes soumises à une autorité administrative publique)
- A. **administrer** (= assurer, en tant que responsable, le fonctionnement de ce service, dont on assume la direction, l'impulsion, le contrôle ; [paralyser le fonctionnement sous la masse des règlements ou par des méthodes impersonnelles](#) ; avoir la responsabilité des biens d'une personne non capable d'en assumer elle-même la responsabilité)
- [j'administrerai, ils administreraient, j'administrerais, il administrerait, administré(e)(es)(s), vous administrez ; Il fallait que nous l'administrassions.]
- B. **administrer** (= donner, fournir, distribuer)
- administrer un malade, un mourant (= lui conférer le sacrement de l'extrême-onction)
- administrer des coups (= frapper quelqu'un)
- administrer une preuve (= la fournir)
- administrer un test (= le faire passer à quelqu'un)
- s'administrer (= être donné, fourni, distribué)
- _ elle est interadministrative, il est interadministratif (= concerne deux ou plusieurs administrations)

- _ elle est médico-administrative, il est médico-administratif (= relève de la médecine et de l'administration), elles sont médico-administratives, ils sont médico-administratifs
- Le mot administrateur est emprunté au latin *administrator* « celui qui a la charge de ».
- Le verbe administrer est emprunté au latin *administrare* (de *minister*, *ministrare*) « prêter son aide (contexte religieux : sacrifice » « exercer une fonction ».

admirable, admiration, admirer

- elle ou il est **admirable** (= est digne d'admiration, suscite l'admiration)
- **admirablement** (= d'une manière admirable, qui suscite ou mérite l'admiration ; vraiment très bien)
- elle est admirante, il est **admirant** (= admire ; exprime l'admiration)
- une admiratrice, un **admirateur** (= une personne qui admire un être, une œuvre)
- un sentiment **admirateur** (= qui porte une personne à admirer)
- elle est admirative, il est **admiratif** (= manifeste, traduit un sentiment d'admiration)
- une **admiration** (= un sentiment complexe d'étonnement, le plus souvent mêlé de plaisir exalté et d'approbation devant ce qui est estimé supérieurement beau, bon ou grand ; une manifestation, une occasion d'admiration)
- admirativement (= avec admiration ; de manière à admirer)
- **admirer** (= considérer quelqu'un ou quelque chose avec un sentiment d'étonnement mêlé de plaisir exalté et d'approbation, le plus souvent motivé par la supériorité qu'on lui reconnaît dans divers domaines de la vie intellectuelle, esthétique, morale, etc. ; trouver étonnant, étrange ; constater avec étonnement, trouver étonnant que)
- [j'admire, tu admires, il admire, ils admirent ; en admirant ; **Il voulait que nous l'admirassions.**]
- _ elle ou il est **admiromane** (= a la manie de l'admiration, admire tout)
- une ou un **admiromane** (= celle, celui qui a la manie de l'admiration, qui admire tout)
- une **admiromanie** (= la manie de tout admirer)
- s'entr'admirer (= s'admirer mutuellement)
- Le nom (une) mirabilis (= une plante) signifie en latin classique «admirable, merveilleux».
- Le verbe admirer, du latin *admīrari* « éprouver de l'admiration pour » a concurrencé puis supplanté en ancien français *merveillier* et *esmerveillier*.

1. [j'**admire**, tu **admires**, il admire, ils **admirent**] admirer (au présent de l'indicatif)
2. [ils **admirent**] admettre (au passé simple de l'indicatif)

admis, admissible, admission

- elle est admise, il est **admis**, une admise, un **admis**, une **admissibilité**, elle ou il est **admissible**, une ou un **admissible**, l'**admissible**, une **admission**, **une admittance** : voir admettre (ci-dessus)

admonestation, admonester, admonition

- On a lu aussi : une **admonétation**, il est **admonété**, **admonéter**.
- une **admonestation** (= l'action d'admonester ; une manifestation concrète de cette action)
- elle est admonestée, il est **admonesté** (= est l'objet d'un avertissement solennel, d'un jugement sévère, d'un blâme ; est l'objet d'une remontrance, d'un blâme à huis clos, avec menace de sanction en cas de récurrence)
- un **admonesté** (= l'action d'admonester, le fait d'être admonesté)

- une admonestée, un **admonesté** (= celle, celui que l'on admoneste)
- **admonester** (= donner un avertissement accompagné souvent d'un jugement sévère, voire d'un blâme ; adresser à huis clos une remontrance, un blâme, avec menace de sanction en cas de récidive)
- [Fallait-il que nous l'admonestassions ?]
- une admonitrice, un **admoniteur** (= une personne qui admoneste ; dans certaines communautés religieuses : un novice chargé d'avertir les autres novices au sujet de leurs devoirs, ou un religieux nommé par la congrégation générale et chargé d'avertir secrètement le supérieur de ses fautes)
- une résolution admonitive, un consistoire **admonitif** (= qui admoneste, qui censure)
- une **admonition** (= l'action de donner un avertissement ; une manifestation concrète de cette action : une réprimande, une invite pressante, une prémonition ; l'action d'admonester ; l'action d'avertir solennellement, de porter un blâme, avant d'infliger une sanction plus grave)
- Le verbe admonester est probablement issu du croisement de *admonitus*, part. passé du latin *admonēre* « avertir » avec l'adjectif latin *molestus* « pénible ».
- Le nom (un) admoniteur est emprunté au latin *admonitor*.
- Le nom (une) admonition est emprunté au latin *admonitio* « action de faire souvenir, de remémorer », « exhortation, avertissement ».
- Mots ressemblants (du latin *monere* «avertir», comme moniteur, monitor, etc.)
- une monition (= un avertissement ; une publication d'un monitoire)
- un monitoire (= une lettre adressée par l'autorité ecclésiastique aux fidèles leur enjoignant, sous peine d'excommunication, de dénoncer tous les faits répréhensibles dont ils ont connaissance ; une citation à comparaitre devant un tribunal ecclésiastique sous peine d'excommunication)
- elle est monitoriale, il est monitorial (= est en forme de monitoire), des lettres monitoriales ou monitoires, ils sont monitoriaux

ADN

- un **ADN** OU **A.D.N.** (= l'acide désoxyribonucléique, un acide nucléique présent dans chaque cellule [noyau et mitochondries], où il contient la presque totalité de l'information génétique de l'individu)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; [dictionnaire des sciences animales](#) ; [Société Chimique de France](#)
- A.D.N. = ligne directrice, principes, philosophie, caractère, idiosyncrasie, « culture », héritage culturel ou social, formation, personnalité, voire gène comme on disait avant (« c'est dans les gènes », « on a ça dans le sang »), etc. etc. etc. ? En savoir plus : [Abécédaire raisonné du néo-crétinisme](#)

adné

- elle est adnée, il est **adné** (en botanique : est immédiatement attaché(e), soudé(e) à une autre partie ou organe et semble faire corps avec elle ou avec lui ; se dit des mâchoires des insectes, quand elles tiennent absolument à la lèvre inférieure)
- un **adné** (= un ancien nom donné à la membrane conjonctive, celle qui unit le globe de l'œil aux paupières)
- Le mot adné est composé de la préposition latine ad- et du français né.

adnominal

- elle est adnominale, il est **adnominal** (= se rapporte à un nom, est régi par un nom), elles sont adnominales, ils sont adnominaux
- Le mot adnominal est composé du préfixe latin ad- et de nominal.
- "Vous l'aurez deviné : *ad nomenclam* est un barbarisme de la plus belle espèce, né de la confusion phonétique avec la locution latine *ad hominem*, littéralement « (dirigé) vers l'homme » – en l'espèce contre la personne visée et non contre son nom." En savoir plus : [Parler français](#)

adnotation

- une **adnotation** (= la signature apposée par le pape au bas d'une requête ; la réponse du pape à une supplique, quand cette réponse ne consiste qu'en une signature signifiant accordé)
- Le nom (une) adnotation est emprunté au latin médiéval *adnotatio, adnotationis* « souscription validant un acte ».

ad nutum

- **ad nutum** (= de façon instantanée et en usant d'un pouvoir discrétionnaire)

ADO

ado / ados / hadaux

1. une ado, un **ado** (= un(e) adolescent(e), entre l'enfance et l'âge adulte), des ados
2. un **ados** (= une terre en talus, à pente exposée au soleil, abritée du vent par son bord le plus élevé ou par un mur contre lequel elle est **adossée**, et de ce fait propice aux semis ou plantations précoces ; une bande de terre élevée en dos d'âne entre les lignes d'un champ labouré ; une bande de terre élevée par la charrue de part et d'autre du sillon), des ados (= les pentes d'un fossé, d'une colline, versants d'un vallon, ayant mêmes caractéristiques et même fonction que les ados des potagers)
3. une profondeur hadale, un étage hadal (= l'étage, la profondeur des grandes fosses marines dépassant sept mille mètres), une faune hadale, une flore hadale, un peuplement hadal (= l'ensemble des êtres vivant ou se développant à ces profondeurs), elles sont hadales, ils sont **hadaux** [Ces mots viennent du grec Α Ἰ δ ἦ ς « Hadès, roi des enfers ».]

adobe

- un **adobe** (= une argile qui, mélangée d'eau et d'une faible quantité de paille hachée ou d'un autre liant, peut être façonnée en briques séchées au soleil ; une brique ainsi obtenue ; une construction faite avec ces briques) [Le nom adobe est parfois utilisé au féminin. En Afrique, on utilise plutôt le terme « banco ».]
- Le mot espagnol *adobe* « brique d'argile crue » est emprunté à l'arabe *tūb*, pluriel du *tūba*.

adolescaria

- un **adolescaria** (= une douve immature qui traverse la paroi de l'intestin et migre dans le parenchyme du foie et les canaux biliaires)

adolescence, adolescent

- une **adolescence** (= la période de la vie comprise entre la puberté et l'âge adulte)
- l'adolescence (= l'ensemble des personnes qui sont dans l'âge de l'adolescence)
- une adolescente ou ado, un **adolescent** ou ado (= une jeune fille ou un jeune homme ou jeune fille en période pubertaire)
- elle est adolescente, il est **adolescent** (= est dans l'âge de l'adolescence ; est propre aux adolescents ; est de fraîche date, n'a pas terminé sa formation ; est au début de son évolution ; ne porte pas encore de fruit)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- _ une adulescente, un adulescent (= un(e) adulte qui continue à avoir un comportement comparable à celui d'un(e) adolescent(e))
- _ hébé- signifie « puberté ; jeunesse », d'où adolescence :
- un(e) adulte hébéphile (= qui a une préférence sexuelle pour les adolescents)
- une hébéphilie (= une attirance sexuelle éprouvée par un(e) adulte pour les jeunes adolescents)
- une hébéphrénie (= une des quatre grandes formes cliniques des états schizophréniques, à début le plus souvent postpubertaire, marquée surtout par l'importance de la discordance et du repli autistique, la pauvreté de l'activité délirante et par une évolution d'une seule tenue vers une désorganisation intellectuelle et relationnelle), une hébéphréno-catatonie
- _ la postadolescence (= une notion qui tend à se dégager des études concernant la jeunesse, et qui caractérise, chez un jeune de 18 à 25 ans donc légalement majeur, une période intercalée et ambiguë du développement marquée par la complexification des formations professionnelles en cours et l'importance du chômage, avec un démarquage par rapport à l'adolescence mais une dépendance prolongée vis-à-vis de la famille et un maintien à l'écart des rôles adultes)
- Le nom (une) adolescence vient du latin *adolescencia*.
- Le mot adolescent vient du latin *adolescens*, participe présent de *adolescere*.

adoloré

- elle est adolorée, il est **adoloré** (= est dolent(e), triste, affligé(e))
- voir : douleur

adomestiquer

- **adomestiquer** (= attacher quelqu'un, quelque chose à sa maison, à sa personne ; l'y adapter, l'y habituer)
- Le mot domestique est emprunté au latin classique *domesticus* « de la maison, de la famille ».

adon

- 1. [Canada]
- un **adon** (= un don, une bonne disposition du destin, un hasard heureux, une chance ; une bonne disposition, une courtoisie)
- **d'adon** (dans de bonnes dispositions)
- autres sens : [BDLP](#)
- 2. un **adon** (= un adonis, homme beau comme Adonis)
- Le mot latin *Adon*, autre forme de *Adonis*, correspond au grec Α δ ω ν, Α δ ω ν ο ς.

adonc

- **adonc** ou **adoncque**, **adoncques** (= alors ; puis)
- Le mot adonc ou adoncque, adoncques est composé d'à et donc.

à donf

- **à donf** (= en verlan : à fond)

Adonis

A. [en botanique et en zoologie :]

- une **adonidine** (= un glucoside qui a été retiré de l'*Adonis vernalis* et de l'*Adonis cupaniana*)
- une **adonidoside** (= un cardiotonique mineur extrait d'*Adonis vernalis*, adonis du printemps)
- un **adonis** d'été ou une **adonide** d'été (= une grande herbe des prés qui ressemble à la renoncule), un adonis d'automne, un adonis de printemps ou une adonis printanière
- un **adonis** (= un papillon ; un poisson)
- un **adonisier** (= un arbre qui porterait des fleurs semblables à l'adonis ou à l'adonide)
- une ou un **adoniste** (= un(e) botaniste qui décrit ou énumère les plantes cultivées dans un jardin public ou particulier)
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#)

B. [en mythologie gréco-romaine :]

- une **adonie** ou un **adonion** (= un chant que les Lacédémoniens entonnaient au moment d'attaquer l'ennemi)
- les **Adonies** (= une fête commémorant la mort d'Adonis)
- un (vers ou un rythme) **adonien** (= qui est composé d'un dactyle et d'un spondée)
- l'**adonienne** ou **adoniade** (= Vénus, l'amante d'Adonis)
- un culte **adonique** (= qui est voué à Adonis)
- **Adonis** (= un jeune homme remarquable par sa beauté et dont s'éprit Aphrodite-Vénus), un **adonis** (= une statue représentant Adonis ; un jeune homme remarquable par sa beauté ; un jeune homme qui fait le beau)
- les jardins d'Adonis (= des vases remplis de terre où l'on faisait pousser toutes sortes de plantes, et qu'on portait aux fêtes d'Adonis), un salon d'Adonis (= un appartement décoré de fleurs, suivant l'usage des Syriens)
- **adoniser** une personne (= la parer avec une recherche raffinée, excessive)
- adoniser un style (= l'orner avec un soin raffiné jusqu'à l'excès)
- adoniser (= faire l'adonis)
- **s'adoniser** (= se parer à la manière d'un adonis)
- un **adoniseur** (= celui qui adonise, qui ajuste, qui pare)
- elle est adonisienne, il est **adonisien** (= est inspiré(e) par Adonis ou voué(e) à Adonis)

adonner, s'adonner

- **s'adonner** (= se livrer par inclination et avec ardeur à une activité ou à une pratique particulière : cultiver un sentiment, une idée ; se livrer par routine ou obligation à une activité), **s'adonner** à un lieu, à une société (= le ou la fréquenter habituellement), **s'adonner** avec quelqu'un (= se donner à lui), quelqu'un), **s'adonner** (= s'adapter, s'ajuster ensemble : s'entendre, s'accorder)

- ça s'adonne que (= ça arrive, ça se trouver comme cela par hasard), ça s'adonne (= certainement, évidemment) [Canada]
- **adonner** (= pour le vent : tourner dans un sens favorable)
- ça adonne bien (= ça convient, ça tombe bien), adonner à quelqu'un (= lui convenir) [Canada]
- autres sens : [BDLP](#)
- Le verbe adonner vient du latin vulgaire *addonare*.
- Verbe ressemblant : abonner (= passer une convention pour bénéficier régulièrement de services ou de produits), s'abonner (= souscrire à un usage ou un service réguliers), être abonné (= avoir souscrit un abonnement ; être habitué). [Le verbe abonner est dérivé de l'ancien français *bonne* (en français moderne : borne) « limite ».]

adopter, adoptif, adoption

A.

- elle ou il est **adoptable** (= peut être adopté(e))
- une adoptante, un **adoptant** (= celle, celui qui adopte quelqu'un légalement)
- elle est adoptée, il est **adopté** (= est reconnu(e) légalement comme fille ou fils de l'adoptant(e) ; est choisi(e) après mûre réflexion)
- une adoptée, un **adopté** (= celle, celui qui est reconnu(e) légalement comme fille ou fils de l'adoptant(e))
- **adopter** (= prendre quelqu'un pour fils ou pour fille par un acte légal approprié ; accorder à quelqu'un une protection bienveillante et durable ; l'admettre dans son cercle de famille ; porter son choix sur quelqu'un en raison de sa valeur ; choisir de propos délibéré quelque chose pour le faire sien, s'y rallier, y conformer sa vie ; donner par un vote un caractère officiel et définitif à l'objet de la délibération)
- [j'adoptai, ils adoptaient, j'adoptais, il adoptait, adopté(e)(es)(s), vous adoptez ; en adoptant]
- une fille adoptive, un enfant **adoptif** (= qui est adopté(e))
- une mère adoptive, un père adoptif (= qui a adopté)
- un lien de parenté ou de filiation adoptif (= qui s'instaure par l'adoption)
- une patrie adoptive (= qui a été l'objet d'un choix, d'une préférence délibérée et définitive)
- une **adoption** (= un acte juridique qui établit des rapports légitimes de parenté directe entre personnes non liées par le sang ; un lien affectif, spirituel, créé par affinité entre des personnes ou entre des personnes et des valeurs ; un choix de quelque chose ; un acte par lequel l'objet d'une délibération devient définitif et officiel)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)

B.

- **l'adoptianisme** (= une hérésie niant la divinité du Christ en le considérant comme le fils adoptif de Dieu)
- une adoptienne, un **adoptien** (= une ou un de ces hérétiques)
- elle est adoptienne, il est **adoptien** (= est relative ou relatif à cette hérésie)
- Homographes : Nous les **adoptions** mais ces **adoptions** devenaient difficiles.
- Le verbe adopter est emprunté au latin *adoptare*.
- Le mot adoptif est emprunté au latin *adoptivus* « de la famille adoptive ».
- Le nom (une) adoption est emprunté au latin *adoptio*.

ADOR

adoral / aboral

- elle est adorale, il est **adoral** (= pour la frange de cils vibratiles de certains infusoires : se trouve près de la bouche), elles sont adorales, ils sont adoraux
- Le mot adoral est formé du préfixe ad- et oral.
- _ elle est aborale, il est aboral (= pour les animaux de forme arrondie : est placé du côté opposé à la bouche), elles sont aborales, ils sont aboraux
- Le mot aboral est formé du préfixe latin *ab-* exprimant l'éloignement et oral.

adorable, adoration, adorer

- elle ou il est **adorable** (= est digne d'être adoré(e) ; doit être adoré(e) ; appelle une attitude d'adoration ; qu'on aime et/ou admire extrêmement ; flatte de manière délicate ou exquise les sens
- **adorablement** (= d'une manière adorable)
- une présence adorante, un souffle **adorant** (= qui adore; qui est en état d'adoration)
- une adorante, un **adorant** (= celle, celui qui adore; qui est en état d'adoration)
- une adoratrice, un **adorateur** (= celle, celui qui adore, qui rend un culte à Dieu, à une divinité ; celle, celui qui aime ou respecte extrêmement quelqu'un ou quelque chose)
- une jeunesse adoratrice, un peuple **adorateur** (= qui adore, qui est porté(e) vers l'adoration), **une religieuse adoratrice (du Saint Sacrement)**
- une formule adorative, un culte **adoratif** (= qui a le caractère de l'adoration), une fibre adorative, un sentiment adoratif (= qui porte vers l'adoration)
- une **adoration** (= un culte rendu à Dieu, à une divinité, à des objets sacrés en relation avec la divinité ; l'action d'adorer ; une attitude adoratrice ; **un office liturgique ou un acte privé des fidèles adorant le Saint Sacrement ou la Croix ; une cérémonie au cours de laquelle les cardinaux vont rendre honneur au pape nouvellement élu ;** une affection passionnée pour quelqu'un ou quelque chose)
- elle est adorée de, il est **adoré** de (= est vraiment apprécié(e) par)
- **mon adorée, mon adoré** (= toi que j'adore)
- **adorer** (= rendre un culte à Dieu, à une divinité, à un symbole divin, etc. ; manifester un attachement et une vénération admirative et passionnée pour un grand homme ; aimer d'une affection ou d'un amour passionnés ; chérir beaucoup, avoir un goût très vif pour un être, pour une chose)
- [en adorant ; **Il voulait que nous l'adorassions.**]
- **s'adorer** (= être en adoration de soi, s'idolâtrer, être atteint de narcissisme ; s'aimer follement l'un l'autre)
- -lâtre est issu du grec -λατρη « adorateur », -lâtrie est issu du grec -λατρη « culte de la divinité » : une anthropolâtrie, une ou un autolâtre, une ou un balzacolâtre, une ou un boolâtre, une enfantolâtrie, une ou un hugolâtre, une hugolâtrie, un iconolâtre, une iconolâtrie, une latrie, une logolâtrie, une monolâtrie, une ou un musicolâtre, une musicolâtrie, une ou un ophiolâtre, une ophiolâtrie, une physiolâtrie, une stellâtrie, une ou un tabacolâtre, une verbalâtrie, une ou un wagnerolâtre, etc.
- -cole est emprunté au latin *-cola*, lui-même issu du verbe *colo, colis, colere* dont il garde les principales significations : cultiver ; habiter ; honorer, vénérer, adorer, rendre un culte à, d'où par exemple des papicoles (= des adorateurs d'un pape) et caelicole ou célicole, christicole, cordicole, déicole, démonicole, hominicoles, ignicole, plébicole, républicole, serpenticoles, ventricole, vitulicoles,... (voir : [CNRTL](#))
- Le verbe adorer est emprunté au latin *adorare*, dérivé de *orare* « prier ».
- Mots ressemblants :

- elle ou il est abhorrible (= mérite d'être abhorré(e))
- elle est abhorrée, il est abhorré (= est détesté(e) ; est exécré(e))
- abhorrer (= avoir pour une personne ou une chose une antipathie telle qu'on ne saurait la voir ou y penser sans éprouver un frémissement et un mouvement tendant à s'en éloigner ou à l'éloigner)
- Le verbe abhorrer, concurrencé jusqu'au 16ème siècle par *avourir*, *aborir*, *aborrir*, *abhorrir* et *abhourir*, est emprunté au latin *abhorrere*. [Le nom horreur est emprunté au latin *horror* « hérississement, frissonnement ; frisson d'effroi ; frisson religieux ».]

adorner

- **adorner** (= orner, parer avec quelque recherche ; garnir d'éléments décoratifs recherchés)
- Le verbe adorer est emprunté au latin *adordinare* et au latin *adornare*.

un ados / ils sont hadaux (= à la profondeur des grandes fosses marines dépassant sept mille mètres) / une ou un ado (= un(e) adolescent(e))

ados, adossement, adosser

- un **ados** (= une terre en talus, à pente exposée au soleil, abritée du vent par son bord le plus élevé ou par un mur contre lequel elle est adossée, et de ce fait propice aux semis ou plantations précoces ; une bande de terre élevée en dos d'âne entre les lignes d'un champ labouré ; une bande de terre élevée par la charrue de part et d'autre du sillon)
- des ados (= les pentes d'un fossé, d'une colline, versants d'un vallon, ayant mêmes caractéristiques et même fonction que les ados des potagers)
- elle est adossée, il est **adossé** (= est appuyé(e) contre quelque chose ; a le dos placé contre quelque chose qui lui sert d'appui ; a le dos appuyé contre le dossier d'un siège ; est appuyé(e) contre un mur, une autre construction)
- elles sont adossées, ils sont adossés (= sont appuyés l'un contre l'autre)
- un **adossement** (= le fait d'être adossé ; ce qui est adossé ; un appui contre lequel on s'adosse)
- **adosser** à, adosser contre (= appuyer le dos de quelqu'un contre quelque chose ; placer le dos d'une chose contre quelque chose qui lui sert d'appui)
- **s'adosser** à, s'adosser contre (= appuyer son dos contre quelque chose, se mettre contre quelque chose qui sert d'appui ; avoir le dos tourné contre quelque chose dont on se sert comme d'un appui ; s'appuyer sur quelque chose, pour s'en servir comme d'un appui ; pour un bâtiment, une construction : s'appuyer contre, être appuyé contre)
- s'adosser (= appuyer son dos contre le dossier du siège sur lequel on est assis, ou en général contre un autre objet)
- Le verbe adosser est dérivé de dos.

adoubement, adouber, adoubeur

A.

- un **adoubement** (= l'action d'adouber ; l'ensemble des pièces défensives qui protégeaient l'homme de guerre au Moyen Âge avant l'apparition de l'armure)
- **adouber** (1) (= armer quelqu'un chevalier)
- un **adoubeur** (1) (= celui qui adoube)

B.

- **adouber** (2) (= équiper, arranger)
- **radouber** ou **adouber un navire** (= le réparer)
- **adouber une pièce du jeu d'échecs** (= la toucher seulement pour la mettre correctement en place après avoir dit "J'adoube.")
- **adouber** (= mettre du beurre ou du lard dans la soupe)
- **adouber** (= remettre un membre cassé ou démis, réduire une fracture, une luxation)
- un **adoubeur** (2) (= un rebouteur)
- **adouber** ou **éneiller** (= étirer un brin de fil pour faire disparaître un maton)
- un **radoub** (= une opération qui consiste à entretenir ou à réparer la coque d'un navire dans un bassin affecté à cet usage)
- un **radoubage** (= l'action de radouber)
- **radouber** (= réparer, raccommoder, remettre en état ; faire des travaux d'entretien ou des réparations sur la coque d'un navire ; raccommoder les mailles d'un filet de pêche ; traiter une matière explosive avariée) [je radoube, tu radoubes, ils radoubent], **se radouber** (= réparer sa fortune, sa santé)
- un **radoubeur** (= un ouvrier qui effectue le radoub)

adoucir, adoucissement, adoucisseur

- elle est adoucie, il est **adouci** (= est rendu(e) plus doux, moins rude aux sens ; est rendu(e) moins raide, moins abrupt(e))
- un **adouci** (= l'opération de l'adoucissage ; une substance minérale dont se servent les polisseuses pour effacer les traits que la pierre et le charbon peuvent avoir laissés sur l'ouvrage)
- **adoucir** (= rendre plus doux)
- [j'adoucis, tu adoucis, il adoucit, qu'il adoucît ; en adoucissant]
- **s'adoucir** (= devenir plus doux), en savoir plus : [CNRTL](#)
- un **adoucissage** (= une opération consistant à adoucir la fonte ; une opération consistant à rendre une couleur moins vive par le mélange de substances qui l'éclaircissent ; l'action de rendre une couleur moins vive par le mélange combiné de ce qui peut en diminuer l'éclat ; une opération consistant à adoucir les glaces brutes, le cristal ébauché par la taille, les bois, certains métaux, les pierres de taille, le marbre ; l'une des opérations de la dorure en détrempe ; une opération consistant à adoucir l'eau ; une substance en poudre dont on se sert pour adoucir)
- un **adoucissant** (= un produit censé rendre le linge moins rêche)
- elle est adoucissante, il est **adoucissant** (= adoucit ; calme la douleur ou l'irritation)
- un **adoucissant** (= une substance utilisée pour l'adoucissage), un (produit) **adoucissant** (pour l'eau), un (remède ou médicament) **adoucissant**
- un **adoucissement** (= l'action d'adoucir ou de s'adoucir ; le résultat de cette action ; ce qui adoucit ; l'action de rendre ou de devenir moins rude ; un procédé par lequel on rattache un ornement saillant et anguleux au nu du mur ; la moulure même employée à cet effet ; une diminution dans le nombre et l'intensité des symptômes d'une maladie ; une opération consistant à adoucir les métaux par le recuit ; un procédé par lequel on fond les couleurs, gradue les teintes, atténue les contours, rend les traits plus délicats ; une opération consistant à transformer les mercaptans contenus dans un produit pétrolier en composés du soufre beaucoup moins malodorants ; une modification phonétique d'une consonne ; une opération consistant à adoucir l'eau ; une opération consistant à aplanir la surface des glaces ; une sorte d'opération à la lime douce que font les armuriers des régiments)
- une croyance adoucisseuse, un laïus **adoucisseur** (= qui adoucit)

- une adoucisseuse, un **adoucisseur** (= une ouvrière, un ouvrier employé(e) à l'adoucissage)
- un **adoucisseur** (= un appareil servant à adoucir l'eau ou à éviter les dépôts de tartre)
- Le verbe lénifier (= calmer une douleur physique ; apaiser, calmer, rasséréner, soulager) est emprunté au bas latin lenificare « adoucir », d'où un (remède) lénifiant ou lénitif (= qui calme la douleur ; qui est adoucissant), une lénification (= l'action de lénifier, de se lénifier ; son résultat), une lénition (= un affaiblissement de l'articulation d'une consonne)
- _ radoucir (= rendre moins dur, plus conciliant ; rendre plus doux), se radoucir (= devenir moins dur, plus conciliant ; devenir plus doux)
- un radoucissement (= l'action de radoucir, de se radoucir ; le résultat de cette action)
- Le verbe adoucir est dérivé de doux.

adoué

- elle est adouée, il est **adoué** (= vit maritalement sans être marié(e))
- elles sont adouées, ils sont adoués (= forment un couple parfaitement assorti l'un(e) à l'autre)
- une perdrix adouée (= appariée, accouplée)
- Le mot adoué est dérivé de l'ancien français *a dou* « à deux ».

adoux

- un **adoux** (= l'état du pastel qui commence à bleuir dans la cuve)
- Le nom (un) adoux est emprunté au provençal *adoub*, en ancien provençal *adop*, « préparation, arrangement » « bain de tanneur, de corroyeur ».

adoxe

- les **adoxacées** (= une famille de plantes dicotylédones)
- une **adoxe** moscatelline ou moschatelline (= une plante médicinale)
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#)

ad patres

- aller **ad patres** (= mourir)
- envoyer *ad patres* (= faire mourir)
- être *ad patres* (= être mort)
- L'expression latine *ad patres* « vers ses pères, ses aïeux » est composée de *ad* « vers » et *patres* « pères, ancêtres », de *pater* « père ».

ADR

adragante

- une (gomme) **adragante** (= qui exsude des tiges et des rameaux de plusieurs arbrisseaux du genre des astragales)
- une **adragantine** (= la substance particulière qui constitue presque en totalité la gomme adragante)
- On a lu aussi : gomme adragant, adraganthe, adraganthine.
- Le mot adragante est issu de dragant « gomme adragante » emprunté au latin *dragantum* à côté de *tracantum*, formes syncopées de *tragacantum* « suc du tragacanthé : gomme adragante », dérivé de *tragacantha* « astragale à gomme ».

ad referendum

- **ad referendum** (= sous réserve d'en référer à son gouvernement pour entérinement)
- L'expression latine *ad referendum* signifiant proprement « pour rapporter » est formée avec le gérondif de *referre* « rapporter », dérivé de *ferre* « porter ».

ad rem

- **ad rem** (= d'une manière nette, qui convient exactement à la question et à cause de cela, sans réplique)

adrénaline

Le nom (une) adrénaline est emprunté à l'anglo-américain *adrenalin* formé du préfixe *ad-*, de l'adjectif *renal* « du rein » et du suffixe *-in*.

voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; [dictionnaire du CIRAD](#) ; [Société Chimique de France](#)

- une **adrénaline** (= une hormone du groupe des catécholamines, sécrétée par les cellules chromaffines de la médullosurrénale et libérée dans le sang)
- elle est adrénalinée, il est **adrénaliné** (= contient de l'adrénaline)
- une **adrénalinémie** (= une présence d'adrénaline dans le sang ; le taux d'adrénaline présent dans le sang ; l'effet d'une émotion qui suscite une sécrétion d'adrénaline par les capsules surrénales, d'où résulte une augmentation du taux sanguin)
- elle est adrénalinienne, il est **adrénalinien** (= se rapporte aux organes sécrétant l'adrénaline)
- elle ou il est **adrénalinique** (= se rapporte à l'adrénaline)
- elle ou il est **adrénalinogène** (= produit l'adrénaline)
- elle ou il est **adrénalique** (= est à base d'adrénaline)
- elle est adrénalisée, il est **adrénalisé** (= a reçu de l'adrénaline)
- elle ou il est **adrénalinolytique**
- une noradrénaline (= une catécholamine naturelle, neurotransmetteur du système nerveux sympathique périphérique (neurones post-ganglionnaires) et de certaines synapses du tronc cérébral)
- une noradrénaline-N-méthyltransférase

adrénergique

- elle ou il est **adrénergique** (= qualifie la transmission synaptique et les récepteurs pour lesquels l'adrénaline et la noradrénaline sont les neurotransmetteurs ; qualifie une structure physiologique où interviennent l'adrénaline et des agents tels que des hormones, ainsi que des récepteurs α 1- et β -adrénergiques comme aussi des récepteurs α 2-adrénergiques), un agoniste adrénergique, un antagoniste adrénergique, un récepteur adrénergique, une substance adrénergique
- une **adrénergique** (= une fibre nerveuse libérant de l'adrénaline ou une substance apparentée; c'est le cas en particulier pour les fibres sympathiques d'action vaso-constrictive)
- un médicament bêta adrénergique
- elle ou il est noradrénergique (= agit comme la norépinéphrine)

adrénique

- un acide **adrénique** (= un acide gras naturel poly-éthylénique de la série linoléique, homologue supérieur de l'acide arachidonique)

adréno-

- un **adrénochrome** (= un dérivé d'oxydation instable de l'adrénaline)
- une pigmentation **adrénochrome** cornéenne (= une pigmentation acquise de la cornée dans ses couches superficielles résultant de dépôts d'un pigment foncé provenant de l'usage de collyres contenant de l'épinéphrine)
- **-adrénocorticisme**
- un hypoadrénocorticisme
- une hormone **adrénocorticotrope** (= une hormone produite par les cellules corticotropes de l'antéhypophyse en réponse à la stimulation par la CRH ou corticolibérine hypothalamique)
- une **adréno-corticotrophine**
- une **adrénodoxine** (= une métalloprotéine présente dans les glandes surrénales)
- une **adrénoleucodystrophie** (= une forme infantile de leucodystrophie familiale avec atteinte surrénale)
- elle ou il est **adrénolytique** (= s'oppose à l'action de l'adrénaline)
- une **adrénomédulline** (= un polypeptide de 52 acides aminés à action vasodilatatrice majeure)
- une pro-adrénomédulline (= un polypeptide de 185 acides, précurseur de l'adrénomédulline)
- une **adrénomyélongueuropathie** (= une variété d'adrénoleucodystrophie caractérisée par une paraplégie ou une para-parésie spastique associée à une neuropathie périphérique, avec hypogonadisme, insuffisance surrénalienne débutant dans l'enfance)
- une **adrénomyodystrophie** (= un syndrome associant une insuffisance surrénalienne primaire, une dystrophie myopathique, un retard psychomoteur sévère, une dégénérescence graisseuse hépatique, une mégalo-cornée et une ectasie vésicale)
- une solution **adréno-novocaïnée** (= à base d'adrénaline et de novocaïne)
- une **adrénostérone** (= une hormone stéroïde à 17 atomes de carbone)
- une **adrénothérapie** (= un emploi thérapeutique de l'adrénaline)
- une **adrénoxydase**

adressage, adresse, adresser

A.

- une lettre adressante à, un paquet **adressant** à (= qui s'adresse à ; qui est adressé(e) à)
- une **adresse** (1) (= un point d'acheminement ou des indications sur le point d'acheminement d'un objet ou d'une personne), se tromper d'adresse, avoir de bonnes adresses, une machine à adresser

B.

- une **adresse** (2) (= une déclaration formulée à l'intention d'un destinataire ; une déclaration le plus souvent écrite dans laquelle des particuliers, le plus souvent appartenant à un même groupe, communiquent à une personne investie de tout ou partie du pouvoir ou à plusieurs personnes appartenant à un même corps politique leur opinion ou leurs vœux concernant une affaire importante)
- une adresse au lecteur

C.

- une mémoire **adressable** (en informatique)
- un **adressage** (= une opération par laquelle l'instruction codée donnée à un ordinateur est complétée par une adresse ; un système technologique permettant cette opération)
- une **adresse** (3) (informatique) (= un caractère ou un groupe de caractères ayant pour fonction de localiser une information dans une mémoire ou d'indiquer le destinataire d'un message)
- une adresse IP (= une adresse numérique pour distinguer les ordinateurs), en savoir plus : [Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information](#)
- Indication d'une adresse Web dans un texte : [Office québécois de la langue française](#)
- adresse de courrier électronique : [Office québécois de la langue française](#)
- adresse Web ou adresse de courriel : [Office québécois de la langue française](#)
- voir : [France Terme](#) ; [Office québécois de la langue française](#)
- un sous-adressage (= un ajout, à la fin du numéro d'une ligne d'accès au réseau, d'un ou de plusieurs chiffres permettant d'identifier chacun des postes particuliers reliés à l'installation de l'abonné ; le complément de service offrant cette possibilité)

D.

- une **adresse** (4) ou **adressée** (= un sentier, un raccourci)
- **adresser** quelque chose (= le faire parvenir à destination)
- adresser quelqu'un (= l'envoyer auprès d'une autre personne)
- adresser la parole à quelqu'un (= lui parler avec une intention précise)
- adresser un reproche, des compliments, des excuses (= les formuler)
- adresser un salut (= faire un geste en direction de quelqu'un)
- [j'adresse, ils adressent, tu adresses ; vous adressez, j'adressai, j'adressais, il adressait, ils adressaient, adressé(e)(es)(s)]
- s'adresser quelque chose (= l'envoyer, le formuler réciproquement), s'adresser à (= aller, se tourner vers une personne déterminée pour lui parler ; se tourner vers quelque chose afin d'en obtenir ce qu'on désire, ce dont on a besoin ; recourir à ; aller vers, être destiné à)
- adresser : [Office québécois de la langue française](#)
- adresser / aborder : [Académie française](#)
- s'adresser à : [Académie française](#)
- adresser un problème, adresser une question : [Parler français](#)

E.

- une **adresse** (5) (= une qualité d'une personne ou d'une partie du corps, d'une entité abstraite, d'un animal, parvenant aisément à atteindre un but ou à obtenir un résultat)
- une adresse, des adresses (= un moyen ou un ensemble de moyens mis en œuvre par une personne pour atteindre un but)
- avoir de l'adresse

- Le nom (une) adresse et le verbe adresser sont dérivés de dresser, du bas latin *directiare* « redresser, mettre droit », dérivé de *directus* « droit ».
- elle est adroite, il est **adroit** (= parvient aisément, grâce à des dispositions acquises ou innées, à atteindre un but, à obtenir un résultat ; permet de parvenir aisément aux résultats recherchés)
- **adroitement** (= d'une manière adroite, avec adresse)
- _ une maladresse (= le caractère, la qualité de celui ou de ce qui est maladroit ; le caractère maladroit de quelqu'un ou de quelque chose ; une manifestation d'un manque de savoir-faire, de savoir-vivre, d'habileté ; une action maladroite)
- elle est maladroite, il est maladroit (= n'est pas adroit(e) ; manque d'adresse, d'habileté ; dénote un manque d'adresse)
- une maladroite, un maladroit (= celle, celui qui n'est pas adroit(e) ; celle, celui qui manque d'adresse, d'habileté)
- maladroitement
- Le mot adroit est aussi dérivé de droit.

adret

- un **adret** (= le versant d'une montagne exposé au soleil, orienté au sud ou à l'est, par opposition à l'ubac)

adriamycine

- une **adriamycine** (= un agent intercalant du groupe des anthracyclines utilisé en chimiothérapie)

adriatique

- la mer **adriatique** ou l'**Adriatique** (= une mer annexe de la Méditerranée avec laquelle elle communique par l'intermédiaire de la mer ionienne, et comprise entre les péninsules italienne et balkanique)
- elle ou il est **adriatique** (= appartient à la mer adriatique ; concerne ou caractérise la mer adriatique ou sa région), la fosse adriatique, le golfe adriatique
- Le mot adriatique est emprunté au latin *Hadriaticum, Adriaticum* (*Hadriaticum mare*).

adroit

- elle est adroite, il est **adroit, adroitement** : voir adresse (ci-dessus)

adroper

- **adroper** (= se dépêcher, se sauver ; escalader), adrope ! (= dépêche-toi !)
- Le verbe adroper vient de l'arabe *azreb* « dépêche-toi ».

ADS

adsère

- elle ou il est **adsère** (= dans une succession végétale : définit un stade précédent un autre qui est antérieur au climax)

adsorbant, adsorption

- [en chimie]

- un corps **adsorbable** (= qui est susceptible d'être adsorbé)
- elle est adsorbante, il est **adsorbant** (= fixe à sa surface des molécules ou des ions)
- un (corps) **adsorbant** (= capable d'adsorber)
- **adsorber** (= fixer par adsorption en concentrant à sa surface des substances en solution ou en suspension ; retenir des molécules à la surface d'un solide) [en adsorbant]
- une **adsorption** (= un phénomène par lequel la surface d'un corps fixe, en les concentrant, les molécules libres ou dissoutes d'un liquide ou d'un gaz avec lesquels elle est en contact ; un risque de conduction électrique à la surface d'un isolant par suite de la condensation de l'humidité ambiante ; en biologie, une fixation non spécifique de substances solubles, par exemple des protéines, à la surface de cellules ou de particules inertes, sans combinaison chimique ni dissolution)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- un composé immunoabsorbant (= un composé possédant un déterminant antigénique ou hapténique capable de fixer un anticorps correspondant, de l'insolubiliser et de le retirer du liquide biologique où il se trouve)
- une immunoabsorption sélective (= une technique d'épuration d'anticorps particulièrement pathogènes comportant une circulation extracorporelle et des colonnes absorbant de manière sélective les anticorps)
- Le verbe adsorber (= retenir des molécules à la surface d'un solide) est dérivé du latin *sorbere* « avaler, absorber ».
- Mots ressemblants :
- elle ou il est absorbable (= peut être facilement absorbé(e))
- elle est absorbante, il est absorbant (= a la propriété d'intégrer à sa substance les sels, les liquides, les gaz, les rayons caloriques ou lumineux, etc. en contact ; consiste à intégrer à sa substance d'autres substances ; occupe ou accapare entièrement l'esprit ou les réserves d'énergie d'une personne)
- un absorbant (= une substance propre à en absorber d'autres)
- absorber (= faire pénétrer quelque chose en soi en vue de l'assimiler ; boire jusqu'au bout ; faire disparaître quelque chose comme par assimilation progressive ; occuper exclusivement et totalement l'attention ou l'activité d'un être)
- une absorption (= l'action d'absorber , l'action par laquelle l'activité ou les idées d'une personne sont entièrement occupées ; un état qui en résulte)
- Le verbe absorber est emprunté au latin *absorbēre*.

adstrat

- un **adstrat** (= une langue géographiquement voisine d'une autre et considérée dans l'influence qu'elle exerce sur elle ; une influence réciproque de deux langues ou de deux dialectes ; un état résultant de cette influence)
- un substrat (= en linguistique : un parler supplanté par un autre parler dans des conditions telles que son influence peut être invoquée pour expliquer des altérations du parler substitué)
- un superstrat (= une langue qui s'introduit largement sur l'aire d'une autre langue, mais sans s'y substituer, et qui peut disparaître finalement tout en laissant quelques traces)
- Le mot (un) adstrat a été proposé par le linguiste Valkhoff sur le modèle de substrat.

ADU

Mots commençant par ADDU : un adducteur, une adduction, un adduit.

une adulaire / ils adulèrent

adulaire

- une **adulaire** (= une pierre de lune, une variété de feldspath)
- Le nom (une) adulaire est emprunté à l'italien *adularia* dérivé du latin *Adulas* « Mont Adule ou St-Gothard ».

adulation, aduler

- une adulatrice, un **adulateur** (= une personne qui flatte avec insistance souvent par bassesse ou par intérêt)
- une impudence adulatrice ou adulative, un regard **adulateur** ou **adulatif** (= qui adule, qui a le caractère de l'adulation)
- une **adulation** (= une flatterie excessive par des louanges ou une admiration serviles et intéressées), des adulations (= des manifestations concrètes, principalement par le langage, de l'action d'aduler)
- **aduler** (= flatter en comblant de louanges excessives ou par une admiration imméritée ; adorer, admirer)
- [ils adulèrent ; Il ne fallait pas que nous l'adulassions.]
- Le nom (un) adulateur est emprunté au latin *adulator*.
- Le nom (une) adulation est emprunté au latin *adulatio* « caresse, flatterie d'un animal » « flatterie servile ».
- Le verbe aduler est emprunté au latin *adulari* attesté au sens de « flatter ».

adulescent, adulte

- une adulescente, un **adulescent** (= un(e) adulte qui continue à avoir un comportement comparable à celui d'un(e) adolescent(e))
- elle ou il est **adulte** (= est parvenu(e) au terme de son développement est parvenu(e) à la période de plein épanouissement physique et moral succédant à l'adolescence ; pour un animal : dont le corps et les membres ont acquis tout leur développement ; pour un végétal : est parvenu(e) au terme de sa croissance)
- une ou un **adulte** (= une personne ou un animal ayant atteint l'âge adulte) [Dans la langue commune, adulte désigne de plus en plus l'âge intermédiaire entre l'adolescence et la vieillesse.]
- un produit **adulticide** (= a la propriété de tuer, de détruire les insectes à l'état adulte)
- un **adultisme** (= le fait, pour un enfant ou un adolescent de se comporter comme un adulte)
- Le nom (une ou un) adulte vient du latin *adultus*, participe passé de *adulesco*.

adultération, adultère, adultérer, adultérin

- une adultératrice, un **adultérateur** (= celle, celui qui adultère une substance, la consistance d'une chose)
- une **adultération** (= l'action d'adultérer ; son résultat)
- elle ou il est **adultère** (= ne respecte pas le principe de fidélité conjugale ; est viole la fidélité à une forme de religion, est idolâtre ; offre un mélange vicieux, impur)
- une ou un **adultère** (= une personne adultère) [On a rarement lu une adultéresse.]
- un **adultère** (= le fait d'avoir une relation sexuelle volontaire avec une personne autre que sa conjointe ou son conjoint ; un état qui en résulte ; un acte d'idolâtrie ; un mélange contraire à la nature, aux lois ou aux conventions établies)
- elle est adultérée, il est **adultéré** (= est falsifié(e), impur(e))

- **adultérer** (= dégrader une substance pure et active en y mêlant une ou plusieurs substances étrangères de moindre qualité ; falsifier ; altérer la pureté originelle par le mélange d'éléments de moindre qualité)
- [j'adultère, ils adultèrent, tu adultères]
- elle est adultérine, il est **adultérin** (= est né(e) d'un adultère ; est de nature adultère ; est le produit d'un mélange vicieux)
- une variété adultérine (= une plante provenant de l'ovule d'une espèce, fécondé par le pollen d'une autre)
- un (enfant) **adultérin**
- une **adultérinité** (= un caractère adultérin)
- **adultériser** (= détourner de la pureté originelle ; frelater)
- Le mot adultère est emprunté au latin *adulter*.
- Le mot adultérin est emprunté au latin *adulterinus*.
- Le verbe adultérer est emprunté au latin *adulterare*.

adultérieurement

- **adultérieurement** (= ultérieurement)
- Ce mot a été composé avec le préfixe ad- et ultérieurement.

adurer, aduste, adustion

1.

- une soif adurante, une fièvre adurente, un médicament **adurant** ou **adurent** (= brulant(e), caustique, ardent(e))
- **adurer** (= bruler, se consumer) [en adurant]
- elle ou il est **aduste** (= est brulé(e), desséché(e) ; est desséché(e), assoiffé(e) ; est hâlé(e) par le soleil et le vent)
- une **adustion** (= une cautérisation à l'aide du feu)
- Le verbe adurer (1) est emprunté au latin *adurere* « bruler ».
- Le mot aduste est emprunté au participe passé latin *adustus* de *adurere* « bruler ».
- Le nom (une) adustion est emprunté au latin *adustio*.

2.

- **adurer** (= exercer, endurcir) [en adurant]
- Le verbe adurer (2) est dérivé de dur.

ad usum

- **ad usum delphini** (= à l'usage du dauphin ; se dit d'une édition expurgée)

ADV

ad valorem

- des droits **ad valorem**

advection

- une **advection** (en météorologie)

advenant, advenir, advenu

- le cas **advenant** (= qui advient), advenant(e) à une personne (= qui, dans une succession, parvient comme un dû à la personne intéressée)
- A. **advenir** ou **avenir** (= parvenir en un lieu déterminé ou à la personne intéressée), advenir à (= venir à bout de, réussir à), avenir à quelqu'un (= lui convenir, lui aller, lui appartenir) [en advenant ou en avenant]
- B. **advenir** (= se produire, comme une chose possible, mais de manière non absolument prévisible, quoique attendue), advienne que pourra !
- [en advenant]
- être **non avenu** ou **non advenu** (= ne plus avoir de valeur juridique ou historique), être nul et non avenu
- elle est advenue, il est **advenu** (= est arrivé(e), s'est produit(e) ; pour l'âme : est entré(e) dans le monde en s'unissant à un corps)
- une advenue, un **advenu** (= une personne survenue en un certain lieu, à un certain moment non absolument prévisibles)
- l'**advenu** (= ce qui est réellement venu à l'existence à un certain moment)
- l'**advenue** (= une venue effective)
- voir : [Famille du verbe venir](#)
- Le verbe advenir est emprunté au latin *advenire*.

adventice, adventif

- elle ou il est **adventice** (= de l'extérieur et fortuitement, s'ajoute comme un accessoire ; autres sens : [CNRTL](#))
- une **adventice** (= une plante)
- une **adventice** (= une ancienne dénomination de la tunique externe, la tunique conjonctive externe d'un vaisseau ou d'un conduit)
- une **adventicectomie** (= une résection de l'adventice qui réalise une sympathectomie péri-artérielle)
- elle est adventicielle, il est **adventiciel** (= est adventice), une tunique adventicielle, un kyste adventiciel
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#) ; [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- un périadventice (= le tissu conjonctif entourant l'adventice d'un vaisseau, artériel ou veineux)
- elle est adventive, il est **adventif** (= de l'extérieur et fortuitement, s'ajoute à l'état ou à la situation d'une personne ou d'une chose : [CNRTL](#))
- Le mot adventice et son doublet adventif sont empruntés au latin scientifique *adventicius* au sens de « ce qui vient du dehors, qui est acquis », par opposition à « ce qui est inné ».

adventiste

- une ou un **adventiste** (= un(e) membre d'un mouvement religieux évangélique attendant un second avènement du Christ sur la terre)
- elle ou il est **adventiste** (= concerne les adventistes)
- Le mot adventiste est emprunté à l'anglo-américain *adventist*, dérivé de *Advent* « [second] avènement du Christ ».

advenu

- **advenu** : voir advenir (ci-dessus)

adverbe, adverbial

- elle est adverbale, il est **adverbal** (= est lié(e) au verbe, dépend du verbe ; concerne le rapport du verbe avec d'autres termes de la phrase), elles sont adverbiales, ils sont adverbaux
- un **adverbe** (= un mot généralement invariable qui détermine le rapport entre le sujet et le verbe ou qui met en rapport deux phrases, deux arguments dans un texte)
- elle est adverbiale, il est **adverbial** (= est de la nature de l'adverbe ; fait fonction d'adverbe), elles sont adverbiales; ils sont adverbiaux
- **adverbialement** (= avec valeur d'adverbe)
- une **adverbialité** (= l'appartenance d'un terme à la classe des adverbes ; l'emploi d'un terme comme adverbe)
- Adverbe en -ment : [Mots et sons, études grapho-phonétiques](#) ; [Parler français](#)
- voir : [Grammaire à l'école](#)
- Le mot adverbial est formé du préfixe ad- et de verbe.
- Le nom (un) adverbe est emprunté au latin *adverbium* « adverbe ».
- Le mot adverbial est emprunté au latin *adverbialis* « ayant l'emploi d'un adverbe ».
- Mots ressemblants :
- un déverbal (= un nom formé à partir du radical d'un verbe), des déverbaux, un déverbatif (= un dérivé d'un verbe)
- un proverbe, il est proverbial, ils sont proverbiaux, proverbialement

adversaire

- une un **adversaire** (= une personne du parti opposé sur laquelle on veut remporter l'avantage)
- Le mot adversaire est emprunté au latin *adversarius*.

adversatif

- une locution adversative, une proposition adversative, un mot **adversatif** (= qui assure l'expression d'un rapport d'opposition, c'est-à-dire d'un rapport dans lequel le second élément inverse l'idée énoncée dans le premier)
- **adversativement** (= en s'opposant à; en qualité de partie adverse)
- Le mot adversatif est emprunté au latin *adversativus*.

adverse, adversité

- elle ou il est **adverse** (= est contraire, opposé(e), hostile), elles ou ils sont adverses (= sont opposées les unes aux autres ou les uns aux autres), la partie adverse (= la personne contre qui l'on plaide), l'équipe adverse
- l'**adversité** (= un sort contraire, des circonstances malheureuses s'imposant comme une épreuve à subir ou à surmonter), les adversités (= les événements malheureux, les épreuves)
- adversité : [Académie française](#)
- Le mot adverse est emprunté au latin *adversus* « situé en face ».
- Le nom (une) adversité est emprunté au latin chrétien *adversitas*.

advertance, advertence

- une **advertance** ou **advertence** (= une attention avec laquelle on surveille ses actes sous l'aspect du bien ou du mal ; une lucidité d'observation ; une extrême prudence, une vigilance dans l'action)
- une inadvertance (= une inattention, un manque d'application ; une négligence de langue ou de style), par inadvertance (= sans avoir fait attention ; par étourderie)
- Le mot (une) advertance ou advertence est formé sur le radical du latin *advertere* « tourner, diriger vers » (avertir).

ad vitam æternam

- **ad vitam æternam** (= pour toujours, éternellement)

adynamique

- elle est adynamico-ataxique, il est **adynamico-ataxique** (= est ataxo-adynamique; est caractérisé(e) à la fois par l'adynamie et l'ataxie)
- une **adynamie** (= un état pathologique caractérisé par une extrême faiblesse musculaire)
- elle ou il est **adynamique** (= présente les caractères de l'adynamie ; est dénué(e) de force, d'efficacité)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#)
- Le nom (une) adynamie est emprunté au grec α δ υ ν α μ ί α « faiblesse physique ».

adyton, adytum

- un **adyton** ou **adytum** (= une chambre secrète dans les temples)
- Le nom (un) adyton est emprunté au latin *adytum* « partie la plus secrète d'un lieu sacré, sanctuaire », lui-même emprunté au grec ἀδύτου « id. » de ἀ- privatif et δύνειν « pénétrer ».

Æ

En latin classique, il n'y a pas de ligature « æ », cette forme étant d'origine médiévale, et « ae » se prononce généralement « é ». Les lettres sont parfois séparées du fait de la majuscule : Ae au lieu de Æ.

voir : [aé, ae, æ, aë](#) (Mots et sons, études grapho-phonétiques)

æchmalotarque, æchmalote

- un **æchmalotarque** (= le nom par lequel les Grecs désignent le chef que les Juifs créèrent pour les gouverner durant la captivité)
- un **æchmalote** (= un captif, un sujet)
- Le nom (un) æchmalote est emprunté au grec ἀχμάλωτος « pris à la guerre », de ἀχμή « lance » et ἄσκομαί « être pris ».

aède

1.

- un **aède** (= un poète épique ou hymnique de la Grèce archaïque, généralement aussi chanteur-récitant de ses œuvres ; un poète d'une période reculée et d'un style rappelant celui des aèdes grecs ; un poète présentant ses œuvres à un public populaire)

ou dans un lieu public ; un compositeur de musique d'opéra d'inspiration préchrétienne ; un orateur parlant en style épique ou lyrique à un public étendu)

- un vers logaédique (= qui tient à la fois de la prose et de la poésie et qui est caractérisé par le fait qu'à certaines places le dactyle y admet comme substitut le trochée)
- Le nom (un) aède (1) est emprunté au grec α ἰ δ ὅ ς (ο ἰ δ ὅ ς) « chanteur, chantre », d'où « poète ».

2.

- un **aède** ou **Aedes** (= une espèce de moustique bourdonneur)
- Le nom (un) aède (2) est probablement emprunté au grec α ἰ η δ ῆ ς « désagréable, déplaisant ».

aedémère

- un **aedémère** (= un genre d'insectes coléoptères)

ægagre, ægagropile

- une **ægagre** (= une chèvre sauvage)
- un **ægagropile** ou **égagropile** (= une concrétion dans l'estomac de ruminants)
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#)
- Le nom (une) ægagre est emprunté au grec α ἰ γ α γ ρ ο ς « chèvre sauvage ».

aégéride

- des **aégérides** ou **sésies** (= des insectes lépidoptères nocturnes)

ægilops

- A. elle est ægilopinée, il est **ægilopiné** (= ressemble à l'ægilops)
- les **ægilopinées** (= la tribu de la famille des graminées dont l'ægilops est le type)
- un **ægilops** (= un œil de chèvre, le nom d'une plante de la famille des graminées)
- B. un **ægilops** (= un petit ulcère qui se forme à l'angle interne de l'œil)
- Le nom (un) ægilops est emprunté au grec α ἰ γ ἰ λ ω ψ « sorte d'avoine », de α ἰ ξ « chèvre » et ο ἰ ψ ἰ ς « vue ».

ægipan

- un **ægipan** (= une divinité champêtre, un satyre dont le corps est en partie d'un homme et en partie d'une chèvre ; une personne sale, répugnante ou débauchée)
- Le nom (un) ægipan est emprunté au grec Α ἰ γ ἰ ν α ν « Pan aux pieds de chèvre », de α ἰ ξ « chèvre » et Π α ν « le dieu Pan ».

ægithalidé

- les **ægithalidés** ou **égithalidés** (= une famille d'oiseaux)

ægla

- un **ægla** (= un crustacé)

ægyptianellose

- une **ægyptianellose** aviaire (= une maladie des gallinacés due à *Ægyptianella pullorum*)

ægyptopithèque

- un **ægyptopithèque** (= un singe)

ægyrine

- une **ægyrine** (= un silicate de fer et de sodium)

aélodicon

- un **aélodicon** ou **æolodicon** (= un instrument de musique)

Ælurostrongylus

- **Ælurostrongylus** (= un nématode, strongle respiratoire : l'agent d'une strongylose respiratoire des chats)

aémère

- un saint **aémère** ou **ahémère** (= qui n'a pas de fête spéciale dans l'année liturgique, le jour de sa mort étant inconnu)
- Le mot aémère ou ahémère est formé sur le radical du grec η \square μ ε ρ α « jour » « jour de la naissance » ou « jour de la mort ».

æolian, æoline

- un **æolian** (= un instrument de musique, du genre de l'æoline)
- une **æoline** (= un orgue de petite dimension ; un jeu d'orgue)
- Le nom (une) æoline est emprunté à l'allemand Æline du grec Α ί ο λ ο ς « Éole, dieu des vents ».

Aéolidia, æolis

- **Aéolidia** (= un genre de mollusques du sous-ordre des **aéolidiens** et de la famille des **aéolididés**)
- un **æolis** (= un genre de mollusque marin)
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#)

æolipyle

- un **æolipyle** ou **éolipyle** (= une sphère de métal creuse dans laquelle un liquide porté à ébullition produit de la vapeur qui s'échappe en jet continu par un ou deux tubes recourbés ; un ventilateur employé par les fumistes pour former un courant d'air et chasser la fumée)
- Le nom (un) æolipyle ou éolipyle est emprunté au latin *æolipila* « boule d'Éole (dieu des vents) » de *Æolus*, et *pīla*, « balle, boule ».

aéolisque

- un **aéolisque** ou **aéolisque**, **poisson-couteau strié**, **poisson-rasoir**

æolothripidé

- **les æolothripidés** (= une famille d'insectes)

æpycérôtiné

- **les æpycérôtinés** (= une sous-famille de bovidés)

æpyornis

- un **æpyornis** ou **épyornis** (= un oiseau fossile)
- Le latin zoologique *Æpyornis* « *alta* ou *magna avis*, grand oiseau » est composé du grec α ἰ ῥ ῶ ῖ ῥ ῖ ῥ « escarpé, haut » et ὄ ρ υ ἰ ς « oiseau ».

AER

Le nom (un) air vient du latin *aer*, *aeris*.

voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; [dictionnaire des sciences animales](#)

AERA

- un **aérage** (= une aération, le renouvellement de l'air dans un espace clos ; la circulation de l'air dans les chantiers d'exploitations souterraines, les galeries et les puits ; une introduction d'air dans les parties intérieures d'un vaisseau, surtout dans les cales et les entre-ponts)
- elle est aératrice, il est **aérateur** (= sert à aérer)
- un **plancher aérateur** (= un plancher à ventilateurs destiné à aérer le blé et à chasser les insectes qui s'y trouvent)
- un **aérateur** (= un appareil ou un dispositif servant à l'aération ; un produit utilisé pour obtenir du béton armé)
- une **aération** (= l'action d'aérer ; l'action de renouveler l'air, de le faire pénétrer et circuler dans un espace clos ; l'action de faire passer de l'air sur un objet, sur une partie ou un élément du corps humain ; l'action de pratiquer des espaces vides dans un lieu compact ; l'action de mettre de la lumière dans un tableau, de la libre fantaisie dans une œuvre littéraire)
- une désaération
- une aéraulicienne, un **aéraulicien** (= un(e) ingénieur(e) qui s'occupe des questions d'aéraulique)
- **l'aéraulique** (= la science qui étudie l'écoulement des gaz dans les conduits)

AERE

- elle est aérée, il est **aéré** (= où l'air entre, circule et se renouvelle facilement ; où la lumière pénètre ; est imprégné(e) d'air ; est ouvert(e) et exposé(e) à l'air libre ; où l'on a pratiqué, où se trouvent naturellement des espaces vides favorisant la circulation de l'air, la pénétration ou la diffusion de la lumière ; est ouvert(e) à ce qui libère de l'oppression, est accueillant(e) à ce qui vient du dehors ; est clarifié(e) et simplifié(e) par l'intelligence, est allégé(e) par l'élimination de ce qui est accessoire ; est légère, léger ou libre comme l'air) [Le mot aéré a parfois été écrit et prononcé "airé".]
- une **aérémie** (= une présence de gaz libre dans le sang)
- un **aérenchyme** (= un tissu présentant des lacunes aérifères et localisé dans les organes immergés de certaines plantes aquatiques)

- **aérer** (= faire circuler de l'air dans ou sur un objet ; renouveler l'air d'un espace clos en y faisant entrer l'air du dehors, ventiler ; ouvrir, exposer à l'air ; faire prendre l'air, promener ; faire absorber de l'air à une substance ; changer l'air des serres, exposer à l'air la terre ou les plantes, espacer les plantes ; faire circuler l'air dans les parties intérieures d'un bâtiment ; ouvrir, pratiquer des espaces vides dans un lieu ou dans un objet compact pour permettre la circulation de l'air, de la lumière ou des personnes ; renouveler la vie, l'esprit, le cœur, etc. en l'ouvrant à d'autres préoccupations ; assainir un débat difficile ; clarifier les idées ou leur présentation)
- laisser s'aérer (= laisser l'air libre passer dessus ; laisser à l'air libre)
- s'aérer (= s'ouvrir à l'air libre ; devenir plus léger ; prendre l'air, aller à la promenade)
- **désaérer** (= éliminer l'air d'une substance)
- une **aérethmie** (= une infiltration d'air dans le tissu cellulaire)

AERH

- une **aérhémoctonie** (= une introduction de l'air dans les veines)
- elle ou il est **aérhydrique** (= agit par l'air et l'eau)

AERI

- une plante ou un animal **aéricole** (= qui vit dans l'air)
- un **aéride** (= un genre de la famille des orchidées)
- un **aériducte** (= un organe respiratoire spécial)
- A. elle est aérienne, il est **aérien** (= est relative ou relatif à l'air, milieu gazeux entourant le globe terrestre ; a l'air pour matière ou pour contenu ; a l'air pour contenant, pour lieu ; est comparable à une des qualités de l'air ; concerne, met en œuvre des avions ; sert aux avions), en savoir plus : [CNRTL](#)
- **aériennement** (= d'une manière aérienne, immatérielle, légère)
- elle ou il est **aérifère** (= permet la circulation de l'air, de l'oxygène)
- une **aérification** (= l'action de convertir en air)
- elle ou il est **aériforme** (= est à l'état gazeux)
- une clarté **aérique** (= en radiologie : un qualificatif incorrect, mais consacré par l'usage médical, qui désigne une clarté dont la densité correspond à celle de l'air)
- une image hydroaérique (en radiologie : une image créée dans une cavité ou un organe creux, par la présence simultanée d'un liquide plus ou moins opaque surmonté d'une clarté gazeuse, ces deux composantes étant séparées par une ligne horizontale)
- **aériser** (= rendre subtil comme l'air)
- un (animal) **aérite** (= qui vit exclusivement dans l'air)
- un **aérium** (= un établissement à caractère sanitaire destiné à héberger des enfants en mauvais états physique et exposés à divers risques sanitaires, en particulier la tuberculose) [Cette réglementation subsiste.]
- elle ou il est **aérivore** (= vit ou se nourrit d'air)

AERO

aéro- : [Office québécois de la langue française](#)

- un **aéro** (= un aéroplane)

AEROA

- un **aéro-allergène** (= un allergène qui peut pénétrer par voie aérienne en raison de l'importance des poussières domestiques ou professionnelles, des pollens, des débris végétaux, des spores de moisissures)
- un micro-organisme **aéro-anaérobie** (= qui est capable de vivre en aérobiose et en anaérobiose)

AEROB

- une **aérobic** (= une forme de gymnastique) voir aérobique (ci-dessous)
- elle ou il est aérobie (= se dit de tout être vivant ou phénomène, processus ou métabolisme, dont l'existence exige la présence d'oxygène)
- un (milieu) aérobie (= où la pression partielle de l'oxygène est voisine de celle de l'air)
- un (processus) aérobie (= se déroulant en présence d'oxygène)
- un (organisme) anaérobie (= vivant en l'absence d'air ; pour lequel l'oxygène de l'air a un effet toxique ou inhibiteur), des germes anaérobies
- un (milieu) anaérobie (= qui est dépourvu d'oxygène), une jarre anaérobie
- un (processus) anaérobie (= se déroulant en l'absence d'oxygène), un seuil anaérobie
- une **aérobilie** (= une présence d'air dans les voies biliaires se traduisant par une clarté aérique de la voie biliaire principale, des canaux biliaires intrahépatiques et éventuellement du cystique, visible sur un cliché radiologique sans préparation)
- l'**aérobiologie** (= l'étude des relations entre l'atmosphère et la vie végétale ou animale)
- elle ou il est **aérobiologique**
- un **aérobion** (= un genre d'orchidées)
- une **aérobiose** (= une vie en présence de l'oxygène de l'air ; le mode de vie des organismes aérobies)
- elle ou il est **aérobiose** (= est relative ou relatif à des processus écologiques qui nécessitent de l'oxygène)
- une **aérobisation** (= l'action de mettre en aérobiose)
- une anaérobiose (= une vie dans un milieu ne contenant ni air ni oxygène libre)
- un exercice **aérobique** (= une activité rythmique caractérisée par la répétition de mouvements des muscles majeurs pendant une certaine période ; des mouvements répétitifs, pratiqués de nombreuses fois, sans ou avec faible résistance)
- **-aerobium**
- *Corynebacterium anaerobium* (= un bacille, à Gram positif, immobile, non sporulé, anaérobie strict, isolé fréquemment des cavités naturelles de l'Homme, susceptible de provoquer diverses infections purulentes [otite, abcès cérébral], des bactériémies, des endocardites)

AEROC

- un **aérocâble** (= un transporteur aérien utilisé sur les chantiers)

- une **aérocapture** (= une capture d'un objet spatial par un astre au cours de laquelle le freinage de l'objet par l'atmosphère de l'astre joue un rôle prépondérant ; une procédure de mise en orbite d'un satellite par freinage dans l'atmosphère de la planète)
- une **aérocèle** (= une tumeur du cou contenant de l'air)
- elle ou il est **aérochore** (= est anémochore)
- un **aéroclasseur** (= un appareil de séparation et de classement des corps solides par différenciation des vitesses de déplacement de leurs particules)
- un **aéroclavicorde** (= un clavecin à vent)
- un **aéroclipper** (= un ballon muni d'un guiderope en contact avec la surface de l'océan, qui effectue en continu et sur de grandes distances des mesures à l'interface de l'air et de la mer)
- un **aéroclub** ou **aéro-club** (= une société sportive d'encouragement au pilotage des petits avions, planeurs, etc.)
- Voilà de cela quelques lustres, un étudiant me déclare, du haut de ses 20 ans, qu'écrire aéroclub (sans trait d'union) est une faute. Foi de son Petit Larousse! La seule graphie qui y est effectivement consignée est aéro-club. C'est donc pour lui LA façon d'écrire ce mot. Sa décision est irrévocable, sans appel : écrire aéroclub est fautif. Ce qu'il ignore toutefois, c'est que le Petit Robert, lui, l'écrit avec ou sans trait d'union. Je le lui fais donc remarquer. Pas le moins du monde décontenancé, l'étudiant me rétorque : « Pourquoi devrais-je me conformer au dictionnaire que, vous, vous utilisez ? Mon Larousse n'est pas bon ? » Il se demande – et me demande du même coup dans ses propres mots – à quel dictionnaire il doit faire confiance, le Petit Larousse ou le Petit Robert. Sa réaction s'explique aisément. Je viens de détruire tout ce en quoi il a cru pendant 20 ans. Je viens de lui dire que son Larousse n'est pas, contrairement à ce qu'il croit, une Bible ! Sa belle assurance vient d'être « déboulonnée ». On lui aurait donc menti durant toutes ces années!... Difficile à admettre, vous en conviendrez. En savoir plus : [La langue française et ses caprices](#)
- **Aerococcus** (= un genre de Coques à Gram positif, présents dans l'environnement et rarement responsables d'infections nosocomiales surtout urinaires)
- une **aérocolie** (= une accumulation de gaz dans le côlon)
- un **aérocome** (= une machine à air atmosphérique)
- un **aérocondenseur** ou **aéro-condenseur** (= un condenseur dont le fonctionnement est assuré par la circulation de l'air)
- un **aérocontaminant** (= un élément étranger se trouvant dans l'air ambiant, nocif par inhalation pour l'appareil respiratoire)
- une **aérocyste** (= une vésicule de quelques fucus remplie de gaz)

AEROD

Le nom (un) air vient du latin *aer, aeris*.

voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; [dictionnaire des sciences animales](#)

- elle est aérodigestive, il est **aérodigestif** (= concerne l'appareil respiratoire et l'appareil digestif)
- le carrefour aérodigestif (= le carrefour des voies aériennes et de l'œsophage)

- une fistule aérodigestive
- une **aérodistorcion** (= une déformation d'une structure sous l'influence des efforts aérodynamiques)
- une **aérodontalgie**
- un **aérodrome** (= un terrain aménagé pour le décollage et l'atterrissage des avions)
- une aérodynamicienne ou aérodynamiste, un **aérodynamicien** ou **aérodynamiste** (= un(e) spécialiste de l'étude de l'air en mouvement et de son action sur les corps de formes diverses)
- elle ou il est **aérodynamique** (= est relative ou relatif aux lois du déplacement des corps dans l'air ; dont la forme est calculée de manière à offrir le minimum de résistance à l'air)
- l'**aérodynamique** (= la partie de la physique qui étudie les lois du mouvement des fluides élastiques ; la partie de la physique qui étudie les lois du déplacement relatif d'un corps et de l'air environnant ; l'étude des rapports entre la forme et la position des engins et la pression de l'air dans lequel ils se déplacent ; l'étude de ces rapports envisagée du point de vue de l'optimisation des engins)
- une **aérodynamisation** (= l'action de rendre un objet, un véhicule, aérodynamique)
- un **aérodynamisme** (= l'état d'un objet dont la forme a été étudiée pour qu'il offre le moins de résistance possible à l'air)
- un **aérodyne** (= tout appareil plus lourd que l'air à envol vertical)

AEROE

- une **aéroélasticité** (= une science qui étudie les phénomènes d'aérodistorcion ; la propriété qu'ont certains corps de reprendre, au moins partiellement, leur forme et leur volume primitifs quand la contrainte aérodynamique qui s'exerçait sur eux cesse d'agir)
- une **aéroélectronique** (= une application des techniques de l'électronique au domaine de l'aviation)
- un **aéroembolisme** (= une présence de bulles de gaz libres dans les capillaires et les tissus)
- un **aéroengrangeur** ou **aéro-engrangeur** (= un engrangeur par ventilation)

AEROF

- un **aérofrein** (= un frein aérodynamique)
- un **aérofreinage** (= une technique par laquelle on diminue la vitesse d'un véhicule spatial ou aérospatial en utilisant la résistance de l'atmosphère à son déplacement ; une procédure de circularisation de l'orbite elliptique d'un satellite en abaissant le périastre jusqu'à frotter légèrement à chaque passage)

AEROG

- une **aérogamie** (= le mode de pollinisation des végétaux assurée par le vent)
- une **aérogare** (= l'ensemble des bâtiments d'un aéroport assurant le service des passagers des lignes aériennes, ainsi que le fret du transport aérien ; une gare desservant un aéroport, avec lequel elle est reliée par un service d'autocars ou parfois d'hélicoptères)

- un (champignon) **aérogastre** (= qui croît à la surface de la terre)
- une **aérogastrie** (= une accumulation de gaz dans l'estomac)
- un **aérogel** (= une substance à l'état colloïdal)
- une infection **aérogène** (= dont l'origine est l'air inspiré)
- un **aérogénérateur**
- un **aéroglesseur** (= un véhicule terrestre ou marin à coussins d'air)
- une **aérognosie** (= une connaissance ou une étude des propriétés de l'air et du rôle qu'il joue dans la nature)
- un **aérogramme** (= une lettre acheminée par avion)
- un **aérographe** (= un pinceau à air)
- une **aéroggraphie** (= une description, une théorie de l'air)
- Mot ressemblant : une aréographie (= une description de la surface de la planète Mars)

AEROH

- une végétation aérohaline, un végétal **aérohalin** (= qui est soumis(e) aux embruns marins)
- une plante **aérohalophyte** (= qui bénéficie du sel apporté sur son appareil aérien par les embruns)
- une **aérohydropathie** (= un traitement par l'air et l'eau)
- un **aérohydroplane** (= un canot qu'actionnent des hélices aériennes)
- une espèce **aérohygrophyle** (= se développant dans des zones de forte hygrométrie atmosphérique)

AEROI

- une **aéro-ionisation** (= une méthode de traitement par les ions électriques de l'air)

AEROL

- elle ou il est **aéroléique** (= a l'aspect d'une aérole ou fiole transparente)
- Mots ressemblants :
- elle ou il est aréolaire (= a rapport à l'aréole ; présente des aréoles ; se rapporte à l'aréole du sein ; se dit d'un tissu pourvu de nombreux interstices), une méthode aréolaire (= dans les méthodes d'échantillonnage ; un quadrillage d'un territoire ou d'une population sur lesquels doit porter l'enquête, puis un tirage au sort des aires ainsi délimitées)
- une aréolation (= une disposition en aréoles dans un tissu quelconque)
- une aréole (= une petite aire, une petite surface ; une petite surface circulaire, colorée ; le cercle irisé qui entoure la Lune, son auréole ; autres sens : [CNRTL](#))
- elle est aréolée, il est aréolé (= porte des aréoles)
- Le nom (une) aréole est emprunté au latin areola « petite surface ».
- un **aérolisque** ou **aéolisque, poisson-couteau, poisson-rasoir**
- un **aérolithe** ou **aérolite** (= une météorite pierreuse ; une étoile filante ; une météorite tombant ou tombée du ciel sur un point du globe terrestre)

- elle ou il est **aérolithique** (= est relative ou relatif aux aérolithes, est de la nature d'un aérolithe)
- l'**aérologie** (= la partie de la physique qui étudie les hautes couches de l'atmosphère, supérieures à 3 000 m)
- elle ou il est **aérologique** (= concerne l'étude des hautes couches de l'atmosphère)

AEROM

- un levé **aéromagnétique** (= une mesure du champ magnétique terrestre afin de détecter les variations locales dues aux structures géologiques), en savoir plus : [SIG Mines France](#)
- une **aéromancie** (= une divination par l'observation des phénomènes aériens)
- elle est aéromancienne, il est **aéromancien** (= est relative ou relatif à la divination par l'observation des phénomènes aériens)
- une aéromancienne, un **aéromancien** (= celle, celui qui pratique la divination par l'observation des phénomènes aériens)
- un **aéromel** (= un miel tombé du ciel ; une manne)
- une espèce ou un peuplement végétal **aéromésophygophile** (= se développant dans des conditions d'humidité atmosphérique limitées)
- un **aéromètre** (= un instrument servant à mesurer la densité de l'air ou des gaz)
- l'**aérométrie** (= la science qui étudie les propriétés physiques de l'air et ses effets mécaniques)
- Mots ressemblants :
- un aréomètre (= un instrument destiné à la mesure des densités des liquides et plus rarement, des solides)
- une aréométrie (= une mesure de la densité d'un fluide à l'aide d'un aréomètre)
- elle ou il est **aéromobile** (= est susceptible d'aéromobilité)
- une **aéromobilité** (= une utilisation de l'espace aérien par une formation militaire pour s'affranchir des servitudes du terrain)
- un **aéromodèle** (= un modèle réduit d'aéronef conçu pour voler)
- un **aéromodéliste** ou **modéliste** (= celui qui pratique l'aéromodélisme)
- un **aéromodélisme** (= l'activité de celui qui construit et fait fonctionner des modèles réduits d'avions et de planeurs)
- **Aeromonas** (= un genre bactérien regroupant des bacilles à Gram négatif pouvant prendre un aspect coccobacillaire, apparaissant isolés, en paires ou en courtes chainettes, aéro-anaérobies facultatifs, mobiles par ciliature polaire ou immobiles)
- une **aéromonose** ou **furonculose des salmonidés** (= une maladie cosmopolite contagieuse de poissons, surtout de la famille des salmonidés due à *Aeromonas salmonicida*)
- une **aéromontgolfière** (= un ballon aérostat qui s'élève au moyen de l'air raréfié)
- un **aéromoteur** (= un moteur actionné par le vent)

AERON

- une **aéronaographie** (= un traité de navigation aérienne)
- elle ou il est **aéronaographique**

- une ou un **aéronaute** (= une personne qui monte à bord d'un aérostat et qui souvent le dirige)
- elle ou il est **aéronautique** (= est relative ou relatif à la navigation interplanétaire)
- l'**aéronautique** (= la science de la navigation interplanétaire)
- [La mécanique du ciel](#) [aéronautique] (mars 2017) : Office québécois de la langue française
- [De la sécurité dans l'air !](#) [aéronautique] (septembre 2015) : Office québécois de la langue française
- [S'outiller pour décoller](#) [aéronautique] (juin 2014) [Couleur café](#) (mai 2006) : Office québécois de la langue française
- elle est aéronavale, il est **aéronaval** (= est relative ou relatif à la navigation aérienne ; concerne les forces aériennes organiques de la marine de guerre), elles sont aéronavales, ils sont aéronavals
- l'**aéronavale** (= l'ensemble des moyens organiques d'aéronautique dont dispose la marine de guerre ; l'organisation de ces moyens)
- un **aéronef** (= un terme générique désignant tout appareil capable de se diriger dans les airs) [Jusqu'au début du 20ème siècle, le mot aéronef était réservé aux engins capables de manœuvrer et reposant pour la plupart sur le principe du plus lourd que l'air, par opposition au mot aérostat pour les engins d'une technique plus ancienne reposant sur le principe du plus léger que l'air et très difficilement manœuvrables. Le nom aéronef a cependant gardé un sens plus général que le nom avion.]
- l'**aéronomie** (= la science des régions supérieures de l'atmosphère)

AEROP

Mots ressemblants : un aréopage (= une colline qui était consacrée au dieu Arès, à Athènes ; le conseil et tribunal d'Athènes qui siégeait sur cette colline ; une assemblée de personnes réunies, pour débattre d'affaires relevant de leur compétence ; un groupe dénué de compétence ou de conscience), un aréopagite (= un membre de l'aréopage d'Athènes), elle ou il est aréopagitique (= se rapporte à l'Aréopage ou aux aréopagites)

Le nom (un) air vient du latin *aer, aeris*.

voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; [dictionnaire des sciences animales](#)

- une **aéropathie** (= toute affection causée par un changement de pression atmosphérique)
- elle ou il est **aérophage** ou **aérivore**
- une **aérophagie** (= une déglutition le plus souvent involontaire d'une certaine quantité d'air qui pénètre dans l'œsophage et l'estomac, provoquant des dilatations de l'œsophage et de l'estomac, des éructations, des ballonnements, ainsi que des phénomènes de dyspepsie, voire des douleurs précordiales simulant un angor)
- une **aérophilatélie** (= une branche de la philatélie, limitée aux timbres utilisés par les postes aériennes)
- une bactérie **aérophile** (= à laquelle l'air est nécessaire)
- une espèce végétale aérophile (= se développant dans des zones fortement soumises au vent)
- une **aérophilie** (= le caractère d'une bactérie aérophile)

- une bactérie micro-aérophile (= qui cultive sous une pression partielle d'oxygène nettement inférieure à celle de l'air)
- **Calodium aerophilum** (= un nématode cosmopolite, autrefois dénommé *Capillaria aerophila*, de la famille des *Trichinellidae*, long de 20 à 30 mm, parasite des voies aériennes de divers mammifères et parfois de l'Homme)
- elle ou il est **aérophobe** (= craint le contact de l'air en mouvement)
- une ou un **aérophobe** (= celle, celui qui craint le contact de l'air en mouvement)
- une **aérophobie** (= une crainte malade de l'air ou du vent)
- A. un oiseau **aérophone** (= qui a une voix sonore)
- les **aérophones** (= une famille d'oiseaux de l'ordre des échassiers)
- B. un **aérophone** (= une sorte d'orgue à vapeur ; un instrument à vent et à clavier)
- les **aérophones** (= des instruments à vent)
- C. un **aérophone** (= un appareil inventé en 1878 par Edison pour amplifier la voix humaine)
- une trachée aérophore; un vaisseau **aérophore** (= qui transporte de l'air)
- un **aérophore** (= un appareil qui sert à renouveler l'air dans les milieux viciés)
- une (plante) aérophyte ou un **aérophyte** (= une plante qui vit dans l'air sans puiser sa nourriture dans le sol)
- un aérophyte (= un épiphyte ne disposant d'eau que par les précipitations)
- un **aérophyton** (= un genre de champignons mucédinés)
- une **aéroplane** (= un organisme permanent détaché par une compagnie de navigation aérienne sur un terrain d'aviation)
- une ou un **aéroplaniste** (= un pratiquant de planche aérienne)
- un **aéroplancton** (= l'ensemble des organismes vivant en suspension dans l'atmosphère et se déplaçant au gré du vent)
- un **aéroplane** (= tout appareil de locomotion aérienne, se maintenant dans les airs grâce à des surfaces portantes planes, et à sa vitesse procurée par des propulseurs à hélice, par opposition à un aérostat)
- **l'aéroplanie** (= une science de l'aéroplane), une aéroplanie (= un espace aérien)
- un gyroplane (= un appareil dans lequel des hélices inclinées jouent le double rôle de sustentateurs et de propulseurs)
- une **aéropleurie** (= un pneumothorax)
- une **aéro-pompe**
- un **aéroport** (= un lieu aménagé pour le départ, l'arrivée, les escales des lignes aériennes, et comprenant notamment l'aérogare, le service d'aide à la navigation, les pistes, les hangars)
- [Vous avez bien dit aéroport...](#) : Office québécois de la langue française
- aréopage / aréoport : [Académie française](#)
- elle est aéroportée, il est **aéroporté** (= est transporté(e) par voie aérienne ; où sont engagées des troupes aéroportées)
- elle ou il est **aéroportuaire** (= est relative ou relatif à un aéroport)
- elle est aéropostale, il est **aéropostal** (= concerne la poste aérienne), elles sont aéropostales, ils sont aéropostaux

- l'**Aéropostale** (= la Compagnie générale aéropostale : un service français de liaison aérienne pour le transport du courrier)
- **Aéroprofil** (= un type de carrosserie, de profilage [?])

AEROR

- un **aéroréfrigérant** (= un échangeur de chaleur utilisé dans l'industrie)

AEROS

- A. une **aérosacculite** (= une inflammation des sacs aériens des oiseaux par infection)
- B. une **aérosacculite** ou **MRC, maladie respiratoire chronique** (= une maladie infectieuse, contagieuse, transmissible par l'oeuf et par contact, spéciale aux gallinacés, due à un mycoplasme, *Mycoplasma gallisepticum*)
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#)
- un **aéroscaphe** (= un appareil de navigation aérienne, fictif ou encore à l'état de projet, désignant une sorte d'aérostat dirigeable ou d'aéroplane)
- un **aéroscope** (= un pulviscope, un appareil servant à évaluer la quantité de poussière contenue dans l'air)
- une **aérosialophagie** (= un terme obsolète désignant une déglutition simultanée d'air et de salive, entraînant des troubles digestifs par aérogastrie)
- un **aérosol** (= un ensemble de particules solides ou liquides en suspension dans l'air, d'une grosseur type entre 0,01 et 10 microns, qui demeure dans l'atmosphère au minimum pendant plusieurs heures ; un système réalisant cette suspension), en savoir plus : [Géoconfluences](#)
- un **aérosoliseur** (= un dispositif médical produisant des aérosols)
- voir : [dictionnaire de l'Académie de médecine](#) ; [dictionnaire des sciences animales](#)
- un **aérosondage** (= un sondage par ballon des hautes régions de l'atmosphère)
- elle est aérospatiale, il est **aérospatial** (= est relative ou relatif à l'aéronautique et à l'astronautique ; peut évoluer à la fois dans l'atmosphère terrestre et en dehors de celle-ci), elles sont aérospatiales, ils sont aérospatiaux
- l'**aérospatiale** (= l'ensemble des sciences et des techniques ayant trait à la navigation aéronautique et astronautique)
- une **aérosphère** (= un nom donné à la masse d'air qui entoure le globe terrestre, à l'atmosphère)
- un **aérostat** (= un appareil couramment appelé ballon, capable de s'élever et de se maintenir dans les airs, comprenant : un ballon sustentateur gonflé d'un gaz plus léger que l'air, une nacelle et un filet reliant le ballon à la nacelle : les aérostats captifs ou libres, les ballons-sondes, les (aérostats) dirigeables)
- une **aérostatie** (= un mot qui s'est dit pour aéronautique et aérostation)
- une **aérostation** (= la construction ou le fonctionnement des aérostats)
- elle ou il est **aérostatique** (= est relative ou relatif à l'aérostation ; est propre aux aérostats ; est relative ou relatif aux lois d'équilibre de l'air ou des gaz au repos)
- l'**aérostatique** (= la science des aérostats fixes ou libres ; la partie de la physique qui traite de l'équilibre de l'air ou des gaz au repos)
- un **aérostier** ou **aérostatier** (= un pilote d'un aérostat ; un soldat chargé de la manœuvre des aérostats militaires ou de l'observation à bord de ces aérostats)

Mot ressemblant : un aréostyle (= un édifice dont les colonnes sont très espacées ; un système d'entre-colonnement)

AEROT

Mot ressemblant : l'aréotectonique (= la partie de la science de l'ancien Art militaire qui concerne l'attaque et la défense des places ; l'application de l'architecture militaire aux travaux de fortification)

- une **aérotechnie** (= une étude des applications qu'on peut faire de l'air à l'industrie)
- elle ou il est **aérotechnique** (= a trait à la fois à l'aérodynamique et à la thermodynamique)
- elle ou il est **aéroterrestre** (= concerne les forces aériennes de l'armée de terre)
- une **aérothérapie** (= une cure d'air, air des montagnes, de la mer, air froid, air comprimé ou raréfié, pour le traitement de certaines affections, notamment des affections pulmonaires)
- une **héléo-aérothérapie** (= une héliothérapie associée à l'exposition au grand air)
- un four **aérotherme** (= qui est chauffé par circulation d'air chaud)
- un **aérotherme** (= un appareil de chauffage par air chaud)
- elle ou il est **aérothermique** (= fonctionne au moyen de l'air chaud)
- une **aérothermodynamique** (= une science qui étudie les phénomènes calorifiques provoqués par les écoulements aérodynamiques aux très grandes vitesses)
- une **aérothermothérapie** (= un traitement par air chaud)
- un microbe **aérotolérant** (= un microbe anaérobie qui survit ou a une croissance faible au contact de l'air)
- un **aérotone** (= un fusil à air comprimé)
- un **aérotomètre** (= un appareil destiné à la mesure de la tension des gaz dans le sang et les autres liquides de l'organisme)
- une **aérotométrie** (= une mesure de la tension des gaz dans le sang et les autres liquides de l'organisme)
- une **aérotorpille** (= une torpille aérienne)
- un **aérotrain** (= un véhicule se déplaçant sur coussin d'air et glissant sur une voie spéciale)
- un **aérotransport** (= un transport de troupes par voie aérienne ; les services assurant ce transport)
- elle est aérotransportée, il est **aérotransporté** (= est transporté(e) par voie aérienne ; où sont engagées des troupes aéroportées)
- un **aérotropisme** (= un tropisme qui est sous la dépendance de l'air)
- un **aérotropolis** [aéroport et metropolis] : [Géoconfluences](#)

AEROX

- une **aéroxydase** (= une oxydase qui fixe directement l'oxygène sur le corps à oxyder)

AEROZ

- une **aérozine** (= un combustible pour moteur-fusée)
- un (animal) **aérozoé** (= un animal à l'existence duquel l'air est indispensable)

AERU

- ***Pseudomonas aeruginosa*** (= l'espèce de *Pseudomonas* la plus pathogène pour l'homme, bactérie susceptible de coloniser, en milieu hospitalier, les patients, en particulier ceux qui présentent une immunodépression ou sont porteurs d'un corps étranger tel qu'un cathéter, une valve prothétique, une sonde, etc.)

AES

æschne

- les **æschnes** (= des libellules de la famille des **aeshnidés**), une æschne [On a lu aussi œschne et œshne.]
- voir : dictionnaire des sciences animales
- Le nom (une) æschne est emprunté au latin scientifique *aeshna* « insecte de l'ordre des odonates ».

Æschynomene

- **Æschynomene** (= des légumineuses fourragères tropicales aquatiques, poussant en zones inondées et près des cours d'eau)

Aesculapius

- [en latin : *Aesculapius*, en grec : Α σ κ λ η π ι ο ς « Esculape, dieu de la médecine »
- l'art d'Esculape (= la médecine)
- une ou un disciple d'Esculape (= une ou un médecin)

æsthésiomètre

- un **æsthésiomètre** (= un instrument servant à mesurer les variations de la sensibilité tactile des diverses parties du corps)
- Le nom (un) æsthésiomètre est composé de esthésio- dérivé du radical du grec α ἴ σ θ η σ ι ς « sensation » et de -mètre tiré du grec μ ἑ τ ρ ο ν « instrument qui sert à mesurer ».

æthéogame, æthéogamie

- des plantes **æthéogames** (= qui appartiennent à l'æthéogamie)
- un **æthéogame** (= le nom donné par certains auteurs à un groupe considérable de végétaux)
- une **æthéogamie** (= l'état d'une plante chez laquelle on suppose que la génération a lieu par le concours des deux sexes, quoique le mode n'en soit pas encore bien connu)
- Le mot æthéogame, proposé par le botaniste Palisot de Beauvais, est composé de æthéo-, du grec α ἴ θ η ς « inaccoutumé » et de -game issu du grec γ ἄ μ ο ς « mariage ». L'orthographe aéthéogame aurait été plus conforme.

ætherophon

- un **ætherophon** (= une sorte de piano électrique)

- Le nom (un) *ætherophon* est composé par emprunt aux radicaux du grec α ἰ θ ῆ ρ « air » et φ ω ν ῆ « son des instruments ».

æthuse

- une **æthuse** ou **éthuse** (= une plante aussi appelée "petite cigüe")
- voir : [dictionnaire des sciences animales](#)

aétite

- une **aétite** (= une pierre d'aigle, une variété de peroxyde de fer) [On a lu aussi *ætite*.]
- Le nom (une) aétite est emprunté au latin *aetites* « pierre d'aigle qui se trouve dans l'aire de l'aigle » emprunté lui-même au grec α ἰ ε τ ῖ τ η ς [λ ῖ θ ο ς] « aétite, pierre qu'on trouvait, disait-on, dans les nids d'aigle » formé sur le radical de α ἰ ε τ ῶ ς « aigle ».

aevia

- un **aevia** (= une abréviation du mot alléluia, qui ne tient compte que des voyelles)

AF